



# HISTOIRE

# DE FRANCE.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

# HISTOIRE
# DE FRANCE,
## SOUS NAPOLÉON.

**Dernière époque,**

DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA GUERRE DE RUSSIE,

JUSQU'A LA DEUXIÈME RESTAURATION.

**PAR M. BIGNON,**

RÉDIGÉE ET TERMINÉE PAR A. ERNOUF.

« Je l'engage à écrire l'histoire de la « diplomatie française de 1792 à 1815. » *Testament de Napoléon.*

TOME TREIZIÈME.

**PARIS,**

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 56.

1847.

# HISTOIRE

# DE FRANCE.

## CHAPITRE PREMIER.

### ALLEMAGNE ET FRANCE.

Situation de l'Allemagne après la bataille de Leipzig. — Difficultés réelles de la position des alliés. — Ressources en hommes et en argent, tirées des États de la Confédération. — Capitulations violées. — Dresde. — Danzig, etc. — France.— Retour de Napoléon. — Mesures financières et militaires. — Injustice des reproches adressés à l'Empereur. — Décrets et ordres divers. — Arrivée à Paris de M. de Saint-Aignan. — Sa conversation avec les ministres alliés. — Bases sommaires de Francfort. — Réponse du duc de Bassano, du 16 novembre. — Note de lord Aberdeen, du 27. — Faute capitale de l'Empereur et ses funestes conséquences. — Les alliés se décident à envahir la France. — Déclaration de Francfort. — Comparaison de cette déclaration avec celle du duc de Brunswick en 92. — Excuses qu'on peut alléguer en faveur de Napoléon.— Sa pensée véritable. — Le duc de Bassano remplacé par Caulaincourt aux relations extérieures. — Suite de la correspondance de Francfort; mauvaise foi des alliés. — Ouverture du Corps législatif. — Communication incomplète des pièces aux deux commissions. — Lettre patriotique du duc de Vicence. — Comparaison entre la situation de l'Empereur à cette

**époque, et celle de Louis XIV en 1709. — Rapport de M. Lainé. — Dissolution du Corps législatif. — Allocution de l'Empereur. — Violation de la neutralité et du territoire helvétiques. — Note sur le général Jomini. — Entrée des alliés en France.**

Les événements de Leipzig ont livré l'Allemagne entière à la coalition ; il n'y a plus, sur la rive droite du Rhin, que des vainqueurs et des suppliants. Les souverains des États secondaires qui, par force ou par inclination, restaient encore unis à la France, sont trop heureux d'accéder maintenant à l'alliance formée contre elle, et qui va devenir bientôt plus onéreuse pour eux et leurs peuples, que ne le fut jamais le protectorat de l'Empereur. Le roi de Würtemberg a signé son traité le 2 novembre; si tardive que soit son accession, il obtient la conservation de son titre de roi et des promesses d'indemnité. Fidèle à la cause française, tant que cette fidélité a été possible, il se montre encore indépendant et ferme après sa défection forcée, et sait se faire respecter chez lui[1]. En imitant son exemple, le grand-

[1] « Le roi de Würtemberg a ordonné des levées, mais elles « vont assez lentement. Il n'a pas voulu de levée en masse... Il a « cassé les régiments défectionnaires, et fait ôter les décorations « aux officiers de ces régiments. A Francfort, on a tâché de le

duc de Bade n'a pas laissé échapper l'occasion de faire parvenir directement à l'Empereur, par un agent français, l'expression des regrets les plus vifs et les plus sincères [1]. Bientôt le roi de Danemark à son tour subira la loi du plus fort; il l'annonce à ses sujets par une proclamation courageuse et loyale : « Les malheurs de la France l'ayant mise dans l'impossibilité de le protéger contre les projets de spoliation concertés entre les grandes puissances; il a fallu céder à la nécessité, et consentir aux sacrifices les plus pénibles pour garantir le reste de ses États. » (Proclamation du 17 janvier 1814.) D'autres princes devaient être encore plus sévèrement punis de leur fidélité. Le grand-duc de Francfort, fugitif, était rayé de la liste des princes de l'Allemagne; le vénérable roi de Saxe, traité en prisonnier de guerre. Bernadotte seul avait eu le courage d'aller le voir à Leipzig; c'est un mouvement généreux dont il faut tenir compte au prince de Suède.

Cependant la bataille de Hanau avait trompé

« faire revenir sur cette mesure, et il s'y est refusé. Les princes « alliés n'ont pas été contents de lui, et il est revenu mécontent « d'eux. Les Bavarois font leur cour à ses dépens. » (Rapport confidentiel de M. Bignon à l'Empereur.)

[1] Ce fut M. Bignon qui fut chargé de cette communication, lors de son retour en France.

la principale espérance des alliés. Napoléon leur avait échappé ; cet événement seul remettait en question une grande partie des résultats obtenus. Inquiets encore dans leur triomphe, les chefs de la coalition n'en déployèrent que plus d'activité à développer toutes les conséquences de leurs succès.

On n'a pu apprécier suffisamment en France, à cette époque, les difficultés de tout genre contre lesquelles ils avaient à lutter, même dans ces jours en apparence si prospères pour eux. L'influence russe était prépondérante dans tous les conseils. Le généralissime, prince de Schwartzenberg, jouait le rôle de conciliateur et tâchait de se faire respecter de tout le monde; mais souvent il n'y réussissait qu'en agissant contre son propre sentiment. Chaque jour, sa prudence avait à prévenir de fâcheux éclats entre ses officiers et les officiers russes, dont l'arrogance révoltait tous les Allemands autres que les Prussiens. Des contestations de la nature la plus grave s'élevaient journellement au sein des commissions chargées des mesures relatives à l'approvisionnement et aux hôpitaux. Les commissaires allemands cherchaient à établir une marche régulière; les Russes n'en voulaient reconnaître d'autre que celle de leurs besoins vrais ou faux [1].

[1] Rapport de M. Bignon, du 9 décembre.

Il existait donc des germes de discorde, et par conséquent de dissolution; pour en prévenir le développement, il fallait de suite l'invasion ou la paix, si on pouvait l'obtenir assez avantageuse pour satisfaire toutes les ambitions. Nous parlerons bientôt des tentatives d'accommodement qui furent faites; mais auparavant il nous faut donner quelques détails sur les préparatifs de la coalition après la bataille de Leipzig, et sur ce qui se passait en France.

L'invasion était le dénoûment de la crise à la fois le plus probable et le plus désiré. On utilisait ainsi les derniers élans de l'ardeur populaire. Sans souci de l'avenir, les souverains continuaient à se servir de cette arme dangereuse, mais la seule qui pût rompre tous les enchantements de la gloire et du génie. L'enthousiasme des braves de la *Burschenschaft* était aussi crédule qu'ardent; il se contentait de quelques promesses vagues d'accomplir le vœu des peuples quand l'indépendance nationale serait reconquise; et les plus exaltés étendaient dès lors jusqu'à la Lorraine et à l'Alsace, les limites des reprises qu'avaient à exercer les *Teutons* sur les *Gaulois*. N'avons-nous pas vu depuis de graves diplomates mettre sérieusement en avant les mêmes prétentions, sous l'influence des événements de 1815?

L'occupation de l'Allemagne permettait aux alliés de réunir sans délai toute la masse des moyens financiers et militaires de ce pays. Un acte notifié quelques jours avant la bataille de Leipzig aux princes de la Confédération, résumait et précisait les menaces des proclamations précédentes ; il s'agissait d'être coalisé ou de n'être plus rien. « D'après les sentiments de *modération* et de justice des souverains alliés, il était juste que la guerre commune à tous fût soutenue à frais communs. Dans cette intention *bienfaisante*, il était formé un département central d'administration, sous la direction du baron Stein, département dont l'autorité s'étendait aux pays sans souverains, occupés par les armées coalisées, et à ceux des princes qui persévéreraient dans l'alliance française [1]. L'or-

[1] Le projet primitif portait même que l'autorité de cette administration s'étendrait, dans une certaine mesure, aux pays dont les princes se rallieraient à la coalition. Cette disposition, jugée dangereuse, fut abandonnée. L'administration du baron de Stein embrassa les États du roi de Saxe, du grand-duc de Würtzbourg, des petits princes d'Isenbourg et de la Leyeo, enfin de la 32e division militaire et d'une partie du royaume de Westphalie.

Dès le 25 septembre, une pointe audacieuse de Czernischef avait forcé le roi Jérôme à s'éloigner une première fois de sa capitale. Il en sortit pour toujours dans la nuit du 25 au 26 octobre. Le prince héréditaire de Hesse-Cassel y rentra le 8 novembre.

ganisation militaire adoptée par la Prusse lors de sa dernière levée en masse, fut imposée d'autorité aux princes allemands; leur contingent fixé *au double* de celui qu'avait stipulé l'acte de la Confédération du Rhin; enfin, outre les frais d'armement de leurs propres troupes, qui restaient entièrement à leur charge, bien entendu, ils durent contribuer à la guerre par un crédit extraordinaire, équivalant à la moitié du revenu brut de leurs États, hypothéqué sur ce même revenu et sur leurs propres domaines, et payable en obligations au porteur, de trois mois en trois mois. » C'était un nouvel *argent fédératif*, qui vint fort à propos suppléer à l'épuisement de celui qu'avaient créé les traités de Reichenbach. Par suite de ces diverses mesures, la coalition put disposer, dans la campagne d'hiver, de 208 millions et de 290 mille hommes, pris dans les États allemands. C'était vraiment leur imposer une vengeance par trop coûteuse de la tyrannie française.

Les alliés ne déployaient pas moins d'activité à paralyser la défense de la France, qu'à développer leurs moyens d'attaque. On verra bientôt qu'ils surent se faire une arme contre nous, des négociations elles-mêmes; mais auparavant il nous faut raconter comment, par une scandaleuse violation du droit de la guerre, ils ra-

virent à l'Empereur de précieuses ressources militaires. C'est une des pages les moins honorables de leur histoire.

La première capitulation violée fut celle de Dresde. Le 14[e] corps et les débris du premier, refoulés dans Dresde par des forces supérieures après le dernier départ de l'Empereur, formaient encore, au moment où l'on traita de la reddition de la ville, une force effective de plus de vingt mille hommes, sous le commandement du maréchal Saint-Cyr. Napoléon, en quittant Dresde au commencement d'octobre pour se mettre à la poursuite de Blücher, avait prescrit au maréchal de tenir Dresde jusqu'à ce qu'il reçût l'ordre de l'abandonner; il ne fut que trop bien obéi [1]. Tandis que les masses de Beningsen se dirigeaient vers Leipzig, Saint-Cyr, le 15 octobre, attaquait et battait le corps de blocus commandé par le général Tolstoy; mais l'ar-

[1] Le maréchal Saint-Cyr, l'un des meilleurs tacticiens de l'armée, comprenait parfaitement l'importance de la conservation de Dresde, soit que l'Empereur reprît la position dans laquelle il s'était maintenu jusqu'à la fin de septembre, soit qu'il se jetât entre l'Elbe et l'Oder. Napoléon, comme nous l'avons vu, ne renonça à ce dernier plan que par suite de la défection de la Bavière. Le maréchal crut sa responsabilité engagée à ne pas se départir du système d'obéissance passive qui avait toujours essentiellement contribué jusque-là aux succès de l'Empereur : cette fois ce fut une fâcheuse inspiration.

rivée des soldats de Chasteler rendit à l'ennemi sa supériorité. Le général Klenau, détaché avec son corps de la grande armée alliée aussitôt après la bataille de Leipzig, vint prendre le commandement supérieur des forces agglomérées autour de Dresde. Saint-Cyr traita d'exagérations ou de mensonges les premiers bruits de la bataille; le 4 novembre seulement, il sut toute la vérité. Il se résolut alors à faire une trouée sur Torgau; ce mouvement était conforme aux ordres expédiés par l'Empereur à tous les commandants des places assiégées, ordres qui avaient été tous interceptés. Le comte de Lobau sortit avec l'élite de la garnison, mais il n'était plus temps. Malgré la valeur opiniâtre que déployèrent nos soldats épuisés par la faim, ils furent repoussés avec perte de cinq à six cents hommes, ramenant pourtant deux canons pris sur l'ennemi. La disette était dans la ville; les hôpitaux, encombrés, rendaient trois cents morts par jour; une plus longue défense devenait barbare pour les habitants, et funeste même à la cause française; le maréchal dut capituler le 11 novembre. D'après les articles convenus, la garnison rentrait en France par Strasbourg; les soldats ne pouvaient plus servir qu'après échange. La première colonne sortit le

12 novembre; aux termes de la capitulation, les armes devaient être déposées devant les redoutes. A ce moment, les habitants de Dresde, si aigris qu'ils fussent par les maux de la guerre, ne purent voir sans émotion la douleur profonde peinte sur les traits mâles du comte Lobau, quand il lui fallut abaisser devant les généraux alliés son épée inutile. Les vieux soldats brisaient leurs armes avec rage en criant : *Napoléon vit encore!* Napoléon vivait, mais, grâce à la perfidie des alliés, ces braves étaient morts pour lui.

Ce fut l'influence russe qui fit décider *en principe* que les capitulations seraient violées, qui fit prévaloir sur les principes sacrés du droit et de l'honneur, le danger de rendre tant de défenseurs à la France. On proposa au maréchal Saint-Cyr et aux autres commandants de les remettre en possession des places déjà évacuées; c'était une manière d'arriver à un nouvel arrangement, et de sauver une partie de la honte qui s'attachait à la violation du premier. Les généraux français refusèrent tous cette proposition dérisoire, et préférèrent rester prisonniers de guerre, laissant ainsi aux alliés tout l'odieux de leur conduite [1].

[1] M. Bignon était resté à Dresde avec tout le corps diploma-

Les lois de la guerre règlent les égards dus aux garnisons sur l'énergie de leur défense. Sous ce rapport, celle de Danzig méritait peut-être le traitement le plus honorable; elle ne s'était pas montrée moins héroïque depuis la reprise des hostilités que pendant l'hiver [1]. C'est dans les Mémoires de son valeureux commandant qu'il faut lire les détails de ce siége mémorable, où l'on vit des soldats de toutes nations, Français, Polonais, Bavarois, Westphaliens, rivaliser d'héroïsme sous le drapeau tricolore. L'audace de l'attaque ne le cédait qu'à celle de la défense. Le terrain était disputé pied à pied, les positions prises et reprises plusieurs fois dans chaque affaire. Parmi les traits d'héroïsme qui honorèrent le plus la défense de Danzig, nous citerons ce lieutenant français restant toute la journée à son poste, et se signalant à la reprise d'une redoute, quoique atteint d'une blessure dont il mourut quelques jours après; et ces soldats perdus pendant une journée entière au milieu des Russes, se défendant à l'arme blanche dans deux maisons crénelées,

lique. L'incident de la capitulation violée retarda quelque temps son retour en France, et lui permit de recueillir, au milieu des armées ennemies, de curieux renseignements, qui furent l'objet d'un rapport confidentiel à l'Empereur.

[1] V. t. XII, p. 54 et suiv.

sans vivres, sans munitions, à demi suffoqués par les flammes qu'excitait contre eux la rage impuissante des assaillants. Rapp vint à bout de dégager cette poignée d'hommes braves entre les plus braves, et les ramena en triomphe dans la ville.

Le moment vint où tant de généreux efforts ne suffirent plus. Les défections successives des souverains allemands retirèrent à la garnison un grand nombre de soldats; les maladies épidémiques firent d'affreux ravages. Dans les derniers temps, six mille hommes seulement restaient pour défendre une étendue de deux lieues. Rapp ne capitula toutefois qu'après l'entier épuisement des vivres. Le duc de Würtemberg, après avoir réglé et signé avec lui des articles dignes de l'honorable résistance de la garnison, se vit dans l'humiliante nécessité de lui apprendre que ces articles n'étaient pas ratifiés. Sa correspondance, que Rapp nous a conservée, trahit la honte et l'embarras d'un tel aveu. Victime d'un odieux abus du droit de la force, le général français avait le beau rôle et sut le garder. Nul n'a mieux fait sentir que lui toute l'iniquité d'un pareil procédé : « Ou Votre Altesse, écrivait-il[1], « avait des pleins pouvoirs, ou elle n'en avait

[1] 25 decembre.

« pas ; ma conduite alors aurait été toute différente. » En effet, tout commandant de siége est légitimement présumé investi des pouvoirs nécessaires pour traiter de la reddition de la place ; c'est un principe fondamental du droit de la guerre chez les nations civilisées. Si Rapp avait pu penser que l'empereur Alexandre se fût réservé le droit de statuer en dernier ressort sur la capitulation, il se serait adressé directement à lui, et en temps utile pour obtenir de rentrer en France. A Danzig même, lors du premier siége, on avait vu Napoléon respecter le principe que nous venons de rappeler. Mécontent des conditions trop favorables accordées par le maréchal Lefebvre au général Kalkreuth, il ne songea même pas à les modifier. C'était un argument de plus que pouvaient faire valoir les Français défendant à leur tour cette place. Mais quand vit-on jamais la justice prévaloir contre la violence, et surtout contre la peur?

Le récit des capitulations de Torgau, de Wittenberg, d'Erfurth, de Stettin, Modlin et Zamosc, ne nous offrirait que d'inutiles répétitions. Chacune des garnisons de ces places avait ajouté quelques pages glorieuses à notre histoire militaire ; quelques traits de bravoure et de dévouement d'autant plus précieux à recueillir, qu'ils demeurèrent sans récompense.

Les alliés ravirent ainsi à l'Empereur un renfort de plus de soixante mille soldats éprouvés. Nous verrons qu'il n'en aurait pas tant fallu pour influer d'une manière décisive sur les événements [1].

[1] « Les dépôts des hôpitaux étaient restés à Torgau. Un grand nombre de fugitifs et de blessés y furent aussi recueillis après la bataille de Leipzig; aussi le typhus y fit-il d'affreux ravages. A la reddition de la place, sur vingt-sept mille hommes, il en restait à peine mille pour mettre bas les armes.

« Le comte de Narbonne, ambassadeur à Vienne pendant l'hiver de 1813, et l'un des plénipotentiaires du congrès de Prague, était gouverneur de Torgau. Il y mourut d'une chute de cheval dans les premiers jours du siége. En rendant compte (t. XI, ch. V et VI) des négociations avec l'Autriche, nous avons dû démontrer l'injustice de la préférence qu'avait montrée l'Empereur pour M. de Narbonne, au préjudice de son prédécesseur, le comte Otto. Personne, au surplus, ne rend plus que moi justice au caractère de M. de Narbonne. Par les rapports que j'avais eus avec lui en différentes circonstances, j'avais pu lui reconnaître un genre de mérite bien supérieur à celui qu'on lui accordait vulgairement. Beaucoup de personnes ne voyaient en lui qu'un des brillants souvenirs de l'ancienne cour; il perdait trop à n'être connu que sous ce rapport. Ce qui donnait surtout du prix à ses formes élégantes et à ses aimables qualités, c'est qu'elles n'étaient que la broderie d'un grand fonds d'honneur et de droiture. Courtisan gracieux, il avait l'âme élevée d'un bon Français. Je crois être juste envers deux beaux caractères, en disant qu'il y avait entre lui et Poniatowski beaucoup de traits de ressemblance.

« Ils sont morts dans la même année, et il y eut aussi quelque ressemblance dans la cause de leur mort. Poniatowski meurt pour s'être trop confié à la vigueur de son cheval pour franchir

Portons maintenant nos regards sur la France.

Napoléon est rentré à Saint-Cloud le 9 novembre, à cinq heures du soir. Le lendemain matin, il préside déjà un conseil des finances; à deux heures de l'après-midi, celui des ministres. Le 11, le conseil d'État, celui de l'administration de la guerre, et le conseil privé ont été rassemblés tour à tour. Le résultat de ces délibérations ne se fera pas attendre. Le 15 décembre, paraît dans le *Moniteur* un décret qui augmente de trente centimes par franc la contribution foncière, celle des portes et fenêtres et des patentes de l'année; double la contribution personnelle et la portion de la contribution mobilière qui se perçoit par rôles; enfin établit un droit additionnel sur le sel [1]. L'Empereur s'est empressé de donner lui-même l'exemple des sacrifices que l'intérêt public exige. Dès les premiers moments de son retour, il a donné l'ordre de faire verser trente millions de son domaine extraordinaire

l'Elster. M. de Narbonne meurt aussi d'une chute de cheval, et ce cheval, trop fougueux pour l'âge de son cavalier, c'était Poniatowski qui le lui avait vendu à Dresde. Faut-il les plaindre tous deux d'avoir succombé à cette époque?... »

Note de M. Bignon.

[1] Un autre décret, du 9 janvier, doubla, pour l'année 1814, la contribution personnelle et mobilière et celle des portes et fenêtres, et porta à *cinquante* centimes additionnels l'augmentation de la contribution foncière pour la même année.

dans la caisse de la trésorerie[1]. « Toute l'Europe marchait avec nous il y a un an, dit-il en répondant à la députation du sénat, toute l'Europe marche aujourd'hui contre nous. » Cette phrase peint d'un trait la situation ; aucune mesure n'est au-dessus des dangers de la France. Trois cent mille hommes appartenant aux conscriptions de 1813 à 1814, sont rappelés sous les drapeaux par le sénatus-consulte du 15 novembre ; il est déjà trop tard. Les seuls conscrits de 1815[2] arriveront à temps pour s'associer glorieusement à la défense du pays. Braves enfants, qui ne savaient pas encore charger leurs armes, mais qui savaient mourir!

On a sévèrement reproché à l'Empereur de n'avoir pas su rendre à temps la guerre nationale. Ce reproche complexe nous paraît mal fondé, du moins en ce qui concerne le développement des moyens matériels de défense. Est-ce bien sérieusement qu'on a voulu faire un crime à Napoléon de n'avoir pas, *dès le* 15 *octobre,* décrété la mobilisation des gardes nationales du royaume[3]? Les censeurs les plus austères lui pardonne-

[1] Billet de l'Empereur à M. Daru, Saint-Cloud, 12 novembre. L'Empereur faisait demander la clef de son trésor de réserve, dont M. Daru était le dépositaire depuis la mort de Duroc.

[2] Appelés par le sénatus consulte du mois précédent.

[3] Vaudoncourt.

assurément de n'avoir songé alors qu'à vaincre ou à obtenir une paix honorable. Ce n'était pas d'ailleurs du fond de l'Allemagne qu'il aurait pu donner à la France une impulsion pareille à celle des premières années de la Révolution. A peine était-il de retour à Paris, que des propositions de paix lui étaient parvenues. Tant qu'on a pu les croire sincères, c'est-à-dire, jusqu'au 10 décembre, la mobilisation de la garde nationale aurait été d'un déplorable effet sur l'esprit public, et aurait fourni aux alliés un prétexte spécieux de rupture [1]. Plus tard, il fit tout ce qui était possible ; mais, comme il l'a dit lui-même, *il lui manquait deux mois*.

La mauvaise foi des alliés dans l'affaire des capitulations, les retards qu'éprouva le traité de Valençay, et la violation du territoire suisse, déjouèrent l'effet de presque toutes les mesures prescrites. Au moment où le comité des fortifications discutait des plans pour la défense du Jura et des Vosges, ces passages étaient déjà forcés ou tournés. L'envoi de commissaires extraordinaires dans les départements [2] avait donné

[1] Ils sauront bien trouver une provocation dans les nouveaux appels que l'Empereur avait cru devoir faire sur la conscription, *avant que leurs propositions ne fussent connues*. Qu'auraient-ils dit d'une mobilisation de la garde nationale!

[2] Décret du 28 décembre.

lieu à des frayeurs ridicules ou affectées; la prompte solution de la crise ne permit pas à ces envoyés de réaliser ce que l'Empereur avait dû attendre d'eux. L'énergie des terribles commissaires de la Convention en 93, eût été à peine à la hauteur des nouveaux dangers de la patrie. Quelques préfets montrèrent de la faiblesse au moment de l'invasion : l'un d'eux en a été récompensé, sous la Restauration, par un ministère. D'autres firent leur devoir en s'efforçant d'organiser la résistance. Les alliés jugèrent nécessaire à leur sûreté de prendre les mesures les plus sévères contre des hommes qui n'étaient coupables, après tout, que d'avoir obéi à leurs instructions. Le préfet des Vosges, entre autres, fut maltraité indignement par ordre du prince de Würtemberg (le même qui commandait au siége de Danzig), *et traîné jusqu'en Sibérie.* Dans son absurde proclamation du 1er janvier, Blücher menaçait de mort tous les Français qui, d'un lieu occupé par des troupes alliées, entretiendraient des intelligences avec le gouvernement de leur pays! La peur seule explique de telles iniquités. Les alliés marchaient vers Paris, où les appelait la trahison; mais ils y marchaient avec une précipitation craintive, et comme sur une traînée de poudre. A cette traînée, il n'a

manqué peut-être qu'une étincelle[1] !........

Malgré les prescriptions atroces qui déshonoraient le règlement de la landwehr prussienne en 1813, jamais l'empereur Napoléon n'avait songé même à menacer de mort les soldats de cette landwehr, qu'il eut peut-être seulement le tort de trop mépriser. Ses mesures pour l'organisation des levées en masse, présentent, avec celles du roi de Prusse dans l'année précédente, un contraste non moins frappant, et dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs[2]. On se rappelle sans doute cette basse et perfide prohibition d'uniforme dans la landwehr prussienne, bien digne au reste de figurer dans un règlement qui prescrivait l'extermination du soldat isolé. Napoléon, au plus fort des embarras et des périls de sa glorieuse campagne, trouvera un moment pour déterminer l'uniforme que doivent porter

[1] Le véritable tort de Napoléon, comme nous le verrons tout à l'heure, fut le mauvais choix des moyens moraux de défense. Il ne sut pas préférer les plus prompts et les plus sûrs pour éclairer et exalter l'opinion publique. Cette faute, toutefois, n'aurait pas suffi pour le perdre, s'il n'eût été trahi.

[2] T. XII, p. 26. Il est curieux de rapprocher de la prohibition d'uniformes pour les insurgés allemands, l'ordre du jour de Schwartzenberg, daté de Montbéliard, 8 janvier : « Tout habitant des villes et des campagnes pris les armes à la main, qui ne pourra, *au moins par un habit militaire*, justifier qu'il fait partie de l'armée ennemie, sera puni de mort sans rémission. »

les bataillons de sa levée en masse. C'est de Béry-au-Bac qu'il écrit à M. de Montalivet[1], de réunir les ministres de la guerre et de l'administration de la guerre, pour arrêter en commun que les soldats de la levée en masse auront pour uniforme l'habit gaulois, ou blouse bleue, *avec des schakos et gibernes de buffleterie noire.* « Quelques broderies sur la blouse suffiront pour distinguer les grades. Ce vêtement, ajoute-t-il, me paraît si commode, que peut-être l'adopterai-je un jour, même pour les troupes de ligne. Cela me paraît une chose économique, prompte et utile. »

Gardant toujours (mais gardant seul) l'activité et l'énergie des plus beaux jours de sa fortune, l'Empereur faisait marcher de front toutes les mesures nécessaires pour l'armement des places fortes de l'ancienne France, pour la défense des frontières et de la capitale, pour l'équipement et l'instruction des nouveaux soldats. Bien que la plupart de ses ordres soient restés sans exécution, faute de temps ou pour d'autres motifs, leur intérêt, au point de vue historique, n'en est pas moins réel. C'est toujours la même puissance, le même grandiose de combinaisons et d'idées. En voici un curieux échantillon; ce sont des vues sur le meilleur moyen d'habiller

[1] 5 mars.

promptement nos nouvelles armées : « Nous voilà « avec deux cent mille hommes à habiller... Il « faudrait prendre tous les draps qui se trouvent « en France, bons et mauvais, et établir de grands « ateliers à Lille, à Metz et à Paris, de manière « à faire, dans ces trois places, trois cents habits « par jour ; ce qui, en soixante jours, habillerait « deux cent mille hommes... Toutefois commen-« cez par donner la plus grande activité à l'atelier « de Paris, parce qu'enfin il peut venir tel cas « où l'on soit obligé d'habiller à Paris tous les « ouvriers, et tout ce qu'on pourrait tirer des « provinces de l'ouest, pour avoir une armée de « réserve... Je sais qu'il y a beaucoup de cha-« peliers qui ne font rien à Lyon, et qui pour-« raient vous fournir une grande quantité de « schakos... » Citons encore quelques observations dictées par l'Empereur à M. Daru, pour le ministre de la guerre, au sujet des étrangers qui servaient encore dans nos armées à la fin de 1813, et que la prudence prescrivait de désarmer : « Les troupes étrangères se divisent en plu-« sieurs classes. *Les Suisses ; je veux encore m'y « fier*... (Il a tort, comme nous le verrons bien-« tôt.) Les Illyriens, les Croates [1], les Espagnols,

[1] A l'époque où Napoléon dictait ces lignes, les Illyriens et les Croates étaient déjà en pleine insurrection.

Napoléon, après la bataille de Leipzig, avait renvoyé en liberté

« les Portugais, les régiments du grand-duché « de Berg, de Bade, de Darmstadt, de Nassau, « qui sont à l'armée d'Espagne ou de Catalogne... « Il faut connaître la situation de ces corps, sa-« voir le nombre de fusils qu'ils ont, préparer « les moyens de les désarmer, en faire des régi-« ments de pionniers, les éloigner des frontières « et des places fortes... Il y a aussi en France « cent vingt mille prisonniers de guerre... On « pourra entreprendre quelques travaux de des-« sèchement pour les employer [1]. »

L'Empereur ne s'abuse pas sur les fâcheuses dispositions d'une partie de la population; la malveillance de quelques-uns des hauts fonctionnaires qui l'entourent lui est aussi connue que le découragement des autres. Déjà il prévoit que ses plus grands embarras, ses plus grands périls ne seront pas du côté des alliés. *Je suis dans un moment où tout le monde me trahit*, disait-il à l'un de ses plus fidèles serviteurs. Dans de telles circonstances, refuser une paix honorable serait un acte de folie; en laisser même échapper

les Saxons et les Bavarois qui étaient encore dans son armée, exigeant seulement de ces derniers le serment de ne pas servir contre la France pendant un an. Nous avons vu comment les alliés imitaient sa générosité.

[1] Ces deux notes, communiquées par M. Daru, n'avaient jamais été imprimées.

l'occasion par des lenteurs, serait encore une imprudence de la nature la plus grave. Cette imprudence, Napoléon va en encourir le reproche.

Le 11 novembre, M. de Saint-Aignan, beau-frère du duc de Vicence, est arrivé à Paris, apportant à l'Empereur la réponse des alliés aux propositions qui leur avaient été portées, de sa part, dans la nuit du 16 au 17 octobre, par le général Meerfeld. Ministre de France à Weimar, Saint-Aignan avait été traité en prisonnier lors de l'occupation de cette ville par les alliés, et s'était plaint au prince de Schwartzenberg de cette violation du droit des gens. On eut égard à sa réclamation; il put même voir de suite M. de Metternich, et fut reçu par lui avec un empressement marqué. Bientôt le ministre autrichien amena de lui-même la conversation sur les négociations de Prague, et sur les causes de la rupture : « L'Em-« pereur, dit-il à Saint-Aignan, se fait illusion « depuis deux ans. Il a cru faire la paix à Moscou, « ensuite il s'est persuadé qu'il la ferait à Dresde. « Il a pensé que nous ne ferions pas la guerre; il « a pensé qu'il pourrait garder la position de « l'Elbe, même en nous ayant contre lui. Main-« tenant qui peut prévoir les résultats de cette « campagne?... Le duc de Vicence sait qu'il y a « entre nous, sous le sceau du secret, un écrit

« qui pourrait faire la paix en soixante heures. « L'empereur Napoléon l'a accepté, à deux ar- « ticles près [1]. La décision relative à la Confédé- « ration du Rhin était remise à la paix générale; « mais l'Empereur croyait toujours que nous ne « ferions pas la guerre. Il supposait, sur le dire « de M. de Narbonne, que nous n'avions que « cent cinquante mille hommes; nous en avions « trois cent mille. Il a fallu lui déclarer la guerre. « Dans une conversation de neuf heures, je l'en « avais prévenu *cinq* fois, *mais rien ne pouvait le « lui faire croire* [2]. » « Nous voulions sincèrement « la paix, ajouta-t-il; nous la voulons encore, et « nous la ferons : il ne s'agit que d'aborder fran-

[1] M. de Metternich voulait parler évidemment de la communication confidentielle du duc de Vicence, dans les derniers jours d'août (voy. tome XII, chap. V). Cette allusion semble confirmer ce que nous avons dit à ce sujet : que la conclusion de la paix a dépendu alors d'un retard de quelques heures. Elle était faite, si le courrier porteur de la réponse aux propositions transmises par le duc de Vicence, fût arrivé le 10 août avant minuit.

[2] Ce passage, que nous copions sur le manuscrit original de Saint-Aignan, avait été supprimé lors de l'impression de son rapport dans le *Moniteur* du 20 janvier 1814, qui contenait les pièces de cette négociation. On sait que ce *Moniteur* fut lui-même supprimé; et nous aurons à expliquer les motifs de cette mesure, qui, toutefois, selon nous, fut une faute grave. Le rapport de M. de Saint-Aignan a été reproduit depuis dans plusieurs ouvrages historiques, mais toujours conforme au texte incomplet du *Moniteur* du 20 janvier.

« chement et sans détours la question. La coalition « restera unie. Les moyens *indirects... ne peuvent « plus réussir.* » Après cette conversation, M. de Metternich lui dit de se rendre à Tœplitz, d'où il le rappellerait. En effet, Saint-Aignan fut mandé à Francfort le 8 novembre, et eut le même jour une seconde conférence avec le ministre autrichien. M. de Metternich reprit aussitôt la conversation précédente. Il dit à Saint-Aignan que les coalisés avaient salué l'empereur d'Autriche du titre d'empereur d'Allemagne, longtemps avant sa déclaration de guerre; mais qu'il n'acceptait pas ce titre insignifiant, et que l'Allemagne était plus à lui de cette manière qu'auparavant; « que les négociations avec les princes « d'Allemagne, *et surtout avec la Bavière,* avaient « été faites avec tant de besoin réciproque, que « l'alliance était garantie pour plus d'un siècle [1]. » Revenant encore sur l'union indissoluble des coalisés, il ajouta que *lui-même travaillait deux heures par jour avec l'empereur Alexandre* [2]; que les alliés étaient d'autant plus forts, qu'ils étaient modérés; que personne n'en voulait à la dynastie de Napoléon; que l'Angleterre elle-même était bien plus modérée qu'on ne pensait; que jamais

[1] Passage supprimé.
[2] Id.

le moment n'avait été plus favorable pour traiter avec elle; que, si l'empereur Napoléon voulait réellement faire une paix solide, il éviterait bien des maux à l'humanité et bien des dangers à la France, en ne retardant pas d'UN JOUR [1] les négociations;... que l'Angleterre était prête à rendre, *à la Hollande indépendante,* ce qu'elle ne lui rendrait pas comme province française.... Toutefois, M. de Metternich témoigna « qu'il « craignait que le caractère de l'empereur Na- « poléon ne fût un obstacle à la paix. Alors, dit-il « encore, ce sera une guerre désastreuse; l'Alle- « magne aura par elle-même trois cent mille « hommes de plus sur nos frontières, sans autre « mouvement révolutionnaire que celui qu'il « plaira à l'Autriche de nourrir; ce peuple bon « et naturellement paisible... n'est en révolution « que contre la France; l'empereur Napoléon l'a « froissé, n'a rien fait pour lui, et en même « temps a exaspéré les souverains. Il n'y a de sa « part aucune proposition de paix [2]. » Toutefois, ce que M. de Meerfeldt avait été chargé de dire pouvait donner lieu aux paroles qu'on prierait Saint-Aignan de porter, sans y rien changer sur-

[1] Ces deux derniers mots étaient retranchés dans le *Moniteur.* L'Empereur a fait une grande faute de ne pas suivre au pied de la lettre ce sage conseil.

[2] Passage supprimé.

tout. L'empereur Napoléon ne voulait pas comprendre la possibilité et la nécessité de l'équilibre européen; on pourrait, pour arriver à la paix, prendre en indemnité des pays qu'il ne possédait déjà plus, comme on l'avait proposé à Dresde, etc. M. de Metternich parla ensuite de lettres interceptées, dans lesquelles il était question de l'état de souffrance de l'impératrice Marie-Louise, et donna rendez-vous à Saint-Aignan pour le lendemain. Ce jour-là (le 9), après avoir remis une lettre de l'empereur François pour sa fille, M. de Metternich revint à la charge. Il pria Saint-Aignan de dire au duc de Vicence qu'on lui conservait les sentiments d'estime que son noble caractère avait toujours inspirés, « et qu'on avait une telle idée de sa « loyauté, qu'on lui remettrait volontiers, si l'on « pouvait, les intérêts de l'Autriche et ceux de « tout le monde, pour en décider suivant les « principes d'équité qu'on lui connaissait[1]... »

Peu de moments après, M. de Nesselrode entra; il répéta en peu de mots tout ce qu'avait dit M. de Metternich, et garantit l'approbation du ministre de Prusse, M. de Hardenberg, alors

[1] Passage supprimé. C'est évidemment cette opinion des alliés, si favorable au duc de Vicence, qui décida l'Empereur à le choisir immédiatement pour ministre des relations extérieures.

absent. Saint-Aignan, pour être certain de rapporter exactement tout ce qu'il entendait, demanda à l'écrire, et passa dans un cabinet. Pendant qu'il y était occupé, M. de Metternich vint lui dire : « L'ambassadeur d'Angleterre, lord « Aberdeen, est là; consentiriez-vous à le voir? » C'était évidemment un rendez-vous concerté entre les ministres alliés. M. de Saint-Aignan, n'ayant là d'autre rôle que d'écouter sans répondre, ne fit aucune difficulté. Il soumit donc *aux trois ministres* sa note, rédigée sur les communications de MM. de Metternich et de Nesselrode. Après quelques observations insignifiantes, lord Aberdeen réitéra l'assurance « que l'Angleterre était « prête à faire les plus grands sacrifices, qu'elle « possédait beaucoup, qu'elle rendrait *à pleines « mains;* que toutefois il devait déclarer qu'elle « ne consentirait jamais à rien qui portât at- « teinte à *ses droits maritimes;* il dit encore qu'il « ne concevait pas ce qui avait pu faire croire, « à l'empereur Napoléon, que l'Angleterre eût « en l'intention de limiter à trente vaisseaux de « ligne la marine française; que jamais cette « idée n'était venue à personne en Angleterre. « Il parla encore de l'estime que la nation an- « glaise avait pour les Français [2]. » Enfin, Met-

[1] Tout ce récit est tronqué et altéré dans le rapport imprimé.
[2] Passage supprimé.

ternich, Nesselrode et Schwartzenberg, qui venait d'arriver à son tour, témoignèrent à Saint-Aignan le désir de le revoir bientôt. Le ministre russe ajouta « que les choses s'arrangeraient « bien vite, si le duc de Vicence était chargé de « la négociation. »

La note, rédigée sous la dictée de MM. de Metternich et de Nesselrode, et approuvée par eux, en réponse aux propositions portées par le général Meerfeld, se réduit aux points suivants, bases fondamentales de tout arrangement possible :

1° L'union des puissances alliées est indissoluble;

2° Elles ne veulent, par conséquence, pas d'autre paix qu'une paix *générale* [1];

3° Elles sont d'accord pour laisser à la France ses limites naturelles, le Rhin, les Alpes et les Pyrénées;

4° L'indépendance absolue de l'Allemagne, et le rétablissement de l'ancienne dynastie en Espagne sont deux conditions *sine quâ non*;

[1] M. de Metternich avait dit à Saint-Aignan que, lors du congrès de Prague, on avait pu penser à une paix continentale, parce que les circonstances n'auraient pas donné le temps de s'entendre pour traiter autrement. Nous avons démontré, dans le volume précédent, la fausseté de cette assertion. Il nous suffira de rappeler que Napoléon avait proposé, dès le 17 mai, l'ouverture d'un congrès général.

5° L'Italie et la Hollande seront de même indépendantes de toute puissance prépondérante. Le mode de leur gouvernement sera discuté dans les négociations, ainsi que les limites de la frontière que l'Autriche devra avoir en Italie;

6° « L'Angleterre est prête à faire les plus grands sacrifices pour la paix fondée sur ces bases, *et à reconnaître la liberté du commerce et de la navigation à laquelle la France a droit de prétendre*[1]; »

7° Enfin, « si ces principes généraux étaient agréés par l'empereur Napoléon, on pourrait neutraliser, sur la rive droite du Rhin, tel point que l'on jugerait convenable, où les plénipotentiaires de toutes les nations belligérantes se rendraient *sur-le-champ, sans cependant que les négociations suspendissent le cours des opérations militaires.* »

Telles sont ces *bases sommaires* de Francfort, dont l'acceptation franche et immédiate pouvait changer encore les destinées du monde.

[1] D'après le rapport de M. de Saint-Aignan, lord Aberdeen avait critiqué cette phrase, comme vague, et pouvant être prise dans un sens plus étendu qu'il ne convenait à l'Angleterre. M. de Metternich avait proposé et écrit lui-même à la place : que l'Angleterre ferait les plus grands sacrifices pour la paix fondée sur les bases énoncées précédemment. Il y eut une nouvelle discussion, qui se termina par le rétablissement de la première phrase.

Le duc de Bassano répondit, le 16 novembre, aux propositions de Francfort. Il a dit, depuis, que son projet de lettre contenait l'acceptation explicite des bases sommaires. L'Empereur fit remplacer cette acceptation par l'assurance « qu'une paix, basée sur l'indépendance de toutes « les nations, *tant sous le point de vue continen-* « *tal que sous le point de vue maritime,* avait été « l'objet constant de la politique de l'Empereur. » Cette phrase, beaucoup trop générale pour la circonstance, présentait d'ailleurs, dans sa dernière partie, une divergence positive avec l'une des bases proposées. Il était question, dans la note rédigée à Francfort, des sacrifices que l'Angleterre était disposée à faire pour la paix, des droits de la France à la liberté de la navigation; mais lord Aberdeen avait déclaré en même temps, de la manière la plus formelle, que l'Angleterre ne souffrirait pas que la moindre atteinte fût portée à ses droits maritimes, et encore ne laissa-t-il maintenir l'article dont nous parlons qu'avec une répugnance extrême. Cependant, d'après les termes de la réponse du duc de Bassano, l'Empereur, persistant à soutenir l'indépendance maritime des nations, « con- « cevait un heureux augure de ce qui avait été « dit par le ministre d'Angleterre. » Lord Aberdeen s'émut de ce rapprochement. Le 27 novem-

bre, il remit à M. de Metternich une note, dans laquelle il protestait contre la fausse interprétation donnée à son langage. L'Angleterre, disait-il, était prête à concéder tous les droits de commerce et de navigation qui seraient reconnus appartenir à la France; mais elle ne se départait pas du grand principe de ses lois maritimes, et ne souffrirait même jamais qu'il fût discuté dans un congrès. M. de Metternich, qui, comme nous allons le voir, était déjà bien aise que les lenteurs de Napoléon lui permissent de ne pas donner suite à la négociation, donna un entier assentiment à la note de lord Aberdeen.

La lettre de M. de Bassano témoignait d'un vif empressement pour l'ouverture d'un congrès. Le duc de Vicence, plénipotentiaire déjà désigné, était prêt à se rendre au jour et au lieu qui seraient indiqués. L'Empereur proposait la ville de Mannheim. Cet empressement ne suffisait pas pour satisfaire les alliés; il leur aurait fallu une adhésion formelle aux bases proposées. M. de Metternich, par sa lettre du 25 novembre, réclama cette adhésion comme une condition *sine quâ non*. Le duc de Vicence, qui venait d'être nommé ministre des relations extérieures, fut autorisé alors à la donner; mais il était trop tard.

« Les alliés ont avoué depuis que si, dès l'ins-

« tant où l'Empereur connut les bases de Franc-« fort, il avait fait partir un plénipotentiaire, « autorisé à les signer (comme l'avait proposé le « duc de Bassano), ils n'auraient pas osé se ré-« tracter, ou peut-être n'en auraient pas eu l'idée. « Mais l'Empereur a perdu ce dernier moment « favorable, il a donné aux ennemis le temps de « connaître sa situation, et leur a fait naître l'en-« vie d'en profiter [1]. » Au moment où M. de Metternich dictait à Saint-Aignan les bases de Francfort, le parti de la modération prévalait momentanément dans les conseils des alliés. Napoléon venait de se montrer encore redoutable à Hanau ; la belle résistance d'Eugène et de Soult neutralisait les progrès des Autrichiens en Italie, et de Wellington dans le midi. Enfin, la question même de l'envahissement était alors controversée. N'ayant pas de notions précises sur l'état des esprits en France, et sur nos ressources militaires, les alliés craignaient alors de retrouver derrière le Rhin la levée en masse de 92, avec Napoléon pour la diriger. D'ailleurs, il n'y avait pas encore de parti pris relativement à la neutralité suisse.

Les alliés ont donc pu appréhender, au 10 no-

[1] Précis des négociations de Châtillon, par le duc de Vicence. (Ms.)

vembre, de compromettre leur succès, en ne sachant pas s'arrêter à temps. Mais, depuis cette époque, tout a marché au gré de leurs désirs. Chaque jour a emporté, pour ainsi dire, une parcelle de l'Empire français. Au nord comme au midi, les résultats de la bataille de Leipzig se développent rapidement. C'est d'abord l'insurrection d'Amsterdam et l'évacuation de la Hollande par les troupes françaises [1]. Presque en même temps, les ministres de la coalition ont pu recevoir de *bonnes nouvelles*, et de la Suisse, où une faction vingt fois domptée, mais toujours vivante, trame le déshonneur de son pays et la perte du nôtre, et de l'Italie, où mûrit la défection du roi de Naples [2], et enfin de l'intérieur de la France. C'est de Paris même qu'est parti, vers le 15 novembre, un émissaire du duc de Dalberg, chargé de communiquer aux alliés des détails circonstanciés sur l'état de l'opinion publique et des partis, et principalement sur l'exiguïté des ressources dont l'Empereur pourrait disposer en cas d'invasion immédiate [3]. Au 25 novembre, le parti de la guerre a déjà repris de la prépondérance; et son triomphe est assuré par la ré-

[1] 16 novembre.

[2] Voyez le chapitre III.

[3] Le personnage dont nous parlons passa au service de la Russie. Il est mort dans la misère, il y a peu d'années.

ponse évasive du duc de Bassano. Le 1er décembre, l'invasion est décidée dans un grand conseil tenu à Francfort, et la fameuse déclaration qui porte cette date paraît le 7 dans la Gazette de la ville.

Cette déclaration, « d'un caractère inusité jusque-là dans la diplomatie des rois [1], » mérite, à plus d'un égard, toute l'attention des esprits sérieux. La véritable raison qui détermine les alliés à rompre ou ajourner toute négociation, c'est la certitude qu'ils ont acquise, depuis les propositions précédentes, d'une augmentation de chances favorables dans la prolongation de la guerre; mais un tel motif n'est pas avouable; il en faut un autre, pris dans les dispositions connues de l'Empereur. Ils vont le chercher assez maladroitement dans les motifs du sénatus-consulte qui vient d'ordonner une levée de trois cent mille conscrits, « motifs qui renferment, selon « eux, une provocation. » Cette assertion ne soutient pas l'examen. Rien dans ce document ne trahit l'espoir de recouvrer les anciennes conquêtes, mais seulement celui de garder intactes « les frontières du Rhin et de l'Escaut, des Alpes et des Pyrénées, » c'est-à-dire, justement les limites que les propositions de Francfort laissaient à

[1] Fontanes.

la France. La conduite des alliés, lors du congrès de Prague, y est qualifiée avec sévérité et avec justice. Quel historien les disculpera jamais d'avoir voulu à cette époque dicter la loi, d'avoir envoyé à Prague « des hommes passionnés, décidés d'avance à ne rien discuter ? » Toutefois, nous reconnaissons sans peine que ces reproches auraient été intempestifs au moment de l'arrivée des propositions de Francfort ; mais n'oublions pas que c'est *le 12 novembre* que cet exposé a été lu au sénat, et que M. de Saint-Aignan n'est à Paris que depuis le 14.

« Le premier usage que les alliés ont fait de « la victoire, a été, disent-ils, d'offrir la paix à « l'empereur Napoléon. Leur attitude, renforcée « de l'accession de tous les princes de l'Allemagne, n'a pas eu d'influence sur les conditions. » C'est en ces termes qu'ils font valoir la faute que l'Empereur vient de commettre en ne donnant pas suite immédiatement à leurs propositions. Nous ne nions pas cette faute, nous ne chercherons pas à en atténuer les funestes conséquences ; toutefois, on ne saurait s'empêcher de le reconnaître, la gravité en est plutôt relative qu'absolue. Tout le tort de Napoléon, c'est de trop compter encore cette fois sur la durée des dispositions pacifiques de ses adversaires. Le 2 décembre, il a envoyé son adhésion

formelle aux bases de Francfort; cette adhésion n'arriverait pas trop tard, si la modération des alliés avait été autre chose que l'incertitude du succès.

Mais voici le passage le plus important de leur déclaration : « Les puissances alliées ne font pas « la guerre à la France, mais à cette prépondé« rance... que, pour le malheur de l'Europe *et « de la France*, l'empereur Napoléon a trop long« temps exercée hors des limites de son empire... « Les puissances alliées confirment à l'Empire « français *une étendue de territoire que n'a jamais « connue la France sous ses rois* [1].... » Il y aurait un curieux rapprochement à faire entre les tendances de cette déclaration et celle du fameux manifeste du duc de Brunswick en 92, publié aussi à la veille d'une invasion. Celui-là du moins était une franche protestation contre les principes révolutionnaires; on venait alors remettre des sujets rebelles sous la domination de leur légitime souverain. Comme le langage des cabinets absolus a changé en vingt ans, et comme « l'expérience des coalitions s'est perfectionnée! » Ce n'est plus à la France que l'on en veut; c'est même dans son intérêt autant que dans le leur que les puissances alliées vont se trouver con-

[1] Nous verrons plus tard par quelle interprétation jésuitique les alliés parviendront à éluder cette promesse.

traintes de porter la guerre sur son territoire! Le contraste des résultats ne sera pas moins complet que celui du langage. Les coalisés de 92 avaient combattu vainement pour le rétablissement des Bourbons, ceux de 1813 les ramèneront sans y avoir songé [1].

Tout en reconnaissant que le retard apporté par l'Empereur dans son adhésion aux *bases sommaires* fut une faute grave, une faute capitale, l'équité veut que nous recherchions quelles considérations pouvaient alors atténuer à ses yeux les dangers de ce retard. Ce sont en partie les mêmes qui avaient décidé la démarche des alliés. Napoléon, au 15 novembre, se croyait encore sûr de Murat, de la neutralité suisse, d'une prolongation de défense dans le Nord. Il pouvait espérer que les garnisons de l'Elbe se feraient jour et rejoindraient le prince d'Eckmühl, qui serait revenu avec elles par la Hollande. Dans tous les cas, il ne pouvait prévoir le fatal incident des capitulations violées. Ayant entamé, aussitôt après son retour d'Allemagne, des négociations avec Ferdinand, captif à Valençay [2], il comptait dégager ainsi les affaires d'Espagne de la négo-

[1] Sauf l'Angleterre, qui encore, à cette époque, n'admettait le retour des Bourbons que comme une éventualité assez peu probable.

[2] Voyez le chapitre suivant.

ciation pour la paix générale, et reporter sur le Rhin les troupes du Midi, avant de se laisser amener à des explications positives. L'événement sans doute a déjoué toutes ces prévisions, mais, à cette époque, ses ennemis du dedans et du dehors en appréciaient bien toute la vraisemblance. Enfin, la manière même dont les bases sommaires étaient posées nous fournit une dernière excuse plus plausible encore, et dont un écrivain partial tirerait peut-être une complète justification. Aux termes de la note dictée par M. de Metternich à Francfort, l'adhésion immédiate de l'Empereur aux bases ne lui donnait ni la paix, ni même un armistice; elle donnait lieu seulement à l'ouverture d'une négociation qui devait marcher de front avec les hostilités, et par conséquent être placée sous leur influence illimitée. Jusque-là, les alliés avaient constamment éludé l'offre réitérée par l'Empereur, de négocier en se battant [1]; si maintenant ils reviennent d'eux-mêmes sur cette proposition, c'est que l'avantage en est évidemment passé de leur côté. Une hésitation de quelques jours est-elle donc *en elle-même* si coupable de la part de l'Empereur, quand surtout il lui faut acheter ce précaire avantage par une renonciation absolue à toutes ses conquêtes?

[1] Le duc de Bassano en faisait encore la proposition le 21 août.

La pensée de Napoléon n'est pas difficile à deviner. Il a craint de se dégrader en pure perte, en s'empressant trop de donner suite à des propositions qui pouvaient n'être pas sincères. Les alliés ne lui avaient donné que trop le droit de suspecter leur bonne foi. En amenant M. de Metternich à insister sur l'adoption des bases, il le forçait à se référer lui-même aux propositions transmises par Saint-Aignan, et à leur donner par là une consistance officielle. Mais l'Empereur n'a pas connu tout le prix du temps qu'il perdait en suivant cette marche, et nous croyons qu'il aurait pu concilier les exigences de l'honneur avec celles de la prudence, en acceptant de suite les bases sommaires, *moyennant la conclusion immédiate d'un armistice*, et en proclamant le résultat de cette démarche, quel qu'il eût été.

Au reste, si son imprudence est un fait inexcusable, avéré, ce qui ne l'est pas moins, c'est l'empressement des alliés à saisir ce prétexte pour rompre, dès qu'ils ont cru pouvoir le faire avec avantage. Les propositions de Francfort venaient pourtant de déterminer l'Empereur à une concession immédiate, qui n'aurait pas été sans influence sur de sincères amis de la paix. Nous voulons parler du remplacement du duc de Bassano, au ministère des relations extérieures, par le duc de

Vicence, dont les ministres étrangers avaient fait un éloge si pompeux, et, du reste, si mérité. C'était assurément la première fois que Napoléon se trouvait amené à prendre en considération, dans le choix d'un ministre, les préférences des puissances étrangères. Cette nomination lui coûtait d'autant plus, qu'elle semblait donner satisfaction à un préjugé public accrédité par la malveillance contre le duc de Bassano, et dont l'Empereur connaissait la fausseté mieux que personne. Le duc de Bassano, disait-on, l'avait empêché de faire la paix [1] ! Caulaincourt était convaincu que la dernière occasion de salut venait d'être perdue; il prit le portefeuille des affaires étrangères avec de sinistres pressentiments [2].

Le nouveau ministre proposa et obtint de suite de l'Empereur une adhésion formelle aux bases de Francfort. Il s'était hâté d'en donner avis à M. de Metternich [3]. Aux termes de la note dictée

[1] Caulaincourt lui-même, dont le dévouement à l'Empereur était si éclairé et si loyal, n'était pas exempt de cette fâcheuse prévention. Nous en avons retrouvé la trace dans plusieurs de ses lettres. Il faut bien le dire, M. de Talleyrand est un de ceux qui ont le plus contribué à propager cette opinion; et il savait parfaitement combien elle était peu fondée.

[2] Il rencontra à la porte même du cabinet de l'Empereur M. le comte Molé, qui allait, à son tour, prêter serment comme grand-juge. Caulaincourt lui dit : « Nous entrons au ministère pour assister à la catastrophe. »

[3] Lettre du 2 décembre, déjà citée.

par celui-ci à M. de Saint-Aignan, les plénipotentiaires devaient se rendre au lieu désigné pour l'ouverture du futur congrès, aussitôt que Napoléon aurait agréé les bases proposées; aussi l'Empereur, une fois décidé à les admettre, s'était empressé de préparer les instructions pour le plénipotentiaire français, qui devait être alors, soit le duc de Vicence lui-même, soit le duc de Cadore[1]. Mais bientôt la déclaration de Francfort prouva que cette adhésion était venue trop tard. Vers le 18 décembre arriva la réponse de M. de Metternich, réponse évasive qui dès lors était prévue : « Les souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse avaient besoin de communiquer à *leurs alliés* l'adhésion de l'Empereur aux bases proposées, et de se consulter avec eux, pour que les négociations pussent s'ouvrir[2]. » La présence de lord Aberdeen à l'entretien du 10 novembre impliquait le consentement de l'Angleterre aux propositions apportées par M. de Saint-Aignan. Quels étaient donc ces alliés sans le consentement desquels les grandes puissances se seraient fait scrupule d'ouvrir la négociation? Ce langage dilatoire n'était pas nouveau de leur part. On n'a pas oublié sans doute que, le 21 août précédent, on éprouvait aussi le besoin de consulter *des al-*

[1] 2 décembre.

[2] Lettre du 10 décembre.

*liés* pour donner suite à une proposition de congrès, après avoir, quelques jours avant, refusé péremptoirement la paix, sans éprouver, cette fois, le besoin d'en référer à personne.

Malgré sa mauvaise foi évidente, les circonstances obligeaient l'Empereur à tout faire pour engager la négociation, tant qu'il restait une lueur d'espoir. Les événements se pressaient; la France était envahie par le Rhin et par la Suisse, et l'on ne voyait pas arriver la réponse définitive, promise par M. de Metternich *quand les alliés auraient été consultés*. Le 4 janvier, l'Empereur se décida à faire partir le duc de Vicence. Celui-ci écrivit de Lunéville (le 6 janvier) à M. de Metternich : « L'Empereur ne voulait rien préjuger sur les motifs de si longs retards... Mais n'ayant rien plus à cœur que le prompt rétablissement de la paix générale ...; il envoyait auprès des souverains alliés son ministre des relations extérieures muni de pleins pouvoirs. » Le duc de Vicence attendait aux avant-postes les passe-ports nécessaires. Le ministre autrichien ne répondit que pour annoncer de nouveaux délais. « Il fallait attendre le retour de l'empereur de Russie, momentanément absent; il fallait attendre aussi l'arrivée du ministre anglais, lord Castlereagh [1]. » Le duc de Vi-

[1] Lettre du 8 janvier.

cence, dix jours après, n'avait pas encore d'autre réponse. Les alliés semblaient subordonner l'ouverture même des négociations aux événements militaires. Enfin, le 14 janvier, M. de Metternich avait prévenu Caulaincourt de se rendre à Châtillon-sur-Seine, lieu désigné par les souverains alliés pour l'ouverture des négociations. Cette lettre, par une méprise inconcevable, avait été dirigée sur Paris, où elle arriva le 19. Deux jours après, le duc de Vicence était à Châtillon. Les plénipotentiaires des alliés n'y arrivèrent que le 3 février, et quand le congrès s'ouvrit enfin, leurs armées étaient à quarante lieues de Paris.

L'empereur Napoléon n'a pu douter des véritables intentions des alliés, du moment où leur déclaration du 1er décembre lui a été connue; il a songé dès lors à donner à leur mauvaise foi une grande publicité. C'est dans ce but qu'il se décide à communiquer au sénat et au Corps législatif les pièces de cette négociation. Le 19 décembre, il fait l'ouverture du Corps législatif.

Un décret, rendu pendant la retraite même de Leipzig (Gotha, 26 octobre), avait convoqué les députés pour le 29 novembre; mais les propositions de Francfort ont occasionné un délai de quelques semaines. Napoléon s'était flatté un moment de pouvoir annoncer la paix dans son

discours d'ouverture[1]. Les pouvoirs de la quatrième série des députés ont été prorogés, non pas, comme on l'a dit, par méfiance de l'opinion publique, mais parce que l'intérêt de la patrie exigeait, dans des circonstances si graves, la permanence de tous les corps constitués.

La séance du 19 décembre présente un coup d'œil imposant et nouveau. Le sénat et le conseil d'État assistent à l'ouverture du Corps législatif[2]; ainsi l'a décidé l'Empereur par un sénatus-consulte du 11 novembre. Il fait tout pour rehausser le Corps législatif dans l'opinion publique, et il va en être étrangement récompensé. Toutefois, cette heureuse innovation survivra à la chute de l'empire.

Tous les regards se portent sur Napoléon. Son attitude est noble et triste; son langage, calme, sévère, approprié aux circonstances: « D'éclatantes victoires, dit-il, ont illustré les armes françaises dans cette campagne; des défections sans exemple ont rendu ces victoires inutiles; tout a tourné contre nous; la France même serait en danger, sans l'énergie et l'union des Français. Dans ces grandes circonstances, ma première pensée a été de vous appeler auprès de moi...

[1] Ce délai, dit le duc de Rovigo, permit aux députés de se rassasier de tous les mauvais bruits qui couraient dans Paris.

[2] Jusque-là ces deux corps y envoyaient seulement une députation.

C'est à vous de donner l'exemple...» Tout en insistant sur la nécessité de montrer une attitude imposante pour n'être pas forcé de souscrire à des conditions contraires à l'honneur, Napoléon ne méconnaît pas la nécessité de la paix. « Mo-« narque et père, il sait ce qu'elle ajoute à la « sécurité des trônes et à celle des familles[1]. »

L'Empereur attendait les meilleurs résultats de la communication des pièces au sénat et au Corps législatif. Cette mesure devait donner à leur adhésion un caractère plus énergique et plus spontané, de nature à exalter l'opinion publique. Le rapport de la commission du sénat fut tel qu'on pouvait le désirer; mais il n'en fut pas de même au Corps législatif, et malheureusement ce mauvais effet nous paraît devoir être en partie imputé au système de réticence que l'Empereur avait cru devoir suivre dans ses communications. Cette réticence portait sur une pièce essentielle, celle de Saint-Aignan, qui ne fut pas même lue aux deux

[1] Quelques historiens ont dit que ce discours avait subi des changements à l'impression; le fait paraît inexact. Il y eut, en effet, un disconrs modifié dans le *Moniteur;* mais ce fut celui que Regnauld de Saint-Jean d'Angely prononça le 20 décembre au corps législatif, en présentant le décret de l'Empereur pour la nomination d'une commission. La suppression porta sur une phrase qui semblait exprimer trop fortement le désir de la paix, et dans laquelle il était question de la déclaration de Francfort.

commissions[1]. Les conditions proposées et acceptées restaient donc inconnues; c'était laisser gratuitement le champ libre aux plus dangereuses suppositions. Le duc de Vicence s'efforça vainement de modifier cette fatale idée de l'Empereur. Quelques heures avant de se rendre à la commission, il lui écrivait encore à ce sujet une lettre des plus remarquables, dont quelques passages caractérisent mieux la situation que tout ce que nous pourrions dire :

« Le rapport est tel que V. M. l'a définitive-
« ment approuvé. Avant de le porter, me per-
« mettra-t-elle encore de revenir sur les obser-
« vations que j'ai eu l'honneur de lui faire ? *La*
« *demi-vérité à laquelle V. M. veut réduire les*
« *communications ne satisfera personne.* Ce
« qu'on veut connaître, ce sont les conditions
« qu'on propose et que V. M. exige; enfin, les
« prétentions que le sang français aura à soute-
« nir. Une demi-confidence faite à huis clos,
« dans un moment où il faut exalter la nation
« autant par ses espérances que par ses dangers,

[1] « La commission du sénat se réunira chez l'archichancelier « à cinq heures. Vous vous y rendrez... Regnauld et d'Hauterive « pourront faire la même communication, demain à midi, à la « commission du Corps législatif..... *Il pourrait être convenable* « *de ne pas montrer la pièce de M. de Saint-Aignan.* »

Lettre de l'Empereur au duc de Vicence, du 23 décembre.

« me paraît si loin d'atteindre ce but, que j'écris « à V. M. pour ne plus l'importuner quand j'au- « rai l'honneur de l'approcher. Sire, veuillez « réfléchir au bon effet d'une complète publica- « tion, qui aurait le double avantage de donner « à la France et à l'Europe un gage de votre mo- « dération, et de proclamer l'engagement public « et réciproque, pour les alliés, de ne pas exiger « plus, et pour V. M., *de ne pas accorder moins.* » Il insiste fortement sur la nécessité d'aller au-devant des objections, et de *proclamer l'acceptation des bases proposées* : « Votre franchise et la confiance « que vous témoignerez ainsi à la nation feront « bien plus d'effet que des sénatus-consultes et « des décrets, qui n'en règleront pas moins l'ac- « tion de l'élan qu'il faut communiquer... Le « courage ne manque pas, Sire, mais il faut « persuader à beaucoup de gens que les sacrifices « qu'on fera ne seront que pour le pays. Quand « on en connaîtra les conditions, chacun les « soutiendra. Je dois le répéter, avec l'opinion « qu'on a de votre caractère, tout ce qui prou- « vera que V. M. ne veut qu'une paix honorable « *et qu'elle se lie les mains pour le cas où la for-* « *tune lui permettrait d'autres prétentions*, ne peut « que la servir et lui donner de la force... » Le duc de Vicence parle ensuite franchement de la méfiance publique et de ses dangers : « Le

« plus réel de tous, dit-il, est dans la crainte *que* « *les sacrifices à faire pour conquérir la paix* « *ne prolongent les prétentions d'une guerre heu-* « *reuse.* Proclamez votre modération, Sire, et on « se précipitera, comme en 92, pour défendre « les frontières.... »

L'Empereur se repentira bientôt de n'avoir pas suivi ces sages conseils. Un esprit de taquinerie hostile, alors général dans le Corps législatif, n'attend que l'occasion favorable de se produire; et cette occasion, c'est le gouvernement lui-même qui la fait naître. Un décret spécial a déféré directement à l'Empereur, sous un frivole prétexte, le choix du président de cette assemblée; la nomination inconstitutionnelle du duc de Massa fait plus de mal que son influence n'en pourra réparer. Les candidats proposés par le gouvernement pour la commission sont repoussés; la majorité se fixe sur cinq députés *plus qu'indépendants* [1]. Ils arrivent pour entendre la lecture des pièces de la négociation, et se communiquent d'avance la résolution de réclamer à la fois *la paix et une partie des droits de la nation* dans leur futur rapport, *et d'y mêler quelques doléances* [2]. Malgré cette prédis-

[1] MM. Lainé, Raynouard, Flaugergues, le Gallois et Maine de Biran.

[2] Journal d'un des membres de la commission.

position intempestive, on ne saurait se dissimuler qu'une communication complète des pièces devenant forcément la base de leur travail, leur ôterait presque tous les moyens de nuire.

L'un des membres de la commission, M. Raynouard, un peu exalté dans son opposition par une rancune purement littéraire contre l'Empereur, fit remarquer, dès le principe de la discussion, l'analogie de la présente démarche avec la fameuse déclaration par laquelle Louis XIV, après la rupture des conférences de la Haye, en 1709, crut devoir faire connaître à ses peuples les motifs impérieux qui l'obligeaient à continuer une guerre désastreuse. Cette déclaration, dont l'idée avait été suggérée au roi par son négociateur, le marquis de Torcy, fut rédigée sous forme de lettre adressée aux gouverneurs des provinces du royaume. La comparaison de ces deux époques critiques de l'histoire de France est trop intéressante, pour que nous ne citions pas ici les passages les plus importants de cette lettre de Louis XIV, l'un des plus beaux monuments de son règne:

« L'espérance d'une paix prochaine était si généralement répandue dans mon royaume, que je crois devoir à la fidélité que mes peuples m'ont témoignée pendant le cours de mon règne, la consolation de les informer des raisons qui

empêchent encore qu'ils ne jouissent du repos que j'avais dessein de leur procurer. J'aurais accepté, pour le rétablir, des conditions bien opposées à la sûreté de mes provinces frontières, mais plus j'ai témoigné de facilité et d'envie de dissiper *les ombrages que mes ennemis affectent de conserver de ma puissance et de mes desseins*, plus ils ont multiplié leurs prétentions. La guerre que je soutiens, et que je voulais finir, n'aurait même pas cessé quand j'aurais consenti aux propositions qu'ils m'ont faites... » Il entre ensuite dans le détail des insupportables exigences *des alliés* d'alors, qui, pour prix d'une suspension d'armes de deux mois, exigeaient la remise ou la démolition immédiate de diverses places fortes, et l'adjonction des forces françaises pour chasser d'Espagne le petit-fils du roi. « Quoique ma tendresse pour mes peuples, dit-il ensuite, ne soit pas moins vive que celle que j'ai pour mes propres enfants, quoique je partage tous les maux que la guerre fait souffrir à des sujets si fidèles, et que j'aie fait voir à toute l'Europe que je désirais sincèrement les faire jouir de la paix, *je suis persuadé qu'ils s'opposeraient eux-mêmes à la recevoir à des conditions également contraires à la justice et à l'honneur du nom français*. Mon intention est donc que tous ceux qui depuis tant d'années me donnent des marques de leur zèle,

et contribuent de leurs peines, de leur bien et de leur sang à soutenir une guerre si pesante, connaissent que le seul prix que mes ennemis prétendaient mettre aux offres que j'ai bien voulu leur faire, était une suspension d'armes de deux mois. Je veux que mes peuples sachent qu'ils jouiraient de la paix, s'il eût dépendu de ma volonté de leur procurer un bien qu'ils désirent avec raison, mais qu'il faut acquérir par de nouveaux efforts..... »

On sait que ce noble appel à l'honneur français ranima l'énergie nationale et sauva la patrie envahie. L'empereur Napoléon pouvait faire valoir des circonstances non moins favorables à sa cause, soit par une communication sans réserve des pièces de la négociation, soit plutôt par une déclaration semblable à celle de Louis XIV, à laquelle il y avait à peine quelques mots à changer, tant était frappante l'analogie des deux situations. Quels motifs ont pu lui faire préférer le système de réticence qui lui a été si funeste? On a dit qu'il avait craint de décourager les habitants des pays non encore occupés par l'ennemi, et dont l'adoption des bases sommaires impliquait la cession; cette raison était bien faible devant la certitude d'une invasion immédiate, telle que Napoléon l'avait au 23 décembre. D'ailleurs, en dissimulant la teneur de ces bases,

il ne se dérobait pas au blâme de les avoir acceptées trop tard, et il accréditait d'autres reproches plus graves et moins mérités. Comme le lui avait bien fait sentir Caulaincourt, il semblait se ménager ainsi un moyen de faire revivre, selon les circonstances, des prétentions plus étendues.

Mais, s'il est vrai que l'Empereur avait donné, par ses fautes, des armes à la malveillance du Corps législatif, cette malveillance n'en était pas moins déplorable en elle-même, et surtout dans de pareilles circonstances. Après tout, des communications qui avaient été faites ressortaient trois faits importants, incontestables, qui auraient dû former la substance du rapport:

1° Dispositions pacifiques de l'Empereur prouvées par son adhésion aux bases sommaires, *quelles qu'elles fussent;*

2° Mauvaise foi des alliés, prouvée par la déclaration du 1er décembre, et par le langage évasif qu'avait tenu en dernier lieu M. de Metternich;

3° Nécessité pour le peuple français d'aider l'Empereur, par de nouveaux sacrifices, à conquérir la paix sur les alliés.

Organe d'une opposition imprudente, le rapporteur de la commission tient un langage tout opposé. Il s'attache à démontrer la bonne foi

des alliés ; à jeter des doutes sur celle de l'Empereur. Dans la déclaration de Francfort, il affecte de ne voir qu'une nouvelle preuve des intentions pacifiques des puissances coalisées ! C'était, comme le dit avec raison Napoléon dans sa fameuse allocution du 1er janvier, c'était le mettre seul en face des étrangers, dire comme eux qu'on ne faisait la guerre qu'à lui. A des reproches déplacés on a mêlé l'ironie : « L'anxiété la plus patriotique « n'a pas besoin de connaître encore les bases « générales et sommaires..... On a pour garant « des intentions pacifiques de l'Empereur cette « adversité, *véridique conseil des rois*..... Lors- « que ce prince, *à qui l'histoire a conservé le* « *nom de Grand*[1], voulut rendre de l'énergie à « ses peuples, il leur révéla tout ce qu'il avait « fait pour la paix..... » Le rapport n'était pas conçu dans un meilleur esprit en ce qui concernait les dispositions de la nation. Pas un mot du sentiment de répulsion des Français pour une paix honteuse. « Le vœu généralement exprimé « autour de chaque député dans son départe- « ment, c'était celui de la paix[2]. » Était-ce là

[1] N'en déplaise à M. Lainé, Napoléon conservera ce nom dans l'histoire à plus juste titre encore que Louis XIV.

[2] « Ils me demandent la paix à grands cris, dit Napoléon au conseil d'État, quand le seul moyen pour l'obtenir était de me recommander la guerre. »

ce qu'il y avait à dire, en présence de l'invasion? Enfin, « l'Empereur ne pouvait espérer de rendre la guerre nationale qu'en s'engageant formellement à ne continuer la guerre que pour l'indépendance du peuple français et l'intégrité de son territoire, et qu'en maintenant l'entière et constante exécution des lois qui garantissaient aux Français les droits de la liberté, de la sûreté, de la propriété, et à la nation le libre exercice de ses droits politiques[1]. »

Le duc de Massa et les commissaires du gouvernement avaient pris une part active à la discussion de ce rapport; ils avaient obtenu, non sans peine, la suppression de quelques phrases par trop choquantes, mais la tendance malveillante de l'ensemble leur avait échappé. L'Empereur ne pouvait s'y tromper. Il fit arrêter l'impression, et convoqua de suite un conseil privé extraordinaire. Le duc de Bassano y lut le rapport; après une longue discussion, que l'Empereur résuma avec sa netteté ordinaire, tout le monde convint que la permanence du Corps législatif, ainsi disposé, ne pouvait être qu'un danger de plus, et la dissolution fut résolue et prononcée.

[1] Allusion à une accusation dirigée contre Masséna, et à la fameuse affaire de l'octroi d'Anvers, dont nous dirons quelques mots à la fin de ce volume.

Un grand nombre de députés se présentèrent à l'audience du 1er janvier. L'Empereur ne sut pas se contenir ; il éclata en repróches acerbes, mais qui depuis n'ont paru que trop fondés : « Je vous ai appelés pour faire le bien, leur dit-il, vous avez fait le mal. Vous avez parmi vous des gens dévoués à l'Angleterre, à l'étranger..... Les onze douzièmes parmi vous sont bons, les autres sont des factieux. Retournez dans vos départements, je suivrai de l'œil ceux qui ont de mauvaises intentions. Vous avez cherché à m'humilier ! Je suis un homme qu'on peut tuer, mais qu'on ne saurait déshonorer. Quel est celui d'entre vous qui pourrait supporter le fardeau du pouvoir ? Il écrasa l'Assemblée constituante, qui dictait des lois à un monarque faible..... Vous avez cherché à me *barbouiller* aux yeux de la France, c'est un attentat. Qu'est-ce que le trône au reste ? quatre morceaux de bois doré recouverts de velours. Et moi aussi je suis sorti du peuple, et je sais les obligations que j'ai contractées. Ce n'était point au moment où les étrangers entrent en France, où les Cosaques sont prêts d'inonder nos plaines, qu'il fallait faire des remontrances. Je sais qu'il y a eu des abus, et jamais je n'ai souffert ceux que j'ai connus. M. Raynouard a dit que le prince Masséna avait volé la bastide à Marseille, il a

menti ; le général a pris possession d'une maison vacante, et le ministre fera indemniser le propriétaire. Humilie-t-on ainsi un maréchal de France qui a versé son sang et blanchi sous la victoire..... Je vous avais indiqué un comité secret; c'était là qu'il fallait présenter vos doléances..... On a mêlé l'ironie aux reproches; suis-je fait pour être humilié ? Je sais supporter l'adversité avec noblesse. Vous me demandez des concessions que mes ennemis mêmes ne demanderaient pas ; s'ils voulaient la Champagne, vous demanderiez pour eux la Brie... Je vous le répète, vous avez parmi vous des factieux... Ne sais-je pas combien il est facile de remuer une grande assemblée : l'un se met là, l'autre ici, et la délibération est conduite par des agitateurs. Au lieu de nous réunir tous, vous nous avez désunis. Vous m'avez mis seul en face des étrangers, en disant que c'est à moi seul qu'ils font la guerre ; c'est une atrocité. Vous avez nommé votre commission extraordinaire, celle des finances, celle de l'adresse, et vous avez choisi mes ennemis. M. Lainé est un méchant homme ; les autres sont des factieux. J'attendais que vous seriez réunis d'intentions et d'efforts pour chasser l'ennemi ; vous l'avez appelé. J'aurais perdu deux batailles que cela n'eût pas fait plus de mal à la

France..... Retournez dans vos départements. Je ferai quelque jour imprimer le rapport de votre commission, et il sera jugé ce qu'il est. S'il paraît dans vos départements, je le ferai imprimer dans le *Moniteur* avec des notes..... Les habitants de l'Alsace et de la Franche-Comté ont un meilleur esprit que vous, ils me demandent des armes [1]. »

Cette mercuriale véhémente fut la seule vengeance de Napoléon. Les rapporteurs de la commission n'auraient pas été fâchés d'avoir les honneurs d'une petite persécution; l'un d'eux se donnait le ridicule de ne plus coucher chez lui depuis quelques jours. M. Lainé alla porter sa tête au ministre de la police, qui lui conseilla simplement de quitter Paris. Deux mois après, il était nommé préfet de la Gironde par le duc d'Angoulême, entré dans Bordeaux à la suite des Anglais.

Malgré les fautes de l'Empereur, la postérité sera sévère pour M. Lainé et ses collègues. Elle

[1] On a publié plusieurs versions de cette boutade si fameuse. Quelques historiens ont eu le tort de la travestir en harangue académique. Le texte que nous en donnons, très-différent, au moins dans la forme, de tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour, est celui d'une brochure publiée en avril 1814, et devenue très-rare. C'est le plus conforme aux souvenirs des témoins de cette scène qui existent encore.

aura surtout peine à comprendre qu'en présence de la désastreuse nouvelle de la violation du territoire suisse, des Français aient prétendu faire montre de patriotisme, en vantant encore la bonne foi des alliés, et créant des embarras au seul homme qui pût sauver la patrie des malheurs d'une invasion [1].

Chacune des grandes puissances est plus particulièrement responsable, au tribunal de l'histoire, de quelqu'une des mesures iniques qui ont assuré le triomphe de la coalition. La violation des capitulations avait été due surtout à l'influence russe ; celle de la neutralité suisse appartient à l'Autriche. Il y eut même, relativement à ce point, un désaccord réel entre l'Autriche et la Russie, pendant les mois d'octobre et de novembre. Tandis que l'empereur Alexandre promettait aux députés suisses et au général Jomini [2], leur compatriote, que la neutralité de

[1] La violation du territoire suisse était connue à Paris, dès le 23 ou le 24 décembre, par les courriers du commerce, et le jour même où M. Lainé fit son rapport, le *Moniteur* donnait tous les détails de ce grave événement.

[2] Le général Jomini, accusé par des écrivains prévenus ou mal renseignés, d'avoir été l'un des principaux instigateurs de cette mesure, s'en est victorieusement justifié.

Puisque nous retrouvons l'occasion de parler de cet officier supérieur, l'un des meilleurs historiens militaires de notre époque, nous en profiterons pour témoigner le regret d'avoir porté

ce pays serait respectée, le cabinet autrichien entretenait des relations actives, dans un sens tout opposé, avec les cantons oligarques, surtout avec celui de Berne.

Cependant le gouvernement suisse avait sérieusement songé à garantir sa position indépendante. Du consentement de l'Empereur, le titre de Médiateur de la Confédération suisse avait cessé d'être employé dans les relations du pays avec la France; et le landamman s'applaudissait d'avoir ainsi fait disparaître un obstacle qui aurait pu gravement compromettre la neutralité [1]. Elle avait été proclamée solennellement

un jugement trop rigoureux sur sa conduite, dans une circonstance d'ailleurs à jamais déplorable (t. XII, p. 277). Personne, après tout, n'a peut-être le droit de se montrer plus sévère que l'Empereur, qui a proclamé lui-même, à Sainte-Hélène, que la conduite de Jomini n'avait pas été sans excuses (voyez les Mélanges littéraires écrits à Sainte-Hélène sous la dictée du général Montholon, t. I, p. 1). Nous devons ajouter que l'Empereur ne connaissait même pas toutes les vexations auxquelles Jomini avait été en butte de la part du prince de Neufchâtel.

Nous avions cité (t. XII, p. 278) un bulletin de Bernadotte, qui semblait confirmer l'accusation portée contre Jomini, d'avoir communiqué aux alliés les plans de l'Empereur, dans sa seconde campagne de Saxe. Jomini a prouvé depuis qu'il n'avait pu en avoir connaissance.

[1] Lettre du landamman à l'Empereur.

Quelques historiens ont avancé que cette déclaration de neutralité avait été concertée avec les alliés; c'est une erreur mani-

par les députés de la Confédération, le 18 novembre.

Mais, du moment où l'invasion fut résolue, cette neutralité devenait un obstacle grave à l'exécution des plans des alliés ; on put dès lors prévoir qu'ils sauraient bien s'en débarrasser. Si le poids d'un dossier prouvait la bonté d'une cause, la leur serait excellente assurément; car ils ne se firent pas faute de déclarations, de notes et de proclamations à ce sujet. Le cabinet autrichien triompha sans trop de peine des scrupules de l'empereur Alexandre; M. Capo d'Istria, envoyé d'abord par ce prince pour réitérer aux Suisses l'assurance que leur neutralité serait respectée, reçut de nouvelles instructions, et agit dans un parfait accord avec l'agent autrichien Lebzeltern. On mit habilement à profit les dissentiments comprimés pendant dix ans par la prépondérance française; les prétentions tyranniques de l'oligarchie bernoise reçurent de fallacieux encouragements. On obtint ainsi, contre l'acte de neutralité, de précieuses manifestations[1], dont

feste. D'après les renseignements recueillis en Allemagne par M. Bignon, au moment même où cette déclaration fut connue, les souverains alliés en furent vivement surpris. Mais les officiers autrichiens n'en paraissaient pas inquiets, et disaient déjà hautement qu'on ne se ferait pas scrupule de la violer au besoin. (Rapport du 9 décembre, déjà cité.)

[1] « L'acte de neutralité perd toute sa validité, si les autorités

on ne manqua pas de se prévaloir dans les deux déclarations qui furent publiées au moment même de l'entrée des Autrichiens en Suisse. Ces déclarations resteront comme un monument caractéristique de la diplomatie des alliés. « La marche irrésistible des événements, la nécessité de consolider, par les moyens les plus prompts et les plus énergiques, les résultats obtenus, forcent les armées alliées à traverser une partie du territoire suisse. Aux yeux du monde, cette nécessité est *peut-être* justifiée déjà suffisamment par *la nécessité d'une entreprise évidemment juste*. Toutefois, les alliés s'arrêteraient devant une neutralité véritable; mais une semblable neutralité ne saurait exister sans une indépendance réelle... Toute mesure politique prise par le gouvernement fédératif (actuel) de la Suisse, quand même elle n'aurait pas été provoquée par le dominateur étranger, doit nécessairement se ressentir de son influence ori-

qui doivent veiller à son maintien ou à son exécution refusent d'y accéder... L'opposition de quelques cantons, dans une affaire si importante, devrait même être regardée comme une démarche qui dissoudrait immédiatement et de fait toute la constitution fédérale; et, dans ce cas, les souverains alliés auraient indubitablement le droit de se déclarer pour le parti dans lequel ils espéreraient trouver de l'accord avec leurs principes et leurs vues. » (Déclaration du 21 décembre.)



ginaire. Elle n'est, pour les puissances, qu'une tentative maladroite, imaginée pour entraver leur entreprise, *et par conséquent un acte d'hostilité!* »

L'arbitraire, appuyé sur de tels sophismes, n'en est peut-être que plus révoltant. Les contradictions ne manquaient pas non plus dans le langage des alliés. Une de leurs déclarations contenait l'assurance de ne jamais s'immiscer dans le régime intérieur de la Suisse; et, pendant ce temps, un agent autrichien (Senft-Pilsach) promettait encore aux Bernois de les remettre en possession de l'Argovie et du pays de Vaud. Le prince de Schwartzenberg, dans la proclamation qu'il publia en entrant sur le territoire suisse, semblait annoncer aussi le rétablissement de l'ancienne constitution. Au fond, une fois le passage obtenu ou forcé, les intérêts de l'oligarchie bernoise devenaient assez indifférents à l'Autriche; aussi ne se fit-elle aucun scrupule de les sacrifier, malgré ses promesses antérieures. Les députés des vieux cantons suisses, rassemblés à Zurich le 29 décembre, décidèrent unanimement *qu'aucun rapport de sujétion, incompatible avec les droits d'un peuple libre, ne serait rétabli.* Ainsi fut du moins sauvé du naufrage le grand principe d'équité qui avait présidé à la rédaction de l'acte

de médiation. Le canton de Berne donna, le dernier, il est vrai, son adhésion à la convention du 29 décembre. Le général Laharpe, ancien gouverneur de l'empereur Alexandre, avait plaidé avec succès la cause de l'indépendance des habitants du canton de Vaud, ses compatriotes. Frustrée dans ses ambitieuses et folles espérances, la faction oligarchique de Berne resta avec la honte gratuite de s'être associée à la violation du territoire helvétique.

C'était la seconde fois qu'au mépris des traités les plus solennels, les cantons protestants de la Suisse livraient le passage à des armées dirigées contre la France. En 1709, le comte de Merci, général des Impériaux, put de même traverser le canton de Bâle, et envahir notre territoire, sans aucun obstacle de la part des Suisses, liés pourtant à la France par l'alliance de 1663, et plus spécialement encore par le traité de neutralité de 1689. Cette coupable tolérance avait du moins alors pour excuse l'irritation produite par la révocation de l'édit de Nantes, et par les mesures rigoureuses qui en furent la suite, irritation qu'entretenait encore la présence d'un grand nombre de réfugiés français parmi les protestants suisses [1]. L'histoire assignera

[1] Quand Louis XIV voulut, la dernière année de son règne,

des motifs moins honorables à la conduite analogue de quelques-uns de leurs descendants, en 1813.

Le 21 décembre, à l'heure même où Napoléon se rendait au Corps législatif, le prince de Schwartzenberg se présenta à la tête du pont de Bâle, dont les madriers seulement avaient été enlevés, et somma les Suisses de les rétablir; ils obéirent sans difficulté. Le général Watteville, l'un des coryphées de la dernière contre-révolution aristocratique, commandait le cordon de neutralité; il replia ses troupes sans tirer un coup de fusil. Les troupes autrichiennes défilèrent huit jours de suite sur le pont de Bâle; d'autres corps entrèrent en Suisse par Laufenburg et Schaffhouse[1]. Blücher mit de son côté l'armée de Silésie en mouvement, et franchit le Rhin sur trois points, au mo-

renouveler l'alliance avec les Suisses, les cantons protestants refusèrent encore d'y prendre part.

[1] M. de Metternich alléguait, pour justifier le passage des Autrichiens sur le pont de Bâle, que ce pont avait été *déneutralisé*, quelques mois auparavant, par le passage d'une division française qui se rendait en Italie. Dans tous les cas, ce prétexte ne pouvait justifier ni l'entrée du corps de Giulay par Laufenburg, ni surtout celle, par Schaffhouse, du corps de Bubna, qui traversa la Suisse dans toute sa longueur, pour aller attaquer Genève.

ment où les soldats de Schwartzenberg envahissaient l'ancienne Franche-Comté. Le 1[er] janvier 1814, deux cent mille ennemis étaient en France.

# CHAPITRE II.

GUERRE ET POLITIQUE. — ESPAGNE. — INVASION DU MIDI.

Nécessité urgente d'une négociation avec Ferdinand. — Guerre d'Espagne. — Conséquences fâcheuses de la bataille de Vittoria. — Suchet évacue le royaume de Valence. — Le duc de Dalmatie prend le commandement de l'armée française. — Ses opérations pour débloquer Pampelune. — Combats de Saurorcn. — Retraite de Soult. — Siége et prise de Saint-Sébastien. — Suchet défait lord Bentinck. — Difficultés politiques de la situation de Wellington. — Sa haine pour le parti libéral. — Il change tout à coup de conduite vis-à-vis de ce parti. — Négociations de Valençay. — Lettre de l'Empereur à Ferdinand, du 12 novembre. — Instructions données au comte de Laforêt. — Sa première entrevue avec Ferdinand. — Lettre de celui-ci à l'Empereur. — Duplicité de Ferdinand. — Traité de Valençay. — Départ du duc de San-Carlos et de Palafon, pour porter le traité à la régence. — Celle-ci s'entend avec les Anglais pour le rejeter. — Napoléon donne l'ordre de laisser partir Ferdinand. — Nouveaux retards. — Mission du duc de San-Carlos auprès de l'Empereur. — Départ de Ferdinand (13 mars). — Articles additionnels au traité du 11 décembre. — Note de Joseph à l'Empereur, du 16 mars. — Fatales conséquences des retards apportés au départ de Ferdinand. — Opérations militaires de Soult et de Wellington. — Affaires sur la Nive et la Nivelle. — Passage de l'Adour. — Bataille d'Orthès. — Intrigues royalistes dans le Midi. — Entrée des Anglais et du duc d'Angoulême dans Bordeaux (12 mars). — Retraite de Soult sur Toulouse. — Ses préparatifs de défense. — Bataille

**de Toulouse. — Adhésion de Soult et de Suchet au gouvernement des Bourbons. — Retour de Ferdinand en Espagne. — Sortie de Bayonne.**

Pour n'être point forcé d'interrompre plus tard le récit des derniers combats et des dernières négociations de Napoléon, nous croyons devoir présenter d'avance le tableau complet des événements contemporains en Espagne et en Italie, événements qui, d'ailleurs, ont eu, sur la catastrophe, une influence dont il importe d'apprécier d'avance la portée.

L'empereur Napoléon, dès le lendemain de Leipzig, ne s'est fait aucune illusion sur la gravité et l'imminence du péril qui menace la France; il a prévu, dès lors, les projets d'invasion. Il ne peut se le dissimuler, le temps matériel va manquer pour l'exécution des mesures de défense, qu'il prescrit à la hâte; les levées du mois de novembre ne pourront s'effectuer à temps. L'intérêt le plus pressant, ce serait de reporter sur nos frontières du Rhin les forces engagées contre les Anglo-Espagnols; mais il faudrait pour cela frapper à la frontière du Midi un coup décisif, qui ne peut plus être que le rétablissement du prince des Asturies sur le trône

d'Espagne. Aussi l'Empereur a-t-il senti l'avantage politique et militaire de cette mesure, *avant même que la connaissance des bases de Francfort en eût consacré l'opportunité.* Elle annule l'influence anglaise dans la Péninsule, met à la disposition de l'Empereur une armée aguerrie pour sa campagne d'hiver; enfin lui permet d'imposer au prisonnier de Valençay des conditions qu'on ne pourrait obtenir de plénipotentiaires espagnols figurant dans un congrès [1].

Cette pensée de l'Empereur n'a pas été jusqu'ici suffisamment comprise, au moins en France; car les Anglais, comme nous le verrons, n'ignorèrent pas à quel péril ils avaient échappé. Pour bien nous en rendre compte, il importe de jeter un coup d'œil rétrospectif sur la situation des affaires dans la Péninsule et aux frontières de la France, depuis la bataille de Vittoria.

La retraite de l'armée française avait laissé les généraux Foy et Clausel gravement compromis; leur énergie et leur activité les sauvèrent. Foy rallia les garnisons des forts qu'il fallait abandonner, renforça celle de Saint-Sébastien, et regagna la France en disputant pied à pied le terrain à Graham, qui le suivait de près. Clausel,

[1] Rapport du duc de Vicence à l'Empereur, du 24 novembre.

ayant reçu l'ordre tardif de marcher sur Vittoria, s'avançait avec quatorze mille hommes pour rejoindre l'armée; il faillit être surpris ensuite par Wellington lui-même, en voulant rentrer en France par Olise et Taffalla. Averti à temps, il repassa l'Èbre et gagna Saragosse, où il ne put se maintenir. Bientôt il lui fallut se rapprocher des frontières. Saragosse fut entièrement évacué dans la nuit du 8 juillet, et l'Aragon fut ainsi perdu pour nous. Dans les premiers jours de juillet, les Anglo-Portugais de Hill occupèrent en force la vallée de Bastan. Maître de toute la frontière espagnole, depuis Roncevaux jusqu'à la Bidassoa, Wellington faisait investir Pampelune, et préparait sérieusement le siége de Saint-Sébastien, dont la prise importait à l'établissement de sa nouvelle base d'opérations. Tel était le résultat d'une campagne de six semaines.

Ces graves événements décidaient en même temps l'évacuation du royaume de Valence, pays où l'administration sage et paternelle du duc d'Albuféra a laissé de si honorables souvenirs. Après avoir assuré l'approvisionnement et la défense de Tortose, de Sagonte et de quelques autres places, dont la conservation était importante dans l'hypothèse d'un retour offensif, Suchet se retira vers l'Èbre tranquillement, à petites jour-

nées, suivi d'étape en étape par l'ennemi. Le pays était tranquille, et, sur plusieurs points, les habitants ne craignirent pas de manifester hautement au maréchal leur reconnaissance et leurs regrets.

Dès le 1er juillet, un décret impérial avait appelé le duc de Dalmatie au commandement général des armées françaises en Espagne, et le 12 il était rendu à son poste. Les circonstances étaient difficiles et dignes de lui. Il fallait tout à la fois réorganiser l'armée, raffermir son moral, combattre le mauvais esprit d'une partie des populations du Midi, enfin tenir tête à une armée récemment victorieuse, et conduite par un grand général. Le duc de Dalmatie justifia, par son étonnante activité, ce que l'Empereur attendait de lui. Prêt à reprendre l'offensive, *deux mois* après la bataille de Vittoria, il crut devoir rejeter hautement sur l'incapacité militaire du roi Joseph les derniers revers de nos armes [1]. L'intention du maréchal était bonne; peut-être cependant eût-il mieux fait, dans sa position particulière vis-à-vis de Joseph, de s'abstenir d'un blâme public, si mérité qu'il fût. C'était frapper un ennemi à terre.

Le duc de Dalmatie mit son armée en mouve-

[1] Ordre du jour du 23 juillet.

ment vers la fin de juillet. Son plan était de percer la ligne des alliés, en se portant au secours de Pampelune, par les vallées de Zubiri et de Lanz; puis de manœuvrer sur sa droite, pour tenir l'ennemi en échec dans le Guipuscoa, la Biscaye et l'Alava, ce qui aurait permis à la réserve française, soit de venir renforcer le gros de l'armée, soit de débloquer Saint-Sébastien. Dans ce but, il transféra son quartier général à Saint-Jean Pied-de-Port, et y réunit aux troupes de Clausel celles de Reille, qui, précédemment, formaient la droite de l'armée. D'Erlon, immobile au centre, masquait le mouvement, et Villatte, avec la réserve, avait remplacé Reille.

Le mauvais temps retarda de deux jours la concentration des forces françaises; c'était déjà un malheur. Dans les Pyrénées, comme en Allemagne, les éléments semblaient entrer en lutte avec nous. Soult ne put attaquer que le 25 l'extrême droite de l'armée anglaise, vers Roncevaux. Un brouillard épais favorisa la défense des Anglais, en empêchant une attaque générale sur leurs positions; cependant le général Cole, se voyant tourné par sa droite, se retira pendant la nuit. Au col de Maya, le comte d'Erlon avait obtenu un avantage encore plus décisif contre les troupes de Stewart. Le lendemain, le mauvais temps continua, ralentit les progrès de Reille, qui

s'avançait par les crêtes des montagnes, et favorisa la jonction de Campbell, de Picton et de Cole. Cependant la confusion régnait parmi ces vainqueurs de Vittoria, contraints de reculer à leur tour, et sans comprendre encore le véritable but du général français. Wellington lui-même n'avait su prévoir qu'un mouvement pour dégager Saint-Sébastien. Mais il n'y eut bientôt plus à s'y tromper : l'armée française s'avançait rapidement vers Pampelune par la vallée de Zubiri et par les montagnes qui la séparent de celle de Lanz, mouvement qui séparait du gros de l'armée anglaise les divisions de Dalton et de Dalhousie.

Jusque-là, malgré les retards occasionnés par le mauvais temps, nos affaires allaient bien. Cette reprise d'offensive si hardie, si impétueuse, prouvait, encore mieux que l'ordre du jour de Soult, que les soldats français avaient été vaincus à Vittoria par leur général plutôt que par l'ennemi. Mais la fortune ne devait pas rester longtemps infidèle à Wellington. C'est au débouché même de la vallée de Zubiri que les colonnes françaises sont arrêtées sur la route de Pampelune. Dix mille Anglo-Espagnols ont occupé une position formidable en arrière de Huart. Sans se décourager, Soult prend ses mesures pour déborder l'ennemi ; il pousse Reille à sa

droite, Clausel à sa gauche. Celui-ci s'empare du village et du pont de Sauroren, sur lequel Wellington dictait ses ordres un instant auparavant. Des hauteurs que couronnent ses troupes, le général anglais suit les mouvements de nos colonnes, et distingue même facilement les traits de leur intrépide chef. Celui-ci médite son plan d'attaque. La route de Pampelune présente maintenant des obstacles infranchissables; mais notre aile droite, maîtresse du pont de Sauroren, peut franchir le torrent de Lanz, qui flanque la droite des alliés; les attaquer à la fois de ce côté en arrière et en flanc, et les couper tout à fait de Dalton et de Dalhousie, que Wellington rappelle en hâte par de longs et pénibles détours.

La première affaire de Sauroren eut lieu le 28 août. Ce fut plutôt pour nous un assaut infructueux qu'une bataille perdue. L'attaque de Clausel sur les hauteurs qui dominent Sauroren échoua par l'arrivée inopinée des Portugais de Dalton, qui parurent plus tôt que Soult ne s'y attendait. Pourtant, de l'aveu même de nos ennemis, la valeur française brilla d'un vif éclat en ce jour. Sur plusieurs points même, nos soldats, gravissant des pentes escarpées sous le feu des alliés, enlevèrent leurs premières positions; mais, assaillis à leur tour par des troupes fraîches qui descendaient sur

eux au pas de course, ils ne purent se maintenir. Cependant, jusqu'à la fin de la journée, le succès fut vivement disputé, et Wellington se tint constamment sur la défensive. Mais il avait reçu tous ses renforts; pour lui, la crise était finie, et le danger passait d'un camp à l'autre. Soult se trouvait dans une impasse, avec des communications difficiles pour ses vivres et ses munitions; de plus, sa droite était sérieusement menacée par Hill. Sans se déconcerter dans cette position fâcheuse, le général français modifia son plan d'opérations. Il songea à se retirer par sa droite. Ce mouvement, auquel toutes ses troupes pouvaient contribuer, lui permettait de tenter un effort décisif, soit pour secourir Saint-Sébastien, soit pour écraser Hill. Il prolongea donc sa droite par le corps de d'Erlon; Clausel fila à sa suite sur le front de l'ennemi, et fut remplacé par Reille. Le succès sembla d'abord couronner cette manœuvre hardie; d'Erlon battit Hill à Buenza; mais, presqu'en même temps, Reille éprouvait un échec désastreux à Sauroren. Une attaque vigoureuse le sépara entièrement de Clausel, et en même temps Wellington fit enlever le village et le pont de Sauroren. Deux des divisions de Reille, celles de Maucune et de Conroux, furent complétement rompues. Foy, qui commandait la troisième, occupait une posi-

tion trop redoutable pour être forcé; mais il ne pouvait plus rejoindre le gros de l'armée. Avec son sang-froid accoutumé, il rallia la plus grande partie des fuyards, et se retira vers les Aldudes, en suivant les crêtes qui séparent les vallées de Lanz et de Zubiri.

La situation de Soult devenait plus fâcheuse que jamais. Son aile gauche était détruite; il était menacé de front par Hill, en arrière par le reste de l'armée alliée. Il n'avait plus que le défilé de Dona-Maria pour regagner la France; et, par ce chemin, l'armée allait rencontrer des passages où quelques hommes seulement pouvaient passer de front, passages auxquels elle pouvait être devancée par des détachements de l'armée de Wellington, ou du corps de blocus de Saint-Sébastien.

Notre retraite commença le 30 dans la nuit. Elle fut très-pénible, et aurait pu, dit-on, devenir désastreuse, si les ordres de Wellington avaient été mieux exécutés. Mais la capture de quelques maraudeurs de l'armée anglaise trahit prématurément la présence de plusieurs détachements ennemis; d'autres avancèrent trop lentement à travers les montagnes [1]. Cependant toute l'armée française devait passer la Bidassoa

[1] V. Napier, XI, 205-212.

sur deux ponts; l'ennemi nous prévint à tous les deux; l'un même ne put être repris, ce qui occasionna une confusion affreuse; mais d'Erlon, qui, dans toute cette retraite, rendit de grands services, enleva l'autre pont, et rouvrit la route d'Echalar. Clausel, qui formait l'arrière-garde, eut là le lendemain une affaire malheureuse; ses soldats étaient harassés et manquaient de munitions. Ce jour pourtant faillit être signalé par un incident qui aurait eu une immense influence sur la suite des événements: la capture de Wellington lui-même. S'étant trop avancé pour examiner le pays, il eut à peine le temps de s'enfuir à toute bride.

Cependant Soult rallia ses troupes, rentra en communication avec Foy et Villatte, et reprit des positions très-fortes, de Saint-Jean de Luz à Saint-Jean Pied-de-Port. Les deux armées avaient cruellement souffert, toutes deux étaient hors d'état de reprendre l'offensive. Cette suite de combats sanglants, glorieux pour les chefs comme pour les soldats, et très-intéressants au point de vue de la tactique, n'eut qu'un résultat important, la prise de Saint-Sébastien.

Les travaux du siége de cette place, d'abord interrompus, avaient été repris activement depuis le 24 août; elle fut emportée d'assaut le 31. Deux brèches avaient été faites à la place,

la plus considérable dans l'enceinte de mer; les assaillants pouvaient arriver à celle-là par les rochers qui restaient découverts à la marée basse. Déjà, avant l'expédition de Soult, un assaut infructueux avait été tenté de ce côté. Les assiégeants faillirent bien échouer de nouveau. Sur la brèche même, ils se trouvaient arrêtés par un escarpement perpendiculaire de vingt pieds; au delà de cet obstacle redoutable, les assiégés avaient élevé un nouveau mur et faisaient un feu terrible par les meurtrières. Les morts s'amoncelaient sur la brèche, toutes les réserves de l'ennemi étaient vainement engagées; enfin, la marée montante venait à notre secours, quand *la fortune intervint en faveur des Anglais* [1]. Le feu prit à un amas de poudre et de projectiles, préparé comme dernier moyen de défense; plusieurs explosions successives détruisirent un plus grand nombre de nos braves que l'ennemi n'avait fait jusque-là. A la faveur de ce désordre, les soldats anglais purent enfin descendre à travers les débris des maisons incendiées dont les toits touchaient aux remparts, et pénétrèrent dans la ville. L'assaut avait duré cinq heures. Le général Rey, gouverneur de la place, après

[1] Napier. Cet aveu fait honneur à l'impartialité de l'illustre écrivain.

avoir résisté au delà même des limites du possible, parvint à gagner le fort du mont Orgullo. Sa retraite fut protégée par un effroyable orage qui éclatait en ce moment sur la ville[1].

« Cet ouragan, dit Napier, sembla être le signal « donné par l'enfer pour la perpétration d'atro- « cités qui eussent couvert de honte les peuples « les plus barbares de l'antiquité. » Exaspérés jusqu'à la rage, les vainqueurs se vengèrent sur la population espagnole de la défense meurtrière des Français. Il y eut là des scènes de meurtre et d'infamie telles que n'en a jamais rêvées, même dans ces dernières années, l'imagination des romanciers les plus frénétiques. Bientôt, sur les traces de ces démons à face humaine, les flammes s'élevèrent, se rejoignirent de toutes parts, et la ville entière périt dans l'incendie, trophée digne de pareils vainqueurs[2].

Cette catastrophe indigna l'Europe entière. Personne peut-être ne la déplora plus amèrement

[1] Rey tint encore huit jours dans le fort. Ce ne fut que quand il se vit dominé par les batteries ennemies, et n'ayant plus autour de lui que des blessés et des morts, que, blessé lui-même et ayant épuisé ses munitions, il consentit enfin à se rendre. Il sortit le 9 avec les honneurs de la guerre.

[2] Voyez, sur les horreurs commises à Saint-Sébastien, le récit publié par le *Moniteur* (29 mars 1814), ou le Mémoire réimprimé dans l'ouvrage de D. Juan Nellerto sur la révolution d'Espagne (III, 143).

que Wellington, qui, malheureusement, n'arriva que le lendemain de l'assaut; personne, en effet, ne pouvait comprendre mieux que lui toute la portée morale d'un tel événement. La cause des prétendus libérateurs de la Péninsule était perdue à Saint-Sébastien, si Napoléon fût resté le maître en Allemagne, et le jour de la prise de cette ville restera néfaste à jamais dans les annales anglaises.

Après la prise de Saint-Sébastien, Wellington resta immobile pendant six semaines, sans inquiéter Soult dans ses nouveaux retranchements. Cette inaction tenait, partie à la fâcheuse position de l'armée anglo-sicilienne, opposée à Suchet, partie à des complications politiques dont nous essaierons tout à l'heure de donner une idée. Lord William Bentinck était venu reprendre le commandement de l'armée anglo-sicilienne dans la rade même de Tarragone, où sir John Murray venait de se rembarquer honteusement, après une expédition infructueuse sur cette place. Mais le nouveau général apportait en Espagne une trop grande préoccupation des affaires d'Italie et de Sicile[1], et ses opérations s'en ressentirent. Une nouvelle attaque dirigée par terre contre la place de Tarragone, quoique alors déjà

[1] Voyez le chapitre suivant.

presque démantelée, échoua encore complétement. Suchet accourut au secours, fit reculer lord Bentinck [1], recueillit le général Bertoletti et son invincible garnison, et rentra dans ses lignes du Llobrégat. Lord Bentinck essuya peu de temps après un échec plus sérieux. Son avant-garde, retranchée au col d'Ordal, y fut attaquée et forcée avec perte de près de douze cents hommes [2]. Ce succès brillant n'était que le prélude d'un mouvement général qui devait contraindre Bentinck à livrer bataille; mais le retard d'une de nos colonnes, harcelée par les troupes légères espagnoles dans des passages difficiles, permit au général anglais d'effectuer à temps sa retraite.

A cette époque, les maréchaux Soult et Suchet traitaient, par correspondance, d'un projet de diversion combinée contre l'armée de Wellington. Ils ne purent s'entendre en temps utile sur le plan d'opérations le plus avantageux. Pendant qu'ils discutaient encore, la garnison de Pampelune fut contrainte de capituler, et le territoire français envahi [3].

La résolution que prenait l'Empereur, à la fin

[1] 16 et 17 août.

[2] Dans le compte rendu de cette affaire, Suchet cite avec éloge les chefs de bataillon *Feuchères* et *Bugeaud*.

[3] V. Napier, l. XII, p. 50-65.

d'octobre, de traiter immédiatement avec Ferdinand pour son rétablissement, se liait à la connaissance, ou plutôt à la prévision des difficultés politiques contre lesquelles Wellington avait à lutter, et qui, depuis la bataille de Vittoria, ne contribuaient pas moins à retarder ses progrès que l'effort des armées françaises. Nous allons essayer de donner une idée exacte de ces difficultés[1].

C'est au moment où la prospérité des armes anglaises dans la Péninsule semble à son apogée, que Wellington, vainqueur à Vittoria, maître de Saint-Sébastien et de Pampelune, ayant déjà un pied sur le territoire français, nous donne, dans une lettre adressée au ministère anglais, la mesure des embarras réels de sa position : « Nos relations avec l'Espagne, dit-il, sont menacées

[1] Nous ne parlerons pas de la situation du Portugal, où les Anglais étaient plus détestés que jamais, et, de l'aveu même de leur historien, faisaient tout ce qu'il fallait pour cela. L'état déplorable du pays tenait à des causes complexes, dont le détail nous mènerait trop loin : nous pouvons dire seulement que l'influence anglaise y contribuait puissamment. On ne donnait pas même à cette nation malheureuse un dédommagement d'amour-propre : dans les bulletins officiels, les troupes portugaises étaient passées sous silence.

La plus éloquente apologie de Napoléon, ce serait peut-être un récit impartial et *complet* des rapports de l'Angleterre avec les pays qu'elle prétendait protéger contre la tyrannie française.

d'une crise imminente; et si vous ne mettez le gouvernement et la nation à la raison, avant qu'ils aillent trop loin, vous perdrez inévitablement tous les avantages que vous pourriez retirer des services que vous leur avez rendus.» Il se plaint de la conduite du gouvernement espagnol, qui favorise la publication de *libelles* contre les excès commis par les Anglais à Saint-Sébastien et ailleurs. Ces déclamations contre l'Angleterre n'ont même jamais été aussi violentes, aussi publiques que depuis la bataille de Vittoria. Jusque-là, quelques députés dévoués aux Anglais avaient essayé d'imputer aux intrigues du parti français cette malveillance, ces déclamations contre les *libérateurs* de l'Espagne; mais, depuis, cette interprétation a cessé d'être possible, et, malgré les succès de Wellington, la haine de l'Angleterre reste le point de ralliement commun des deux grandes factions qui divisent l'Espagne, les amis et les ennemis de la constitution de 1812, les libéraux et les serviles.

On peut remarquer une extrême confusion dans les appréciations de l'historien de la guerre de la Péninsule, sur la situation politique de l'Espagne en 1813. C'est le résultat naturel de la rectitude du jugement de l'auteur, de son louable désir d'impartialité, aux prises avec l'amour-propre national. Après une longue énu-

mération des griefs de l'Angleterre contre le gouvernement révolutionnaire espagnol, il ne peut s'empêcher, dans sa conclusion, de laisser échapper cet aveu, bien précieux de la part d'un Anglais : « Quelque haineuse, quelque injurieuse que puisse paraître pour l'Angleterre la conduite du gouvernement de la Péninsule, et quelque bien fondées que fussent la plupart des plaintes formulées par Wellington, l'on ne peut pas admettre que le gouvernement espagnol et les cortès fussent *absolument* sans excuses pour leur hostilité et leur ingratitude [1]. » Partisan déclaré de l'utilité et de l'urgence des réformes dans sa propre patrie, le général Napier ne pouvait, comme historien, s'associer à la haine de l'aristocratie britannique contre la constitution de 1812, et généralement pour tout principe libéral; il ne peut se dissimuler que cette haine trop connue entrait pour beaucoup dans la défiance et le mauvais vouloir de la majorité patriote des cortès.

Ces préventions unanimes des partis se formulaient en accusations quelquefois fausses ou exagérées, mais souvent bien méritées. Si, par exemple, il était absurde aux serviles de se méfier des Anglais comme trop libéraux, nous venons

[1] Il dit encore ailleurs : « Le gouvernement anglais laissait des dettes sur tous les points de la Péninsule, et ne remplissait pas ses engagements. »

de voir que les appréhensions des patriotes, dans un sens tout opposé, n'étaient pas du moins sans fondement. Sans doute encore il était ridicule d'accuser Wellington *de favoriser les Français dans ses opérations*; mais l'était-il également de signaler l'esprit rapace, exclusif, égoïste de sa nation? Étaient-ils calomnieux, ces pamphlets véhéments qui leur reprochaient d'exploiter, de pressurer l'Espagne dans un intérêt purement mercantile, d'y accaparer les matières premières, telles que les laines et le produit des mines, d'y comprimer l'essor du commerce et de l'industrie; enfin de voir avec indifférence, sinon avec une joie secrète, la perte des colonies espagnoles? « La France, dit un pamphlet publié à cette époque, et qui eut un grand retentissement en Espagne; la France nous pillait tant qu'elle pouvait; l'Angleterre nous pille et nous déshonore [1]. »

L'histoire n'a pas encore porté un jugement définitif sur les auteurs de la constitution de 1812. Ils ont pu commettre des fautes; mais la plus grave ne fut pas assurément leur ingratitude pour le gouvernement anglais.

Quoi qu'il en soit, malgré les témoignages publics de reconnaissance qu'avait valus à lord

[1] Voyez le recueil de Nellerto, t. III, p. 138.

Wellington la bataille de Vittoria de la part du gouvernement espagnol, la position des Anglais devenait de plus en plus pénible dans la Péninsule. Dans le courant de septembre, Wellington proposait, comme une mesure des plus urgentes, que le gouvernement anglais réclamât de la régence l'occupation de Saint-Sébastien par une garnison anglaise, pour assurer l'embarquement immédiat de l'armée si les circonstances l'exigeaient. « Si cette proposition n'est pas accueillie, ajoute-t-il, il faut retirer les troupes de l'Espagne, quelles que puissent en être les conséquences [1]. »

Précédemment, Wellington avait témoigné le désir d'être autorisé à faire en Espagne une contre-révolution, en se déclarant ouvertement en faveur des serviles. Ce dernier parti, plus nombreux, mais moins actif et moins résolu que le parti libéral, n'avait pourtant besoin que d'un point d'appui pour devenir prépondérant. Il avait eu le dessous au commencement de 1813, dans deux occasions capitales, le décret d'abolition de l'inquisition et l'établissement de la régence. Mais après la clôture de la session des cortès extraordinaires, on vit le parti servile reprendre quelque ascendant dans l'assemblée

[1] Napier, XII, 252.

qui leur succéda [1]. En haine de leurs adversaires, ils parurent prendre à cœur la défense des Anglais, exaltèrent les services rendus par eux à la cause commune, et décidèrent le renvoi du ministre de la guerre, celui des membres du gouvernement qui s'était montré le plus franchement hostile aux idées anglaises. Wellington avait envahi la France, et obtenu quelques succès chèrement disputés; le moment semblait venu de décider par son accession la prépondérance définitive des ennemis de la constitution. « Ils étaient près d'attaquer la régence elle-même, et avec un plein succès, » quand, à leur grand étonnement, Wellington s'y opposa formellement, conseilla au gouvernement anglais de suspendre toutes les mesures hostiles qu'il lui avait lui-même suggérées, et poussa même sa condescendance subite pour le gouvernement espagnol, jusqu'à faire évacuer immédiatement par les troupes anglaises les places de Cadix et de Carthagène, dont l'occupation était un des principaux griefs des libéraux. La connaissance des négociations ouvertes à Valen-

[1] Celle des cortès ordinaires, convoquées en vertu de la constitution, qui ordonnait qu'elles fussent tenues tous les ans par des députés choisis dans les provinces, à raison d'un par soixante-quinze mille âmes.

çay va nous donner la clef de ce revirement imprévu de Wellington.

L'empereur Napoléon est revenu à Paris, bien décidé à ne pas perdre un moment pour finir les affaires d'Espagne par le rétablissement de Ferdinand VII. Dès le 11 novembre, l'ancien gouverneur de ce prince, le duc de San-Carlos, renvoyé de Valençay et mis en surveillance à Lons-le-Saulnier depuis 1809, a été mandé à Paris [1]. Son influence, naguère jugée dangereuse, devient maintenant utile. Le comte de Laforêt, depuis longtemps initié aux affaires d'Espagne, personnellement connu et estimé du prisonnier de Valençay, est désigné pour lui porter les nouvelles propositions de Napoléon. Le 13 novembre, il reçoit en même temps ses instructions, un passe-port sous un nom supposé, un laissez-passer du ministre de la police pour avoir accès auprès des princes, et enfin une lettre de Napoléon à Ferdinand, datée du 12 novembre [2].

[1] Lettre de l'Empereur au préfet du Jura, du 11 novembre.

Il n'est pas inutile d'observer que le duc de San-Carlos et le chanoine Escoiquiz, dont nous parlerons bientôt, n'avaient été exilés de Valençay que par suite d'une dénonciation d'un autre Espagnol, qui faisait partie de la petite cour des princes, et que Ferdinand avait nommé son grand-écuyer.

Escoiquiz publiait à Bourges des traductions de Pigault-Lebrun ; singulier passe-temps pour un grave chanoine espagnol.

[2] Napoléon jugeait, avec raison, que le plus grand secret était

Voici cette lettre, une des pièces essentielles de la négociation :

« Mon cousin, les circonstances actuelles de la politique de mon empire me portent à désirer la fin des affaires d'Espagne. L'Angleterre y fomente l'anarchie, le jacobinisme et l'anéantissement de la monarchie et de la noblesse, pour y établir une république. Je ne puis qu'être sensible à la destruction d'une nation si voisine de mes États, et avec laquelle j'ai tant d'intérêts maritimes communs. Je désire donc ôter tout prétexte à l'influence anglaise, et rétablir les liens d'amitié et de bon voisinage qui ont existé si longtemps entre les deux nations. J'envoie à V. A. R., sous un nom supposé, le comte de Laforêt. Elle peut ajouter foi à ce qu'il lui dira. Je désire que V. A. soit persuadée des sentiments d'estime et d'attachement que j'ai pour elle. Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, etc. »

Il semble pénible, au premier abord, de voir l'Empereur s'associer ainsi à une tentative de réaction absolutiste contre le développement

indispensable pour mener à bien cette affaire. Il écrivait le même jour au duc de Bassano : « Le commandant français (à Valençay) lui-même ne doit rien savoir. » Nous verrons tout à l'heure que la négociation n'a échoué peut-être, si tardive qu'elle fût, que parce que le secret n'a pas été bien gardé à Paris.

des principes libéraux, qui auraient toujours dû rester des auxiliaires pour la France. Toutefois, le tort est ici plus apparent que réel. Napoléon, au moment où il écrit cette lettre, ne paraît pas avoir des notions complétement exactes sur l'état présent des partis en Espagne, principalement sur les rapports du gouvernement anglais avec les libéraux : mais, dans certaines dispositions des cortès, il a reconnu une tendance progressive vers l'esprit républicain, tendance calquée sur celle de l'assemblée législative en France. Le fanatisme religieux du peuple espagnol lui est assez connu pour qu'il puisse deviner l'effet qu'ont dû produire des rigueurs imprudentes, intempestives, exercées contre le clergé; enfin, la tolérance des Anglais pour ce système ultra-libéral peut sembler à l'Empereur lui-même un acheminement de leur part à créer en Espagne une sorte de république sous leur protectorat [1]. Dans tous les cas, comme il s'agit,

[1] Dans une conférence intime qui eut lieu à Saint-Cloud vers le 15 novembre, M. de Talleyrand conseillait à l'Empereur d'encourager secrètement les espérances ambitieuses de la famille Wellesley. Il n'était et ne pouvait être question là que de la royauté ou vice-royauté d'Espagne. Le duc de Rovigo est tombé dans une grave erreur à ce sujet, en croyant qu'il s'agissait de prétentions *au trône d'Angleterre*. (Voir ses Mémoires, t. VI, chap. 21.)

Wellington était personnellement populaire en Espagne. On

dans la présente négociation, d'utiliser les espérances qu'a dû conserver le prince des Asturies, aucune considération de nature à l'inquiéter sur l'avenir de l'Espagne, livrée à l'influence anglaise, ne peut être déplacée dans la lettre de l'Empereur.

Les instructions détaillées, qui, le 19 novembre, furent envoyées au comte de Laforêt, contenaient la substance du traité à conclure. Les intérêts de la France réclamaient une insistance spéciale sur plusieurs points. Le premier et le plus important, c'était l'éloignement immédiat des troupes anglaises, et, par suite, le prompt retour de nos garnisons, et la restitution des prisonniers de part et d'autre, restitution qui devait s'étendre, suivant les lois de la guerre, aux prisonniers faits par les Espagnols, et remis par eux aux Anglais. Un autre point auquel l'Empereur tenait essentiellement, c'était que l'Espagne s'engageât à maintenir, non-seulement ses droits maritimes et l'indépendance de son pavillon, mais encore l'*intégrité de son territoire*,

lui reprocha plusieurs fois de chercher à s'y faire un parti. L'opposition violente qui se manifestait contre la régence au sein des cortès ordinaires, vers la fin de 1813, était, disait-on, dirigée en sa faveur. Ces bruits étaient faux sans doute, mais indubitablement ils étaient venus aux oreilles de l'Empereur. (Voy. Sempere, Histoire des Cortès, p. 341.)

tant en Europe qu'en Afrique et en Amérique. Il empêchait ainsi l'Angleterre de recueillir le fruit de son intervention dans la Péninsule. Enfin, l'honneur de la France exigeait les garanties les plus larges en faveur des Espagnols qui avaient servi le roi Joseph.

La première entrevue du négociateur français avec Ferdinand eut lieu le 19 novembre. Il remit la lettre de Napoléon que nous avons citée, et donna quelques explications. Le prince des Asturies fit preuve, dans cette discussion imprévue, de qualités que nous aurons rarement occasion de louer en lui. Sa conduite, en cette occasion, condamne le reste de sa vie. Il comprit de suite que, pour se décider à revenir à lui, Napoléon devait être réduit à une bien fâcheuse extrémité, et que désormais les Bourbons d'Espagne compromettraient peut-être leur cause en acceptant de lui leur rétablissement. Aussi témoigna-t-il tout d'abord l'intention de temporiser. « N'ayant, disait-il, aucune faculté pour disposer des volontés du peuple espagnol, il lui importait de savoir si les intentions de l'Empereur n'impliqueraient pas contradiction avec le vœu national. Il voulait réfléchir, se consulter avec son oncle et son frère, et revoir à loisir le négociateur français. » De pareils délais ne convenaient pas aux intérêts de la France. M. de La-

forêt se représente dès le lendemain. Cette fois, le prince des Asturies, placé entre son oncle et son frère, reçoit l'envoyé français avec une sorte de cérémonial; il affecte un maintien et un langage plus solennels. « Tout en appréciant les bonnes intentions de l'Empereur, il ne peut y répondre sans s'être concerté avec les autorités qui exercent provisoirement l'autorité royale en son nom; il ne peut faire un pas qu'avec le concours et en présence d'une commission envoyée par le gouvernement auquel le peuple espagnol obéit. » M. de Laforêt s'efforce vainement de le conduire à d'autres explications; Ferdinand tient bon, il dit ne pouvoir s'engager à rien sans en voir l'issue; c'est précisément parce que l'influence anglaise est grande en Espagne, qu'il doit être plus circonspect. Au reste, il est sous la protection de l'Empereur, qui peut faire de lui ce qu'il voudra; il est fort content de son état actuel, et *passera, s'il le faut, le reste de sa vie à Valençay*. Le lendemain, il remit à M. de Laforêt pour l'Empereur une lettre conçue à peu près dans les mêmes termes [1]: « Je ne puis rien faire ni traiter, dit-il, sans le consentement de la nation espagnole, et par conséquent de la junte...

[1] Escoiquiz cite cette lettre dans ses mémoires, mais il en a tronqué à dessein les passages les plus importants.

Si vous voulez, Sire, me remettre sur le trône, vous pouvez le faire; vous avez des moyens de traiter avec la junte, et moi, je n'en ai pas. Ou bien, si V. M. I. veut absolument traiter avec moi, comme je n'ai ici en France aucune personne de confiance, j'ai besoin qu'il vienne ici, avec le consentement de V. M., des députés de la junte, pour me mettre au courant des affaires de l'Espagne, trouver les moyens de la rendre vraiment heureuse, et, pour que tout ce que je traiterai avec V. M. *puisse être valable en Espagne.* Si les circonstances de la politique actuelle de votre empire ne permettent pas à V. M. d'accorder ces demandes, je resterai tranquille et très-content à Valençay, où j'ai déjà passé cinq ans et demi, et j'y demeurerai le reste de mes jours, *si c'est la volonté de Dieu.* Je suis très-fâché, Sire, de vous tenir ce langage, mais ma conscience m'y force. Je n'ai pas plus d'intérêt pour les Anglais que pour les Français. Cependant je dois préférer à tout les intérêts et le bonheur de ma nation..... Si je vous promettais quelque chose, Sire, et qu'après je fusse forcé à faire tout le contraire, V. M., que penserait-elle de moi? Elle dirait que je suis un inconstant, elle se moquerait de moi, *et encore je me déshonorerais aux yeux de l'Europe entière.* » Escoiquiz trouve cette lettre *digne de Salomon;* nous pouvons du moins

reconnaître qu'elle ne manque ni d'habileté ni de dignité. Malheureusement les faits ne répondront pas aux paroles, et ce langage cessera bientôt d'être sincère, si même il l'a jamais été.

Le duc de San-Carlos, après avoir eu à Paris un entretien avec l'Empereur, était parti de suite pour Valençay, où il arriva le 21 novembre. Ferdinand le nomme de suite son plénipotentiaire. En quelques jours, les idées de ce prince ont subi une modification profonde, mais non pas dans le sens qu'avait espéré Napoléon. Il a bien vite oublié les principes constitutionnels et populaires dont il semblait faire, dans sa lettre à l'Empereur, la règle de sa conduite. Alors il préférait demeurer prisonnier, s'en remettre à la justice de Dieu du soin de sa délivrance, plutôt que de se laisser compromettre vis-à-vis des hommes qui, captif, l'avaient salué et maintenu roi; il paraissait même se faire un scrupule de promettre à Valençay ce que le vœu de la nation ne lui permettrait pas de tenir. Maintenant, il ne songe plus qu'à profiter de sa position pour tromper à la fois l'empereur Napoléon et la majorité libérale des cortès. Aux hésitations des jours précédents a succédé un empressement dont la vivacité semble même suspecte. Le traité sera signé à Valençay, puis ratifié par le roi après avoir été communiqué à la régence. Dans une de

ses conversations avec le négociateur français, celui-ci, parlant des garanties qui pourraient être nécessaires pour le maintien de rapports intimes entre les deux nations, a laissé entrevoir celles que l'Empereur pourrait trouver dans le mariage du nouveau roi avec la fille aînée de Joseph, alors âgée de treize ans. Ferdinand saisit vivement cette ouverture; il rappelle combien de fois il a exprimé le vœu d'une alliance avec la famille impériale; il ajoute que » quand il sera sur le trône, *entouré de conseils nationaux*, et délibérant sur l'établissement le plus convenable, il ne pourra oublier un projet qui l'a si vivement et si longtemps préoccupé. » On souffre de voir le captif de Valençay s'avilir ainsi : hypocrites ou sincères, de tels empressements ne sont toujours que honteux. Et que pensera-t-on de lui, quand on le verra, quelques mois plus tard, sévir impitoyablement contre des hommes qui n'ont en d'autre tort que de suivre la fortune de ce même prince dont il sollicite encore en ce moment l'alliance à mains jointes!

Les nouvelles propositions des alliés, apportées par M. de Saint-Aignan, et dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, donnaient aux négociations de Valençay un intérêt plus pressant encore. Le traité, conforme aux bases contenues dans les instructions que nous

avons citées plus haut, fut signé le 11 décembre par MM. de Laforêt et de San-Carlos, plénipotentiaires [1]. Quelques jours auparavant, Ferdinand écrivait à l'Empereur une lettre remplie des protestations les plus obséquieuses de fidélité, de reconnaissance : « Au moment où mon plénipo« tentiaire va signer le traité de paix conclu avec « V. M., permettez que je me félicite d'avance... « Mes premiers soins, en arrivant à Madrid, se« ront de rétablir le calme du royaume, et de « rendre aux liens qui doivent unir les deux cou« ronnes leur ancienne stabilité... » On devine dans quel but le prince des Asturies déploie ce luxe de promesses. Si le traité n'est pas ratifié à Madrid,

[1] Ce traité contient quinze articles. L'Empereur reconnait la royauté de Ferdinand, et l'intégrité du territoire espagnol tel qu'il était avant la guerre (art. 3 et 4). L'art. 5 est relatif à la remise des places occupées par les Français aux troupes espagnoles. Les deux souverains promettent de maintenir réciproquement l'indépendance des droits maritimes des deux nations, conformément au traité d'Utrecht (8). L'art. 6 est un des plus importants : Ferdinand VII y prend l'engagement de maintenir l'intégrité du territoire espagnol, et de le faire immédiatement évacuer par les troupes britanniques. L'art. 9 garantit aux Espagnols qui ont suivi Joseph, leurs honneurs et leurs biens. Les art. 11 et 12 sont relatifs à la restitution des prisonniers faits de part et d'autre, y compris ceux contenus dans les dépôts espagnols remis aux Anglais. Ferdinand VII payera à la reine sa mère et au roi Charles IV une pension de trente millions de réaux... (13). Les ratifications devaient être échangées dans le délai d'un mois au plus tard.

comme il en a déjà presque la certitude, il lui importe d'inspirer assez de confiance à l'Empereur, pour en obtenir la liberté sans que cette condition soit remplie. Déjà, précédemment, il avait parlé de se rendre en personne à Madrid, pour y communiquer son traité à la régence[1]; puis il renonça de lui-même à ce projet. On lui proposait le prince don Antonio; soit méfiance, soit tout autre sentiment, Ferdinand refusa de se séparer de son oncle. Enfin, cette mission fut confiée, d'un commun accord, au duc de San-Carlos, le plénipotentiaire qui venait de signer le traité.

Dès le principe de la négociation, M. de Laforêt avait été chargé de demander aux princes quels étaient ceux des Espagnols qui se trouvaient alors en France, dont ils pourraient désirer les conseils. Ils en désignèrent plusieurs, qui furent immédiatement envoyés à Valençay; entre autres don Juan Palafox, détenu à Vincennes, et le chanoine Escoïquiz, placé en surveillance à Bourges. L'Empereur fit proposer aux princes de faire faire, pour plus de sûreté, un second envoi du traité par le célèbre défenseur de Saragosse[2]; ils adoptèrent cette idée avec empressement : « Personne n'était, disaient-ils, plus

[1] Laforêt, 25 novembre.

[2] « M. de Palafox s'est fait un nom; la défense de Saragosse

capable d'échauffer l'opinion du clergé et de la noblesse, de manière à faire prédominer dans toute la Péninsule le cri de *Ferdinand, paix, intégrité et indépendance* [1]. » Le duc de San-Carlos avait, lui, la partie officielle de la mission; il était porteur d'une lettre du prince pour la régence.

Le chanoine Escoïquiz, qui a laissé des mémoires assez étendus sur ces négociations, a cru devoir entrer dans d'étranges détails sur les instructions secrètes que reçurent ces deux personnages. *C'était*, dit-il naïvement, *une bonne œuvre de tromper un homme aussi fourbe que Napoléon.* En conséquence, « si la faction servile avait été dominante, le duc de San-Carlos se serait entendu avec la régence pour qu'elle concourût au traité, mît les Anglais dans la confidence que S. M., de retour en Espagne, ne le ratifierait pas, et cela, sans qu'il fût permis de s'en plaindre, puisqu'il avait pour cause une violence évidente. Si le parti libéral était, au contraire, prépondérant, le duc devait se borner simplement à demander la ratification du traité, le roi se réservant toujours la faculté de l'enfreindre

l'a rendu populaire; son grade militaire et ses services l'ont mis en relation avec des hommes importants. Sous ces rapports, il pourrait influer sur la régence...... » Lettre du duc de Vicence à Laforêt, dictée par l'Empereur, 10 décembre.

[1] Laforêt.

plus tard, s'il y trouvait son intérêt. Palafox, de son côté, devait voir l'ambassadeur d'Angleterre Wellesley, et lui faire part de ces dispositions secrètes, pour qu'il n'entravât pas les négociations avec la régence. » Les conseillers de Ferdinand paraissent avoir cru que les souvenirs de 1808 dispensaient leur prince de toute bonne foi avec l'Empereur, comme si la loyauté ne devait être, dans un souverain, qu'une qualité relative. Dès cette époque, ils travaillaient à envenimer l'esprit du roi, tout à la fois contre les libéraux et contre les partisans de Joseph. C'était semer dans un terrain fertile, car l'esprit de Ferdinand avait surtout la capacité de la haine. Escoïquiz lui-même et ses collègues devaient plus tard apprendre à leurs dépens combien il est dangereux d'instruire un prince faible et cruel à faire si bon marché des promesses et des hommes[1].

[1] Ce bon chanoine Escoïquiz tenait alors un langage bien différent au négociateur français, qui était enchanté de lui. Il semblait désirer, plus que personne, la ratification du traité, craignant seulement que les *prétendus patriotes* qui dominaient les cortès ne fussent exigeants au sujet de la constitution. (Laforêt, 16 décembre.)

Après tout, ce vœu pouvait bien être alors sincère, et nous croyons qu'il ne faut accueillir qu'avec une extrême réserve toutes ces révélations postérieures à la chute de Napoléon. Il est évident que Ferdinand, tant qu'il fut à Valençay, ne songeait qu'à s'en tirer d'abord, en donnant de bonnes paroles à tout le monde, sauf à aviser plus tard suivant son intérêt.

Dans la position nouvelle que lui faisait la proposition de Napoléon, Ferdinand avait deux partis honorables à prendre : ne rien conclure sans s'être entendu avec l'autorité qui dominait en son nom l'Espagne, et, sur le refus de Napoléon, rester à Valençay; ou bien accepter loyalement un traité qui, après tout, était avantageux aux deux nations. Nous avons vu qu'il avait d'abord songé au premier de ces deux partis; et tout nous porte à croire qu'il s'y serait tenu, s'il avait été sûr de la chute de l'empire français. Il y avait quelque pusillanimité dans une telle appréhension, car, Napoléon se fût-il assez relevé pour forcer les alliés à traiter, le rétablissement de Ferdinand aurait toujours été l'une des conditions essentielles de la paix.

Le jour même de la signature du traité, le duc de San Carlos partit pour le quartier général du duc d'Albuféra, d'où il devait passer aux avant-postes *espagnols*, et de là gagner Madrid. M. de Laforêt resta auprès des princes à Valençay. La réponse de la régence ne pouvait arriver avant un mois, et l'Empereur avait jugé qu'il serait imprudent *de les laisser seuls* pendant ce temps[1]. Le voyage du duc de San-Carlos dura plus longtemps encore qu'on ne l'avait supposé, et sa mission échoua complétement.

[1] Duc de Vicence, 10 décembre.

Plusieurs historiens de cette époque ont, selon nous, attaché trop peu d'importance aux négociations de Valençay. Sans doute, il est déplorable que l'Empereur n'eût pas su prendre ce parti après la campagne de Russie ou pendant l'armistice, car il n'était pas difficile de prévoir qu'un prince tel que Ferdinand ne serait fidèle à ses engagements qu'autant qu'il y serait puissamment intéressé, et cet intérêt était visiblement en raison directe de la puissance de l'Empereur. Mais aller jusqu'à dire, comme l'a fait un écrivain estimable dans ces dernières années, *que, dans tous les cas, le traité n'aurait pu être d'aucune utilité*[1], c'est commettre une grave méprise. Les Anglais n'en jugèrent pas ainsi.

Tous les secrets de Napoléon étaient trahis. Une indiscrétion coupable du prince de Bénévent suffit pour que Wellington fût informé des négociations de Valençay avant l'arrivée du duc de San-Carlos. Il prit de suite, avec son sang-froid et sa rectitude de jugement ordinaires, les mesures nécessaires pour parer ce coup dangereux. De là sa résolution subite d'arrêter les intrigues ourdies contre les libéraux, et son alliance momentanée avec un parti que, d'ailleurs, il détestait, mais dont les intérêts, dans cette

[1] Thibaudeau, IX, 444.

grave circonstance, semblaient conformes aux vues de la politique anglaise.

Le gouvernement espagnol agit donc dans un parfait ensemble avec les ministres anglais. Ceux-ci n'eurent aucun égard aux instructions secrètes des envoyés de Ferdinand, dont nous avons parlé plus haut. Ils jugèrent, non sans raison, qu'un prince capable d'une fausseté pareille ne se ferait nullement scrupule d'une perfidie de plus, s'il y trouvait son intérêt; qu'il cherchait avant tout à sortir de Valençay; et qu'une fois libre, il pourrait bien, par crainte ou par raison, vouloir tenir ses engagements, et compromettre ainsi tout le fruit des sacrifices faits par l'Angleterre dans la Péninsule. Les libéraux, de leur côté, comprenaient bien que le retour immédiat du roi compromettrait les nouvelles libertés de l'Espagne; mais, calculant mal leurs forces, ils crurent n'avoir besoin que de temps et de quelques décrets de plus pour lier le roi à la constitution. Ils ont assez cruellement expié cette erreur, pour que nous ne la leur reprochions pas trop sévèrement. Le duc de San-Carlos ne resta que quatre jours à Madrid. Le 8 janvier, il reçut pour réponse la communication du décret des cortès du 8 janvier 1811, portant que tout acte signé par Ferdinand VII, avant d'être *rétabli au milieu de son gouverne-*

*ment*, serait regardé comme non avenu; qu'il ne serait fait de paix avec la France qu'après l'évacuation du territoire et la restitution des princes, et qu'il était défendu à toutes autorités civiles et militaires d'obéir au roi, tant qu'il ne serait pas en pleine liberté dans son royaume[1]. Les efforts de Palafox, qui arriva quelques jours après, furent également inutiles; et les cortès s'occupèrent activement des précautions à prendre pour que le retour du roi ne fût pas celui du despotisme. Le résultat de leurs délibérations, en comités secrets, fut ce fameux décret du 3 février 1814; œuvre d'hommes sans doute estimables, mais qui ont le tort de se croire la nation, quand ils ne sont encore qu'un parti. Bientôt nous verrons le monarque absolu briser, d'un seul geste, ce fragile réseau de mesures coercitives. Lui seul, plus tard, pourra faire oublier, par l'excès de son despotisme, le zèle inconsidéré des défenseurs de la liberté[2].

[1] On chargea même, dit-on, le duc de San-Carlos de dire au roi, « que le despotisme avait été pour jamais chassé du trône « d'Espagne. Les princes, écrivait M. de Laforêt après le retour « du duc, s'attendaient bien à être désobéis, mais ils sont affec- « tés *du mode*. »

[2] Voici les principales dispositions de ce décret : — « Art. 1er. Conformément au décret de 1811, le roi ne sera regardé comme libre, et il ne lui sera obéi à ce titre que quand il aura prête, dans le sein du congrès national, le serment prescrit par l'art 173

Pendant l'absence du duc de San-Carlos, Escoïquiz et les autres conseillers, prévoyant le mauvais succès de sa mission, s'attachaient à persuader à M. de Laforêt que la mise en liberté immédiate de Ferdinand, sans attendre la ratification, et fût-elle même refusée, serait une mesure des plus avantageuses pour l'Empereur. C'était aussi l'opinion du duc d'Albuféra [1], et elle ne tarda pas à être partagée par l'Empereur, qui venait d'entrer en campagne.

de la Constitution. —Art. 3. La régence prendra des mesures pour qu'à l'arrivée du roi sur la frontière il puisse recevoir une copie de ce décret, et une lettre de la régence qui lui fasse connaître l'état présent de la nation et les résolutions prises par les cortès pour assurer l'indépendance nationale et la liberté du monarque. — Art. 4. Aucune force armée ne pourra entrer en Espagne. — Art. 5. *Si cette force armée se compose d'Espagnols..... concilier les égards dus à des prisonniers de guerre avec la sûreté de l'État.*—Art. 10 et 11. Le président de la régence se rendra au-devant de S. M., et lui présentera la Constitution, afin qu'elle puisse en prendre connaissance, et, après une mûre délibération, prêter le serment que la Constitution prescrit... Il fixera la route que suivra S. M. — Art. 12, 13 et 14. Le roi prêtera le serment sans délai à son arrivée dans la capitale; ensuite trente députés des cortès accompagneront S. M. au palais, où la régence, régulièrement assemblée, lui remettra le gouvernement; enfin, le même jour, les cortès annonceront, par un décret, à la nation entière, l'acte et le serment *en vertu desquels* le roi a été constitutionnellement placé sur le trône. » Les dispositions de ce décret pourraient donner lieu à de sérieuses réflexions. C'était vouloir gouverner l'Espagne avec les idées françaises de 1792, et la masse de la nation n'en était pas même encore à 89.

[1] Lettre du 4 février.

*Le 8 février*, Napoléon écrivait de Nogent au ministre de la guerre : « *Si le roi Ferdinand veut aller à Barcelone, qu'il parte incognito*. On lui remettra les places fortes, moyennant le renvoi des garnisons françaises.... » Si tardive que fût cette détermination, elle pouvait encore avoir un effet salutaire, pourvu que l'ordre fût promptement exécuté. Un courrier fut expédié à Valençay, pour annoncer aux princes qu'ils allaient recevoir leurs passe-ports ; mais le duc de San-Carlos arriva avec le refus de la régence presqu'en même temps que ce courrier. Il avait toutefois pris dans son voyage une connaissance assez exacte de l'état de l'Espagne, pour pouvoir garantir qu'une contre-révolution royaliste se déclarerait infailliblement à la première nouvelle du retour de Ferdinand. M. de Laforêt et les princes avec lui, jugèrent nécessaire que le duc de San-Carlos repartît de suite pour aller porter cette assurance à l'Empereur, et contrebalancer ainsi le fâcheux effet qu'avait pu produire sur lui la nouvelle du refus officiel de la régence, consigné dans les journaux libéraux avec force injures contre le traité et ses négociateurs. Le comte de Laforêt communiquait à Ferdinand les intentions de l'Empereur exprimées dans sa lettre du 8 février, et ce prince répondait : « Mandez, sans crainte de vous compromettre,

« qu'il peut compter sur ma parole, et le temps « lui prouvera que je sais remplir tous mes en« gagements. » Il comptait se rendre à la frontière, sous le nom de comte de Barcelone, avec son oncle et son frère, aussitôt qu'il aurait reçu des passe-ports et de l'argent[1]. Sans doute, il y avait d'autant moins de fondement à faire sur les promesses de Ferdinand, que la situation de la France était plus critique; toutefois il est bien à regretter que ce départ ait encore été retardé d'un mois, par les étranges lenteurs du duc de Feltre. Déjà nous ne comprenons pas (ou plutôt nous craignons de trop bien comprendre) comment, dans des circonstances dont les rapports journaliers de Soult et de Suchet avaient dû lui faire apprécier toute la gravité, il ne s'est pas cru assez autorisé par la lettre du 8 février à envoyer de suite les passeports à Valençay. Mais il est bien plus difficile encore d'expliquer par quel malentendu le duc de San-Carlos, se rendant auprès de l'Empereur pour le décider à faire partir Ferdinand, fut renvoyé à Valençay, sous prétexte que sa démarche serait nuisible au prince. M. de Laforêt le fit repartir sur-le-champ, et cette fois directement pour le quartier général. L'Empereur était

[1] Laforêt, 13 février.

au fort de ses opérations contre l'armée de Blücher ; les communications devenaient de plus en plus difficiles ; M. de San-Carlos ne put ni le voir, ni même lui faire parvenir à temps une lettre qu'il avait préparée. Enfin, le duc de Bassano écrivit de Jouarre, *le 2 mars*, au duc de Feltre, « que S. M. jugeait convenable que les princes espagnols partissent sans délai pour le quartier général du duc d'Albuféra, et que par conséquent il fallait leur envoyer des passe-ports sur-le-champ [1]. » Grâce à cette série de malentendus et de retards, qui du moins ne peuvent être tous imputés à l'Empereur, les princes ne quittèrent Valençay que le 13 mars, à une époque où l'ascendant des Anglais avait grandi par les nouveaux succès de Wellington, et où Bordeaux venait de faire son prononcement en faveur des Bourbons.

L'avant-veille du départ de Ferdinand, M. de

[1] Escoïquiz dit dans ses mémoires que l'Empereur ne prit cette résolution qu'après avoir lu la lettre de San-Carlos ; c'est une erreur. L'ordre de renvoi des princes est du 2 mars, et nous avons retrouvé aux archives une lettre du 4 mars, adressée de Fismes à M. de San-Carlos. Le duc de Bassano lui explique tous les malentendus, et l'engage à faire remettre à Paris la lettre qu'il a préparée.

Cet incident a quelque importance, en ce qu'il prouve que l'Empereur s'est décidé *de lui-même* à renvoyer Ferdinand, et avant de connaître les résultats de la bataille d'Orthès.

Laforêt avait signé avec ses plénipotentiaires trois articles additionnels et secrets au traité du 11 décembre[1]. Les deux premiers sont de pure forme; le troisième est ainsi conçu : « Le terme de trente jours, fixé par l'article 15 du traité du 11 décembre pour l'échange des pouvoirs, ayant été reconnu insuffisant, il a été convenu qu'ils seraient échangés dans le délai de *cent vingt jours*, à dater des présents articles additionnels. » Quel pouvait être le but d'un délai aussi long? L'Empereur voulait-il donc se réserver encore la possibilité, s'il était victorieux ailleurs, de modifier ou de rompre ses engagements avec Ferdinand? Si c'était là vraiment son intention, nous ne pouvons que la blâmer, en observant toutefois que la conduite ultérieure du nouveau roi d'Espagne n'a que trop bien justifié cette répugnance persévérante de l'Empereur. Cette interprétation d'ailleurs n'est pas la seule possible. Dans l'état d'anarchie où était alors l'Espagne, on pouvait difficilement prévoir les événements qui suivraient le retour du roi. Si Ferdinand avait eu le dessous, son traité ratifié aurait pu n'être qu'un embarras de plus pour la France; et même il pouvait surgir des circonstances dans les-

[1] Ces articles n'ont jamais été publiés.

quelles ce long délai serait devenu un avantage pour le roi d'Espagne lui-même.

Au reste, on a pu alléguer, comme preuve manifeste de la bonne foi avec laquelle l'Empereur traitait à Valençay, toute la peine qu'il s'est donnée *pour ne pas même obtenir* de son frère une renonciation pure et simple au trône d'Espagne[1]. Il est à peine croyable que, *le* 16 *mars* 1814, au moment où les intérêts de la défense de Paris auraient dû occuper tous ses moments, Joseph ait trouvé le temps de rédiger et d'adresser à l'Empereur une protestation contre le traité de Valençay, conçue en ces termes :

« *Le roi d'Espagne* représente à S. M. l'Empe-« reur qu'il a quitté le trône de Naples pour « celui d'Espagne; que la cession de ce dernier « royaume lui a été faite d'une manière authen-« tique en vertu de la renonciation du roi « Charles IV et du prince Ferdinand; qu'à l'ex-« ception de l'Angleterre, il a été reconnu par « toutes les puissances comme roi d'Espagne, et « qu'il a eu leurs ministres à sa cour. Il croit « donc ne pouvoir perdre son titre et ses droits « que par un traité conclu avec toutes les puis-« sances, et il pense que sa renonciation, qu'il

[1] Avant son dernier départ pour l'armée, l'Empereur ne put s'empêcher de dire à son frère, dans une discussion assez vive qu'ils eurent à ce sujet : « Mais, en vérité, ne dirait-on pas que je vous enlève une portion de l'héritage du feu roi notre père? »



« est prêt à donner lors de la paix générale, leur « offre *un avantage assez grand*, pour qu'elles « consentent sans peine, ainsi que le souverain « qui régnera en Espagne, à convenir des stipu- « lations suivantes... » Suivent ces stipulations, dont les principales sont : la reconnaissance de la validité de tous les actes de souveraineté faits par le roi Joseph; un établissement indépendant, en Italie ou ailleurs, et la conservation du titre de roi.... Les égards dus à la mémoire d'un prince mort dans l'exil, et d'ailleurs recommandable par ses vertus privées, nous interdisent toute réflexion sur cet étrange document historique, que, toutefois, nous avons dû citer, comme la meilleure confirmation de ce reproche qui retentira dans toutes les histoires de Napoléon : pourquoi, de ses frères, a-t-il fait des rois?

Si tardif qu'il fût, le traité de Valençay avait inspiré à Wellington et aux ministres anglais les craintes les plus sérieuses. Il fallait une considération aussi grave pour les décider à pactiser momentanément avec les libéraux. Wellington pensait « que si l'Empereur avait renvoyé de suite Ferdinand en Espagne, et retiré les garnisons françaises, la paix aurait été faite, ou du moins que la guerre serait devenue si difficile, qu'il aurait été impossible de la continuer avec succès [1].

[1] Napier, XII, 259.

Nous croyons, en effet, que l'Empereur a commis une faute grave en retardant d'abord le renvoi de Ferdinand jusqu'à la ratification de la régence. C'était un effet de cette répugnance que nous signalions tout à l'heure encore, et d'une défiance d'ailleurs fort naturelle. Mais peu importait que Ferdinand partît de Valençay avec une arrière-pensée perfide, à laquelle la ratification même obtenue n'aurait pas mis obstacle, comme nous l'avons vu; *l'effet produit par son apparition sur le territoire espagnol aurait fixé la véritable détermination*, et cet effet aurait été à coup sûr contraire à la continuation de la guerre. Dans le courant de janvier, Wellington remarquait encore des dispositions fort inquiétantes dans l'armée espagnole. *Des Français* l'avaient plusieurs fois averti qu'on tramait un grand acte de trahison. Le général espagnol Copons, aux avant-postes duquel avait été remis le duc de San-Carlos, avait soigneusement caché tout ce qu'il avait appris. Tous les officiers espagnols étaient plus ou moins informés des négociations entamées, et tous gardaient le silence [1].

Jusqu'au 8 février, l'Empereur encourt seul le reproche de n'avoir pas renvoyé Ferdinand; mais, à partir de ce jour, la responsabilité re-

[1] Napier, XIII, 9.

tombe sur le duc de Feltre et l'écrase. Napoléon écrit de Nogent à Clarke : *que le roi Ferdinand parte, s'il le veut.* En ce moment, Napoléon tient son dernier enjeu; il vient de recevoir de Châtillon les nouvelles conditions que les alliés prétendent lui dicter [1]; il combine son beau mouvement contre Blücher. Dans des circonstances si graves, un mot ne pouvait-il donc être suppléé? Ferdinand, recevant alors ses passeports le 13 ou le 14 février, et partant de suite, arrivait le 23 aux avant-postes espagnols [2]. La bataille d'Orthès, qui décida le mouvement royaliste de Bordeaux, fut livrée le 27. Wellington, le Fabius moderne, aurait-il risqué cette bataille, au milieu de la secousse produite par le retour de Ferdinand ?

Nous ne nous engagerons pas plus loin dans des conjectures sur les événements que ce départ anticipé aurait pu empêcher, sur les nouvelles complications favorables à notre cause qu'il pouvait faire surgir. Nous nous bornerons

[1] Voyez le chapitre V.

[2] Ferdinand partit le 13 mars de Valençay; son voyage fut retardé par un temps affreux; il resta deux jours entiers à Figuières, retenu par l'inondation, et, le 25, il était aux avant-postes espagnols. On voit que notre évaluation de la durée qu'aurait eue son voyage un mois auparavant, ne saurait être inexacte

à faire observer que l'inexcusable renvoi du duc de San-Carlos, de Paris à Valençay, a encore retardé de quinze jours au moins le départ des princes, qui, en définitive, n'a eu lieu qu'à une époque où il ne pouvait plus profiter en rien à la cause de l'Empereur. Il y a là un mystère honteux qu'il nous suffit d'avoir indiqué; nous n'écrivons pas l'histoire des trahisons.

Nous allons maintenant raconter aussi brièvement que possible l'invasion de la France par Wellington, et compléter ainsi le tableau des événements dont nos départements du Midi furent alors le théâtre.

Le duc de Dalmatie s'est immortalisé par sa belle défense du territoire français. Wellington a bien senti que la gloire de son adversaire importait même à la sienne; aussi le nom de Soult est-il aussi populaire parmi les Anglais que celui de leur héros. Jamais peut-être on ne vit deux grands talents militaires dans un si parfait équilibre. Soult eut constamment affaire à des troupes généralement plus aguerries, et *en réalité* plus nombreuses : en ce sens qu'il avait, lui, une partie de son armée composée de conscrits qu'il n'osait mettre en première ligne. Cette infériorité de forces suffit pour expliquer les échecs successifs qu'il essuya ; mais ce qui fait vraiment sa gloire, ce qui le relève au moins à

la hauteur de son adversaire, c'est sa promptitude admirable à neutraliser les résultats d'un combat malheureux, à s'armer contre l'ennemi de ses propres succès; c'est ce sang-froid qui ne l'abandonna jamais dans les situations les plus périlleuses, même quand la révolte vint en aide à l'invasion.

Le 7 octobre, Wellington attaqua vigoureusement le centre de l'armée française, et emporta une partie de nos positions fortifiées. En même temps, il surprenait et enlevait, à notre droite, les camps de la Basse-Bidassoa, et prenait position de ce côté sur le territoire français; avantage politique qui n'était pas sans importance. Après ce premier succès, qui d'ailleurs coûta plus cher aux vainqueurs qu'aux vaincus, Wellington s'arrêta pour attendre des nouvelles décisives d'Allemagne. Soult prit des positions plus concentrées sur la Nivelle, et s'y fortifia.

Sur la fin du mois, la reddition de Pampelune valut au général anglais de nouveaux renforts, en même temps que la bataille de Leipzig augmentait son ascendant moral. Il mit une grande habileté à neutraliser la majeure partie des forces françaises, tandis qu'il portait cinquante mille hommes de ses meilleures troupes en masse contre le point le plus faible de notre ligne de défense. Le succès de cette attaque im-

pétueuse, dirigée contre Clausel et d'Erlon, contraignit l'armée française d'abandonner ses lignes de la Nivelle. Soult, sans se laisser déconcerter par ce nouveau revers, rallia ses troupes sur la Nive, laissant l'ennemi se débattre sur le terrain qu'il venait de conquérir à grand'peine au pied des Pyrénées, terrain argileux que les pluies rendaient presque impraticable pour l'artillerie. Les nouvelles positions de l'armée française se reliaient au camp retranché qui couvrait Bayonne.

Les deux généraux avaient à lutter, chacun de leur côté, contre des difficultés de la nature la plus grave. Nous avons pu apprécier précédemment les inquiétudes que donnait à Wellington la situation politique de la Péninsule. Les troupes espagnoles commettaient des excès de toute espèce sur notre territoire; il n'en fallait pas plus pour rendre la guerre nationale dans le Midi, et compromettre le succès de l'invasion. Wellington, plus sévère pour les Espagnols en France, qu'il ne l'avait été pour les Anglais en Espagne, fit fusiller tous les maraudeurs qu'on put attraper, et renvoya les soldats espagnols sur leur territoire, préférant se passer d'alliés si dangereux. La difficulté des transports de vivres et la pénurie d'argent étaient communes aux deux généraux. Les négociants de Bayonne

s'empressèrent de soulager l'armée française par des souscriptions volontaires; mais ceux de Bordeaux et de Toulouse refusèrent de suivre cet exemple généreux. Soult pourtant ne se décourageait pas : « Dites à l'Empereur, écrivait-il à Clarke, que ni difficultés ni obstacles ne me feront manquer à mon devoir. »

Le 8 décembre, Wellington fit faire une fausse attaque dans la direction de Bayonne, et en même temps força, par sa droite, le passage de la Nive, vers Ustaritz. Le succès même de ce mouvement faillit lui coûter cher. Soult, voyant l'armée ennemie séparée en deux par la Nive, tombe brusquement sur l'aile gauche, qui était restée en deçà de cette rivière, et sur le Bas-Adour. De l'aveu de l'historien anglais, la journée du 10 décembre aurait été désastreuse pour les troupes de sir John Hope, si un temps affreux n'avait retardé la marche des Français. Toutefois Reille obtint un avantage marqué à Barouilhet, et fit trois cents prisonniers. On se battit encore sur ce point avec des succès balancés pendant toute la journée du 11. Pour reprendre l'ascendant du nombre, Wellington dut rappeler de la vallée de Bastan une partie des Espagnols qu'il venait d'y reléguer.

Le duc de Dalmatie, voyant que l'ennemi se tenait désormais sur ses gardes à sa gauche,

reporta la masse de ses forces contre les troupes qui avaient franchi la Nive, et les attaqua le 12. Cette journée, connue sous le nom de bataille de Saint-Pierre, fut des plus sanglantes de la guerre. Elle fit le plus grand honneur à la fermeté du commandant de l'aile droite anglaise, sir Rowland Hill, qui sut se maintenir dans des positions extrêmement fortes, il est vrai, mais que nos troupes abordaient avec une admirable valeur. Wellington n'arriva que quand tout était fini.

Les mois de décembre et de janvier se passèrent sans opérations importantes. Le général Harispe, qui arrivait d'Aragon, organisa l'insurrection des Basques de la vallée d'Ossez, ses compatriotes, et fit avec succès une guerre de partisans. Soult serra de près les positions de l'ennemi, que la saison des pluies et le manque d'argent condamnaient à une inaction presque complète. Cependant, vers la fin de janvier, la situation de Wellington s'améliora sensiblement par l'arrivée de quelques troupes anglaises, et d'une somme considérable en or, qui lui permit de faire rentrer en ligne les Espagnols. Le rejet définitif du traité de Valençay et l'approche de la belle saison étaient aussi de puissants motifs de confiance. Soult, au contraire, s'affaiblissait des renforts qui lui étaient demandés pour la

grande armée. Néanmoins il avait mis le temps à profit, en complétant l'armement et l'approvisionnement de Bayonne, et avait même prescrit, pour la défense de Bordeaux, de sages mesures, que l'indifférence ou la trahison rendirent inutiles[1]. Prévoyant dès lors que, par suite des prochaines opérations, il pourrait se trouver isolé de Bayonne, et contraint de se retirer par sa gauche, à cause des Landes, il se prépara d'avance des points d'appui dans les Hautes et Basses-Pyrénées, en armant les places de Navarreins et de Dax, et les châteaux de Lourdes et de Pau.

Au mois de février, la gelée permit à Wellington de reprendre ses opérations. En défalquant de ses forces actives les troupes nécessaires pour occuper la garnison de Bayonne, il pouvait alors mettre en ligne un peu plus de soixante-dix mille hommes, et son adversaire,

[1] Le 19 janvier, Soult proposait à l'Empereur de le rappeler avec la majeure partie de ses troupes, pour former le noyau d'une forte armée destinée à couvrir Paris, et de faire organiser seulement des corps de partisans, pour retarder la marche de Wellington, qui ne ferait jamais tant de mal qu'une défense efficace de Paris ne pouvait en prévenir. Soult changea promptement d'avis, en apprenant l'arrivée du duc d'Angoulême et les menées des royalistes du Midi. Aussi, dans une nouvelle lettre, adressée au ministre de la guerre, il le suppliait de laisser à sa disposition le plus de troupes possible (9 février).

trente-cinq à quarante mille. Il ne faut jamais perdre de vue cette infériorité numérique, pour apprécier convenablement les combats qui vont suivre.

Wellington avait fait de longue main des préparatifs pour passer l'Adour à son embouchure même, et tourner ainsi Bayonne et toute la position de Soult. Il jugea nécessaire d'appuyer cette entreprise hasardeuse par des opérations sur d'autres points de notre ligne de défense, et commença par un mouvement contre le petit corps d'Harispe, qui gênait sa droite. Ce général fut contraint de se replier sur Saint-Palais, après un combat dans lequel ses conscrits montrèrent toutefois beaucoup de fermeté. En ce moment, Soult était en position sur la Bidouze. Chacun de ces torrents ou *gaves* qui descendent des Pyrénées vers l'Adour, devenait tour à tour une ligne de défense. Obligé de quitter celle de la Bidouze, où la retraite d'Harispe l'exposait à être tourné, Soult s'établit sur le gave d'Oléron, de Peyrehorade à Navarreins. Wellington, de son côté, menait de front ses progrès sur les gaves, et le passage de l'Adour au-dessus de Bayonne. Sir John Hope, l'un des officiers anglais les plus distingués, avait été chargé de cette audacieuse expédition; il réussit parfaitement, et com-

pléta l'envahissement de Bayonne par la rive droite [1].

Les positions de l'armée française sur le gave d'Oléron étaient un peu étendues; les gués n'avaient pu être suffisamment explorés. Wellington sut en profiter : occupant les généraux français par des démonstrations sur divers points, il passa aux gués de Montfort et de Villenave. Soult rappela ses troupes sur le gave de Pau, et se concentra sur Orthès, décidé à risquer un engagement général. Le général anglais ne paraît pas avoir prévu cette résolution de son adversaire, qu'il voulait seulement rejeter plus loin de Bayonne. En franchissant le gave de Pau au-dessus d'Orthès, il vit nos troupes rangées en bataille.

L'armée française forme un demi-cercle sur les hauteurs qui s'étendent du village de Saint-Boës à Orthès. Reille commande la droite, d'Erlon le centre, la division Villatte en réserve : c'est sur eux que va porter l'effort principal de la bataille. A l'extrême gauche, Harispe défend la ville et le port d'Orthès, antique construction

[1] L'établissement d'un pont de bateaux à l'embouchure de l'Adour avait été jugé impossible dans l'armée française. Le commandant de Bayonne, Thouvenot, prit bientôt, comme nous le verrons, une glorieuse revanche de cette surprise.

qui a résisté à la mine. Le 27, au point du jour, l'armée anglaise s'avance. Béresford engage ses tirailleurs contre ceux de Reille ; à l'extrémité opposée, Hill menace Orthès ; au centre, Wellington et Picton, devançant la marche de leurs troupes, s'avancent, pour reconnaître notre position, jusque dans un de ces *camps* que l'on retrouve partout sur le sol de l'Europe comme des cicatrices ineffaçables d'esclavage ; monuments de la puissance romaine, placés à tous les points où les lois immuables de la guerre devaient toujours ramener des armées, et d'où le génie des batailles du monde antique semble en attendre et en contempler de nouvelles.

A neuf heures, l'attaque s'engage, et, cette fois, la fortune semble d'abord favoriser nos armes. Au centre, Picton est vivement repoussé par notre général Foy, admirable sur les champs de bataille, comme il le sera plus tard en défendant les libertés publiques. Sur notre gauche, vers Saint-Boës, cinq attaques successives ont échoué. Soult, de la hauteur où il embrasse toute l'étendue de la bataille, la croit déjà gagnée, et s'écrie : « *Enfin, je le tiens !* » Ce mot, Napoléon a pu le redire à Waterloo !...

Soudain un orage épouvantable éclate sur le champ de bataille, et dérobe à l'armée française les nouvelles combinaisons du général ennemi.

Du camp romain, Wellington a lancé à travers les marais, contre nos positions du centre, de nouvelles troupes dont les tourbillons de pluie ont caché la marche. Tout à coup, elles débusquent entre les divisions Foy et Taupin, tandis que Picton et Béresford renouvellent leurs attaques de front. Foy tombe blessé; sa division et celle de Taupin, prises en flanc, reculent en désordre; bientôt, sur notre droite, l'ennemi couronne les hauteurs de Saint-Boës, si vaillamment disputées le matin, et occupe la route de Dax. En même temps, à l'autre extrémité du champ de bataille, Hill a franchi le gave de Pau à un gué au-dessus d'Orthès, et menace notre dernière ligne de retraite sur Saint-Séver. Soult voit la bataille perdue, et commence à se retirer. Ce mouvement si critique va devenir l'un des plus beaux de sa vie. Les divisions Pâris, Darmagnac et Villatte couvrent tour à tour le mouvement rétrograde de l'armée, et font payer cher à l'ennemi ses progrès. Wellington lui-même est atteint d'une balle; sa blessure jette quelque confusion dans les mouvements de ses troupes, et rassure les nôtres. L'armée française franchit heureusement, sur un seul pont en bois, le *Luy de Béarn*, rivière rapide et profonde, que l'ennemi ne dépassa pas. Aucun incident fâcheux ne troubla le passage des quatre

autres rivières qui nous séparaient encore de Saint-Séver [1].

Ainsi finit cette bataille sanglante, qui, de l'aveu même des Anglais, fait autant d'honneur au vaincu qu'au vainqueur. Il faut le reconnaître, Wellington, qui, la veille encore, ne s'attendait pas à livrer bataille, eut un beau mouvement d'inspiration au commencement de la journée, quand il s'empara avec tant de promptitude du rôle offensif que Soult avait cru devoir lui laisser. Mais il est incontestable que toute la première partie de la bataille fut à l'avantage des Français; que la violence imprévue de l'orage qui éclata alors, protégea le mouvement décisif des troupes légères anglaises, et qu'ainsi Wellington, là comme partout, fut, en définitive, encore plus heureux qu'habile. Sans doute, il força l'armée française à abandonner sa position; mais son but principal, qui était de couper l'armée française de Saint-Séver et de la rejeter sur les Landes, fut déjoué complétement par le sang-froid et la fermeté de son adversaire. Celui-ci perdait, il est vrai, ses communications avec Bordeaux et Bayonne; mais l'investissement de cette dernière ville neutralisait une partie des forces de l'ennemi; et si la première avait

[1] Le Luy de France, la Lutz, la Gabas et l'Adour.

fait son devoir, Wellington n'aurait certainement rien entrepris contre elle, ayant sur son flanc l'armée française appuyée aux Pyrénées.

Mais la fortune ne se lassait pas de favoriser Wellington; elle lui rendait d'une main ce qu'elle semblait retirer de l'autre. Les intrigues des royalistes prenaient enfin dans le Midi une consistance sérieuse, sous l'influence des progrès de l'armée anglaise, qui allait devoir à ces nouveaux alliés l'occupation de Bordeaux.

Les désastres de Russie avaient ravivé, dans ces départements, quelques étincelles mourantes de royalisme. Le dévouement respectable de quelques familles pour la dynastie des Bourbons, la détresse du commerce de Bordeaux par suite de la guerre avec l'Angleterre, furent les éléments principaux de ce mouvement, qui, toutefois, ne fut nulle part ni puissant, ni unanime, et ne se développa que sous la protection et *par la permission* des Anglais. Nous n'entrerons pas dans les détails mesquins et puérils de cette intrigue, ils sont indignes de la gravité de l'histoire. Plaignons seulement ceux-là même que les sentiments les plus honorables ont pu aveugler sur la nature du rôle auquel ils descendaient [1].

[1] Nous en excepterons un toutefois, M. de Larochejacque-

Six mois auparavant, le duc de Berry, celui de tous les Bourbons dont l'esprit aventureux convenait le mieux aux circonstances, avait offert de se joindre à l'armée anglaise. Cette proposition fut rejetée comme au moins prématurée. Le 14 janvier seulement, le duc d'Angoulême eut la permission de suivre le quartier général anglais; il y fit une assez pauvre figure jusqu'à la bataille d'Orthès. Des instructions secrètes prescrivaient à Wellington, au sujet des Bourbons, une réserve plus grande même qu'il n'aurait voulu. Il écrivait vers cette époque à lord Bathurst : « Je suis convaincu qu'aucune démonstration n'aura lieu si les alliés ne se déclarent eux-mêmes ouvertement. Je ne puis comprendre cette politique qui empêche de frapper sur l'en-

lein, dont le nom seul était au moins une excuse pour tout ce qu'il pourrait tenter en faveur des Bourbons. La plupart de ses démarches eurent d'ailleurs un caractère remarquable de hardiesse et d'indépendance. Parvenu, non sans péril, au quartier général de Wellington, il désirait laisser aux royalistes de Bordeaux la tâche facile de faire une manifestation à l'arrivée des Anglais, et ne demandait qu'à être débarqué *seul* sur la côte de Poitou, pour soulever de nouveau la Vendée. Cette répugnance des vrais Vendéens pour l'étranger est un de leurs traits caractéristiques, et n'est pas le moins honorable. En racontant la campagne de 1814, nous rendrons un hommage mérité au courage héroïque des gardes nationaux vendéens et bretons, dans la journée de Fère-Champenoise.

nemi aussitôt que possible, et à l'endroit le plus vulnérable. » Toutefois, les soins extrêmes du généralissime anglais pour maintenir la discipline et préserver le pays envahi des maux de la guerre, soins qui allaient jusqu'à engager les habitants à *prendre les armes* pour y veiller eux-mêmes, et la présence tolérée d'un des Bourbons, auraient dû suffire, dès le mois de février, pour décider quelque soulèvement, ou amener autour du prince quelques volontaires. Mais le peuple avait oublié les Bourbons, et le duc d'Angoulême n'avait rien, il faut bien le dire, ni au moral, ni au physique, qui fût de nature à raviver l'enthousiasme béarnais pour un descendant de Henri IV. La froideur persévérante des populations n'avait pu manquer de frapper Wellington; elle lui inspira une défiance qui survécut même aux ouvertures des royalistes de Bordeaux. Cependant l'occupation de cette ville servait trop bien les intérêts de l'invasion, pour qu'on pût négliger une occasion pareille; aussi Wellington, après la bataille d'Orthès, détacha Béresford avec douze mille hommes sur Bordeaux. Il lui donna pour instructions de prendre possession de la ville *au nom du roi d'Angleterre*, de n'apporter toutefois aucune opposition aux actes politiques des partisans des Bourbons, et de leur fournir même des armes, tout en ne s'immisçant dans aucune

déclaration en faveur de Louis XVIII. Le duc d'Angoulême fut autorisé à suivre l'expédition anglaise sur Bordeaux[1]. L'on ne peut assurément blâmer le soin de lord Wellington à ne compromettre son gouvernement dans aucune conspiration contre le pouvoir établi en France; mais de cette réserve même ressort une conséquence importante; c'est qu'à l'époque où ses dernières instructions avaient été rédigées, le ministère anglais n'apercevait encore aucune chance sérieuse de faire prévaloir, dans les conseils des alliés, la cause des Bourbons.

Les royalistes, qui n'étaient pas assez forts pour décider un soulèvement sans les Anglais, le furent assez, du moins, pour paralyser toute disposition de défense à Bordeaux. Il régnait toutefois parmi eux une telle irrésolution, que M. de Larochejacquelein, en allant leur annoncer l'approche de l'expédition *libératrice*, se croisa avec une

[1] En même temps on répandait dans le pays, et jusque dans l'armée de Soult, une proclamation du prince, et deux autres, sous le nom de Wellington, invitant les Français à se déclarer pour les Bourbons. Ces deux dernières sont manifestement apocryphes, mais les événements ne donnèrent pas au général anglais le temps de les désavouer.

Soult répondit aux manœuvres de la faction royaliste par une énergique proclamation, datée du 10 mars, qui, depuis, avait servi de texte à d'injustes attaques. L'historien anglais Napier a pris noblement sa défense.

députation du comité qui allait prier Béresford de retarder encore son mouvement[1]. Il fallut, pour les rassurer, la nouvelle de la bataille d'Orthès, et le départ des autorités supérieures et du petit nombre de troupes qui restaient encore.

Nous n'entrerons point dans tous les détails de la triste journée du 12 mars, si complaisamment érigée depuis en entrée triomphale du duc d'Angoulême. Les royalistes étaient humiliés d'avoir tant tardé à se déclarer; pour tâcher de donner à leur mouvement une allure un peu spontanée, ils s'avisèrent de jouer une comédie assez ridicule. On alla prier le général anglais de faire rétrograder ses hussards, *qui déjà commençaient à entrer dans la ville;* puis on proclama Louis XVIII à l'hôtel de ville, au moment même où le maire sortait pour aller au-devant des Anglais, suivi des membres de la municipalité et d'un certain nombre de royalistes *qui portaient des armes cachées*, on ne voit pas trop pourquoi[2]. Nous ne suspectons nullement le courage personnel des royalistes de Bordeaux; mais, plus ils étaient braves, plus alors il avait fallu qu'ils se

[1] Mémoires de madame de Larochejacquelein, p. 448.
[2] Ibid.

sentissent faibles pour agir avec tant de circonspection[1].

Les Anglais qui occupaient Bordeaux purent bientôt s'apercevoir que cette manifestation si tardive n'était rien moins qu'unanime, et n'avait, dans la ville même, d'autre appui que leur présence. M. Lynch, de concert avec le prince, ayant proclamé que les alliés agissaient dans le but de ramener les Bourbons, Wellington en témoigna son mécontentement d'une manière énergique, et menaça de démentir formellement cette assertion, si, dans le délai de dix jours, le duc d'Angoulême ne la démentait pas

[1] Il y a deux versions différentes sur la manière dont le maire se comporta en présence des Anglais; et, chose singulière, la moins honorable, sans contredit, est celle des écrivains royalistes. D'après celle-là, M. Lynch et ses adhérents n'auraient crié *vive le roi!* et arraché la cocarde tricolore qu'après que le général anglais leur eut dit que la ville était libre de prendre le parti qu'elle voudrait. (Voyez les Mémoires de madame de Larochejacquelein, p. 450.) Ce qui est certain, c'est que Béresford déclara qu'il avait l'ordre de protéger la ville et de l'occuper au nom de George III. Il fit aussi observer au maire qu'il se compromettait. On sait que M. Lynch, comte de l'empire, faisait encore des harangues patriotiques à la garde nationale de Bordeaux le 29 février.

Une foule assez considérable, mais principalement composée de curieux, se porta au-devant du duc d'Angoulême. Les promesses qu'il réitérait à haute voix : « *Plus de guerre! plus de conscription! plus de droits réunis!* » excitèrent un enthousiasme assez vif, mais passager.

de lui-même. Les événements de Paris sauvèrent au prince cette humiliation. Il était temps que la crise reçût ailleurs une solution favorable à sa cause, car la situation des royalistes du Midi devenait des plus critiques. Wellington avait été contraint de rappeler de Bordeaux une partie du corps d'occupation pour agir contre Soult. Une armée de la Gironde s'organisait, d'après les ordres de l'Empereur; et, de l'aveu de l'historien anglais des guerres de la Péninsule, si la lutte s'était prolongée seulement quelques jours de plus, la flotte anglaise qui arrivait dans les eaux de la Garonne, serait devenue l'asile des soldats de lord Dalhousie, du duc d'Angoulême et de ses adhérents[1].

[1] Il y eut, pendant le mois de mars, une correspondance fort curieuse entre le duc d'Angoulême et Wellington. Le prince se croyant en péril par suite de la retraite d'une partie des troupes anglaises, communiqua à Wellington un rapport rédigé par le comité royaliste, rapport dont la conclusion était que les Anglais ayant concouru à établir le duc d'Angoulême à Bordeaux, se trouvaient engagés à l'y maintenir. La réponse de Wellington fut sévère. Il engageait le prince à être désormais plus circonspect. Les Anglais n'avaient occupé Bordeaux que comme point militaire, et on y avait proclamé Louis XVIII contre l'avis de leur général. La manifestation royaliste avait été équivoque, même à Bordeaux, et ne s'était pas propagée dans le pays. Enfin, il refusait péremptoirement tout secours d'argent, et ajoutait que cette démarche était une leçon pour lui-même, et qu'une autre fois il y regarderait de plus près.

Malgré sa victoire d'Orthès et la manifestation de Bordeaux, Wellington, tenu en échec par Soult, avait été obligé de rappeler à son aide des troupes espagnoles. Les combats d'Aire et de Carères, soutenus par Harispe et d'Erlon immédiatement après la bataille, lui avaient prouvé que l'armée française pouvait être encore redoutable. Soult s'était établi en avant de Tarbes, et, dès le 12 mars, il reprenait l'offensive, et détruisait ainsi l'effet moral de la bataille d'Orthès. Wellington, étonné de cette audace, croyait que son adversaire avait reçu des renforts de l'armée de Catalogne, et se tenait sur ses gardes[1].

Le 15 mars, Soult apprit la fâcheuse nouvelle de l'occupation de Bordeaux. Ayant d'ailleurs recueilli des renseignements sur les forces supérieures de son adversaire, il fit toutes ses dispositions pour se retirer promptement sur Toulouse, position importante, qu'il préparait de

avant d'accorder aux partisans des Bourbons *la permission de se déclarer publiquement.*

[1] Une petite manifestation royaliste, qui, d'ailleurs, se borna à un grand dîner, avait eu lieu à Pau, sous la protection d'une brigade d'infanterie anglaise. Mais cette brigade ayant quitté Pau deux jours après, un officier et quatre hussards français y vinrent, et enlevèrent *trente-quatre* soldats portugais. Après avoir bu à la santé du duc d'Angoulême et de sa famille, les royalistes étaient tranquillement retournés chez eux.

longue main pour y recevoir une bataille, et dont les fortifications étaient presque achevées. Cette retraite, qui dura quatre jours, fut marquée par deux combats indécis et sanglants; l'un à Vic-de-Bigorre, entre d'Erlon et Picton; l'autre à Tarbes, entre Hill et Clausel. Retardé par le mauvais temps, et d'ailleurs toujours en garde contre une diversion de la part de Suchet, Wellington suivit trop lentement l'armée française, et lui donna le temps de compléter ses préparatifs de défense à Toulouse[1].

Depuis le temps de Simon de Montfort, cette ville n'avait pas revu un si formidable appareil de guerre. A l'ouest, Reille défend la double enceinte de fortifications qui couvre le faubourg Saint-Cyprien, tête de pont sur la rive gauche de la Garonne; au nord, d'Erlon garde le canal du Languedoc, depuis son embouchure jusqu'au pont Matabiau, sur la route d'Alby. A partir de ce point, la partie du canal qui couvre la ville à l'est ne forme plus que la seconde ligne fortifiée. La première, à l'armement de laquelle Soult

[1] Soult avait, sur ce nouveau terrain d'opérations, un grand avantage sur son rival. Né dans les environs de Toulouse, il connaissait parfaitement le pays.

Toulouse avait aussi ses royalistes, qui n'auraient pas demandé mieux que de voir la ville occupée par les Anglais; mais Soult déploya une énergie qui fit taire tous les murmures.

a mis tous ses soins, c'est le mont Rave, suite de hauteurs couronnées par des plateaux, et qui se prolongent parallèlement entre le canal et la petite rivière d'Ers. Le plateau du Calvinet domine la route d'Alby; celui de Saint-Sypière s'étend vers la route de Montaudran, et ses dernières pentes s'adoucissent en se rapprochant de l'Ers. Quatre redoutes ont été élevées sur ces deux plateaux; c'est la division Harispe qui les défend. Enfin, une partie de la réserve couvre le faubourg Saint-Michel, au sud de Toulouse, entre le canal et la Garonne. Les vieux remparts de Toulouse, jadis ébranlés par les machines de Montfort, sont hérissés d'artillerie.

On ne saurait trop admirer avec quelle profonde habileté Soult avait amené son adversaire à venir le chercher dans des positions si favorables à la défense. Wellington se voyait contraint d'attaquer Toulouse, sous peine de reculer et de s'avouer vaincu à son tour. Il voulut d'abord combiner une attaque sur les faubourgs Saint-Michel et Saint-Cyprien; en conséquence, après quelques tâtonnements, il jeta, le 31 mars, un pont sur la Garonne, au-dessus de Toulouse et du confluent de l'Ariége, et porta de ce côté les troupes de Hill. Mais ce général, parvenu sur la rive droite de l'Ariége et de la Garonne qu'il lui fallait re-

monter, trouva là des terrains marécageux dans lesquels l'artillerie ne pouvait avancer, et repassa promptement les deux rivières. Wellington changea de plan. Le 3 avril, dans la soirée, un nouveau pont fut jeté, cette fois à quatre lieues au-dessous de la ville, et toutes les troupes alliées passèrent sur la rive droite, à l'exception de Hill, destiné à l'attaque du faubourg Saint-Cyprien. Le 8 avril, Wellington s'avança sur deux colonnes par les deux rives de l'Ers, petite rivière bourbeuse et non guéable. Un engagement heureux de cavalerie lui donna le pont de Croix-Daurade sur la route d'Alby. Son projet était encore alors de revenir, par une marche de flanc, sur le faubourg méridional; mais il reconnut de suite l'impossibilité de cette attaque [1], et se décida à porter sur le mont Rave le principal effort de ses troupes.

La bataille eut lieu le 10 avril : elle fut opiniâtre et sanglante. Hill fut tenu en échec toute la journée au faubourg Saint-Cyprien. Picton, chargé de faire une fausse attaque entre la Garonne et la route d'Alby, agit avec sa fougue ordinaire, et donna un véritable assaut, qui fut repoussé

[1] Il aurait fallu pour cela repasser l'Ers au delà du mont Rave; or, tous les ponts étaient détruits ou minés de ce côté; et tous les pontons des Anglais étaient sur la Garonne.

avec perte. Nos soldats, n'ayant pas le temps de recharger leurs armes, lançaient de gros cailloux, avec ordre et par décharges, sur les ennemis qui se jetaient dans les fossés.

Mais le champ de bataille principal était le mont Rave. Les Espagnols devaient assaillir les redoutes du Calvinet, pendant que Béresford, s'avançant entre l'Ers et les hauteurs, attaquerait les redoutes du plateau de Saint-Sypière. Les Espagnols attaquèrent trop tôt; ils furent mis en déroute et perdirent plus de deux mille hommes. Béresford fut plus heureux; la fortune de Wellington le protégea. Soult avait lancé contre lui la division Taupin, qui devait prendre en flanc les Anglais, engagés sur un terrain marécageux, sous le feu des redoutes. Ce beau mouvement devait décider la victoire; il manqua par une fausse manœuvre de Taupin, qui, du reste, expia presqu'au même instant sa faute par une mort glorieuse. Ses soldats trouvèrent l'ennemi déjà en ligne, et gravissant la hauteur au point le plus accessible. Des fusées à la Congrève, lancées à propos, jetèrent le désordre dans nos rangs. Le plateau de Saint-Sypière fut perdu en peu de moments, et celui de Calvinet menacé. Là surtout le combat prit un caractère d'acharnement terrible; généraux et soldats semblaient pressentir que cette lutte était

la dernière. Elle se prolongea jusqu'à cinq heures du soir, avec des succès partagés; enfin Soult, voyant que ses troupes, tout en se maintenant sur le plateau, ne pouvaient en chasser l'ennemi, les rappela sur le canal. Huit mille hommes avaient été tués ou blessés dans cette sanglante bataille; c'était presque le dixième des troupes engagées des deux côtés. Le général Napier avoue que la perte des alliés fut d'un tiers plus forte que celle des Français.

Quel fut le véritable vainqueur dans cette bataille célèbre, ou plutôt y eut-il vraiment un vainqueur? La question n'est pas résolue encore, et ne le sera peut-être jamais, tant les avantages de la journée furent partagés. Malgré la défaite des Espagnols, Soult avait perdu le mont Rave, position à laquelle il attachait avec raison une importance majeure. Trois jours avant la bataille, il écrivait à Suchet : « *Si par malheur je me vois* « *contraint d'abandonner Toulouse*, mes mouve- « ments se rapprocheront naturellement de « vous. » Dans sa pensée, l'abandon de cette ville semblait donc alors ne pouvoir être que la conséquence d'une défaite; et nous le voyons, le 11 avril au soir, quitter en effet Toulouse, où Wellington fait son entrée le lendemain. Toutefois, si l'effet moral de la bataille tourne en définitive à l'avantage de celui-ci, les résul-

tats matériels en sont totalement nuls pour lui. De l'aveu des écrivains anglais, il a perdu beaucoup plus de monde; les trophées de sa victoire se réduisent à *une pièce* de canon; ses prisonniers, aux blessés qu'il trouve dans les hôpitaux de Toulouse. Le duc de Dalmatie est resté en position toute la journée du 11, prêt à recevoir une bataille, qui ne lui a pas été offerte. Le général Napier dit, il est vrai, que la deuxième attaque de Toulouse n'était différée que faute de munitions, et qu'elle aurait eu lieu le lendemain 12 avril au point du jour; mais il ne cite aucun ordre d'attaque à l'appui de cette assertion, que semble d'ailleurs contredire le rapport même de Wellington[1]. Il paraît maintenant démontré que, même après la bataille, Wellington ne serait pas entré à Toulouse, si le duc d'Albuféra avait jugé à propos de se porter, vers le 5 avril, soit directement sur cette ville, soit sur la Haute-Garonne, vers Saint-Martory, comme Soult l'en pressait dans ses lettres[2]. Enfin, il n'est pas inutile d'obser-

[1] « L'armée se trouvant établie sur trois côtés de Toulouse, je détachai immédiatement notre cavalerie légère... *en attendant que je pusse faire des dispositions* pour établir les troupes entre le canal et la Garonne. »

[2] Soult a dû craindre aussi qu'un soulèvement n'éclatât dans la ville.

ver que le mouvement décisif exécuté par les troupes de Béresford, entre l'Ers et le mont Rave, sur un terrain des plus difficiles, mouvement qui ne réussit que grâce à la fausse manœuvre de Taupin, était d'une témérité que le succès n'a pas justifiée aux yeux même des écrivains anglais. La faute même de Wellington le préservait d'une défaite complète, et lui garantissait des prétentions à la victoire. Nous l'avons déjà dit, et nous aurons une dernière occasion de le répéter dans toute l'amertume de notre âme : Wellington fut sans doute un grand homme de guerre, mais ce fut surtout un homme heureux!

Le 7 avril, le duc de Dalmatie avait appris l'entrée des alliés à Paris. C'était une nécessité de plus pour lui de tenir à Toulouse le plus longtemps possible. Il eut aussi connaissance, avant la bataille, d'une proclamation de l'Impératrice[1], qui défendait aux généraux français de reconnaître aucun des actes qui leur seraient notifiés de Paris. Dans une lettre adressée quelques jours après à M. de Talleyrand, le duc de Dalmatie assure n'avoir connu que le 12 avril l'établissement du gouvernement provisoire et les deux abdications de Napoléon.

[1] Blois, 3 avril.

En effet, les dépêches du gouvernement provisoire pour le maréchal étaient datées du 7 avril, et les deux officiers qui en étaient porteurs, et dont nous parlerons plus bas, avaient dû faire un long détour, la communication directe par Montauban étant interrompue[1]. Au reste, lord Wellington a noblement fait justice, en plein parlement, des imputations calomnieuses dirigées à cet égard contre Soult; il a déclaré solennellement que le maréchal ne connaissait pas et ne pouvait même pas connaître l'abdication de l'Empereur, au moment où la bataille de Toulouse fut livrée. Peut-être est-il plus difficile de justifier Wellington lui-même d'avoir attaqué Toulouse, sans faire au moins une proposition d'armistice, lui qui ne pouvait ignorer alors tout ce qui s'était passé à Paris, et même l'abdication conditionnelle de Napoléon au profit de son fils. Nous croyons toutefois qu'il serait injuste d'assimiler le général anglais à Guillaume d'Orange combattant à Saint-Denis avec le traité de Nimègue dans sa poche. Les événements de Paris étaient si graves, si imprévus, que, dans le premier moment, Wellington a dû redouter un prompt revirement de fortune. L'occupation

[1] Quand même la dépêche serait venue par Montauban, elle n'aurait pu arriver, au plus tôt, que le 10, pendant la bataille.

prompte de Toulouse était une nécessité, non pas seulement, comme on pourrait le croire au premier abord, pour son amour-propre, mais bien pour sa sûreté; car l'arrivée de Suchet pouvait, d'un jour à l'autre, rendre impossible cette attaque déjà difficile, et compromettre gravement l'armée anglaise[1].

Wellington entra à Toulouse le 12 au matin. Son arrivée fut le signal d'une manifestation royaliste; pourtant, n'ayant pas encore eu connaissance de l'abdication absolue de Napoléon, il avait cru devoir faire remettre à la municipalité un avis écrit, pour lui faire connaître le danger qu'elle courait en tolérant la cocarde blanche. Les désagréments qu'il avait eus à Bordeaux expliquent parfaitement cette démarche. Mais, dans l'après-midi, deux officiers, l'un anglais, l'autre français (le colonel Saint-Simon), arrivèrent de Paris; ils étaient chargés de notifier aux deux armées l'abdication *absolue* de Napoléon et le rétablissement des Bourbons.

[1] Ces considérations justifieraient, à plus forte raison, le duc de Dalmatie de ne pas avoir cédé Toulouse, quand même on voudrait admettre que, soit par une communication secrète de Wellington, soit par tout autre moyen, il avait eu connaissance, avant la bataille, de l'établissement du gouvernement provisoire et de l'abdication *conditionnelle*, la seule qui pût absolument être connue alors.

Soult avait effectué sa retraite sur Castelnaudary, en bon ordre et presque sans être inquiété; de l'aveu de l'historien Napier, il n'avait perdu que *cinquante hommes* dans la marche. Après avoir vu le colonel Saint-Simon, le duc de Dalmatie fit proposer à Wellington un armistice, que celui-ci prétendit n'accorder qu'après que l'armée des Pyrénées aurait donné son adhésion aux actes du gouvernement provisoire, comme venait de le faire le général Loverdo, qui commandait à Montauban. Le maréchal ne crut pas devoir se charger seul de la responsabilité d'une telle décision dans de si graves circonstances; l'avis du conseil de guerre qu'il assembla à ce sujet, fut qu'il serait indigne d'une armée française d'adhérer, sous les baïonnettes étrangères, à des actes politiques qu'on ne pouvait encore considérer d'ailleurs comme officiellement notifiés, tant qu'on n'aurait pas de nouvelles directes de l'Empereur. Cette délibération fait le plus grand honneur aux généraux qui y prirent part. Wellington, inquiet et mécontent de ce refus, se préparait à recommencer les hostilités, quand Soult reçut enfin une dépêche du prince de Neufchâtel, datée de Fontainebleau [1], et put alors donner son adhésion au nouvel or-

[1] 9 avril.

dre de choses, sans avoir en rien compromis, jusqu'au dernier moment, l'honneur de son armée et les intérêts de l'Empereur.

Le duc d'Albuféra avait cru devoir faire sa soumission dès le 13 avril. Sa conduite pendant les premiers mois de 1814, a donné matière à de graves inculpations: on lui a reproché d'avoir mis obstacle aux succès de l'armée des Pyrénées, en lui refusant sa coopération, par suite d'une jalouse et coupable susceptibilité. Ce reproche nous semble au moins exagéré. On a, selon nous, déplacé la question. Il ne s'agit pas tant de pénétrer avec quel degré d'empressement Suchet, réuni à Soult, lui aurait obéi, que d'examiner s'il n'a pas eu des motifs graves et suffisants pour conserver un rôle séparé. Or, Suchet a eu, pendant tout l'hiver, des instructions inconciliables avec la coopération que Soult réclamait [1]. On l'a blâmé avec amertume d'avoir exagéré les forces ennemies que neutra-

[1] Il paraît toutefois certain que Suchet aurait pu empêcher Wellington d'entrer à Toulouse, et peut-être même de livrer bataille, en faisant une diversion sur la Haute-Garonne dans les premiers jours d'avril; et un pareil intérêt était trop grave, trop pressant alors, pour qu'on n'y sacrifiât pas tous les autres. Mais jusque-là sa conduite est irréprochable, car il avait ordre d'envoyer le plus de renforts possible vers Lyon, et de se diriger lui-même sur ce point, quand il aurait terminé l'affaire des places fortes.

lisait sa présence au delà des Pyrénées; mais le duc de Dalmatie n'a-t-il pas lui-même exagéré aussi de très-bonne foi le nombre de ses adversaires?

Un intérêt des plus graves retenait Suchet sur la ligne du Llobrégat : l'espérance de retirer les garnisons des places d'Aragon, de Catalogne et du royaume de Valence [1]. Depuis l'invasion de la France, l'Empereur mettait un intérêt facile à comprendre au retour de ces garnisons; aussi n'épargna-t-il rien pour l'obtenir. La régence ayant refusé de ratifier le traité de Valençay, le duc d'Albuféra fut chargé d'entamer directement avec les généraux espagnols une négociation pour la remise de ces places. Le projet de convention fut soumis à Wellington, qui, comme on peut bien penser, s'empressa de le désapprouver. Enfin, Napoléon, comme nous l'avons vu, avait donné, dès le 8 février, l'ordre de renvoyer Ferdinand sans condition; ajoutant qu'on lui remettrait de suite les places fortes, moyennant le

[1] Sans doute il est déplorable que vingt-deux mille hommes d'excellentes troupes, qui auraient pu rendre de grands services, aient été ainsi inutilement éparpillés dans une douzaine de places; mais Suchet avait agi ainsi en vertu d'ordres positifs, et personne n'a songé à l'en blâmer. On avait manqué successivement toutes les occasions de retirer ces garnisons; les ordres étaient donnés et surtout expédiés trop tard. (Voyez les Mémoires de Suchet.)

renvoi des garnisons françaises. Ce départ n'eut lieu que six semaines après, et, pendant ce délai, un officier étranger, employé depuis peu, *sur la recommandation du duc de Feltre,* à l'état-major de Suchet, passa à l'ennemi, et surprit la confiance de trois commandants de places par des ordres habilement contrefaits. Grâce à cette honteuse fourberie, les garnisons de Lérida, Mequinenza et Monzon, après avoir capitulé sous la condition de rentrer en France, furent cernées par des troupes anglaises et espagnoles, dans les défilés de Martorell, et contraintes de mettre bas les armes [1].

Ferdinand était arrivé le 22 mars à Figuières. L'Empereur ayant ordonné d'exiger de lui des sûretés pour la remise des places, son frère Carlos était resté à Perpignan. Le duc d'Albuféra, jugeant que les circonstances exigeaient les plus grands égards pour Ferdinand, lui fit proposer de laisser passer son frère, moyennant une promesse écrite d'interposer l'autorité royale pour la rentrée des garnisons en France. Ferdinand, pressé de gagner Valence, centre du mouvement contre-révolutionnaire, promit et signa

[1] On trouvera les détails de cette surprise, si peu honorable pour les alliés, dans les Mémoires de Suchet, II, 369 et suiv.

Voyez aussi, page 506, l'admirable défense du petit fort de Monzon par le garde du génie Saint-Jacques.

tout ce qu'on voulut, et n'y songea plus. D'ailleurs il était déjà trop tard.

Ferdinand quitta l'armée française le 24. Après six années d'une captivité que lui-même avait dû croire éternelle, il se retrouvait, libre et roi, sur le sol natal; le peuple espagnol allait enfin jouir de cette conquête si chèrement achetée! Les premières acclamations qui saluèrent son retour furent celles des soldats de Copons. Ce général lui fit un discours dans l'esprit des cortès, et lui présenta la constitution; Ferdinand *la mit dans sa poche*[1]. Aux cris de *Vive le roi!* se mêlaient déjà ceux de *A bas les cortès et la constitution!*

La nuit du 13 au 14 avril fut marquée par le dernier et l'un des plus brillants faits d'armes de la campagne. Trois mille hommes de la garnison de Bayonne assaillirent impétueusement les troupes qui investissaient la place, détruisirent les ouvrages commencés, tuèrent ou mirent en fuite ceux qui essayaient de les défendre, et enlevèrent près de trois cents prisonniers, entre autres le commandant en chef du siége, sir John Hope. Cet événement aurait eu les plus graves conséquences, si les hostilités avaient

[1] Lettre de M. Pétry, 27 mars.

M. Pétry, attaché au ministère des relations extérieures, avait été chargé d'accompagner Ferdinand jusqu'aux avant-postes espagnols. Il y fut témoin de ce geste significatif.

continué quelques jours de plus. L'armée de la Gironde s'organisait sous les ordres de Decaen, et menaçait Bordeaux; Suchet repassait enfin les Pyrénées, et allait se réunir à Soult; les ressources de l'invasion en troupes espagnoles auraient été paralysées par les événements qui suivirent le retour de Ferdinand, et l'insurrection si redoutée par Wellington s'organisait enfin dans les départements du Midi. Les messages du gouvernement provisoire vinrent arrêter ce noble élan, qui promettait gloire et délivrance; mais, du moins, *nous n'avons pas été vaincus!*

---

# CHAPITRE III.

## AFFAIRES D'ITALIE. — LE ROI DE NAPLES ET LE PRINCE EUGÈNE.

France et Naples. — Mécontentement et ordres rigoureux de l'Empereur, après le retour du roi de Naples, au commencement de 1813. — Correspondance de M. Durant; mauvaises dispositions, langage et démarches équivoques du roi. — Singulier décret de l'Empereur. — Tendances autrichiennes du roi de Naples. — Conférences de Ponza. — Départ du roi pour la grande armée, le 2 août; colère des Autrichiens et des Anglais. — Le comte de Miër reste à Naples. — Mesures militaires du vice-roi. — Premières hostilités avec les Autrichiens. — Retraite d'Eugène sur l'Isonzo et sur l'Adige. — Il rejette des propositions de défection. — Retour de Murat à Naples, le 5 novembre. — Nouvelles intrigues. — L'Empereur l'engage à marcher au secours du vice-roi. — Mouvements suspects des troupes napolitaines. — Mission du duc d'Otrante. — Lettres de Joachim et d'Eugène à l'Empereur. — Joachim lui annonce sa défection. — Son traité avec l'Autriche. — — Armistice avec l'Angleterre. — Mouvements hostiles des troupes napolitaines. — Le prince Eugène prend la ligne du Mincio. — Il négocie vainement pour obtenir un armistice. — Bataille du Mincio. — Embarras de Murat. — Sa déclaration de guerre. — Convention signée par le duc d'Otrante, pour l'évacuation des places en deçà du Pô. — Opérations de l'armée austro-napolitaine; combat de Parme. — Combat de Reggio. — Mission de M. Faypoult auprès de Murat. — Modifications apportées à son traité avec l'Autriche. — L'expédition anglo-sicilienne débarque à Livourne. — Animosité de lord Bentinck

contre Murat. — Dernières opérations de Murat; il apprend l'abdication de l'Empereur. — Retour du pape dans ses États. — Réflexions sur la conduite de Murat et sur celle d'Eugène.

Nous abordons dans ce chapitre le récit pénible, mais indispensable, de la défection du roi de Naples. Dans le cours du précédent volume, pour ne pas interrompre la suite des grands événements de 1813, nous avions seulement montré Murat reparaissant avec honneur dans la seconde campagne de Saxe. Mais, pour avoir le tableau complet de sa conduite, il nous faut maintenant remonter au principe même de ses malheurs et de ses fautes.

Sa première fausse démarche avait été, comme on l'a vu, son retour précipité dans ses États, à la fin de 1812. Nous avons raconté ce déplorable abandon, qui s'aggravait encore d'une préméditation désormais incontestable [1]. Les témoi-

[1] Murat était revenu par trois fois sur ce projet, dans sa correspondance avec la reine. Elle lui répondait le 15 janvier 1813 : « Tes lettres m'ont fait un mal affreux. Quoi ! tu pourras céder « à un autre la gloire d'aider l'Empereur ! tu pourrais faire une « étourderie semblable à celle de quitter avant qu'il t'ait désigné « un successeur ! Non, mon ami, tu ne feras pas cela, j'en suis « sûre... Du courage... Je sens ce que tu dois souffrir, je partage « tes chagrins et tes maux ; mais, pour cette gloire dont tu es si « jaloux, je t'engage à les supporter encore. » Murat traversait alors l'Allemagne; il ne pouvait plus suivre ces sages conseils.

gnages publics et privés du mécontentement de l'Empereur avaient précédé Joachim à Naples. L'article du *Moniteur* qui annonçait son remplacement par Eugène, ajoutait que celui-ci avait une plus grande habitude du commandement en chef, et de plus *toute la confiance* de l'Empereur. Deux lettres adressées presque en même temps, l'une à Caroline, l'autre à Murat lui-même, contenaient des reproches sévères, mais justes [1]. Le ressentiment de Napoléon se manifeste non moins vivement par les exigences du ministre de France, M. Durant de Mareuil. Celui-ci avait ordre de demander ses passe-ports si le roi refusait d'envoyer immédiatement dix-huit cents hommes à Vérone, où s'organisait alors le corps d'observation d'Italie. Joachim affecta en public une modération inattendue, mais s'en dédommagea, dit-on, par une lettre pleine des récriminations les plus amères [2]. Il n'eut pour réponse que de nouveaux ordres plus impérieux. A peine eut-il promis le renfort pour Vérone, qu'on lui demanda, pour la campagne suivante, un con-

[1] Nous aurons ultérieurement l'occasion de citer ces lettres, qui furent, plus tard, falsifiées et postdatées, pour servir de base à l'accusation de trahison portée contre Murat au congrès de Vienne.

[2] Voyez Colella, III, 233. Rien ne prouve que cette lettre ait été envoyée.

tingent effectif de dix-huit à dix-neuf mille hommes.

La correspondance du ministre de France caractérise avec beaucoup de justesse les dispositions du roi. Ce ne sont pas les fatigues et les désastres qui ont eu prise sur lui; c'est le regret d'être éloigné de ses États, de voir une portion de son autorité aux mains de la reine; c'est surtout son idée fixe d'agrandissement et d'indépendance, d'autant plus dangereuse désormais, que le cours des événements peut en faire paraître la réalisation moins improbable. Un mauvais esprit règne parmi les officiers qui sont revenus avec lui; les cajoleries des Russes et des Anglais, qui le cherchaient à l'armée, l'atteindront sûrement à Naples; ils y trouveront un point d'appui dans les dispositions du pays, manifestement réactives contre l'influence française [1]. Le contingent auxiliaire s'organisait, mais avec une lenteur extrême. «Le roi laissait percer, dans toutes « ses actions, un calcul trop personnel et trop « indépendant de ses relations avec l'Empire [2].» Au 10 mars, notre ministre n'a encore aucun indice positif de quelque combinaison capable de contrarier les vues de la France, mais il pres-

[1] Durant, 12 février.
[2] Id., 10 mars.

sent déjà quelque chose du côté de l'Autriche. Le roi lui a parlé des dispositions de cette puissance à se faire neutre pour devenir médiatrice, de manière à faire croire qu'il y a chez lui quelque velléité semblable. Des faits positifs confirmeront bientôt ces premières appréhensions. Le prince Cariati, aide-de-camp du roi, est parti pour Berlin ; il *va porter un grand cordon* au roi de Prusse, puis il doit passer à Vienne, *pour acheter des chevaux* [1]. Vers la fin de mars, le roi passe une revue, distribue des drapeaux à ses régiments, puis leur fait une allocution qu'il termine par ces mots significatifs : « *Il vestro Rè non vi comanderà giammai di andare ad incontrare il nemico, ma di seguirlo.* » Il semble ainsi promettre à ses troupes qu'elles ne combattront que pour repousser une agression directe. Voulant détruire le fâcheux effet qu'un tel langage a pu produire sur l'esprit de l'Empereur, Murat s'exprime tout différemment avec M. Durant. Il paraît chagrin de l'omission faite à dessein, du royaume et des troupes de Naples, dans le dernier exposé de la situation militaire inséré au *Moniteur :* « Quoi ! dit-il, l'Empereur peut-il méconnaître de quel avantage je lui

[1] La défection de la Prusse ayant éclaté dans cet intervalle, l'envoyé n'alla qu'à Vienne, où M. de Narbonne, de son côté, signala comme suspects sa présence et ses propos.

serais en Italie? J'ai trente mille hommes sous les armes, j'en aurai bientôt quarante.... Ne sais-je pas que ma destinée *est une émanation* de celle de l'Empereur, *qu'elle y est irrévocablement attachée ?* Il n'y a pas deux chemins pour moi. Que l'Empereur dise un mot, et je me charge de la défense de l'Italie.... S'il croit encore ma présence utile à la grande armée, qu'il le dise, et j'y vole [1]. » Ce langage est raisonnable, il peut même être encore sincère : malheureusement Murat va bientôt cesser de comprendre ainsi sa position. Quelques jours après cet entretien, il écrit à l'Empereur [2] pour le conjurer de faire la paix. Cette lettre, déplacée sous tous les rapports, reste sans réponse, et l'humeur du roi s'en accroît. Bientôt, inquiet et mécontent de ce que l'Empereur ne lui fait rien connaître des négociations pour lesquelles l'Autriche a offert son entremise, il inclinera décidément au système que cette puissance s'attachait alors à faire prévaloir auprès de tous les cabinets. C'est surtout à la funeste influence de l'envoyé autrichien, du comte de Mièr, que Murat devra sa perte.

La vérité historique nous oblige à placer ici un fait étrange sans doute, mais d'une authen-

[1] Durant, 29 mars.
[2] Le 3 avril.

ticité incontestable, et qui donne la mesure de l'influence que Napoléon croyait devoir faire peser sur sa famille. Une dépêche du duc de Bassano, du 4 mai 1813[1], adressée au ministre de France à Naples, contenait l'expédition d'un décret impérial rendu à Dresde l'année précédente, et tenu en réserve jusque-là comme une sorte de châtiment. Ce décret conférait *directement* à un Français, M. Baudus, les fonctions de sous-gouverneur des enfants du roi et de la reine de Naples, en vertu des articles 3 et 26 du statut constitutionnel de 1806 relatif à la famille impériale, articles qui donnaient à l'Empereur le droit de régler tout ce qui concernait l'éducation des princes et princesses de sa famille. Sans doute l'intérêt de la France exigeait que les enfants de Murat restassent Français à Naples; cette considération explique, sans la justifier, l'extension arbitraire que l'Empereur croyait devoir donner au statut de 1806. Le décret relatif à M. Baudus avait été rendu le 30 mai 1812; mais il paraît que l'Empereur en avait jugé la notification intempestive au début de la campagne de Russie. Elle ne l'était pas moins un an après. L'impression que le roi dut en recevoir favorisa le développement de ses in-

[1] Le lendemain de la victoire de Lützen.

telligences secrètes avec l'Autriche, et bientôt avec les Anglais. Malgré les efforts de la reine pour combattre cette tendance, chaque jour elle se caractérise et se fortifie. Le ministre de France demandait un nouveau renfort pour Vérone; le roi s'y refuse, alléguant qu'il y aurait du danger pour lui-même à éloigner ses troupes au moment où les Anglais fomentent de nouveaux troubles dans le royaume. En effet, un complot en faveur de l'ancienne dynastie venait d'être découvert dans les premiers jours de mai. La politique anglaise, peu scrupuleuse, comme on sait, sur le choix des moyens, intriguait à la fois avec Murat et contre lui.

Le 23 du même mois, le ministre de France écrivait : « Décidément le roi paraît croire le « moment favorable pour se soustraire à l'in- « fluence et à la suzeraineté de l'Empereur. » En effet, la nouvelle du retour subit du prince vice-roi à Milan vient de s'ajouter à toutes les impressions mauvaises de Murat. L'Empereur lui-même s'attend donc à une prochaine défection de l'Autriche, et c'est Eugène qu'il charge de défendre l'Italie ! On parle tout à la fois, et de *correspondances de Paris* qui encouragent Murat à marcher dans une ligne différente de celle que suit l'Empereur, et de connexions avec des patriotes qui voudraient faire de l'Italie un

État unique, en éloigner *tous les barbares;* utopie généreuse sans doute, mais malheureusement prématurée. Bientôt les pourparlers ouverts avec les agents anglais cesseront d'être un mystère. Ce qui frappe aussi tous les yeux, ce sont les attentions du roi pour l'envoyé autrichien. Le 30 mai, un courrier du prince Cariati est arrivé au palais; et sur-le-champ le roi a fait mander M. de Miër. En même temps, des conférences avaient lieu à l'île de Ponza entre des officiers du roi de Naples et ceux du dictateur de la Sicile, lord W. Bentinck [1]. L'objet de ces confé-

[1] Le récit de la domination des Anglais en Sicile exigerait des détails qui seraient déplacés ici pour plusieurs raisons. Il nous suffira de rappeler que jamais protectorat plus tyrannique n'avait pesé sur un peuple et sur un souverain. La reine Caroline de Sicile devint presque intéressante par les persécutions auxquelles elle fut en butte. Les Anglais lui reprochaient d'être l'âme de tous les complots formés contre eux, et de correspondre secrètement avec l'empereur Napoléon, depuis son mariage avec Marie-Louise, nièce de la reine de Sicile. Ces reproches pouvaient être fondés; mais une exploitation moins impitoyable des ressources de ce pays aurait, sans nul doute, épargné aux Anglais bien des inquiétudes, et aussi bien des excès dont l'histoire inexorable leur demandera compte.

Médiocre général, politique à vue courte, mais d'une volonté persévérante et inflexible, Bentinck triompha de tous les obstacles pour asseoir la domination anglaise sur la Sicile. Une constitution représentative qu'il fit donner à cette île ne fut pour lui qu'un moyen de pressurer le pays pour en tirer des hommes et de l'argent. Il força le faible roi Ferdinand à abdiquer en

rences était d'obtenir la reconnaissance des droits de Murat sur la couronne de Naples par les puissances coalisées, et des subsides anglais pour ses troupes, qui occuperaient alors la Péninsule au nom des alliés. Bentinck adhéra à ces propositions, mais il fit ses conditions de son côté. Il voulait la reconnaissance des droits de la maison de Bourbon sur la Sicile, et, à titre de sûretés, la remise de Gaëte aux Anglais, et l'adjonction de vingt-cinq mille hommes de ses troupes pour occuper l'Italie. C'était par la faction unitaire que Murat se laissait entraîner à cette déplorable démarche [1], qui, tout en servant ses vues

faveur de son fils, puis à reprendre le sceptre, enfin à signer l'arrêt d'exil de la reine. La haine de Bentinck pour Murat n'a pas peu contribué, comme nous le verrons, à remettre Ferdinand en possession de l'héritage de ses pères Il a ainsi payé, en quelque sorte, sa dette au roi; mais cette restauration ne fut qu'un nouveau malheur pour le peuple sicilien.

On trouve une partie des détails que nous ne pouvons donner ici dans M. de Montvéran, t. VI, p. 383, et dans l'ouvrage de Ch. Didier, *Caroline en Sicile*.

[1] Pour rendre Bentinck plus traitable à Ponza, le principal envoyé de Joachim (Robert Jones, Anglais de naissance, mais habitant Naples depuis longtemps) s'avisa de mettre en avant un prétendu projet d'attaque sur la Sicile, combiné avec la flotte de Toulon et les troupes napolitaines. Bentinck ajouta pleinement foi à cette fable, et s'empressa d'en instruire le commandant de la station anglaise dans la Méditerranée et lord Wellington. Ce dernier se borna à lui répondre *que la Sicile ne courait aucun danger*. La correspondance diplomatique entre

ambitieuses, aurait rendu au peuple napolitain les avantages du commerce anglais, si vivement regrettés.

Mais l'heure fatale n'était pas encore venue pour Murat; sa conscience se révoltait malgré lui. Dominé tour à tour par les impressions les plus diverses, il s'embarrassait de plus en plus dans toutes ses démarches. Après la bataille de Bautzen, le ministre de la guerre réclama la réunion de quinze mille Napolitains à l'armée qu'organisait le vice-roi pour défendre l'Italie. De tous les gages de fidélité que Murat pourrait donner à la cause française, celui-là est assurément le plus pénible pour lui: aussi l'exécution de cet ordre rencontre de sa part une résistance à laquelle cette fois la reine elle-même s'associe. Tous deux semblent affligés de ce que l'Empereur ne daigne plus correspondre directement avec eux [1]. Murat répondit à Clarke avec beaucoup d'aigreur : « Il était décidé, disait-il, à marcher lui-même à la tête de ses troupes et à « ne plus les mettre sous le commandement « d'un autre [2]. » Quelques jours après, il eut la singulière idée de s'adresser à Marie-Louise, pour

Paris et Naples ne présente, en effet, aucune trace de ce projet, aussi intempestif qu'inexécutable à cette époque. Voy. Napier, *Histoire de la guerre dans la Péninsule*, XI, 321-324.

[1] Durant, 1[er] juin.

[2] 25 juin.

obtenir d'elle les renseignements que l'Empereur lui refusait sur les négociations entamées pendant l'armistice. Cette lettre resta sans réponse, ainsi qu'une autre, du 4 juillet, dans laquelle il demandait à envoyer un négociateur à Prague. Cette demande prouve qu'il n'avait aucune idée de ce qui se passait.

Cependant les intrigues de Naples s'étaient peu à peu éclaircies aux regards de Napoléon. Déjà les journaux anglais avaient trahi les secrets de Ponza; les intelligences avec l'Autriche étaient mieux avérées encore [1]. Dès le 5 juin, le ministre de France a réclamé énergiquement le rappel à Naples du prince Cariati; quelques jours après, il a reçu l'ordre d'annoncer lui-même son départ pour le 10 juillet, si, ce jour-là, les troupes napolitaines ne sont pas en marche vers Bologne pour joindre le vice-roi. Ce qui importe à la France dans ce moment, c'est que le roi de Naples prenne de suite une attitude hostile vis-à-vis de l'Autriche. Sous ce rapport, « dix « soldats napolitains sur l'Adige au commence« ment de juillet vaudraient mieux que les vingt« cinq mille pour la fin d'août [2], » offerts par le roi pour éluder cette exigence pressante, qui

[1] Des renseignements précis furent donnés à cet égard par la cour de Bavière.

[2] Durant, 11 juillet.

blesse son amour-propre et compromet les engagements pris à Ponza, et dont lord Bentinck a envoyé chercher la ratification en Angleterre. Le ministre de France demande son audience de congé; il ne reçoit pas de réponse. Le roi affecte de ne pas comprendre qu'on puisse l'accuser de se refuser à l'accomplissement de ses obligations envers la France, quand il offre de marcher lui-même à la tête de ses troupes. Son intention est manifestement de temporiser.

Il restait un moyen de rompre toutes les intrigues ourdies autour de Murat : c'était de le décider à partir immédiatement pour Dresde. La reine obtiendra cet important résultat, que facilita d'ailleurs l'effet des victoires de Lützen et de Bautzen. Vivement sollicité par elle, Napoléon ne se refuse pas à une démarche directe, dont le ministre de France a d'ailleurs fait sentir de son côté toute l'opportunité. C'est donc l'Empereur lui-même qui rappelle son beau-frère à la grande armée. Des lettres de Fouché et de Ney arrivent en même temps : le premier fait valoir des considérations politiques; le second ne parle que d'honneur et de gloire; il redemande au roi de Naples le maréchal Murat. Celui-ci ne résiste pas à cet appel généreux; il abandonne à Caroline le secret de Ponza, qu'elle pressentait, et va rejoindre l'Empereur.

La régence a été de nouveau conférée à la reine; la faction anti-française est consternée de ce dénoûment imprévu. Peu de jours après le départ du roi[1], un courrier du prince Cariati arrive de Vienne; le comte de Miër, qui, à ce qu'il paraît, s'était trop avancé vis-à-vis de sa cour, réclame instamment, mais en vain, l'autorisation de rejoindre le roi. D'un autre côté, lord Bentinck a reçu tout à la fois, d'Angleterre, la ratification des engagements pris à Ponza, et, de Naples, la nouvelle du départ du roi; c'est une blessure incurable pour son orgueil britannique. Bientôt des bâtiments anglais paraissent dans la rade, et lancent sur les vaisseaux napolitains quelques boulets, témoignage d'une colère impuissante. Tout semble rompu sans retour.

Cependant, pour les esprits clairvoyants, le départ du roi était plutôt un ajournement qu'une solution. Si, pour le moment, toutes ses idées

[1] Il avait quitté Naples le 2 août à dix heures du soir.

Le général Colletta prétend que Caroline fit semblant d'approuver le projet d'une alliance avec l'Angleterre, et promit elle-même d'y donner suite au besoin, pendant que le roi combattrait sur l'Elbe. Cette assertiou est démentie par la correspondance du ministre de France. Il paraît certain, au contraire, que tout fut rompu par le départ du roi. La reine, puissamment secondée par MM. Baudus et de Mosbourg (alors ministre des finances à Naples, depuis député et pair de France), avait décidé ce départ.

d'ambition et de gloire avaient repris leur cours du côté de la France, on pouvait prévoir aisément qu'il nous faudrait de grands succès pour donner à la fois *satisfaction et contrainte* à cette âme mobile et faible. On voyait rester aux plus hautes fonctions des hommes hostiles à la France, et tout disposés à faire prévaloir de nouveau leurs idées dans l'esprit du roi, si les circonstances redevenaient favorables. D'ailleurs, comme le faisait sagement observer le ministre de France, « telle est l'inconstance de ce peuple de Naples, telles sont ses dispositions au désordre, au pillage, qu'il y a dans son sein une sorte de complicité permanente avec tous ceux qui veulent renverser l'ordre établi. » M. Durant était encore inquiet des menées de l'Autriche, et ce n'était pas sans raison. Après la rupture du congrès de Prague, tandis que partout les légations autrichiennes quittaient les cours alliées de la France, à Naples, le prince d'Esterhazy et M. de Miër ne faisaient encore aucun préparatif de départ. Le prince Cariati ne reçut l'ordre de quitter Vienne qu'au mois de septembre, et M. de Miër resta encore à Naples, ne recevant pas d'ordres [1]. Ces retards

[1] Il paraît que dès lors cet agent s'efforçait de circonvenir la reine, jugeant, avec raison, qu'il n'arriverait jamais à rien sans elle. Vers le 10 octobre, le ministre de France signalait un peu de froideur dans les manières de cette princesse avec lui.

étaient visiblement favorisés par le marquis de Gallo, ministre des relations extérieures, l'un de ceux qui avaient le plus fortement déconseillé le départ du roi. Les nouvelles d'Allemagne, de plus en plus défavorables à nos armes, relevaient les espérances des partisans de l'Autriche. Le comte de Miër ne reçut ses passeports que dans le courant d'octobre; aussitôt il sut se ménager un nouveau délai en s'adressant au gouvernement du royaume d'Italie, afin d'avoir des sûretés pour son passage. Pendant ce temps, les événements de Leipzig s'accomplissaient, et le roi, revenant inopinément, retrouva à Naples l'envoyé autrichien.

Pour bien comprendre l'influence que la conduite ultérieure de Murat va exercer sur les événements, il est indispensable d'analyser rapidement les hostilités qui avaient déjà commencé dans le nord de l'Italie. On n'a pas oublié sans doute que l'empereur Napoléon y avait renvoyé Eugène, après la bataille de Bautzen, pour organiser la défense contre une invasion autrichienne dès lors probable. La situation était difficile : tous les contingents avaient été absorbés par les guerres précédentes, le royaume d'Italie était totalement dégarni de troupes, et travaillé par de sourdes intrigues. Cependant, en moins de trois mois, Eugène, ayant toujours pour bras

droit le général Grenier, parvint à former cette dernière armée d'Italie, qui, dans les circonstances les plus difficiles, a dignement soutenu l'honneur des armes françaises.

Eugène porta de suite ses forces sur les frontières septentrionales du royaume, pour en défendre l'accès à l'armée autrichienne d'Hiller. Ce général, si maltraité en 1809, avait sa revanche à prendre sur le même terrain. Malgré l'infériorité numérique de l'armée d'Eugène, sa position n'aurait pas été mauvaise, si le roi de Bavière, son beau-père, était resté dans notre alliance. De Wrède, placé sur le flanc de l'armée autrichienne, garantissait, dans cette hypothèse, la tranquillité de notre aile gauche. Eugène, rassuré par cette considération, avait d'abord étendu sa droite, pour commencer les hostilités en Illyrie; mais il n'était déjà plus temps de défendre ou de contenir ces provinces, impatientes de rentrer sous la domination autrichienne. Dès la fin d'août, l'insurrection, préparée de longue main, y éclata comme une traînée de poudre. Les officiers et les soldats du pays désertèrent en masse pour rejoindre les Autrichiens ou les bandes d'insurgés; cependant, le peu de troupes françaises qui occupaient le pays parvint à se faire jour. Eugène se hâta de concentrer sa droite, pour assurer fortement la défense des frontières d'Italie. Les

hostilités s'engagèrent vivement, le 19 septembre, à Willach. Cette ville, prise et reprise, resta aux Autrichiens après plusieurs engagements très-vifs, dans lesquels nos conscrits italiens montrèrent beaucoup de fermeté. Pendant ce temps, Hiller jetait des ponts sur la Drave à Rossen; ce double mouvement menaçait la position capitale de Tarvis, et compromettait tout notre système de défense. Eugène vit le danger, et sut le prévenir. Une attaque combinée rejeta les Autrichiens tout à la fois de Willach et de Rossen.

Mais il fallut bientôt renoncer à cette guerre de montagnes, dans laquelle Eugène trouvait le double avantage d'exercer ses jeunes soldats et de neutraliser la grande supériorité qu'avait l'ennemi, surtout en cavalerie. Déjà la concentration des Bavarois sur Braunau avait favorisé les manœuvres d'Hiller par son aile droite; à l'anxiété qu'avait dû inspirer ce mouvement équivoque, succéda bientôt la certitude d'une entière défection. Le vice-roi commença son mouvement rétrograde vers la fin de septembre; ce fut encore une de ces retraites comme lui et Grenier savaient les faire [1]. Ils cédaient, non aux hommes,

[1] Plusieurs petits combats avaient été livrés jusque-là avec un succès partagé. Le plus important fut l'attaque de la position

mais à la force des circonstances. Un général vulgaire aurait marché sans discontinuer jusqu'à l'Adige, première position qui lui permît de faire face de toutes parts à l'ennemi. Eugène, avec son sang-froid ordinaire, s'arrêta sur l'Isonzo. Là, il n'avait devant toute son armée que la gauche de l'ennemi, qui ne pouvait l'inquiéter sérieusement à elle seule; le reste de l'armée autrichienne, engagé dans les montagnes du Tyrol, ne pouvait se trouver en mesure d'agir efficacement contre nous avant dix ou douze jours. Ce temps précieux fut mis à profit pour achever la levée de la conscription, même dans les départements que la retraite définitive sur l'Adige allait abandonner à l'ennemi.

Cependant le général Hiller était entré dans le Tyrol aussitôt après la signature du traité de Ried, et s'avançait par le val de la Drave, tournant ainsi les sources de l'Isonzo, de la Piave, du Tagliamento et de la Brenta. Eugène avait

fortifiée de Feistritz par le général Grenier. Cette affaire, dans laquelle on vit avec admiration des conscrits italiens enlever des redoutes à la baïonnette, aurait pu avoir de grands résultats, sans la défection bavaroise.

La retraite fut aussi marquée par un combat à Saffnitz, très-honorable pour nos armes. Les Autrichiens avaient voulu hâter la marche de notre arrière-garde; ils perdirent six cents hommes et ne se montrèrent plus de ce côté.

prévu ce mouvement; il commença dès lors à étendre en échelons son armée vers l'Adige par sa gauche, sans cesser de tenir en respect par sa droite le corps autrichien qui était en face de lui sur l'Isonzo. Pendant ce temps, le général Giflenga disputait le terrain pied à pied en Tyrol; il dut enfin se replier de son côté sur l'Adige, et prit la position célèbre de la Chiusa. La retraite du gros de l'armée, de l'Isonzo sur l'Adige, se fit sans échec; Grenier eut même une brillante affaire contre le général Eckardt, qu'il chassa de Bassano avec perte de douze à quinze cents hommes[1]. Le 4 novembre, l'armée entière était en position sur l'Adige, le quartier général à Vérone. Le 12, Hiller eut le sien à Vicence, et les deux armées se trouvèrent en présence. L'Illyrie entière était au pouvoir des Autrichiens; la citadelle de Trieste avait capitulé le 31 octobre; et les places d'Usopo, de Palma-Nuova et de Venise étaient les seules qui nous restassent au delà de l'Adige.

Le récit des événements de cette dernière campagne d'Italie nous ramène sur le théâtre des plus brillants exploits du général Bonaparte. L'armée italo-française occupe *Ronco*, *Rivoli*, *la Corona*, *Vérone*. Grâce à Eugène, les

[1] 31 octobre.

souvenirs de 96 resteront intacts; dans ce grand naufrage, il aura du moins sauvé l'honneur du drapeau français.

Les difficultés de la guerre n'étaient pas les seules contre lesquelles le vice-roi avait à lutter. Hiller, imitant l'exemple de l'archiduc Jean en 1809, appelait les Italiens à l'indépendance; bientôt il leur annonça la bataille de Leipzig. Eugène ne se laissa pas ébranler par cette affligeante nouvelle, et n'en résista pas moins fermement à la proposition qui lui fut faite alors de séparer sa fortune de la cause française[1]. Ce fut dans les premiers jours de novembre qu'un parlementaire autrichien se présenta à nos avant-postes, demandant avec instance à remettre, en personne, des papiers importants au prince. Ce parlementaire était un aide de camp du roi de Bavière, le prince de la Tour-Taxis, chargé de transmettre à Eugène les offres les plus brillantes de la part de son beau-père et des grandes puissances coalisées. Elles étaient d'accord, disait-on, pour investir Eugène de la royauté d'Italie. Bien qu'il n'eût été question de rien de semblable lors des négociations de Ried, il n'est nullement improbable que le roi

[1] Lettre du prince Eugène à la reine de Hollande, du 9 novembre.

de Bavière ait fait une telle proposition, et que les souverains alliés aient paru y accéder, surtout avant que la défection de Murat fût décidée. Mais il est bien plus certain encore qu'en se laissant prendre à un semblable piége, Eugène eût donné pour rien son honneur. Il aurait été indubitablement sacrifié tôt ou tard aux exigences de l'Autriche, et personne n'aurait songé à le plaindre. Eugène a donc dû répondre par un refus absolu aux démarches du prince de la Tour-Taxis; il a dû comprendre que tous ses intérêts de fortune et de gloire étaient inséparables de l'Empereur et de la France; si la fortune lui a manqué, que du moins la gloire lui reste[1]. Nous insistons sur ce point, parce que de maladroits ennemis ont hasardé, sur la conduite du vice-roi dans ces circonstances difficiles, d'odieuses insinuations, dont le seul récit des événements va faire justice; nous insistons surtout, parce qu'à cette époque marquée par tant de honteuses faiblesses, la loyauté sans tache d'Eugène est, pour tout historien fran-

[1] « Le roi de Bavière dit à la princesse Stéphanie qu'on avait « proposé au prince vice-roi de le reconnaître comme roi d'Ita- « lie, s'il voulait se séparer de la cause de l'Empereur, mais « qu'il avait rejeté cette proposition. » (Rapport confidentiel de M. Bignon à l'Empereur, du 9 décembre. Il tenait ce renseignement de la princesse elle-même.)

çais, pour tout homme de cœur, une bonne fortune qu'il doit disputer de toutes ses forces à la calomnie !

Eugène, ayant déployé et assuré son armée sur l'Adige, répondit, par de sérieuses attaques, aux propositions qui venaient de lui être faites. Après avoir battu l'avant-garde autrichienne, qui débouchait du Tyrol sous le commandement du général Fenner, il eut, contre le général Radiwojevitch, une brillante affaire, le 15 octobre, à Caldiero, position célèbre dans la campagne de 96. Cependant Hiller, ayant fait avancer des forces supérieures, reprit et conserva Caldiero; mais il fut vertement repoussé à Saint-Michel, position importante dont l'occupation se liait à la défense de Vérone.

L'empereur Napoléon, dès les premiers jours de son retour en France, s'était occupé de l'armée d'Italie. Un décret du 8 novembre lui accorda un secours de quinze mille hommes de la conscription française, et de plus ordonna la formation d'une armée de réserve d'Italie, composée de conscrits piémontais. Il n'y eut plus d'affaire sérieuse dans ce mois de novembre; la position du vice-roi sur l'Adige paralysait entièrement l'armée autrichienne, pourtant bien supérieure en forces. Pour obtenir de grands résultats, il aurait fallu au vice-roi l'adjonction des troupes napolitaines,

dont l'attitude plus qu'équivoque allait au contraire devenir pour lui un nouvel embarras. Le débarquement du général autrichien Nugent dans la rade de Goro[1] impliquait déjà, de la part des Autrichiens et des Anglais, une complète sécurité sur les dispositions du roi de Naples.

Parti d'Erfurth le 24 octobre, Murat est arrivé inopinément dans sa capitale le 5 novembre[2]. L'Empereur, dit-il, lui a donné l'autorisation de revenir prendre des mesures pour la défense de son royaume, et lui a laissé carte blanche, ajoutant seulement : « *Souvenez-vous toujours que « vous êtes prince français.* » Cette recommandation salutaire sera promptement oubliée. Dès les premiers moments du retour du roi, il a laissé voir à tout le monde l'impression fâcheuse pro-

[1] 14 novembre.

[2] La veille de son départ d'Erfurth, il avait eu à Ohlendorf, sur les rives de l'Ilm, une conférence avec un agent autrichien, qui n'était pas, comme on l'a dit, le comte de Miër, puisque celui-ci n'avait pas quitté Naples. Il paraît que l'entrevue fut très-courte; l'émissaire autrichien n'eut que le temps de lui dire : « Croyez ce que le comte de Miër vous dira. »

Nous recommandons à nos lecteurs le récit authentique d'une conversation qui eut lieu entre l'Empereur et M. d'A. (d'Aure), pendant cette même retraite de Leipzig (dans les Mémoires de M. de Bausset, t. III). Ayant longtemps vécu auprès du roi de Naples, M. d'Aure le connaissait bien, et regardait sa défection comme dès lors inévitable.

duite sur son esprit par les désastres dont il vient d'être témoin. Dans un conseil des ministres tenu peu de jours après son retour, il parle de la situation de l'Empire en des termes si étranges, que nous préférons croire à l'inexactitude des renseignements du ministre de France[1]. « Tout le monde s'attend déjà à une déclaration de neutralité, à la réouverture des ports au commerce anglais. Tout annonce que les négociations avec l'Autriche et l'Angleterre vont être reprises, *si elles ont jamais été quittées*[2]. » Deux décrets contraires au système continental, publiés le 11, justifient déjà ces prévisions. Quelques jours après, le comte de Miër quitte enfin Naples, après de longues et intimes conférences avec le roi; son départ semble au ministre de France, dans les circonstances présentes, plus fâcheux encore que sa persistance à rester précédemment. S'il s'en va, c'est qu'il a obtenu ce qu'il voulait.

Nous fatiguerions inutilement nos lecteurs, en

[1] Le roi, dit Durant, a parlé de *la chute assurée du t....* (tyran?) *continental!...*

[2] 9 novembre. Il y avait eu cependant une interruption très-réelle pendant plus de deux mois. Lord Bentinck, dans sa dépêche à lord Castlereagh, du 7 février 1815, dit qu'il reçut des communications de Murat immédiatement après la bataille de Leipzig.

voulant leur montrer tout ce qu'il y avait alors d'incohérent et d'illimité dans l'esprit du roi. Dès le 12 novembre, il a proposé à l'Empereur de proclamer l'indépendance italienne : « c'est, dit-il, le seul moyen de remédier à toutes les difficultés de la situation ; » cette lettre dut rester sans réponse, comme tant d'autres. Vainement quelques conseillers généreux et sages s'efforcent de lui démontrer qu'une fidélité entière à l'Empereur est la seule voie d'honneur et de salut qui lui soit ouverte, qu'ainsi le meilleur parti à prendre est de se concerter de suite avec le vice-roi ; Murat est sourd à ces avis salutaires, il préfère écouter les partisans de l'indépendance italienne, qui savent mieux flatter son amour-propre et son ambition : « Partout, sur sa route, dit-il au ministre de France, à Turin, à Milan, à Florence et à Rome, on lui a exprimé qu'il n'y avait que lui qui pût sauver l'Italie. » On cherche, on réussit à lui persuader que la Péninsule entière appelle sa domination, et que l'Angleterre y donnera les mains [1]. Cette idée le perdra.

L'occupation immédiate des provinces ita-

[1] Durant, 14 novembre. Murat entretenait dans toute l'Italie des émissaires qu'il payait chèrement, et par lesquels il croyait exercer une grande influence. Il en avait un à Rome, l'abbé Battaglia, dont l'arrestation fit du bruit vers la fin de 1813. Son affaire fut étouffée, d'après les conseils du duc d'Otrante.

liennes, jusqu'au Pô, par les troupes napolitaines, fut, dans l'esprit de Murat, un acte de profonde politique. Il croyait se créer ainsi des garanties pour l'avenir, dans toutes les hypothèses. Il donnait satisfaction tout à la fois, et aux instances secrètes des agents de la coalition, et à l'Empereur, qui l'engageait à presser ce mouvement [1]. Par ménagement pour une des grandes faiblesses de son beau-frère, Napoléon consentait aussi à ce que les troupes napolitaines formassent un corps entièrement séparé. Cette importante concession ne pouvait plus suffire au roi de Naples.

Le mouvement de ces troupes avait commencé le 21 novembre; et, dès cette époque, le ministre de France, malgré toutes les protestations du roi, était assuré que l'attitude des Napolitains ne serait nullement conforme aux intérêts de la France. Il écrivait, le 22 novembre: « Les Napolitains, oubliant qu'ils ne peuvent sortir d'une dépendance que pour tomber dans une autre, ne désirent maintenant qu'échapper

[1] Saint-Cloud, 13 novembre. On a peine à comprendre que Murat ait jugé nécessaire de s'excuser auprès du ministre de France, et dans deux longues lettres à l'Empereur, « de *violer le territoire impérial* pour aller au secours du vice-roi. » Cette maladroite justification d'un mouvement convenu d'avance impliquait de sa part des vues secrètes, et déjà un grand trouble de conscience.

à l'influence actuelle, sans souci du présent, sans crainte de l'avenir..... Quelle explosion ne peut pas faire, dans la Haute-Italie, l'armée napolitaine venue pour la défendre, et démasquant tout à coup une intention contraire! » Il règne une défiance extrême entre les Napolitains et les officiers français au service de Naples. On a fait au général Manhès des propositions auxquelles il a répondu : « Le roi oublie-t-il que je suis « Français? » Les généraux désignés pour commander l'armée d'occupation sont les plus hostiles à l'influence française. Le roi, dans un ordre du jour du 19, promet à ses soldats que l'armée ne passera pas le Pô; les exhorte à se faire aimer des habitants; il ne leur dit pas un mot de la France [1]. Pour s'excuser, Murat disait en particulier au ministre de France que c'était l'esprit des populations italiennes qui l'avait obligé à des précautions extrêmes, pour faire sortir ses troupes et les porter sur le théâtre de la guerre; mais qu'une fois à leur tête, il saurait bien les mettre en jeu [2]. Il fallait alors partir de suite, comme le vice-roi l'en pressait. Murat était bien

[1] Durant, 23 novembre. Murat écrivant le même jour à l'Empereur, lui disait naïvement que, ne pouvant recevoir de France soixante mille fusils qui lui avaient été promis, il allait tâcher de s'en procurer par *les Anglais*. Les Anglais auraient-ils fourni des armes contre leurs alliés?

[2] 25 novembre.

loin d'y songer alors; il avait auparavant à signer son traité avec l'Autriche.

Le duc d'Otrante, chassé de son gouvernement d'Illyrie par l'insurrection, venait d'être chargé par l'Empereur d'une mission secrète pour Naples, où il arriva le 1er décembre. Il était déjà bien tard pour que son influence, même sincèrement employée en faveur de la cause française, pût modifier le dénoûment de la crise. Murat écrivait à Napoléon, dès le lendemain de cette arrivée : « Vous pouviez vous « dispenser de m'envoyer le duc d'Otrante; je « n'aurai jamais besoin d'être stimulé, toutes les « fois qu'il s'agira du service de V. M., et je vous « prie d'être persuadé, une fois pour toutes, *que « je ne séparerai mes intérêts des vôtres, que « quand j'y serai entièrement forcé.* » La correspondance de Fouché avec Napoléon est remplie des plus belles protestations : « Je voudrais, dit-il, servir V. M. de manière à la consoler de tous les chagrins que lui ont fait éprouver la pusillanimité et les *lâches trahisons* [1]. » La suite de sa

[1] Lettre du 2 décembre. Il envoyait en même temps la copie d'une lettre adressée par lui au roi de Naples. Nous y remarquons les passages suivants : « La guerre actuelle, quelque nom qu'on « veuille lui donner, est la ligue des vieilles dynasties contre la « dynastie nouvelle.... Notre fortune, sire, quel que soit l'inter- « valle qui nous sépare, n'a qu'une même base : nous la devons

mission ne répondit pas à ces promesses. A la première entrevue, le roi lui a dit : « L'Empereur peut compter sur moi. » « Son cœur est toujours à vous, écrit Fouché quelques jours après ; mais combien de choses concourent à attrister son âme, à ébranler même sa fidélité ! Que le roi sache qu'il n'est pas dédaigné.... Il m'a traité avec considération, même avec confiance, excepté sur un seul point, ses relations avec la coalition (Singulière confiance alors ! ). La reine m'a parlé des propositions faites au roi par M. de Mier, immédiatement après son retour, de la part de M. de Metternich. Celui-ci assure que la coalition garantit à ce prince son royaume *et la Sicile*, avec la renonciation de l'ancienne dynastie, à condition de ne pas servir les intérêts de la France. » Ainsi, en novembre, la coalition n'aurait demandé à Murat qu'une neutralité armée ; nous la verrons bientôt exiger davantage. On peut juger aussi que *les correspondants de France*, qui, dès les premiers mois de 1813, encourageaient Murat

« à l'Empereur. *Elle repose sur lui*, sur l'intégrité de sa puissance. « Les puissances liguées contre nous ne forment qu'un vœu, « l'anéantissement de la dynastie impériale, et le rétablissement « des anciennes dynasties sur des trônes que, au mépris des traités « les plus solennels, elles s'obstinent à regarder comme usur- « pés. » Ces conseils étaient sages en eux-mêmes ; mais la situation de Murat ne comportait pas de généralités, et Fouché le savait mieux qu'un autre.

à se séparer de l'Empereur, devenaient plus pressants depuis la bataille de Leipzig. La faiblesse des ressources de la France, la certitude de l'invasion, l'état alarmant des esprits, étaient connus de Murat dès le milieu de décembre. «Songez à vous, lui écrivait-on... Comment l'Empereur garantirait-il vos États? Si, dans le temps de sa toute-puissance, il eut l'idée de réunir Naples à l'empire, *il vous sacrifierait aujourd'hui à une place forte.*» D'un autre côté, les partisans de la coalition redoublaient leurs instances. Ils lui présentaient, d'un côté, son existence politique compromise par les Anglais, infestant ses côtes, et ralliant par tout le royaume dégarni de troupes les partisans des Bourbons de Sicile; de l'autre, le rôle glorieux de défenseur et de garant de l'indépendance italienne. Ils allaient jusqu'à lui montrer (et quelques-uns de bonne foi) sa défection comme un service à rendre à l'Empereur [1]. Cependant Fouché, en rendant compte de sa mission, après son départ de Naples, assurait que le roi, tout en ayant besoin d'encouragement, était résolu à marcher au secours d'Eugène avec son armée. Si le duc d'Otrante avait

[1] Duc d'Otrante, Rome, 20 décembre. Dans une autre lettre, il prétend avoir fait de vains efforts pour arracher le roi de sa capitale, prévoyant qu'il finirait par tomber dans quelque piege.

emporté de Naples une pareille opinion, il aurait été la dupe de Murat, et c'est ce que personne ne croira jamais.

Nous approchons du dénouement. Des conférences ont été reprises à Ponza avec les Anglais, et Joachim lui-même ne veut plus ou n'ose plus en faire mystère à l'Empereur, puisqu'il lui écrit le 3 décembre : « Nous sommes ici sur « des volcans. Au milieu de tout cela, les An- « glais m'offrent la paix ou la neutralité. » Tout en faisant cette singulière insinuation, il priait l'Empereur de donner des ordres pour faire fournir des vivres aux troupes napolitaines par les autorités françaises d'Italie. Il faisait en même temps requérir les armes des dépôts français [1]. Nous ne pouvons pas, nous ne voulons pas croire que Murat eût encore admis, à l'époque où il faisait de semblables réquisitions, même la possibilité d'un état franchement hostile entre la France et lui; mais ce procédé n'en est pas moins

[1] « V. A. sentira qu'il m'est impossible de me charger de la défense d'un pays sans donner les ordres à toutes les autorités civiles et militaires. Je ne ferai jamais que des prières à V. A.; mais je prétends ordonner au gouvernement de Toscane...V. A. ne sera donc pas étonnée si je la prie d'ordonner au commandant de l'artillerie des places de Porto-Ferrajo et Livourne de mettre à la disposition de l'envoyé napolitain à Florence, tous les fusils qui se trouvent dans ces deux places. »

Lettre de Murat à la grande-duchesse Élisa, 15 décembre.

indigne de la dignité du souverain, de la loyauté du guerrier, même s'il ne songe encore qu'à occuper le pays pour son propre compte et à demeurer neutre; et malheureusement cette intention est irrécusable de sa part dès la fin de novembre. Le vice-roi et le ministre de France en recueillent chaque jour les témoignages les plus positifs. Les troupes napolitaines, qui déjà ont atteint Bologne, et pourraient écraser Nugent, se refusent à agir. Un des généraux a avoué l'existence d'un armistice; un autre raconte déjà confidentiellement que le roi a signé un traité, d'après lequel il doit occuper, pour son propre compte, tous les pays situés sur la droite du Pô. Un officier napolitain s'est embarqué pour Trieste; un autre est au quartier général du nouveau commandant en chef autrichien, Bellegarde. Le roi, s'entretenant avec un aide de camp d'Eugène, s'est emporté contre son aveugle soumission[1]. Pendant que le duc d'Otrante était encore à Naples, un courrier de M. de Metternich y est arrivé; ce courrier est soi-disant adressé au comte de Miër, parti depuis près d'un mois; en réalité, il apporte des dépêches au marquis de Gallo. Peu de jours après, un parlemen-

[1] Lettres d'Eugène et de Durant à l'Empereur. Tous ces faits sont contemporains ou même antérieurs aux réquisitions d'armes françaises dans la Toscane et les provinces au delà du Pô.

taire anglais est arrivé de Ponza (12 décembre).

Un rapport présenté à l'Empereur par le duc de Vicence, dans les derniers jours de décembre, résume la conduite que tient le roi de Naples depuis son retour dans ses États. Tout constate que ce prince n'agit plus qu'en vue de sa propre indépendance, et qu'il est en rapports suivis avec les alliés. Pourtant, sa générosité naturelle, l'ascendant de l'Empereur, pouvaient encore une fois l'arrêter sur le bord de l'abîme. Napoléon défendit toute demande d'explications : sans se départir d'une active surveillance, il ne fallait pas avoir l'air de douter de Murat. Le ministre de France, le vice-roi, les gouverneurs de Toscane et de Rome, avaient reçu des instructions en ce sens. Depuis son retour d'Allemagne, l'Empereur avait écrit plusieurs fois à son beau-frère; mais ses lettres étaient purement militaires. Sa réserve absolue sur les questions politiques fut peut-être une faute. Murat dut être vivement froissé de n'apprendre les propositions de Francfort que par les agents de la coalition. Il écrivait à l'Empereur, le 11 décembre : « On nous parle de paix et de « départ de plénipotentiaires pour Mannheim. « Je ne puis le croire, n'en ayant pas été infor- « mé[1]. » Toutefois la suite des événements prou-

[1] Le 21, en envoyant ses souhaits de bonne année, Joachim y

vera que la confiance de l'Empereur n'aurait influé en rien sur les événements.

Mais le moment est venu où toute dissimulation devient impossible ; l'immobilité des troupes napolitaines ne se prête plus à aucun subterfuge. Joachim, entraîné chaque jour plus loin dans une voie funeste, sent lui-même qu'il faut nettement s'expliquer avec l'Empereur. La lettre qu'il lui adressa le 25 décembre caractérise mieux l'homme et la situation que tout ce que nous pourrions dire. En voici les principaux traits :... « Sire, je vais vous parler avec franchise, et vous faire connaître ce que la position de mon royaume me permet d'entreprendre pour la France.... Trente-cinq mille hommes et un train de cinquante pièces de canon sont en marche.... De la Romagne, j'exerce la même influence sur mes États que si j'étais à Naples. De Bologne, je contiens toute l'Italie méridionale; je vous sers en arrêtant les mouvements de l'ennemi sur Milan et Turin [1]. Les deux armées sont, depuis

mêle maladroitement des demandes de paix et de constitution pour la France; puis il ajoute : « Mes vœux seront toujours « pour V. M., lors même que les circonstances feraient soup- « çonner mes sentiments. »

[1] Murat paraît ne tenir aucun compte de l'armée du vice-roi. Il est bien pourtant assez évident que ce ne sont pas les mouvements qu'a pu faire l'armée napolitaine depuis le 21 novembre,

cette époque, *dans une espèce d'armistice*; j'ai donc rempli le but que V. M. m'avait indiqué. Mais aujourd'hui V. M. exige de moi de nouveaux sacrifices. Elle exige que mon armée passe le Pô, et se porte sur la Piave. Elle oublie sans doute que j'ai laissé mes États sans défense.... que les Anglais peuvent, quand ils le voudront, jeter des bombes dans ma capitale.... Sire, je ne saurais vous tromper : j'ai fait pour la France, pour V. M., tout ce qu'il était en mon pouvoir de faire... Je me suis déterminé à faire marcher mes armées sur le Pô... pour faire une diversion en faveur des vôtres, pour couvrir mes États, pour favoriser par là la négociation de la paix ; mais si ma démarche n'obtenait pas le but principal que j'ai eu en vue, celui de la paix, V. M. ne penserait-elle pas elle-même qu'ayant rempli mes obligations envers elle, *je me verrais forcé à remplir mes devoirs envers mes peuples*, en songeant sérieusement à ma propre défense et à la conservation de mon royaume ; et alors V. M. devrait renoncer à l'espoir qu'elle pourrait avoir conçu de me voir passer le Pô, car, en mettant ce fleuve entre mes sujets et mon armée, comment pourrais-je m'opposer

qui auraient tenu l'armée autrichienne d'Italie en échec depuis la reprise des hostilites.

aux efforts que l'ennemi fait en ce moment en Toscane, dans la Romagne et dans mes propres États ? En divisant mon armée ? mais, en la divisant, je la rends impuissante. J'ai hasardé *jusqu'à mon existence politique,* et je deviens alors la fable du monde et de l'armée. J'avais indiqué à V. M. *le seul moyen* qui restait à prendre ; elle l'a dédaigné, ou du moins elle a gardé le silence, et ce silence a dû m'avertir que mon plan n'entrait pas dans ses combinaisons. Sire, croyez-moi, la proclamation de l'indépendance de l'Italie en UNE ou deux puissances qui auraient le Pô pour limites, sauverait l'Italie. Sans cela, l'Italie est perdue sans ressources. Elle va de nouveau être démembrée, et le but de votre sublime pensée d'affranchir l'Italie, de la rendre nation après l'avoir couverte de gloire, est à jamais détruit. *Mettez dès à présent à ma disposition les provinces en deçà du Pô*[1], et je garantis à V. M. que l'Autriche ne passera pas l'Adige. Vous serez encore, dans les négociations de la paix générale, l'arbitre de l'Italie, et vous vous serez *créé* en moi un allié sûr et puissant [2]. Réfléchissez-y,

[1] La suite des événements montrera mieux l'absurdité de cette prétention que tout ce que nous en pourrions dire. On n'avait pas besoin de Murat pour empêcher les Autrichiens de passer l'Adige.

[2] Quand l'Empereur plaça Murat sur le trône de Naples, il ne

Sire. L'ennemi appelle les Italiens à l'indépendance. L'espoir qu'ils mettent dans mon armée les a rendus indifférents à ces propositions; mais resteraient-ils sourds à ces offres, si le roi de Naples ne réalisait pas leurs espérances, et contribuait au contraire à affermir sur eux la domination étrangère? Non; les Italiens sont prêts à se livrer à celui qui voudra les rendre indépendants. Que V. M. réponde et daigne s'expliquer... Je vous le redis encore, cette noble détermination est digne de V. M... Je pourrai recevoir votre réponse à Florence ou à Bologne. Je pars demain [1]. »

Dans un long post-scriptum, écrit en entier de sa main, Joachim renouvelle ses instances pour obtenir de l'Empereur la proclamation de l'indépendance italienne; il le conjure aussi de terminer la guerre à tout prix par un accommodement. Si cela eût été possible alors, l'Empereur, comme nous l'avons vu, n'aurait pas attendu les supplications de son beau-frère.

Nous le reconnaissons toutefois : cette lettre est dictée par une émotion réelle; Joachim n'envisage pas sans effroi le chemin qu'il a déjà par-

devait certes pas s'attendre qu'un jour ce nouveau roi lui marchanderait son alliance.

[1] Ce départ n'eut pas lieu.

couru. Sa neutralité armée ne suffit plus aux exigences des puissances coalisées, et aux intérêts de sa propre ambition ; il leur faut des engagements positifs, irrévocables, qui le mettent *en état de guerre avec la France.* Écoutons-le encore annoncer lui-même, peu de jours après, sa défection à l'Empereur.

« Sire, me voilà parvenu au jour le plus douloureux de ma vie... Il s'agit de choisir, et je vois, *d'un côté*, la perte inévitable de mes États, de ma famille, de ma gloire peut-être; *de l'autre*, des engagements contraires à mon éternel attachement pour V. M., à mon inaltérable dévouement à la France[1]. Depuis quatre jours, un plénipotentiaire autrichien, le comte de Neipperg, est à Naples pour me proposer, au nom de son souverain, un traité d'alliance. Ce matin, une frégate anglaise sous pavillon parlementaire a apporté un officier muni de l'autorisation de lord Bentinck pour signer un armistice, en attendant la paix que ce dernier est autorisé à conclure[2] par des pleins pouvoirs expédiés de Vienne, avant le départ du comte de Neipperg.

[1] Murat se trompe; toutes ces fatales conséquences sont du seul côté de la défection.

[2] Murat était trompé; Bentinck n'avait pas et ne devait pas recevoir de pleins pouvoirs.

Ces démarches éclatantes, faites au milieu du bouleversement actuel de l'Europe, par deux grandes puissances *qui triomphent*, et qui, dans les temps les plus prospères, exigeaient tant de déférence de la cour de Naples, ont enivré d'espérance et d'orgueil tous les habitants de ma capitale. Ils voient que je suis le maître de leur donner la paix, et de toutes parts ils la sollicitent... Cependant, Sire, j'ai temporisé; j'ai voulu attendre et j'attends encore une réponse. Daignez relire mes lettres [1]. Vous m'avez dit de faire marcher mon armée sur le Pô, et je l'ai fait avancer;... mais vous ne m'avez donné aucun pouvoir dans les pays que je devais traverser.... Vous n'avez pas déterminé *à qui appartiendrait le commandement*, lorsque mon armée se trouverait réunie à celle du vice-roi [2]. Vous m'avez annoncé que vous aviez accepté des préliminaires de paix;... mais vous n'avez pas

[1] Le traité avec l'Autriche fut signé avant qu'une réponse de Napoléon à cette dernière lettre pût arriver.

[2] Le roi de Naples ne peut dissimuler tout à fait cette jalousie mesquine, qui a été l'une des principales causes de sa perte. Vers la même époque, Fouché écrivait à l'Empereur: « L'idée « de voir le vice-roi sur la même ligne que lui, peut-être de « contribuer à ses succès militaires, a suffi pour arrêter ses meilleures intentions... *Il croira ne se battre que contre le vice-roi en signant un traité contre sa patrie.* » Ce trait est d'une profonde vérité.

daigné me dire sur quelles bases,. .. vous ne m'avez pas même parlé de la garantie de mes États.... Je suis forcé d'ajouter qu'on m'a assuré que V. M. avait proposé des stipulations très-contraires aux intérêts du roi de Naples;.. je n'ai pas dû le croire[1]. Je ne saurais m'empêcher d'être frappé du contraste que présentent les relations avec moi du souverain auquel j'ai consacré ma vie, et celles des princes que je n'ai cessé de combattre. Le premier me montre de la défiance;... les autres me prodiguent, avec les témoignages de considération, d'estime, de bienveillance,.... les offres les plus flatteuses[2]. Encore aujourd'hui, si je croyais, en ne perdant que moi seul, sauver la France, je n'hésiterais pas; mais dois-je sacrifier également, sans objet et sans espérance, les intérêts les plus chers des peuples que LA PROVIDENCE(!) m'a confiés... Dois-je perdre l'héritage de mes enfants?.. Si je commandais une armée française, je pourrais me retirer par la rivière de Gênes;... mais pensez-vous que je puisse agir ainsi avec des

[1] C'était un mensonge en effet, mais que le silence de l'Empereur accréditait.

[2] Cette réflexion, pour le moins naïve, peint d'un seul trait le personnage. A mesure qu'il deviendra moins nécessaire aux ennemis de la France, il appréciera mieux leur bienveillance et la sincérité de leurs offres.

troupes napolitaines? Croyez-vous que je dusse me flatter de les conduire au delà des Alpes? qu'elles n'abandonneraient pas un prince qui abandonnerait leur patrie[1]? » Après avoir résumé la situation militaire des parties belligérantes, et conjuré de nouveau l'Empereur de faire la paix, lui rappelant qu'il lui avait fait cette prière *avant* et après la bataille de Dresde, il arrive enfin à l'objet principal de sa lettre, l'annonce de sa défection. « Les circonstances, dit-il, peuvent me faire un devoir d'embrasser un parti contraire aux plus chères et aux plus constantes affections de mon âme. S'il en arrivait ainsi, que V. M. me plaigne; j'aurai fait à mes sujets, à mes enfants et à ma couronne, le plus douloureux sacrifice qui puisse jamais être arraché. Quelque détermination que la fatalité m'impose, croyez que mon cœur restera toujours français.... Ne m'ôtez pas votre amitié. Si la dure nécessité m'entraîne, comme j'ai lieu de le redouter, dans des relations *en apparence* contraires à vos intérêts, mais qui peut-être seront utiles à V. M. et à la France, *en me donnant quelque influence dans les négociations pour la paix*[2],

[1] Napoléon, dans une de ses lettres, exhortant Murat à se concerter sans délai avec Eugène, ajoutait qu'il pourrait bien aussi avoir besoin de lui en France.

[2] Autre naïveté de la même force que la précédente.

j'ose espérer que vous me jugerez avec calme, avec la raison d'État, et en considérant tout ce que j'ai fait, tout ce que j'ai voulu faire pour prévenir un tel malheur. »

L'expression sincère de douleur et même de remords dont cette lettre est empreinte, et le souvenir d'une expiation noblement acceptée, nous dispensent de pénibles réflexions. Murat n'exagérait pas à l'Empereur l'effet produit par l'arrivée du comte de Neipperg et de M. Graham, aide de camp de lord Bentinck. « Une « éruption du Vésuve, écrivait la reine Caroline « à Fouché, n'aurait pas été plus prompte, plus « éclatante, que le bouleversement de toutes ces « têtes napolitaines. Jusqu'à présent, le roi a « rejeté la proposition qu'on lui fait d'entrer « en guerre contre la France, *mais on persiste « à ne vouloir accepter aucune neutralité*[1]. » Tout semble conspirer à étourdir la raison, à égarer le cœur du roi. Les agents d'Autriche et d'Angleterre, auxquels le silence de Napoléon laisse le champ libre, lui racontent à leur manière les négociations de Francfort; ils lui représentent l'Empereur comme prêt à le sacrifier sans scrupule, et s'obstinant à refuser les propositions les plus raisonnables. L'antipathie jalouse

[1] Duc d'Otrante, 10 janvier.

de Murat pour le vice-roi est connue et exploitée ; on lui offre le commandement en chef de toutes les troupes coalisées en Italie. La reine elle-même, dont Fouché a ébranlé la fermeté par de perfides insinuations sur la possibilité d'un *bouleversement* en France, incline vers l'alliance autrichienne [1]. Enfin, le comte de Miër, le mauvais génie du roi, est de retour. Murat cède enfin à tant d'obsessions funestes, et signe, le 11 janvier, son traité avec l'Autriche. C'est l'arrêt de sa déchéance et de sa mort qu'il a signé d'avance.

Ce traité, trop avantageux à Joachim pour être jamais ratifié par les alliés quand ils n'auraient plus besoin de lui, était en effet tout différent de celui qui a été rendu public sous cette date, et auquel Joachim dut souscrire plus tard. L'alliance entre les deux cours avait pour but le rétablissement d'un juste équilibre politique, d'après *les bases de Francfort*, acceptées par l'empereur Napoléon. Un article spécial stipulait que les troupes napolitaines ne pourraient être obligées de servir hors de l'Italie ni en France. L'Autriche promettait au roi Joachim ses bons offices pour lui obtenir la renonciation de la

[1] Fouché colportait dès lors partout, quoique encore avec réserve, ses idées sur une future régence de Marie-Louise.

maison de Bourbon au royaume de Naples, et la paix avec tous les souverains alliés, y compris l'Angleterre. Cet article était basé sur une garantie que cette dernière puissance aurait donnée aux Bourbons de la reprise de Naples ou d'une indemnité; garantie qui n'existait pas. De son côté, Joachim renonçait à toute prétention sur la Sicile, moyennant une indemnité *encore indéterminée*, à prendre dans les Légations.

Murat commettait une faute politique des plus lourdes, en s'engageant dans la coalition sans avoir de traité ni même d'armistice préalable avec l'Angleterre, sa principale ennemie. L'aide de camp de lord Bentinck, dont le débarquement avait produit tant d'effet à Naples, n'avait en réalité aucuns pouvoirs[1]. Le comte de Miër assurait que lord Bentinck était autorisé à conclure un engagement au nom de l'Angleterre et de Ferdinand. Murat, qui avait envoyé un aide de camp au-devant du général anglais, n'eut pas le temps de l'attendre; les

[1] On aura peine à croire quel fut le principal sujet de ses entretiens avec le roi pendant cinq ou six jours. C'était un projet de mariage entre le prince Achille Murat et la fille du prince héréditaire de Sicile ! Le comte de Neipperg, pour ne pas rester en arrière en fait de spéculations matrimoniales, parlait du fils de Bernadotte, ou même d'un prince de la maison d'Autriche, pour la princesse Lœtitia, fille de Murat. Tout cela était d'un ridicule achevé.

Autrichiens réclamaient à grands cris sa présence à l'armée. Il quitta Naples le 23 janvier, avec son inséparable comte de Miër, et fit partir en même temps le ministre de France, qu'il ne voulait pas laisser près de la reine [1]. Le 30 janvier, il notifia à l'armée son changement de politique, dans des termes que nous ne croyons pas devoir rappeler, par égard pour sa mémoire [2].

Au commencement de février, lord Bentinck vint à Naples et signa, *sans pouvoirs*, un armistice avec le marquis de Gallo, ministre des relations extérieures. Dans cet armistice, on stipula la réouverture immédiate des ports napolitains aux marchandises anglaises, et le prochain établissement d'un concert militaire entre Murat, les Autrichiens et l'expédition anglo-sicilienne que préparait alors Bentinck pour les côtes de Toscane.

Cependant Joachim était entré à Bologne. Les garnisons françaises d'Ancône, de Civita-Vecchia et du château Saint-Ange étaient investies. La Toscane, envahie, avait un gouverneur napoli-

[1] Un incident bizarre et de nature à frapper les esprits superstitieux, signala ce voyage. Le roi, voyageant sans escorte, fut arrêté et dépouillé par des brigands, à huit lieues de Florence.

[2] Napoléon n'a connu cette proclamation qu'à Sainte-Hélène. Voy. *Mémorial*, t. IV, p. 424 de la première édition.

tain. Bien que déjà le traité du 11 janvier limitât ses prétentions d'agrandissement, le roi semblait encore vouloir s'approprier tous les pays qu'il occupait. A Ancône, à Rome, à Modène, à Pise et à Florence, ses proclamations appelaient les Italiens à l'indépendance. Cette défection ouverte ayant contraint le vice-roi à quitter la ligne de l'Adige, l'armée italo-française prit la ligne du Mincio. Appuyée d'un côté à Mantoue, de l'autre à Peschiera, avec une flottille sur le lac de Garda, elle pouvait tenir tête aux Autrichiens dans cette position resserrée qui annulait l'avantage du nombre, et qui permettait de déjouer les tentatives des Napolitains sur Reggio, Parme ou Crémone, et même de prendre, au moins momentanément, l'offensive contre eux. En même temps, la première division de l'armée de réserve d'Italie, que le général Gratien organisait à Alexandrie, fut portée à Plaisance (28 janvier), et fit face à la brigade de Stahremberg et au corps de Nugent, qui formaient l'avant-garde de Murat. Le vice-roi dut annoncer la défection des Napolitains à l'armée et au peuple italien. Jugeant que les irrésolutions de Murat survivaient à son parti pris, malgré le langage belliqueux de ses proclamations, il crut devoir conserver encore

pour lui les ménagements prescrits par l'Empereur [1].

Cependant les événements se pressaient. Napoléon commençait, avec des forces insuffisantes, une campagne d'hiver qui devait être décisive pour ou contre lui. Jusqu'au mois de janvier, il avait espéré que l'adjonction des troupes de Naples permettrait à Eugène d'obtenir en Italie d'importants résultats, qui auraient pu être de quelque poids dans les négociations [2]. Mais la défection de Murat paralysait le vice-roi; d'un autre côté, les dangers croissants de la France nécessitaient l'emploi immédiat de toutes les ressources disponibles. Rien d'étonnant donc à ce qu'au 18 janvier Napoléon ait donné des ordres à Eugène pour l'évacuation de l'Italie. Mais ces ordres, plusieurs fois renouvelés pendant le mois de février, n'étaient et ne pouvaient être que conditionnels. Pour pouvoir mettre son armée

[1] « L'inexorable histoire dévoilera un jour tous les artifices, toutes les machinations qu'il fallut employer, sans doute, pour égarer à ce point un souverain qui s'est trop distingué par sa valeur pour ne pas posséder toutes les autres vertus d'un soldat. » (Proclamation d'Eugène, du 1[er] février.)

[2] Il est évident que l'Empereur, quand il écrivait à Murat, au mois de décembre, qu'il pourrait bien sous peu l'appeler auprès de lui, tout en l'engageant à porter ses forces sur la Piave, n'entendait parler que de Murat seul. Ainsi, à cette époque, il ne songeait pas encore à l'évacuation de l'Italie.

en mouvement vers la Suisse, et agir, avec le duc de Castiglione, sur la base d'opérations de la grande armée coalisée, il fallait qu'Eugène obtînt de l'armée autrichienne d'Italie un armistice qui permît d'avoir sur elle au moins quinze jours d'avance; sans quoi, le remède eût été pire que le mal. Aussi Napoléon recommandait-il à Eugène de négocier préalablement cet armistice avec le commandant en chef autrichien, moyennant la remise des places d'Osopo et de Palma-Nuova; la conclusion de cet armistice était une condition *sine quâ non* du mouvement projeté. Le vice-roi en fit la proposition; mais les alliés étaient trop bien au courant des embarras de la France pour l'accepter. La conséquence de ce refus et de la défection ouverte du roi de Naples, c'est que le vice-roi s'est trouvé contraint de renvoyer le terme de la lutte d'Italie à la décision finale de la lutte de France [1]. Cette demande

[1] Les ennemis d'Eugène ont étrangement embrouillé la question, en rejetant sur lui la responsabilité des fautes d'Augereau. L'Empereur, comme nous le verrons, avait prescrit à celui-ci un mouvement décisif, qu'il ne sut pas exécuter. Il devait être, il est vrai, appuyé par Eugène; mais cette diversion n'était pas une condition essentielle du succès, et n'a d'ailleurs manqué que par suite du refus d'armistice, et surtout de la défection du roi de Naples. Murat, fidèle à la France, contenait Bellegarde et annulait l'expédition anglo-sicilienne de Gênes; il rendait au vice-roi la libre disposition des deux divisions de réserve,

d'armistice donna au nouveau commandant autrichien, Bellegarde, l'occasion de réitérer des propositions de défection, qui n'obtinrent pas plus de succès que les premières [1].

En quittant la ligne de l'Adige, Eugène avait fait une convention avec Bellegarde pour l'évacuation de cette ville, à laquelle il voulait épargner une occupation violente. Cette mesure d'humanité a été contre lui l'occasion de nouvelles accusations. La bataille du Mincio, donnée et gagnée par lui quelques jours après, est un grand embarras pour ses calomniateurs. Il est difficile en effet, on le conçoit, d'admettre qu'un système d'hostilités simulées, concerté d'avance, ait pour résultat un engagement général, où l'une

dont l'une fut employée contre les Napolitains, et l'autre contre Bentinck; enfin Eugène ralliait immédiatement les garnisons françaises des États Romains, que les blocus napolitains ont rendues inutiles; il arrivait alors avec toutes ses forces sur les derrières de la grande armée alliée, et faisait sa jonction avec Augereau vers la fin de février : les conséquences d'un pareil mouvement étaient incalculables. Napoléon a eu raison de dire à Sainte-Hélène : « Si je suis ici, je le dois en grande « partie à Murat. »

[1] « Pas moyen de s'entendre, même pour un armistice de « quinze jours..... Ils ne veulent que des traîtres, et voilà tout.... « J'espère bien que je ne serai jamais roi, s'il faut l'être à ce « prix. » Lettre d'Eugène à M. Darney, directeur général des postes du royaume d'Italie, le 27 janvier.

des deux armées perd plus de huit mille hommes, tués, blessés ou prisonniers !

Les détails de cette affaire prouvent jusqu'à l'évidence que Bellegarde n'avait aucune idée des plans du vice-roi, et ne s'attendait nullement à trouver la ligne du Mincio défendue. Eugène, de son côté, se décidait à livrer bataille, pour arrêter le mouvement de l'armée autrichienne, qui devait se combiner avec celui de Murat sur Plaisance. Il résolut donc d'aller attaquer Bellegarde, le 8 février, sur la rive droite du Mincio. Mais, par une bizarre coïncidence, ce jour était justement celui que Bellegarde avait choisi de son côté pour franchir cette rivière. Il en résulta qu'une partie de l'armée autrichienne passa le Mincio sur notre gauche, à Borghetto et Pozzolo, et assaillit vers Monzambano la division Fressinet, tandis qu'Eugène poussait son centre et sa droite sur Roverbella, l'un par le pont de Goito, l'autre par la grande route de Vérone. Mais le bruit et la fumée du combat de Monzambano lui font soudain comprendre le mouvement du général autrichien, qui, comme lui, avait, dans ce moment, des troupes sur les deux rives. L'ennemi n'est plus où il croyait, mais il sait où le trouver. Par un changement de front rapide, il se rabat, avec Bonnemain, Quesnel et Rouyer, sur la division autri-

chienne de Merville, qui allait franchir à son tour le Mincio. Une brigade de notre cavalerie, composée de conscrits qui savent à peine se tenir à cheval, est renversée par les *manteaux-blancs* autrichiens, dont l'effort vient expirer bientôt sur les baïonnettes de la division Quesnel. Ceux-là, ce sont les vétérans de notre armée d'Italie; les plus âgés n'ont pas quatre campagnes!

Cependant Merville a reçu des renforts; les masses d'infanterie se heurtent sur toute la ligne. Non, ce n'est point là un combat simulé! Tandis qu'une brigade de la division Quesnel enlève Pozzolo et détruit le pont, l'autre aile de l'ennemi est enfoncée et poursuivie vers Massi et Querni; des troupes fraîches renouvellent encore le combat, et sont rompues à leur tour. A la tombée de la nuit, les Autrichiens de Merville sont acculés sur Valeggio, d'un côté du fleuve; de l'autre, Versay et Chasteler, qui ont perdu Pozzolo, échangent d'inutiles coups de canon avec la division Quesnel; Radivojewitch, qui le matin attaquait vivement Fressinet vers Monzambano, a été rappelé par Bellegarde, et se replie sur Borghetto, seul point qui reste au général en chef autrichien pour retirer, pendant la nuit, la moitié de ses troupes, maladroitement engagée sur la rive gauche du Mincio, pendant

que le fort de l'action était sur la rive opposée. C'est ainsi qu'avec cinquante mille hommes de bonnes troupes, il s'est laissé battre par une armée de conscrits, inférieure de moitié. La perte de l'armée autrichienne fut de cinq à six mille hommes, tués ou blessés, et deux mille cinq cents prisonniers; la nôtre, d'environ trois mille hommes. Telle fut la dernière victoire, et aussi la dernière bataille, des Français en Italie.

Bellegarde crut d'abord que le prince Eugène n'avait combattu, comme Napoléon à Hanau, que pour assurer sa retraite. Voulant se donner aussi, comme l'avait fait de Wrède, les honneurs d'une poursuite, il reporta, le 10 février, un corps de dix mille hommes au delà du pont de Borghetto. Eugène, loin de se retirer, s'était rétabli sur le Mincio; le corps autrichien, attaqué par les divisions Fressinet et Marcognet, fut repoussé avec perte, et Bellegarde, n'ayant nulle envie de recommencer une attaque générale, reprit ses anciennes positions.

Cependant le roi Joachim se débattait vainement contre les difficultés inextricables de la position qu'il s'était faite. Il s'était compromis gratuitement avec Napoléon, avec sa propre conscience. Son traité avec l'Autriche n'était ni ratifié, ni complété par la paix avec l'Angleterre, qui seule pouvait faire sa sûreté. Il n'a-

vait gagné que les acclamations de la populace de Naples, à l'arrivée des bâtiments de commerce anglais. Non-seulement Bentinck n'avait de pouvoirs, ni de sa nation, ni de Ferdinand, mais il mettait obstacle au départ du marquis de S.-Élie, que Murat voulait envoyer directement à Londres. En même temps, une proclamation de Bellegarde, du 4 février, battait rudement en brèche les projets ambitieux du roi de Naples sur les provinces en deçà du Pô. Cette proclamation, conçue dans le style emphatique du temps, promettait aux États du Pape, à la Toscane, au Piémont, le retour des anciens souverains, le rétablissement de l'ancien ordre de choses, et jusqu'à *la destruction des routes nouvelles, frayées par les Gaulois et leur Brennus* pour apporter aux Italiens l'esclavage [1]. Nugent, dont les troupes formaient l'avant-garde napolitaine, venait d'occuper Modène au nom des princes de la maison d'Este. Déjà Metternich et Castlereagh avaient fait parvenir des plaintes contre le langage révolutionnaire des proclamations de Murat. Moins incertaine de son triomphe, la coalition démasquait déjà ses projets véritables, et répudiait les formes démago-

[1] Voy. Schœll, II, 84. — Étrange langage, surtout dans la bouche d'un Autrichien !

giques auxquelles elle avait dû son succès de 1813.

Ainsi Murat perdait à la fois tout ce qu'il avait espéré de sa défection, sûretés et profits. On ne peut dissimuler que ce mécompte jeta dans ses premiers mouvements militaires une sorte d'incertitude, qui, plus tard, deviendra l'une des bases des accusations portées contre lui au congrès de Vienne. Trois considérations le décidèrent toutefois à persévérer dans la voie fatale où il s'était engagé : le début malheureux de la campagne de 1814; le langage et les démarches de ses propres officiers, façonnés par lui-même à l'insubordination; enfin, une lettre de l'empereur François, du 4 février, qui lui fut remise peu de jours après la bataille du Mincio. Cette lettre, remplie de protestations amicales, était l'équivalent d'une ratification du traité du 11 janvier, si le roi de Naples l'acceptait, avec les amendements qu'y préparaient les commissaires alliés. Murat se fia aveuglément à cette promesse, qui, au fond, signifiait fort peu de chose, puisque la rédaction définitive du traité pouvait être, et fut en effet très-peu satisfaisante pour le roi de Naples. Ce fut pourtant là ce qui le décida à *franchir le Rubicon* en lançant sa déclaration de guerre.

Un rapport présenté à l'Empereur le 22 fé-

vrier, récapitulait toute la conduite du roi de Naples, et concluait au rappel des officiers français restés à son service. Le départ du plus grand nombre prévint même le décret impérial, en dépit de toutes les instances du roi pour les retenir, instances dont on sut plus tard faire un grief de plus contre lui [1].

L'évacuation conclue par le duc d'Otrante, qui avait reçu de l'Empereur les pouvoirs nécessaires, mit fin aux blocus des garnisons françaises dans les places au delà du Pô. Il fit ou laissa insérer dans cette convention, *faite avec Murat*, la condition que nos troupes ne serviraient pas d'un an. Ce serait une tache de plus à la mémoire de Fouché, si quelque chose pouvait y faire tache encore. Il mit un zèle honteux à hâter la remise des places de la Toscane, et notamment Livourne, dont les Anglais avaient besoin de suite pour leur expédition contre Gênes. Dans le courant de mars, nos troupes quittèrent aussi Civita-Vecchia, Rome, où le souvenir du brave et vertueux général Miollis devait survivre à la plus puissante des réactions, et Ancône, la seule ville d'Italie qui, depuis 1814, ait revu des

[1] Murat croyait apaiser sa conscience en gardant des Français près de lui. Il avait même fait rédiger pour eux, en forme d'ordre du jour, une sorte d'apologie de sa conduite au point de vue français, apologie que le comte de Miër lui fit désavouer.

uniformes français. En dépit de blasphèmes hypocrites ou insensés, n'était-ce pas bien l'avenir de la patrie italienne qui s'éloignait avec nos drapeaux?

Murat avait déclaré la guerre à la France le 15 février, et mis de suite en mouvement les divisions Carascosa et d'Ambrogio, les seules qu'il eût sous la main. Le général autrichien Nugent, qui en formait l'avant-garde, poussait vivement le général Séveroli sur Plaisance, et paraissait vouloir s'établir sur les communications de Gênes et du Piémont. Eugène, auquel la bataille du Mincio donnait toute sécurité du côté des Autrichiens, envoya le général Grenier contre Nugent, avec trois brigades d'infanterie et une de cavalerie. Nugent, voyant qu'il avait à faire à forte partie, se replia promptement sur la Nura, et de là derrière le Taro, où il se trouvait soutenu par les Napolitains. Un petit corps austro-napolitain, qui avait passé le Pô, surpris Casal-Maggiore, et commencé une tête de pont à Sacca, fut battu et rejeté au delà du fleuve par le général Bonnemain. Presque en même temps, Eugène, appuyant le mouvement de Grenier par une heureuse diversion sur le flanc de l'armée napolitaine, fit occuper Guastalla par le général Villatta, et assista en personne à l'expédition, pour accréditer le bruit qu'un corps considéra-

ble se portait de ce côté. Il n'en fallait pas tant peut-être pour décider Murat à la retraite, d'autant plus qu'il venait d'apprendre les résultats de la bataille du 8 février, et que le mouvement sur Plaisance avait été concerté avec celui de Bellegarde sur le Mincio, auquel ce général avait dû renoncer. Grenier passa le Taro le 2 mars; Nugent, qui déjà criait à la trahison contre Murat, s'était mis en retraite beaucoup trop tard; son entêtement eut des suites désastreuses pour lui. Deux mille hommes jetés dans Parme pour retarder la poursuite, furent cernés par une manœuvre habile de Grenier; tout fut tué ou pris. Toute l'arrière-garde ennemie s'enfuit en désordre jusqu'à l'Enza [1]. Après cette brillante affaire, Grenier rentra dans les lignes

[1] Un régiment entier de vieilles troupes fut fait prisonnier dans les rues de Parme, sans avoir brûlé une amorce. Les soldats brisaient leurs fusils de rage sur le pavé. Dix-sept cents hommes mirent bas les armes à la fois. Tous les prisonniers napolitains qu'on put faire furent de suite mis en liberté avec leurs armes (et non désarmés, comme le dit par erreur le général Vaudoncourt). On leur disait bien haut devant les Autrichiens : « Nous ne sommes point en guerre avec vous, le roi de « Naples ne saurait être l'ennemi de la France, etc. » Les officiers napolitains comprenaient bien qu'on cherchait à les compromettre avec les Autrichiens, et voulaient absolument rester nos prisonniers malgré nous, ce qui donnait lieu à des scènes assez plaisantes.

du Mincio, par Guastalla et Borgo-Forte. Murat, ayant reçu la nouvelle que l'expédition anglo-sicilienne avait quitté Palerme, et, d'ailleurs voulant mettre un terme aux plaintes des Autrichiens, reprit, le 6 mars, son mouvement en avant; Sévéroli, assailli par Carascosa et Nugent, fut refoulé dans Reggio le 7 mars. Il paraît que la ville aurait pu être emportée, Sévéroli étant blessé grièvement et ses troupes en désordre. Murat consentit à une capitulation; ce fait pourrait s'expliquer par le seul désir de ménager la ville. Après tout, s'il y avait un autre motif, serait-ce à nous de le blâmer? Nos troupes se replièrent sur le Taro, où elles reçurent des renforts [1].

[1] Quand plus tard la perte de Murat fut jurée, et qu'on dressa son acte d'accusation, l'un des principaux témoins à charge fut le général Nugent. L'apologie de Murat ne convient pas aux écrivains français; toutefois, nous ne saurions nous empêcher de signaler beaucoup d'animosité et de mauvaise foi dans le *factum* du général autrichien. Il affecte de passer sous silence la bataille du Mincio, l'événement le plus important de la campagne, et qui avait dû totalement modifier les plans concertés entre Bellegarde et Murat.

Nous pouvons garantir personnellement la fausseté d'une des assertions du comte Nugent. Il prétend que nulle part, même sur les bords du Taro, Murat n'a exposé sa personne (Schœll, VI, 418). Après l'affaire de Reggio, Murat, toujours vêtu de son splendide uniforme, si connu de nos officiers, vint parader sur les bords du Taro, à portée de canon de nos avant-postes,

Tout ce qui concerne la conduite du roi de Naples à cette époque a été tellement embrouillé depuis par des rapports contradictoires, qu'il est impossible d'examiner et de réfuter en détail toutes les allégations qu'un historien sérieux ne saurait accepter. Ce rôle, surtout, convient mal à un écrivain français, disposé à trouver Murat d'autant plus excusable, que les griefs des alliés seraient mieux fondés. Il a bien fallu que les ennemis de Murat ne trouvassent rien d'assez concluant contre lui dans les documents authentiques, puisqu'ils ont dû chercher des arguments décisifs dans des pièces falsifiées [1].

et si bien à portée, qu'un boulet lui emporta la moitié de son panache. Je tiens ce fait (ainsi que quelques-uns des détails précédents) de mon père, alors chef d'état-major du général Grenier, et témoin oculaire des événements. A. E.

[1] Nous serons obligés de revenir, avec quelque détail, sur cette détestable intrigue, en parlant des négociations du congrès de Vienne. Personne n'a mieux caractérisé, selon nous, la véritable attitude de Murat, que lord Wellington, dans sa lettre à M. de Blacas, du 4 janvier 1815. Après avoir lu toutes les pièces *vraies* que le cabinet des Tuileries avait pu fournir contre Murat, il s'exprime ainsi : « Ces papiers ne contiennent « aucune preuve contre lui. Ils démontrent seulement qu'il « avait pris un parti à regret, qu'il en ressentait chaque jour de « plus en plus, qu'il parlait hautement de ses intentions de ne « pas faire de mal à Napoléon, etc., etc. Mais ces lettres.... tendent à prouver qu'il était en vraie hostilité avec la France, *et « c'est ce qu'il lui faut.* »

Vers la fin de janvier, l'empereur Napoléon croyait qu'une tentative directe auprès de Murat pouvait encore être efficace. Il lui fit envoyer de Paris un homme qui avait eu avec Murat des rapports intimes, M. Faypoult, ancien préfet du département de l'Escaut[1]. Ce négociateur fut personnellement bien reçu du roi; mais la réussite de sa mission était impossible. Les dispositions des troupes napolitaines ne permettaient plus ni un revirement en faveur de la France, ni même une neutralité armée. Déjà les principaux officiers, après avoir délibéré sur l'état des affaires, avaient député deux d'entre eux au roi, pour le supplier de prendre une part plus active à la guerre. L'un des principaux promoteurs de cette démarche la qualifie, non sans raison, de rébellion[2]; c'était la conséquence toute naturelle des habitudes d'insubordination qu'il leur avait laissé prendre. Murat récoltait ce qu'il avait semé.

Le lendemain de l'occupation de Reggio, il reçut enfin son traité avec l'Autriche, amendé ou

[1] Ce fut le roi Joseph qui fut chargé de conduire cette négociation secrète, et il est juste de dire qu'il y mit tous ses soins; mais Murat était engagé trop avant pour reculer.

[2] Coletta, III, 363. Cette démarche paraît avoir été contemporaine de la mission de Faypoult, et antérieure d'un jour ou deux seulement à l'expédition sur Reggio.

plutôt totalement défiguré par les alliés. Les conditions les plus essentielles pour lui, la promesse des bons offices de l'empereur d'Autriche pour lui obtenir la paix avec l'Angleterre, et la renonciation des Bourbons à Naples, avaient passé dans les articles secrets; son indemnité était limitée à *une population de quatre cent mille âmes*, prise dans les États du Pape. Il y avait loin de là à ces beaux rêves de souveraineté italienne qui avaient en partie décidé sa défection. Rien n'était même moins sûr que ce qu'on lui promettait relativement à l'Angleterre; l'attitude équivoque de lord Bentinck autorisait tous les soupçons et toutes les craintes. Ce général ne pardonnait pas à Murat la rupture des premières conférences de Ponza; il ne savait pas dissimuler sa malveillance, même dans les occasions les plus intempestives. C'était l'occupation de la Toscane par les troupes du roi qui avait permis à l'expédition anglo-sicilienne d'aborder paisiblement à Livourne; et Bentinck, à peine débarqué, laissait publier, par le prince héréditaire de Sicile, qui venait d'arriver avec lui, un ordre du jour annonçant que les troupes anglo-siciliennes étaient destinées à revendiquer les droits de sa famille sur Naples. En même temps, à l'autre extrémité de ce royaume, dans les Abruzzes, un soulèvement se

manifestait en faveur de l'ancienne dynastie [1].

La bataille du Mincio, on ne saurait trop le répéter, avait mis Bellegarde dans l'impossibilité effective de réitérer un effort sérieux, tant qu'Eugène garderait ses positions; et l'immobilité du général autrichien avait pour conséquence nécessaire celle des Austro-Napolitains, au moins tant que l'expédition de Gênes ne serait pas arrivée à la hauteur de Tortone et de Plaisance. Ces considérations suffisent pour expliquer la conduite de Bellegarde et de Murat pendant toute la fin de mars et les premiers jours d'avril, sans recourir à des présomptions mal fondées d'intelligences secrètes entre eux et le vice-roi [2].

Bentinck s'était rendu à Bologne; il eut là plusieurs conférences avec Murat et Bellegarde. Sa

[1] Bentinck fut vertement admonesté pour ses dispositions malveillantes envers le roi de Naples, dispositions que lord Castlereagh, encore sous l'influence des derniers succès de Napoléon, jugeait fâcheuses pour les intérêts de la coalition : « C'est « en vain, lui écrivait-il, qu'on espérera de Murat un concours « utile, tant qu'il règne (et, à ce qu'il peut croire, d'accord avec « le gouvernement britannique) un système de menace par rap- « port à ses droits sur Naples. »

[2] Eugène savait aussi bien que qui que ce fût, que Murat n'aurait pu faire marcher ses troupes avec nous, quand même il l'aurait voulu. Tout ce que le vice-roi pouvait faire, c'était de favoriser les soupçons des Autrichiens et des Anglais contre ce prince, par de fréquents envois d'aides de camp et par le renvoi des prisonniers napolitains.

première entrevue avec le roi fut presque affectueuse; mais ce bon accord ne fut pas de longue durée. La discorde éclata au sujet de la Toscane. Bentinck, convaincu que Murat avait porté, dans l'occupation des provinces au delà du Pô, un esprit de propriété, et désirant peut-être à cette époque obtenir la Toscane en indemnité de Naples pour les Bourbons, demandait que les troupes anglo-siciliennes occupassent seules ce pays. Murat prétendait le garder en dépôt, pour le rendre à la maison d'Este, suivant les intentions de l'empereur d'Autriche. Tel était le rôle humiliant auquel sa fatale détermination l'avait déjà fait descendre.

Le 8 avril, Joachim avait reçu enfin son traité ratifié. On n'avait eu nul égard à l'augmentation d'indemnité sollicitée par lui; mais les circonstances lui ôtaient le droit de se montrer exigeant. Le 13 avril, il passa le Taro et s'avança vivement sur Plaisance. Était-ce là simplement l'exécution d'un mouvement concerté précédemment avec lord Bentinck? Ou bien, ayant acquis dès lors la certitude des événements de Paris, voulait-il, au contraire, paraître ne pas en avoir attendu la nouvelle pour agir? Cette dernière interprétation ne manque pas de probabilité; il faut seulement observer que Murat, quand il commença son mouvement, ne pouvait ni con-

naître, ni deviner tous les résultats qu'allait avoir l'occupation de Paris. Ce fut sous les murs mêmes de Plaisance qu'il reçut tout à la fois une lettre de Bellegarde et un message du prince Camille Borghèse, qui lui apprenaient tout, jusqu'à l'abdication de l'Empereur et au rappel des Bourbons. « Joachim, dit le général Colletta, se promenait « devant une petite maison de campagne pres- « que sous les murs de la ville, et s'entretenait « avec moi des fortifications de Plaisance et des « moyens de s'en rendre maître, lorsque les deux « messages lui arrivèrent. En lisant, il pâlit, et se « promena quelque temps silencieux, agité et « hors de lui. Ensuite, se tournant vers ceux qui « l'entouraient, il leur rapporta en peu de mots, « et avec l'expression d'une tristesse profonde, « les malheurs de la France, et ordonna qu'on « suspendît les hostilités..... Sa tristesse ne fit « qu'augmenter pendant plusieurs jours. Il son- « geait à la grandeur de l'empire déchu....; il « songeait à ses dangers présents et à Bona- « parte. »

La chute de l'Empire dissipait ses dernières illusions. N'ayant eu ni le courage du bien, ni celui du mal, il restait isolé, chancelant, sans garantie de l'Angleterre, presque aussi compromis dans sa défection qu'il l'eût été en nous restant fidèle. Le pape, auquel l'Empereur

avait, par un traité du 10 mars, restitué ses États, y rentrait en martyr triomphateur, entraînant dans son cortége les populations, et jusqu'aux soldats et aux officiers envoyés par le roi pour arrêter ou retarder sa marche[1]. Cette manifestation si imposante, si unanime, prouvait à Joachim combien il avait été abusé sur les dispositions des peuples d'Italie. Bientôt aussi les autorités napolitaines remirent la Toscane aux délégués de l'archiduc Ferdinand. C'est ainsi que Joachim vit s'en aller tous ses rêves en fumée.

Si ce prince avait su comprendre, dès le principe, que « son plus beau droit, son premier devoir, était d'apprendre aux Napolitains que la cause française était la leur, *et d'inspirer à l'armée napolitaine un esprit français*[2], » à l'époque

[1] Le général Carascosa était chargé spécialement de tâcher de retenir le pape à Reggio. Il lui demanda quelles étaient ses intentions. « De poursuivre ma route vers Bologne. — Mais S. M. le roi de Naples ignore l'arrivée de Sa Sainteté; rien n'est préparé pour la recevoir. — Je ne demande rien à Sa Majesté, sur laquelle j'appelle les faveurs du ciel. — Les chevaux de poste sont employés au service militaire; et, sans des ordres donnés d'avance, S. S. pourrait n'en pas trouver assez pour continuer son voyage. — J'en demanderai à la charité de ces chrétiens dévoués qui m'entourent. — Mais depuis longtemps les chevaux des particuliers sont pris pour le service de l'armée. — Je poursuivrai ma route à pied; Dieu m'en donnera la force. »

[2] Lettre du duc de Bassano, 30 décembre 1811.

où la toute-puissance encore intacte de Napoléon lui rendait cette tâche facile, il aurait, sans nul doute, exercé sur les derniers événements de la guerre un ascendant décisif, glorieux, et sauvé l'empire français et sa propre royauté. Sa défection, si funeste à la France, n'était que le résultat naturel des influences sous lesquelles il s'était placé dès les premiers temps de son règne [1]. Ce n'était plus après la campagne de Russie, et surtout après celle de Saxe, qu'il eût été possible de modifier l'esprit hostile de la nation et de l'armée. Le mal était dès lors consommé, irréparable; et, dans la destinée que Murat s'était faite, il ne pouvait plus que nuire à la France, et, plus tard, se perdre lui-même, en essayant vainement de réparer ses fautes [2].

L'empereur Napoléon n'a eu qu'un tort grave, immense, relativement à son beau-frère : celui de le placer sur un trône. Mais nous ne croyons pas que l'histoire accueille jamais le reproche qui lui a été fait, de n'avoir pas daigné s'assurer le concours de l'armée napolitaine, en cédant à Murat les provinces du Pô. Les événements de 1814 et de 1815 ont prouvé surabondamment que Murat

[1] Voyez tome X, page 221 et suiv.

[2] Nous verrons, dans le dernier volume de cet ouvrage, que l'assistance maladroite de Murat nous a été aussi funeste, en 1815, que sa défection en 1814.

n'était pas maître de ses troupes, et qu'il s'était laissé grossièrement abuser sur le véritable esprit des populations italiennes. Du moment où la domination française devait cesser dans les anciens États du Pape, son retour était la seule solution possible.

Dans les derniers jours d'hostilités, Bentinck s'était emparé de Gênes, défendue par quelques milliers de conscrits qui n'avaient pas vu le feu. Les partisans de l'antique liberté génoise allaient faire à leur tour une triste expérience de la loyauté anglaise. Eugène traitait, le 16 avril, avec Bellegarde, de la remise des arsenaux et des places, et de l'évacuation de l'Italie par les troupes françaises. Elles rentrèrent bientôt, sous la conduite de Grenier, recueillant, pour récompense de leurs derniers combats, les menaces et les insultes des royalistes fanatiques du Midi.

Nous devons une dernière réponse aux calomniateurs d'Eugène; mais cette réponse n'était possible qu'après le récit complet des opérations militaires.

A la fin de janvier, Eugène, lors de la réception des premiers ordres donnés par l'Empereur pour l'évacuation de l'Italie, avait fait des démarches inutiles pour obtenir un armistice, indispensable, dans tous les cas, pour avoir une avance suffisante sur les Autrichiens. L'Empe-

reur avait, d'ailleurs, approuvé depuis ses raisons pour se maintenir en Italie; et le 3 mars, une dépêche du duc de Feltre était encore conçue dans ce sens. Le lendemain seulement, des ordres contraires partent de Paris. D'après une lettre de l'Empereur, du 1^er^ mars, Clarke mande au vice-roi de porter sur Chambéry tout ce qu'il pourra retirer de son armée et de ses divisions de réserve. Nous ne prétendons pas nous porter garants de la fidélité du duc de Feltre dès cette époque, ni certifier qu'il n'eût pas déjà la lettre de l'Empereur, du 1^er^, dans les mains, quand il écrivait encore le 3 dans un sens tout opposé; mais enfin Eugène ne pouvait exécuter que les ordres qu'il recevait. Dans quel moment lui parvint enfin la dépêche du 4 mars? Après la fâcheuse affaire de Reggio, dans laquelle le corps de Gratien (précisément l'une de ces divisions de réserve que redemandait la dépêche) avait été fort maltraité. Un coup d'œil sur la carte suffit pour voir qu'Eugène, se maintenant sur le Mincio contre Bellegarde, et sur l'Enza contre l'armée austro-napolitaine, était dans la seule position où il pût, avec des forces si inférieures, non-seulement neutraliser l'ennemi avec avantage, mais éviter un désastre complet. Du moment où Eugène aurait fait mine de quitter le Mincio, Bellegarde aurait

suivi immédiatement son mouvement; l'armée austro-napolitaine, qui déjà débordait notre position, se serait emparée de Plaisance, aurait passé le Pô, et occupé notre ligne de retraite vers le Piémont. Eugène, avec des ressources à peu près nulles en cavalerie, se trouvait pris, dans un pays de plaines, entre des forces triples des siennes. C'eût été courir à une destruction certaine.

Le dernier ordre de l'Empereur n'avait pu être donné que dans l'espérance du succès de la mission de M. Faypoult. Murat, se déclarant tout à coup pour la France vers la fin de février, rendait peut-être possible la retraite d'Eugène sur Chambéry, et son arrivée sur les derrières de la grande armée alliée au moment décisif. Mais Murat, dans ses moments les plus favorables, n'alla pas au delà de l'incertitude; et ses ennemis le savaient bien, puisque, comme nous l'avons déjà dit, il leur a fallu recourir à des *faux*, pour prouver ses prétendues intelligences avec Napoléon en février et mars 1814.

En résumé, la campagne d'Italie de 1814 suffirait seule à la gloire d'un général d'armée. Eugène a fait plus que tout autre n'eût fait à sa place. L'exécution des ordres reçus au mois de janvier n'était possible que moyennant un armistice, qui lui fut refusé; l'exécution des ordres reçus en mars était absolument impossible.

Quelles preuves allègue-t-on de sa trahison? Des *on dit*, des communications mystérieuses, si mystérieuses, en effet, que personne ne s'en apercevait à l'armée. Le seul détail de la bataille du Mincio, si ridiculement qualifiée d'*échauffourée* par les ennemis d'Eugène, suffit pour faire tomber ces calomnies. Personne assurément n'admettra que le vice-roi eût concerté, à cette époque, une suspension tacite d'hostilités avec le commandant autrichien; et, plus tard, cette supposition devient peut-être plus absurde encore. Quand les Autrichiens annonçaient, par des proclamations aux peuples d'Italie, la restauration des anciennes dynasties, le vice-roi ne pouvait être assez simple pour croire que le cabinet de Vienne ne songerait pas à exercer lui-même ses reprises, justement sur la partie de l'Italie qui pouvait former le lot d'Eugène. C'eût été bien mal connaître la politique autrichienne.

Si donc Eugène a pu penser que la royauté d'Italie pourrait lui rester, ce n'est assurément pas par l'Autriche, mais bien malgré elle. Le maintien, sur sa tête, de la couronne de fer était une combinaison possible sans les événements de Paris, et peut-être sans ceux de Milan [1]. Mais Napoléon, par sa deuxième abdi-

[1] Les détails du soulèvement de Milan, le 20 avril 1814, et

cation de Fontainebleau, avait renoncé, pour lui et sa postérité, au royaume d'Italie. Eugène, qui n'avait jamais songé à séparer sa fortune de celle de l'Empereur, renonça au trône, avec d'autant moins de regret peut-être qu'il en était plus digne.

du massacre de l'intègre et infortuné ministre Prina, ne seraient pas ici à leur place. Les patriotes italiens ont dû regretter amèrement de s'être faits un moment, sans le savoir, les complices d'une réaction autrichienne. Au reste, de quelque manière que la postérité juge ces tristes événements, il importe de faire à chacun sa part dans cette fatale journée. Les actes politiques appartiennent aux libéraux; le massacre fut l'œuvre des agents de l'Autriche, qui a voulu vainement en rejeter la responsabilité sur les patriotes. Ainsi procède le despotisme : il déshonore la liberté, quand il ne peut l'assassiner.

# CHAPITRE IV.

## GUERRE.

Entrée de la grande armée austro-russe en Suisse et en France. — Passage du Rhin par l'armée de Silésie. — Retraite des ducs de Bellune et de Raguse. — Progrès de l'invasion. — Combat de Bar-sur-Aube; évacuation de Troyes. — L'Empereur quitte Paris. — Commencement de la campagne; combats de Saint-Dizier, de Brienne. — Bataille de la Rothière. — Retraite de l'armée française sur Troyes. — Nouveau plan des alliés, arrêté à Brienne. — Témérité de Blücher. — Plan de l'Empereur. — Sa lettre à son frère, du 9 février. — Combat de Champaubert. — Combats de Montmirail et de Château-Thierry. — Faute du duc de Tarente. Combat de Vaux-Champs. — Retraite de l'armée de Silésie. — Progrès de la grande armée alliée. — Prise de Nogent, Auxerre et Sens. — Retraite des maréchaux. — L'Empereur revient contre la grande armée alliée. — Combat de Mormant. — Faute du duc de Bellune. — Journée de Montereau. — Concentration et retraite de l'armée de Schwartzenberg. — Entrée de Napoléon à Troyes. — Plan d'opérations adopté par les alliés à Bar-sur-Aube. — Nouvelle pointe de Blücher sur Paris. — Arrivée de Napoléon sur la Marne. — Fâcheuse situation de Blücher. — Il est sauvé par la reddition de Soissons. — Napoléon passe l'Aisne à Béry-au-Bac. — Bataille de Craonne. — Bataille de Laon. — Le duc de Raguse est défait à Féthieux. — Journée du 10 mars. — L'armée française se retire sur Soissons. — Combat de Reims. — La grande armée alliée reprend l'offensive. — Combat de Bar-sur-Aube. — Retraite d'Oudinot et de Macdonald. — Reprise de Troyes par les alliés. — Proclamation de Schwar-

tzenberg. — Combat de Provins. — L'empereur Napoléon marche encore contre Schwartzenberg. — Hésitations de ce général. — Il reprend tout à coup l'offensive. — Combats d'Arcis. — Opérations en Belgique. — Belle résistance de la garnison française de Berg-op-Zoom. — Opérations d'Augereau. — Ses fautes et sa conduite déplorable.

L'invasion de l'ancienne France a été définitivement résolue le 1er décembre, et les alliés ont lancé d'avance, comme un brûlot incendiaire, leur fameux manifeste de Francfort : « Ils ne font pas, disent-ils, la guerre à la France, mais seulement à l'Empereur. » Ce langage est-il autre chose qu'un nouveau moyen offensif? Une semblable distinction était-elle sincère ou même possible? Les faits vont résoudre d'eux-mêmes cette grave question [1].

Jamais, ni en 92, ni à des époques antérieures, notre territoire n'a été envahi sur tant de points

[1] Voici en quels termes un des diplomates de la coalition a fait justice de ce mensonge, devenu inutile par le triomphe définitif des alliés :

« Dire qu'on n'a fait la guerre qu'à Bonaparte, est une des as- « sertions les plus absurdes que jamais gens raisonnables se « soient permises. Nous ne la croirons que quand on nous aura « prouvé que lui seul mitraillait et sabrait. »

à la fois, par des ennemis si résolus et si nombreux. Jamais, depuis les débordements des barbares sur l'empire romain, pareille tempête n'a été soulevée contre un peuple. Et pourtant les souverains coalisés et les ministres de l'Angleterre porteront jusque dans Paris de secrètes inquiétudes sur le dénoûment de cette crise formidable. Ces inquiétudes, l'Europe entière s'y associe. On ne se bat plus qu'en France, et, derrière ses nombreux bataillons, l'Allemagne s'émeut encore au seul nom du conquérant qu'elle craint de revoir. Il faudra la prise de Paris pour rassurer Berlin et Vienne.

Six colonnes de la grande armée austro-russe sont entrées en Suisse dans la nuit du 20 au 21 décembre, par Bâle, Laufenbourg et Schaffhouse. L'infanterie légère de Bubna traverse la Suisse dans toute sa longueur, et entre en France par Genève. Les autres colonnes, pivotant sur leur droite, envahissent l'ancienne Franche-Comté; Vesoul est occupé, dès le 3 janvier, par l'avant-garde de Giulay; le prince Aloys de Lichtenstein arrive, le 5, sous les murs de Besançon. Les réserves autrichiennes et une partie du corps de Colloredo marchaient sur Dijon, qui fut occupé sans coup férir. De Wrède, assez promptement rétabli de sa blessure pour reprendre le commandement des Bavarois, investissait Huningue

et Béfort, et poussait sur Colmar la division Frimont, menaçant ainsi la droite du duc de Bellune, chargé de la défense du Bas-Rhin. Ce mouvement protégeait celui du corps auxiliaire de Würtemberg, qui passa, à son tour, entre Bâle et Huningue. Après quelques hésitations, le général Wittgenstein, dont le corps faisait également partie de la grande armée, franchit le fleuve au-dessus de Strasbourg, en face du fort Louis, dont les ouvrages en ruine étaient à peine défendus par quelques tirailleurs. Le général Milhaud soutint avec avantage, contre la division Frimont, deux engagements des plus vifs à Sainte-Croix et à Colmar, et ne se retira que le 3 janvier.

L'armée de Silésie avait passé également le Rhin sur trois points, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier : à Coblentz, à Caub et à l'embouchure du Neckar au-dessous de Mayence. L'infériorité extrême de nos troupes annulait tout moyen de résistance. Le duc de Raguse, chargé de la défense du Rhin, de Landau à Coblentz, avait à peine quinze mille hommes. Jugeant que ce qu'il pouvait faire de mieux était de les conserver intacts à l'Empereur, il les replia sur Kaiserslautern, et de là derrière la Sarre d'abord, puis, derrière la Moselle. Le duc de Bellune, dont les ressources étaient encore plus faibles,

se retirait en même temps sur la Meurthe [1], abandonnant les défilés des Vosges. La loyauté et la bravoure personnelle de ce maréchal sont au-dessus de tout soupçon; mais nous ne saurions dissimuler que sa retraite précipitée fit beaucoup de mal. S'il s'était maintenu dans les Vosges, dont les habitants montraient un excellent esprit, son corps de six mille hommes aurait formé le noyau d'une insurrection sur les derrières de l'ennemi, qui, pressé de marcher sur Paris, n'aurait pas eu le temps de s'engager dans une guerre de montagnes; et, plus tard, une diversion de ces insurgés, combinée avec les mouvements de l'Empereur, pouvait amener d'incalculables résultats [2].

Le plan d'invasion suivi par les alliés aurait été le comble de la témérité et de la folie, s'il n'eût été basé sur une connaissance exacte du peu de ressources militaires qui pouvaient leur être opposées. Employant au blocus des places fortes les milices de nouvelle levée, ils se hâtaient de pous-

[1] 5 janvier.

[2] Lettre du duc de Vicence à l'Empereur, du 7 janvier.

Le duc de Vicence était alors aux avant-postes, attendant une réponse de M. de Metternich, pour se rendre au lieu du congrès. Il blâme sévèrement la conduite du duc de Bellune, dont les fautes, pendant cette campagne, semblent du reste devoir être attribuées à des souffrances physiques presque continuelles.

ser sur Paris leurs meilleures troupes. Ils avaient d'abord voulu porter un corps considérable à travers la Suisse, pour occuper la route militaire du Simplon et prévenir une diversion des troupes françaises d'Italie; mais bientôt rassurés par la certitude de la défection de Murat, ils avaient rappelé en hâte, pour coopérer au mouvement sur Paris, le corps autrichien de Giulay, qui était déjà arrivé à Soleure, le 23 décembre [1]. Le comte de Bubna, dirigé sur Genève dans le même but, surprenait cette ville, et obtenait des avantages tout à fait en dehors des premières combinaisons des alliés.

L'empereur Napoléon avait dû d'abord prévoir d'autant moins une invasion par la Suisse que les alliés, déjà maîtres de la Hollande, avaient, par Wesel et Maestricht, une ligne d'opérations plus courte sur Paris. Pendant tout le mois de novembre et une partie du mois de décembre, il s'était attendu à être principalement attaqué par la basse Alsace et la Belgique. De là l'empressement qu'il mit à renforcer le général Maison sur l'Escaut, et à porter vers Namur la garde impériale pour soutenir, au besoin, le corps de

[1] C'est ainsi que nous nous expliquons le contre-mouvement de ce corps de Soleure sur Montbéliard, que le général de Vaudancourt ne comprend pas. (Voy. son Histoire des campagnes de 1814, I, 125.)

Macdonald sur le bas Rhin, tandis que le duc de Bellune restait avec si peu de monde dans la haute Alsace. Macdonald fut, au contraire, pressé bien moins vivement que Marmont et Victor; le corps de Witzingerode ne passa le Rhin, près de Düsseldorf, que le 13 janvier. Les alliés, en préférant, pour leur ligne principale d'opérations, celle par Bâle et Vesoul, prenaient une route plus longue; mais ils savaient n'y pas rencontrer d'obstacles, et s'attendaient même alors à arriver, presque sans coup férir, jusqu'à Paris. Ils n'y étaient pas encore !

Cependant l'invasion faisait d'effrayants progrès. Le duc de Trévise, rappelé précipitamment de Namur, était forcé d'évacuer Langres le 16 janvier; Épinal était occupé, depuis le 10, par les troupes würtembergeoises. Le duc de Bellune, après deux escarmouches assez vives vers Saint-Diey et Rembervillers, se voyait tourné par sa droite, et contraint de se replier sur Nancy, où il trouvait le prince de la Moskowa avec une division de la jeune garde. Il fallut évacuer cette ville dès le lendemain, et se retirer successivement derrière la Moselle, la Meuse et l'Ornain. Pendant cette retraite, le duc de Bellune occupa un instant la position de *Vaucouleurs*. Il fallut abandonner aux envahisseurs, sans pouvoir les combattre, cette *marche de*

*Lorraine*, qui a donné Jeanne d'Arc à la France!

Blücher, suivant le duc de Raguse dans sa retraite, avait passé la Sarre et investi Metz; il marcha ensuite, avec le corps de Sacken, sur Nancy, où il établit son quartier général. Le duc de Raguse s'était replié derrière la Meuse, à Verdun. Le 18, Schwartzenberg porta son quartier général à Langres, où le corps de Giulay et du prince de Würtemberg s'étaient réunis. Ce dernier fit le même jour une démonstration sur Chaumont, qui décida la retraite du duc de Trévise vers Bar-sur-Aube. Schwartzenberg resta dans l'inaction jusqu'au 23 janvier, pour donner à l'armée de Silésie et au corps de Wittgenstein le temps de se rapprocher. Cette inaction lui est reprochée, comme une faute grave, par les écrivains militaires. Il paraît, en effet, démontré qu'il avait tout à gagner, et rien à perdre, en faisant attaquer immédiatement Bar-sur-Aube, et portant en même temps les Bavarois de Neuf-Château à Joinville sur la Marne, mouvement qu'il n'opéra que plus tard et avec moins d'avantage. Au lieu d'agir sans délai pour se rapprocher de Paris, et disséminer le plus possible les corps français avant l'arrivée de Napoléon, le prince de Schwartzenberg s'amusait à aller au-devant de l'empereur Alexandre, qui entra à Langres, le 22 janvier, à trois heures de

l'après-midi[1]. L'empereur François, lord Castlereagh et M. de Metternich y arrivèrent le surlendemain. Le 24 seulement, Schwartzenberg fit attaquer le duc de Trévise par les deux rives de l'Aube. La disproportion des forces était effrayante; mais l'ennemi avait affaire à la vieille garde : aussi le combat se prolongea jusqu'à la nuit, et l'ennemi, malgré tous ses efforts, ne put s'emparer, sur la rive gauche, de la position de Fontaine, qui couvrait notre ligne de retraite. Le duc de Trévise se retira dans la nuit sur Vandœuvre.

Cependant Blücher avait fait de nouveaux progrès. Le duc de Bellune contint l'ennemi sur l'Ornain le plus long temps possible; mais le 23, son avant-garde dut évacuer Ligny, après un combat assez vif. Le duc de Raguse avait quitté Verdun la veille. Il rejoignit à Saint-Dizier Ney et Victor, acculés, comme lui, sur la Marne. Le 25, ils occupèrent Vitry-le-Français et Vitry-le-Brûlé, forte position au confluent de la Marne et de l'Ornain. Le même jour, les Cosaques entraient à Saint-Dizier. En ce moment, l'invasion présente un front plus menaçant que jamais.

[1] Bulletin autrichien du 22. Au reste, on ne saurait mettre trop de réserve dans l'appréciation des manœuvres militaires du généralissime autrichien, ses mouvements ayant été presque toujours subordonnés à des considérations politiques.

La grande armée alliée et celle de Blücher se donnent la main. Colloredo s'avance de Dijon sur Châtillon ; Giulay et le prince de Würtemberg viennent d'occuper Bar-sur-Aube ; de Wrède et Wittgenstein marchent sur Joinville ; l'un, de Neuf-Château, l'autre de Vaucouleurs. Blücher a passé la Marne, et est venu à Brienne par Vassy et Montier-en-Der. Les Cosaques inondent les plaines de la Champagne ; l'aspect hideux, les excès de ces hordes féroces démentent les promesses et les proclamations doucereuses des alliés. La terreur est partout.

Chaque jour voit s'accroître les dangers de la France, et rend la présence de l'Empereur indispensable à l'armée. La régence a été de nouveau conférée à l'Impératrice ; il croit devoir lui adjoindre Joseph Napoléon, avec le titre de lieutenant général de l'empire. Les chefs de la garde nationale, nouvellement réorganisée, ont prêté à l'Empereur leurs premiers serments de l'année. C'est à eux qu'il recommande l'Impératrice et le Roi de Rome. Dans la fameuse séance du 23 janvier, sa dernière allocution leur arrache des acclamations et des larmes sincères. La nuit suivante, il quitte les Tuileries, où il ne rentrera que le 20 mars 1815 ! et il vient d'embrasser pour la dernière fois l'Impératrice et son fils. De sinistres pressentiments rendent plus douloureux en-

core ces adieux suprêmes, et pourtant leur destin à tous trois sera plus étrange, plus lugubre que tout ce qu'ils ont pu craindre. Pour lui, l'île d'Elbe, Waterloo, Sainte-Hélène; pour elle, Parme et le comte de Neipperg; et pour l'héritier de cette fortune impériale, l'exil et la tombe solitaire de Schœnbrunn! Voilà ce que Dieu seul voyait dans cette nuit d'adieux.

L'Empereur a quitté Paris à trois heures du matin[1]; le soir du même jour, il est à Châlons. Partout sur son passage, dans les villages et dans les villes, la terreur fait place à la confiance; partout il est salué par les acclamations des femmes, des enfants, des hommes qui s'arment à la hâte. Ces acclamations n'ont jamais été ni si méritées ni si spontanées; elles le suivront pendant tout le cours de cette campagne immortelle. Jusqu'au dernier moment, le peuple saluera en lui son libérateur et son vengeur.

A Châlons, il passe la soirée et une partie de la nuit à recueillir les derniers renseignements sur la direction des colonnes ennemies. Le 26, il est à Vitry; dans la nuit, il pousse sur Saint-Dizier Milhaud et Duhesme. Son plan, en ce moment, est de surprendre Blücher et de le séparer de la grande armée alliée. La cavalerie

[1] 25 janvier.

russe de Landskoi est culbutée et chassée de Saint-Dizier ; mais là, Napoléon apprend que Blücher est déjà du côté de Brienne avec une partie de ses troupes, tandis que le reste n'a pas encore dépassé la Meuse. L'Empereur, qui veut à tout prix sauver Troyes et prévenir la jonction des deux armées ennemies, se rabat de Saint-Dizier sur Brienne par la forêt du Der, traverse difficile qui promet une surprise. Le premier combat sérieux de la campagne va donc être livré à Brienne. Les ennemis eux-mêmes seront frappés de cette bizarrerie du sort, qui ramène l'Empereur, au déclin de sa fortune, mais non de sa gloire, sur le théâtre des premiers travaux sérieux et des jeux de son adolescence [1].

Le début de cette campagne est déjà marqué du sceau de la fatalité. Blücher n'avait pas prévu la marche de Napoléon dans la forêt; quoique ses Cosaques lui eussent annoncé la présence de troupes françaises au delà de la petite rivière de Soulène, très-près de Brienne, il persistait à ne voir là qu'une démonstration. Il n'avait avec lui que le corps de Langeron; celui de Sacken, qui filait déjà sur Troyes par Lesmont, allait être surpris et anéanti au delà de l'Aube. Mais Blü-

[1] Blücher en fait la remarque dans son bulletin de Brienne.

cher connut le danger de sa position le 28 à midi, par les dépêches d'un officier d'état-major que Napoléon venait d'expédier à Mortier, et dont les Cosaques s'étaient emparés. Le corps de Sacken fut rappelé en hâte sur Brienne.

Le lendemain, un peu après midi, le combat s'engage entre la cavalerie de Grouchy et celle de Pahlen, qui est enfoncée et rejetée sur Brienne. Retardée dans les traverses de la forêt, l'infanterie française n'arrive que vers quatre heures. Jusqu'à la nuit, la lutte se prolonge indécise et sanglante : la division Duhesme, prête à s'emparer de la ville, est ramenée par une très-belle charge de cavalerie. Le général en chef prussien, croyant la journée finie, est remonté tranquillement dîner au château. Soudain l'attaque se renouvelle avec impétuosité ; le château est enlevé par deux de nos bataillons, qui arrivent par les terrasses du parc [1] ; Blücher n'a que le temps de fuir ; en redescendant précipitamment dans la ville avec son état-major, il rencontre d'autres Français qui viennent d'y pénétrer ; le neveu de M. de Hardemberg est fait prisonnier à côté de lui. Cependant les Russes d'Alsufieff se maintien-

[1] Cette attaque était conduite par le gendre du duc de Bellune, le brave Château, qui allait jouer, dans cette campagne, un rôle brillant, mais malheureusement trop court.

nent dans la ville, et le combat continue à la lueur de l'incendie qui la dévore. La résistance désespérée des Russes sauve leur grand parc d'artillerie, qui revenait de Lesmont. Enfin, Blücher abandonne Brienne, et se replie sur la forte position de Traunes, dans la direction de Bar-sur-Aube [1].

L'Empereur restait maître de Brienne, mais son but était manqué. Il n'avait eu, au lieu d'une victoire, qu'un combat indécis, et la nouvelle position de l'ennemi était plus avantageuse que la sienne. Il fallait pourtant se maintenir, avec des forces très-inférieures, en avant de Brienne, pour couvrir le mouvement du 6e corps, qui formait notre arrière-garde. Ce corps était menacé tout à la fois par York, qui arrivait à Saint-Dizier, et par de Wrède, qui s'avançait de Joinville sur Vassy. D'ailleurs le pont de Lesmont, nécessaire à la retraite de l'armée sur Troyes, n'était pas encore réparé, et l'Empereur espérait que l'ennemi commettrait la faute de se diviser pour l'attaquer. Il se trompait. Toutes les forces disponibles de la grande armée alliée furent por-

[1] Après la bataille, Napoléon, traversant avec son escorte les bois de Maizières, fut assailli à l'improviste par quelques Cosaques. Gourgaud renversa l'un d'eux, qui s'élançait sur l'Empereur. L'avenue dans laquelle il était ainsi attaqué avait été sa promenade favorite, lors de son premier séjour à Brienne.

tées au secours de Blücher, et concoururent à la bataille de la Rothière, si vantée dans les bulletins autrichiens, prussiens et bavarois.

Cette bataille eut lieu le 1er février. Pour la première fois, depuis Leipzig, les souverains étaient en présence. Napoléon avait en tête des forces doubles au moins des siennes. A midi, l'armée française fut attaquée au moment où elle allait se mettre en retraite sur Lesmont. A notre droite, sur le bord de l'Aube, la division Gérard se soutint toute la journée contre les forces très-supérieures de Giulay. Au centre, les corps de Sacken et d'Alsufieff, entraînés au combat par Blücher lui-même, disputaient avec acharnement la position de la Rothière à la division Duhesme. Sur notre gauche, le combat n'était pas moins vif à la Gibrie, entre le corps de Würtemberg et celui du duc de Bellune, et à Morvilliers, entre Marmont et de Wrède, qui entrait en ligne, ayant à lui seul des forces presque égales à la totalité des troupes françaises engagées. Vers cinq heures, le sort de la bataille était fixé. Les Bavarois étaient maîtres de Chaumenil, position importante, d'où ils auraient pu déboucher, et jeter dans l'Aube une partie de notre armée. Marmont était rejeté de Morvilliers sur la tête du bois d'Ajou; le prince de Würtemberg, grâce aux renforts qu'il recevait à la fois de

Wrède et de Blücher, avait repris la Gibrie; Sacken et Alsufieff étaient maîtres de la Rothière. L'Empereur fit, avec son sang-froid accoutumé, ses dispositions pour la retraite. Elle fut couverte par deux fausses attaques sur Chaumenil et la Rothière, qui continrent l'ennemi sur les deux points d'où il aurait pu nous inquiéter sérieusement. Les souverains et les généraux alliés étaient d'ailleurs trop heureux de leur victoire pour risquer de la compromettre. L'armée française se retira dans le plus grand ordre sur Lesmont, abandonnant une cinquantaine de canons embourbés dans les mauvais chemins [1].

L'empereur Napoléon a quitté, dans la nuit du 1er au 2 février, le château de Brienne. Les souverains alliés y arrivent le lendemain matin; et c'est là qu'est arrêté le plan des opérations ultérieures. Un grand conseil de guerre est as-

[1] Au combat de Brienne, la perte fut, des deux côtés, d'environ trois mille hommes. A la bataille du 1er février, l'armée française eut quatre mille hommes tués ou blessés, et mille prisonniers; les alliés, six mille hommes tués ou blessés. Peu d'affaires ont été l'objet d'aussi ridicules exagérations. Les gazettes allemandes annonçaient *vingt-huit mille* prisonniers français.

De Wrède s'était attaché à la poursuite de Marmont; mais il ne fut pas plus heureux cette fois qu'à Hanau. L'affaire de Rosnay fit le plus grand honneur au duc de Raguse, qui, cerné par les Bavarois, se dégagea en leur faisant éprouver une perte considérable.

semblé; on y parle de marcher immédiatement sur Paris : on en parle trop peut-être, de l'aveu d'un de leurs historiens militaires [1]. Il est décidé que Blücher s'avancera vers cette ville par Châlons et le bassin de la Marne; Schwartzenberg, par Troyes et les deux rives de la Seine. Blücher adopte cet avis avec d'autant plus d'empressement qu'il espère arriver le premier. Ses progrès sont d'abord rapides; après deux jours de combats, Macdonald a dû céder Châlons à York, et se replier sur Épernay. Déjà les Prussiens ne voient plus d'obstacle capable d'arrêter leur marche triomphale.

Sans s'inquiéter de l'Empereur, qu'il croit occupé par la grande armée, Blücher échelonne imprudemment ses divisions, comme à la parade, à travers un pays marécageux et difficile. York a dépassé Épernay et menace la Ferté-sous-Jouarre; Sacken a marché par Montmirail sur Château-Thierry. Vivement pressé par les avant-gardes ennemies, Macdonald a repassé la Marne, détruit les ponts, et se replie sur Meaux.

Cependant l'Empereur, qui s'est retiré à Troyes, épie les mouvements des alliés. D'abord il a dû croire qu'ils se dirigeraient en masse sur Troyes. Il se maintient dans cette ville jusqu'au 6 février, soutenant des escarmouches sur les deux rives,

[1] Plotho.

contre les Autrichiens de Colloredo et de Lichtenstein. Il se décide enfin à évacuer Troyes, craignant d'y être tourné et devancé sur la route de Paris. Le 7 il est à Nogent, et se prépare à défendre le passage de la Seine.

Ce fut au moment où cette retraite venait d'être décidée que l'Empereur, cédant lui-même au découragement général causé par le fâcheux début de la campagne, laissa le duc de Bassano donner en son nom *carte blanche* au duc de Vicence à Châtillon. Mais cet instant de faiblesse a passé comme un éclair. A Nogent, l'Empereur connaît tout à la fois la marche téméraire de Blücher à travers la Champagne, et les humiliantes conditions que les négociateurs alliés ont mises en avant au congrès [1]. Il puise dans son indignation une énergie nouvelle; c'est à Blücher qu'il va porter la réponse aux propositions qu'on ose faire à la France. Il laisse Oudinot et Victor sur la Seine pour contenir Schwartzenberg; Marmont, Ney et Mortier vont agir contre l'armée de Silésie. Le 9, toutes les dispositions nouvelles sont arrêtées; l'armée est en mouvement pour franchir les douze lieues de traverse qui la séparent de Blücher, et Napoléon est si assuré du succès qu'il va chercher, que d'avance il en fait le

[1] Voyez le chapitre suivant.

détail à son frère Joseph. « Je pars, lui écrit-il, pour « me rendre à Sézanne, et j'espère attaquer demain « l'armée de Silésie. Sacken se trouve à Montmi- « rail avec une quinzaine de mille hommes. Je dé- « bouche sur lui par Sézanne et Champaubert. *Si « cette opération a un succès complet, la campagne « peut se trouver décidée.* Si je réussis en deux « ou trois jours à écraser l'armée de Silésie, je « déboucherai sur Nogent *ou sur Montereau*[1]. Je « pourrai, avec vos réserves, avoir quatre-vingt « mille hommes, et donner aux affaires une tour- « nure inattendue. Mon armée est donc divisée « en trois corps. A droite, le duc de Reggio avec « 25 mille hommes; au centre, le duc de Bellune « avec quatorze mille; j'ai avec moi trente mille « hommes, ce qui compose la totalité de mes « forces de toute arme de soixante à soixante-dix « mille hommes, y compris le génie et l'artillerie... « Je compte que j'ai affaire à quarante-cinq mille « hommes de l'armée de Silésie et à cent cin- « quante mille de Schwartzenberg, mais en y com- « prenant Bubna et les Cosaques; de sorte que, « si j'obtiens un succès sur l'armée de Silésie, et « que je la mette pour quelques jours hors de la « lutte, je pourrai me retourner sur Schwartzen-

[1] La suite des événements fera mieux apprécier l'étonnante justesse de ces combinaisons, dont le succès complet ne manqua que par la faute de deux maréchaux.

« berg avec soixante-dix ou quatre-vingt mille « hommes, y compris les renforts que vous m'en- « verrez de Paris, et je ne pense pas qu'il puisse « m'opposer sur un point plus de cent dix ou « cent vingt mille hommes. Si je ne me trouve pas « assez fort pour l'attaquer, au moins le serai-je « assez pour le contenir pendant quinze ou « vingt jours, ce qui donnera lieu à de nouvelles « combinaisons. Comme demain j'attaquerai « l'ennemi sur ses derrières, s'il poussait sur la « Ferté et sur Meaux, il n'y aurait pas d'alarmes « à prévoir [1]. » Nous retrouvons dans cette lettre Napoléon tout entier.

Du 7 au 10 février, l'Empereur a porté ses forces de Nogent à Sézanne. Les habitants de cette triste et sauvage contrée accueillent nos soldats en frères, les nourrissent, les guident, se dévouent à eux comme aux sauveurs de la France. Honneur à ce patriotique dévouement, qui n'aura sa récompense que dans l'histoire! Le 10, au matin, l'Empereur tombe comme la foudre sur les Russes d'Alsufieff, postés à Baye, entre Sacken et le quartier général de Blücher, mais hors de portée de tous les deux. L'ennemi se défend bien; mais la partie est trop forte pour lui. Rejeté de positions en positions sur Champaubert, il se dé-

[1] Lettre de l'Empereur à Joseph, Nogent, 9 février (inédite).

bat vainement entre nos colonnes victorieuses, qui le cernent et l'écrasent. L'artillerie, les drapeaux, le général lui-même tombent en notre pouvoir. Deux mille hommes à peine s'échappent sur huit mille. Ce premier exploit coupe en deux l'armée de Silésie.

Blücher a perdu quarante-huit heures à ne pas comprendre l'attaque de Napoléon ou à n'y pas croire. Ce n'est que le matin du combat de Champaubert qu'il rappelle enfin Sacken et York sur Montmirail, et en ce moment encore, il ne peut croire à une diversion si prompte et si décisive. Il ne peut y avoir, selon lui, du côté de Sézanne, qu'une démonstration facile à contenir par une manœuvre de flanc; en conséquence, au lieu de marcher lui-même directement sur Montmirail avec les corps qu'il a sous le main, il se porte sur la Fère-Champenoise, au moment même où l'on se battait à Champaubert! Vainqueur d'Alsufieff, Napoléon n'a pas perdu un moment. Laissant Marmont à Étoges pour contenir Blücher, il pousse sans tarder le reste de ses troupes sur Montmirail, au milieu des acclamations des paysans, qui viennent atteler leurs chevaux à ses canons. Sacken débouche déjà de la forêt de Nogent. Les Prussiens, qui reviennent de Château-Thierry, ne pourront entrer en ligne avant la chute du jour; néanmoins le général

russe attaque sur-le-champ, et s'efforce de rejeter l'armée française sur le corps d'York. Le début de la journée semble lui être favorable, mais ne fera qu'assurer mieux sa défaite. Tandis que son aile droite, sous Szerbatow, s'empare des villages de Pomessone et de Marchais, sa gauche est tournée par la ferme des Gréneaux, enfoncée et rejetée en désordre sur Château-Thierry. L'avant-garde d'York, qui entrait en ligne de ce côté, est renversée à son tour par la garde impériale; elle se rallie, revient à la charge et est repoussée plus loin encore. Pendant ce temps, à l'autre extrémité du champ de bataille, Szerbatow paie cher ses premiers avantages. Les gardes d'honneur ont tourné sa position par les hauteurs de l'Épine-aux-Bois. Assaillis bientôt de front et en arrière, les Russes fuient en désordre vers la forêt de Nogent, asile plus dangereux que le champ de bataille même. Les bois sont peuplés de paysans fugitifs, qui seront à leur tour sans pitié.

Le lendemain, l'armée française poursuit avec impétuosité Russes et Prussiens, confondus dans la même déroute. Leur arrière-garde veut défendre le défilé des Cacquerets; elle est culbutée, et Napoléon suit sa marche victorieuse. A droite, l'intrépide Letort, avec les dragons de la garde, renverse la réserve de cavalerie prussienne, et occupe la route d'Épernay. A gauche, l'Empe-

reur fait donner les escadrons de service sur deux carrés russes, qui sont enfoncés et sabrés. L'incendie des ponts sur la Marne peut seul arrêter la poursuite. La malheureuse ville de Château-Thierry est encombrée de fuyards qui se vengent de notre victoire par le meurtre et le pillage.

Cette journée si glorieuse sera moins décisive que l'Empereur n'a pu l'espérer un moment. Tous les écrivains militaires s'accordent à dire que le duc de Tarente, repoussé précédemment jusqu'à Meaux, aurait pu, le 12 au matin, se rendre maître de Château-Thierry et des ponts sur la Marne, comme il en avait reçu l'ordre dès l'avant-veille; alors les deux corps d'York et de Sacken, acculés sur la rivière sans retraite possible, étaient anéantis. Macdonald crut devoir attendre des renforts et faire reposer ses troupes; il manqua ainsi à l'instant décisif, et l'ennemi vaincu nous échappa.

Pendant la nuit du 12 au 13, les généraux alliés ont remis quelque ordre dans leurs troupes, et précipitent leur retraite, York sur Fismes, Sacken sur Reims. Cependant le 13, au matin, les ponts ont été rétablis sous le feu même des Cosaques. Mais les circonstances ne permettent pas de prolonger de ce côté la poursuite; l'Empereur se contente de diriger vers Rocourt le duc de Trévise pour observer les mouvements

de Sacken et d'York, et se rabat avec le reste de ses troupes sur le généralissime prussien.

Blücher avait fait fautes sur fautes. Au lieu d'aller secourir Alsufieff à Champaubert, il s'était porté sur la Fère-Champenoise; puis, en apprenant ce premier désastre, il avait ramené sur Bergères les corps de Kleist et de Kapcewicz; là, il restait immobile, au bruit de la canonnade de Montmirail [1]! Enfin, le 13, il attaque le duc de Raguse, posté à Étoges, et le pousse sur la route de Montmirail jusqu'au village de Vaux-Champs. L'Empereur et ses troupes victorieuses sont de retour dans la nuit; Marmont, ainsi soutenu, reprend impétueusement l'offensive. La cavalerie aura tout l'honneur de cette brillante affaire. C'est une charge du général Lion qui chasse les Prussiens de Vaux-Champs. A notre droite, les hussards prussiens fuient devant l'infatigable cavalerie de la garde; Blücher, effrayé, reconnaît la présence de l'Empereur aux coups terribles qu'on lui porte, et se met en retraite. Mais le véritable héros de la journée, c'est le général Grouchy [2]. C'est lui qui

[1] Il s'imaginait, dit-on, qu'York et Sacken étaient assez forts pour repousser Napoléon sur Sézanne; mais, même dans cette hypothèse, rien ne le justifie de n'avoir pas attaqué Marmont le 12.

[2] Pourquoi faut-il que le nom de ce brave officier soit devenu inséparable du plus sinistre épisode de notre histoire?

va changer en déroute la retraite des Prussiens par deux charges successives; l'une derrière Janvilliers, l'autre à Champaubert. L'effet de celle-là surtout est terrible. La nuit tombait; Blücher croyait la poursuite finie, quand soudain s'élèvent des cris d'effroi. Notre cavalerie ne le poursuit plus en effet; mais elle l'a devancé. Ces bois où l'infanterie prussienne croyait trouver enfin un asile, recélaient une dernière embuscade. Cette fois la terreur et la confusion sont au comble. Les carrés, qui avaient tenu ferme jusque là, se débandent et fuient; Blücher et ses lieutenants courent les plus grands dangers. Cependant ce général s'échappe, et montrant un sang-froid qui lui fait honneur, il s'efforce de réunir les débris de son armée en arrière d'Étoges. C'est dans ce bourg même que le combat se termine par la déroute d'une division russe qui a voulû tenir le débouché de la forêt[1]. Les restes de

[1] Les historiens prussiens avouent que c'en était fait de l'armée de Silésie, si deux batteries légères, qui devaient suivre le mouvement de Grouchy sur Champaubert, n'avaient pas été retardées dans les bois par la difficulté des chemins.

L'ennemi perdit, dans la journée de Vaux-Champs, sept mille hommes tués ou blessés, et deux mille prisonniers. L'armée française ne perdit pas plus de six cents hommes. Ce résultat, comme l'a dit ailleurs Napoléon, n'étonnera pas les militaires, qui savent bien que ce n'est que dans les déroutes qu'on perd du monde.

l'armée alliée gagnèrent Châlons, et se réunirent enfin au delà de la Marne aux corps d'York et de Sacken, qui n'étaient guère moins maltraités. Les combats de Champaubert, de Montmirail, de Château-Thierry et de Vauxchamps coûtaient à l'armée de Silésie dix-huit à vingt mille hommes [1].

Pendant que l'Empereur obtenait ces brillants succès, la grande armée austro-russe avait fait des progrès alarmants. La canonnade lointaine de Champaubert a tiré Schwartzenberg de son inertie. Menacé par Wittgenstein et de Wrède, le duc de Bellune s'est replié sur la rive droite de la Seine, confiant au général Bourmont la défense de Nogent. Cette défense restera, de l'aveu même de nos ennemis, l'un des plus beaux faits d'armes de la campagne [2]. Douze cents hommes, attaqués de trois côtés à la fois, et protégés seulement par quelques barricades dans une ville ouverte, se maintinrent pendant quarante heures contre des forces supérieures et sans cesse renouvelées; ils se retirèrent sans avoir été

[1] Voici comment Blücher jugea à propos de rendre compte de cette série de combats : « Le feld-maréchal se décida le 13 à attaquer l'ennemi. Près de Champaubert il trouva une force supérieure, surtout en cavalerie. *Ayant obtenu ce qu'il voulait* (il n'est pas difficile), il rentra dans son ancienne position. »

[2] Plotho, III, 150.

forcés, et seulement quand ils en reçurent l'ordre. Le général Bourmont avait été blessé grièvement dès le premier jour; il a dû regretter plus d'une fois que cette blessure n'ait pas été mortelle! La suite de cette belle défense fit le plus grand honneur au sang-froid et à l'intrépidité du colonel Voirol, qui avait remplacé Bourmont dans le commandement.

L'occupation par les Bavarois du poste important de Bray, qui ne paraît pas avoir été défendu comme il aurait dû l'être, força le duc de Bellune à faire évacuer Nogent, et à précipiter lui-même sa retraite sur Nangis. Il y fut rejoint par le duc de Reggio, qui venait de soutenir, à Cuterelles, un combat indécis et sanglant contre les Bavarois, et presque en même temps par le duc de Tarente, que l'Empereur avait détaché de Meaux sur Guignes, immédiatement après le combat de Château-Thierry. En même temps, toute la ligne de l'Yonne tombait au pouvoir des alliés; Auxerre était emportée d'assaut par le prince de Lichtenstein; la trahison ouvrait aux Würtembergeois une secrète entrée dans la villé de Sens, et le brave Allix, après avoir soutenu, de rue en rue, un combat acharné, était contraint d'abandonner cette place, et d'aller rejoindre le général Pajol à Montereau. Ce dernier point même ne peut plus être conservé.

Pajol recule jusqu'au Châtelet. Chaque jour l'ouragan grossit et se rapproche de Paris ; les Cosaques inondent la vallée du Loing, et font des excursions jusqu'à Orléans ; la retraite précipitée du général chargé de défendre le poste important de Moret, a permis à une avant-garde autrichienne d'occuper Fontainebleau. L'éloignement de l'Empereur a placé momentanément les trois maréchaux sous la direction du roi Joseph, qui commande la première division militaire ; il se décide assez judicieusement à les ramener sur la rivière d'Yères, entre la forêt de Sénart et celle de Cressy. Soit par un malentendu, soit dans la prévision de nouveaux événements, l'artillerie et les gros équipages ont été reportés jusqu'à Bercy ; et cet incident cause un effroi général dans Paris, malgré la nouvelle des premiers succès de Napoléon.

Mais l'effroi est aussi dans le camp des alliés. Schwartzenberg a appris, le 13, les événements de Montmirail ; Blücher envoie messages sur messages pour solliciter des renforts. Ces nouvelles inattendues jettent beaucoup d'incertitude et de confusion dans les mouvements des ennemis. On essaie d'abord de rétablir les communications avec l'armée de Silésie, en jetant des partis de cavalerie sur Sézanne et Montmirail ; puis on décide de porter de ce côté les corps de de

Wrède et de Wittgenstein, pour tenter de dégager Blücher [1]. L'idée tardive de ce contre-mouvement est abandonnée presque aussitôt, quand les souverains et les généraux alliés apprennent que Napoléon, vainqueur de Blücher, revient sur leur grande armée.

Un nouveau conseil de guerre décide que les différents corps resteront provisoirement dans leurs positions, pour attendre le développement des manœuvres de Napoléon, et connaître le moment où Blücher pourra rentrer en ligne.

Cependant l'Empereur a dû sacrifier à la nécessité de secourir Paris la possibilité d'anéantir, par une poursuite acharnée, l'armée de Silésie, que trois défaites successives ont entièrement démoralisée. Il rétablit Marmont à Étoges, pour observer Blücher, et dirige le reste de ses troupes sur la vallée de la Seine; l'infanterie en poste, la cavalerie marchant nuit et jour. Le 15, il était encore à Montmirail; et le 16, au matin, il est à Guignes [2], et y combine les mouve-

[1] Conseil de guerre tenu à Nogent.

[2] On a reproché à l'Empereur d'avoir fait un détour inutile par Meaux, quand il pouvait tomber directement sur le flanc de Wittgenstein, en marchant de Montmirail par la Ferté-Gaucher sur Provins. Ce reproche paraît mal fondé. L'essentiel pour les opérations ultérieures était d'assurer d'abord sa jonction avec les trois maréchaux, jonction qui aurait pu devenir impossible,

ments militaires du lendemain. L'un de ses premiers soins est de rassurer Paris, en rappelant de Bercy le parc d'artillerie. L'ordre d'attaque commence par ces mots : « Le duc de Bellune se portera sur Mormant avec son corps. » Napoléon a nommé d'avance la victoire du lendemain.

Trois des généraux alliés menaçaient les maréchaux, et sont maintenant menacés par Napoléon : ce sont Wittgenstein, de Wrède et le prince de Würtemberg. C'est sur le corps de Wittgenstein que vont porter les premiers coups. Ce chef avait voulu faire aussi sa pointe sur Paris; rappelé précipitamment par Schwartzenberg, il se repliait, le 15, de Nangis sur Provins; mais son avant-garde, qu'il avait portée en avant sur Mormant, n'aura pas le temps de se retirer. Les Russes, vivement abordés, sont poussés de Mormant sur Nangis; leur retraite devient là une déroute; la cavalerie est dispersée par les charges de Milhaud et du duc de Valmy; les carrés d'infanterie, mitraillés par l'artillerie de la garde, sont rompus et mettent bas les armes. Trois mille prisonniers nous restent dans cette journée[1]. L'impétuosité de la poursuite

si une attaque les avait contraints de céder la ligne de l'Yères, pendant que l'Empereur aurait marché sur Provins. (Voy. Vaudoncourt, I, 372-374.)

[1] Le même jour, Pajol chassait les Würtembergeois du Châ-

est telle, que deux régiments de cavalerie du corps de de Wrède sont encore atteints et culbutés en arrière de Nangis. Ce premier avantage n'est pour l'Empereur que le prélude ou l'inspiration d'une plus grande victoire. Il fait poursuivre Wittgenstein par Oudinot, de Wrède par Macdonald, et dirige Victor sur Montereau. Le mouvement de ce dernier est la partie capitale du plan de l'Empereur. « La prompte occupa« tion des ponts de Montereau lui permettrait, « suivant son énergique expression, de prendre « l'armée autrichienne en flagrant délit[1]. » Quatre corps, imprudemment disséminés par les lourdes manœuvres de Schwartzenberg, semblent n'attendre que l'occasion de se faire battre[2]. Mais le mauvais génie de la France s'arme contre Napoléon du hasard et des fautes mêmes de nos généraux. Le duc de Bellune rencontre et défait à Valjouan une division bavaroise; mais ce combat, moins décisif d'ailleurs qu'il n'aurait dû l'être[3], est plus nuisible qu'utile à l'ensemble du

telet, et Allix reprenait Fontainebleau. La veille, le duc de Raguse avait eu une brillante affaire, à Montmirail, contre le corps volant du général Diebitsch.

[1] Bulletin de Montereau.

[2] Bianchi à Morel, le prince de Würtemberg à Montereau, de Wrède à Bray, Giulay à Pont-sur-Yonne.

[3] Les Bavarois échappèrent deux fois à un désastre complet

plan de l'Empereur. Retardé, fatigué, le maréchal s'arrête et prend position à deux lieues de Montereau. Il perd ainsi l'occasion de combiner, dès le jour même, une attaque décisive avec le général Pajol, qui, à notre droite, repliait les avant-postes ennemis. Le prince de Würtemberg a reçu le soir l'ordre de défendre le passage à toute extrémité; il s'y prépare, en portant la plus grande partie de ses troupes, et disposant son artillerie sur le plateau de Surville, qui domine, de la rive droite, Montereau et le fameux pont. Il a eu le temps de prendre toutes ses dispositions; sa résistance sera longue et acharnée.

Au point du jour, l'action s'engage. Pajol, qui commence son attaque, n'est pas secondé par Victor, comme il aurait dû l'être, et l'artillerie ennemie le tient facilement en échec. Le duc de Bellune ne paraît qu'à neuf heures du matin; deux attaques partielles des divisions Duhesme et Château sont encore repoussées. L'action ne prend un caractère décisif qu'à l'arrivée de Gérard, que l'Empereur vient d'investir du commandement en chef. La cavalerie ennemie charge sur nos batteries; elle est ramenée en désordre.

dans cette journée; d'abord, par la faute du général Lhéritier, qui manqua une occasion favorable de charger; ensuite, par un ordre de rappel intempestif, qui arrêta une vigoureuse attaque de Gérard sur la route de Donnemarie.

A deux heures enfin, Napoléon paraît avec sa garde. Soutenu par ce formidable renfort, Duhesme aborde de nouveau le plateau de Surville. Le prince de Würtemberg, à l'aspect de Napoléon, se hâte de retirer ses troupes, mais il est déjà trop tard. Sur la route de Melun, Pajol a saisi l'instant favorable; il charge, et culbute à la fois les troupes qui lui faisaient face et celles qui descendaient précipitamment de Surville. L'infanterie ennemie s'encombre sur les ponts; ce n'est plus qu'une masse inerte qui ne peut ni fuir ni se défendre. L'artillerie de la garde, tonnant du plateau, annonce à Montereau sa délivrance. « L'Empereur pointe lui-même les pièces, « commande lui-même les décharges [1]. » La cavalerie de Pajol s'est fait jour à travers la foule compacte des fuyards, et pénètre avec eux dans la ville. En vain l'ennemi veut faire sauter le pont de l'Yonne; ces vieilles dalles, qui ont bu le sang de Jean sans Peur, résistent à l'explosion. Les habitants eux-mêmes ont pris les armes et achèvent notre victoire. Six mille ennemis ont trouvé en ce jour la mort ou la captivité. La journée a été sanglante aussi pour l'armée française; elle a eu deux mille cinq cents hommes tués ou blessés. La perte la plus sensible fut celle du

[1] Fain.

général Château, gendre du duc de Bellune. Il appartenait à cette nouvelle génération militaire, qui avait tout à la fois l'énergie de la jeunesse et celle du dévouement [1].

Enfin, Napoléon est maître de Montereau; mais grâce à ce fatal retard, l'occasion favorable qu'il poursuivait a fui sans retour. La division autrichienne, qui aurait pu être coupée la veille, nous a échappé pendant le combat même. Deux faux mouvements d'Oudinot et de Macdonald achèvent de compromettre tout le fruit de notre victoire, en favorisant la retraite de l'ennemi. Craignant de ne pouvoir forcer le passage de la Seine, que Wittgenstein et de Wrède semblent vouloir leur disputer, ils se rabattent à la fois, l'un de Nogent sur Bray, l'autre de Bray sur Montereau. Pendant ce temps, Schwartzenberg

[1] L'armée perdit en même temps les services de l'intrépide Pajol, dont les anciennes blessures s'étaient rouvertes dans la chaleur de l'action. Château vécut jusqu'au 8 mai.

Voyez, dans l'ouvrage de M. Fain (p. 117), la belle scène d'explications qui eut lieu, le soir du combat, entre l'Empereur et le duc de Bellune. Les reproches que Napoléon adressa au maréchal, dans le premier moment, ne paraîtront pas exagérés aux militaires qui apprécieront tout l'intérêt d'une prompte occupation de Montereau.

Le duc de Bellune sembla recouvrer, depuis ce jour, toute l'ardeur de la jeunesse, jusqu'à la bataille de Craonne, où il fut blessé en guidant au feu nos jeunes soldats.

a concentré toutes ses forces sur Troyes avec une vivacité qui ne lui est pas ordinaire. Des soins indispensables de réorganisation retiennent d'ailleurs Napoléon ; et quand l'armée française s'ébranle de nouveau, il n'y a plus ni poursuite ni surprise possibles [1]. La grande armée est sur ses gardes, et, de plus, en communication avec celle de Silésie, ralliée et ramenée sur la Seine par Blücher avec une promptitude remarquable. L'avant-garde de cette armée est déjà à Méry. L'Empereur fait attaquer, le 22, par une brigade du corps d'Oudinot, ce passage, qu'il ne veut pas laisser à l'ennemi en se rapprochant de Troyes. Les alliés sont rejetés de l'autre côté du pont ; ils y mettent le feu en se retirant, et le combat finit à la lueur de l'in-

[1] Plusieurs écrivains militaires, et notamment Jomini, ont blâmé la poursuite concentrique de Napoléon après le combat de Mormans. Cette critique ne doit être accueillie qu'avec une réserve extrême. Nous avons vu, dans la lettre de l'Empereur à son frère, citée précédemment, que le dessein de déboucher sur Montereau était arrêté de longue main, et même avant l'expédition contre Blücher. Il est vrai qu'à cette époque il espérait obtenir auparavant, contre celui-ci, des avantages plus décisifs encore, et l'inaction du duc de Tarente, le 11 et le 12, put seule préserver la moitié de cette armée de Silésie d'une entière destruction. Toutefois il est probable que, si Napoléon avait prévu que Blücher, deux fois vaincu, se réorganiserait si promptement, il aurait préféré se jeter en masse sur Nogent, pour prévenir sa jonction avec la grande armée.

cendie qui s'est communiqué à la ville. On reconnaît, non sans étonnement, que les prisonniers appartiennent à cette armée de Silésie, battue et dispersée quelques jours auparavant. Du moins la perte du pont de Méry ne lui permet plus de faire une diversion sur notre gauche.

L'armée française s'avançait vers Troyes sur trois colonnes. Des hauteurs de Fontaine-Saint-George, Napoléon voit la plaine couverte d'ennemis; l'armée de Schwartzenberg tout entière est là rassemblée. Ce général pourrait se fier assez à l'avantage du nombre pour accepter une bataille en avant de Troyes; c'est là tout l'espoir de l'Empereur. Cet espoir sera déçu; la retraite de la grande armée alliée derrière l'Aube est décidée dans un conseil tenu le 23 au matin. Les victoires récentes de Napoléon, les dispositions inquiétantes que commençaient à manifester les populations françaises, le succès des premières opérations du duc de Castiglione sur leur ligne de retraite; enfin, le découragement visible de leurs propres soldats, tels sont les motifs de cette résolution subite. Un aide de camp du prince de Schwartzenberg est de plus chargé de porter à l'Empereur une proposition d'armistice [1].

[1] Cette proposition avait été agréée par l'Empereur, mais l'ar-

Le général Volkmann, laissé dans Troyes pour retarder l'armée française, y réussit en menaçant de mettre le feu si on l'attaquait. Dans la nuit, les dernières troupes alliées quittèrent Troyes. Le lendemain, à onze heures, l'Empereur y rentrait aux acclamations des habitants, qui s'empressèrent de lui dénoncer les intrigues de quelques royalistes auprès de l'empereur Alexandre. Un seul, M. de Gouault, fut sacrifié à l'indignation publique.

La grande armée alliée se retirait, vivement poursuivie par nos troupes. Un nouveau conseil de guerre, tenu à Bar-sur-Aube, le 25, décida qu'elle resterait en observation sur la défensive au centre, en détachant un corps de cinquante mille hommes contre le duc de Castiglione; et que l'armée de Silésie, renforcée des corps de Witzingerode et de Bülow, agirait sur Paris. Blücher, sûr de l'approbation de deux des souverains alliés, avait déjà commencé et poursuivi ce mouvement, sans en prévenir le généralissime autrichien, et même *malgré ses ordres*.

Les résolutions prises à Troyes et à Bar-sur-Aube étaient l'œuvre de la politique autri-

mistice ne fut pas conclu. Nous réservons pour le chapitre suivant les détails de la négociation qui eut lieu à ce sujet, négociation qui est connue sous le nom de *Conférences de Lusigny*.

chienne. M. de Metternich s'était chargé lui-même de tracer un sombre tableau de la situation des alliés, et nous croyons qu'à cette époque ses inquiétudes n'étaient pas affectées. Son idée fixe était d'ailleurs, comme nous le verrons, de garder la haute main sur tous les événements, de rester, comme il le disait lui-même, *le ministre de la coalition*. Son intérêt alors était de conserver intact le noyau des forces autrichiennes. Cette considération *suffit* pour expliquer les tiraillements de sa politique. Toutes ces lenteurs irritaient l'empereur Alexandre, pressé de montrer ses Cosaques aux Parisiens. Il n'aurait pas demandé mieux que d'aller se réunir à l'expédition aventureuse de Blücher; mais l'intérêt prédominant d'une parfaite union avec l'Autriche le retenait au grand quartier général.

Cependant Blücher suivait ce nouveau mouvement offensif avec son impétuosité ordinaire. Il franchit l'Aube et la Seine, détruisant les ponts pour mettre de l'intervalle entre Napoléon et lui, et marcha par Sézanne, poussant devant lui le corps du duc de Raguse. Celui-ci se replia sur la Ferté-sous-Jouarre, où il fut rejoint par le duc de Trévise, qui, depuis le combat de Château-Thierry, était resté sur la rive droite de la Marne, observant un nouvel ennemi, le corps russe de Wintzingerode. Blücher manœuvrait par

sa gauche pour tourner les maréchaux et les devancer à Meaux ; ce mouvement, qui les coupait de Paris, faillit réussir, grâce à l'audace des éclaireurs du général Sacken, qui étaient déjà dans la ville quand le duc de Raguse y arriva ventre à terre avec son état-major. Il lui fallut faire le coup de sabre pour chasser les Russes. Repoussé de ce côté, Blücher essaya de s'ouvrir un passage vers Paris par la rive droite de la Marne, en passant l'Ourcq à Lizy. Cette nouvelle tentative ne fut pas plus heureuse ; les maréchaux étaient sur leurs gardes. Le corps de Kleist, qui avait passé l'Ourcq, fut battu au combat de Gué-en-Trême. Tandis que Blücher perdait ainsi le temps en entreprises partielles et décousues, il apprit que l'Empereur arrivait sur la Marne.

Napoléon a laissé Oudinot et Macdonald en présence de la grande armée alliée ; il est parti de Troyes, le 24 février, avec le reste de ses troupes, comptant bien faire payer à Blücher son audace encore plus chèrement cette fois qu'à Vauxchamp et à Montmirail. Tandis que ce général perd encore toute la journée du 1er mars à faire d'inutiles démonstrations contre Marmont et Mortier, Napoléon arrive à la Ferté-sous-Jouarre, et fait travailler à la reconstruction du pont. L'occupation de ce point important le place déjà sur la ligne de retraite de

l'ennemi par Châlons, et à portée d'intercepter celle par Reims. Blücher, qui comprend enfin le danger qu'il court, se retire en désordre par la route de Soissons, la seule voie de salut qui lui reste. Marmont et Mortier suivent ce mouvement; on se bat au défilé de Mareuil et à Neuilly-Saint-Front, et, dans ce dernier combat, l'arrière-garde de l'ennemi ne doit son salut qu'à une fausse manœuvre de notre cavalerie. Pendant ce temps, l'Empereur s'avance sur le flanc gauche de Blücher; ses manœuvres ont pour but de le couper de Reims, et de l'acculer tout à fait à la rivière d'Aisne, sur laquelle il n'a aucun passage. Blücher allait se trouver réduit à deux alternatives presque également fâcheuses: recevoir une bataille, ayant la rivière à dos, ou être attaqué en la passant. Jamais peut-être l'Empereur n'avait marché avec plus de confiance à une victoire plus complète. Toutes ses espérances vinrent se briser contre l'événement le plus imprévu, la reddition de Soissons.

Cette place importante avait déjà été surprise et occupée pendant quelques jours, à l'époque de la bataille de Montmirail, par le corps de Wintzingerode, qui venait alors d'entrer en France [1]. Reprise depuis par le maréchal Mor-

[1] Les règlements relatifs aux places fortes étaient tombés en

tier, elle avait reçu une garnison de vétérans polonais, capables de la plus vigoureuse résistance. Le 2 mars, elle fut investie par Bülow. Blücher, qui aurait pu disposer du corps de ce général et de celui de Wintzingerode dans sa marche sur Paris, les avait laissés, on ne sait pourquoi, l'un à Laon, l'autre à Reims; le 1[er] mars seulement, il leur avait expédié l'ordre de se rapprocher de l'Aisne. Par suite de cette singulière manœuvre, ils auraient assisté, l'arme au bras, de la rive droite, à la destruction de l'armée de Silésie sur la rive gauche, sans la pusillanimité du commandant de Soissons. Cet officier, quelques jours auparavant, commandait à Auxerre, et avait vu prendre cette place d'assaut. Il craignit le même sort pour Soissons, perdit complétement la tête, et sauva, par une capitulation insensée, l'armée de Blücher, qui dans ce moment même *ne savait pas encore où établir un pont*, et qui allait être attaqué sur tous les points dès le

désuétude dans l'ancienne France pendant le règne de Napoléon. On avait bâti, à Soissons, des maisons jusque sur le revers des fossés de l'enceinte fortifiée. Lors de la première surprise de Soissons, le général Rusca, qui commandait la ville, fut tué presqu'à bout portant sur le rempart par des tirailleurs ennemis logés dans une maison qui y touchait. L'ennemi, profitant de la confusion occasionnée par cet événement, pénétra par les brèches qui existaient sur divers points de l'enceinte.

Depuis 1830, Soissons a été mis en état de défense.

lendemain matin. Cette capitulation fut signée au bruit même du canon de l'armée française, qui se rapprochait à chaque instant [1] !

Cet événement est un coup terrible pour notre armée, qui marchait à une victoire assurée, mais nécessaire. L'Aisne séparait Blücher de ses renforts ; elle couvre maintenant toutes ses forces, portées à cent mille hommes. Ses fantes même ont tourné à son avantage. Jamais peut-être la fermeté de l'Empereur n'a été mise à une si terrible épreuve ; mais il ne fléchira pas ; la mauvaise fortnne ne fait qu'accroître son audace.

Blücher a maintenant tous les avantages du nombre et de la position ; pourtant Napoléon persévère dans son rôle offensif. Il compte sur le prestige de son nom, sur l'invincible ardeur du bataillon sacré qui l'entoure. Il entre-

[1] Malgré les conventions stipulées, les Prussiens voulaient empêcher la garnison d'emmener son artillerie ; cette chicane injuste et imprudente exaspéra les Polonais. Ils allaient se mettre en révolte contre le commandant, et défendre la place malgré lui, lorsqu'un général russe fit sentir aux Prussiens la nécessité de céder. « *Donnez-leur*, dit-il, *toutes les pièces qu'ils réclament, et les miennes, s'ils les exigent, et nous aurons encore fait un bon marché.* » A peine la garnison fut-elle hors des faubourgs, que les têtes de colonnes de Blücher y entrèrent en désordre.... (Koch, *Campagne de* 1814, I, 375.)

Quelques jours auparavant, une capitulation non moins étrange avait rendu le général Bülow maître de la Fère et du matériel immense que renfermait cette place.

prend de couper tout à la fois Blücher de la grande armée et de la Belgique, et de l'acculer dans l'angle de l'Oise et de l'Aisne. Il faut pour cela franchir cette dernière rivière, et devancer l'ennemi à Laon. Afin de donner le change à Blücher, l'Empereur multiplie ses mouvements et ses attaques. Il fait tout à la fois occuper Reims par Corbineau, attaquer Soissons par le duc de Raguse, et Braisne par Grouchy. Comme Napoléon l'avait prévu, Blücher, troublé par ces démonstrations, s'attend à une attaque sur Vailly, un peu au-dessus du confluent de la Vesle, et concentre sa gauche de ce côté. Pendant ce temps, Nansouty surprend le passage important de Béry au Bac, et c'est par là que toute l'armée française, débordant l'extrême gauche de l'ennemi, débouche sur la rive droite de l'Aisne, dans la direction de Laon. A cette nouvelle imprévue, Blücher porte toutes ses forces sur Craonne. Son intention était d'abord de livrer bataille dans la plaine de ce nom; mais déjà Napoléon était maître des hauteurs qui la commandent au nord. Blücher change alors de projet, et veut combiner une grande manœuvre stratégique; c'est dire d'avance qu'il va commettre des fautes. Il place l'infanterie de Wintzingerode, commandée par Woronzof, sur les hauteurs de Craonne, avec le corps de Sacken en réserve; envoie Bü-

low occuper Laon, et dirige sur Féthieux, par des chemins de traverse, dix mille chevaux commandés par Wintzingerode, et les corps d'York, de Kleist et de Langeron. Grâce à ces manœuvres décousues, Blücher ayant cent mille hommes contre trente-cinq mille, parvint encore à se faire battre, ou du moins à être contraint de céder le champ de bataille. Son grand détachement de cavalerie s'embourba dans les traverses et resta en chemin; la seule infanterie de Kleist arriva jusqu'à Féthieux dans l'après-midi; et déjà il était trop tard pour tenter une diversion : le plateau de Craonne était au pouvoir de l'armée française.

Peu de batailles ont été plus meurtrières, et disputées avec plus d'acharnement, que celle de Craonne. La perte des alliés, de leur propre aveu, dépassa quatre mille cinq cents hommes; et celle des Français dut être plus considérable encore, puisque toute la bataille ne fut qu'une série d'assauts livrés par nos jeunes soldats déjà épuisés par les fatigues de cette longue campagne, contre de fortes positions, défendues par une artillerie formidable, et par de vieilles troupes russes, qui n'avaient pas combattu depuis Leipzig. Aussi notre première attaque fut-elle complétement repoussée; le duc de Bellune, les généraux Boyer de Rebeval, Grouchy et Laferrière

tombèrent blessés presque en même temps, la division du prince de la Moskowa fut littéralement décimée. La bataille était probablement perdue, si Napoléon n'eût été là. Il fit renouveler l'attaque combinée du village d'Ailles par le maréchal Ney et le général Charpentier, qui avait remplacé Victor; le succès de ce mouvement décida la retraite des Russes. On ne se prit de part et d'autre ni hommes ni canons; le seul fruit de notre victoire fut la reprise de Soissons.

Le 8 mars, toute l'armée prussienne était concentrée à Laon, où Napoléon avait espéré la prévenir. Néanmoins il n'hésita pas un moment à suivre son mouvement offensif. Il espérait étourdir son adversaire par des attaques multipliées, et l'entraîner à quelque faux mouvement. Dans l'après-midi, le prince de la Moskowa, qui suivait la retraite des Prussiens, avait été arrêté court entre Urcel et Étouvelle, sur la grande route, qui formait là une chaussée bordée de marais impraticables dans cette saison. L'Empereur crut qu'il était encore possible de tenter un coup de main sur Laon, et ordonna une attaque de nuit. Le défilé d'Étouvelle fut enlevé, et l'ennemi recula jusqu'au pied de la montagne de Laon; mais il fut impossible de le pousser plus loin. Sans se décourager, l'Empereur réunit ses troupes au delà du défilé

d'Étouvelle, et se prépara à un nouveau combat.

L'armée française agissait dans ce moment sur deux lignes d'opérations. Vingt-cinq mille hommes environ étaient avec l'Empereur en face de Laon; le corps du duc de Raguse allait déboucher par Féthieux contre l'aile gauche de Blücher, établie sur les hauteurs d'Athies. L'armée de Silésie, rangée en bataille, s'étendait de Thieret à Athies, le centre de Laon. Avec plus de cent mille hommes contre moins de trente-cinq mille, Blücher persistait à se tenir sur la défensive, tant était grand le prestige qu'exerçait encore, même dans ces derniers jours, la présence de Napoléon! Complétement déçu par l'audace et la promptitude des manœuvres de son terrible adversaire, Blücher croyait l'armée française deux fois plus forte qu'elle n'était réellement.

La bataille du 9 mars fut plus indécise encore que celle de Craonne. Le fort de l'action porta sur deux villages au pied de la montagne de Laon. Celui d'Ardon surtout fut l'objet d'une lutte opiniâtre ; deux fois pris et repris, il resta enfin aux alliés dans l'après-midi ; mais, presqu'en même temps, le général Charpentier s'empara du mamelon de Clacy, et y fit des prisonniers. Le duc de Raguse, retardé par le mauvais temps, ne déboucha par Féthieux que vers une heure; il attaqua l'aile gauche du corps prussien d'York,

et parvint à chasser l'ennemi du village d'Athis. Pendant toute la journée, Napoléon ne put avoir de nouvelles de Marmont, ni lui faire parvenir des siennes; toutes les ordonnances étaient enlevées par les Cosaques.

La nuit suivante fut désastreuse pour l'armée française. Le général York, s'apercevant enfin de la faiblesse du corps de Marmont, fit faire une attaque de nuit dont le succès était assuré d'avance par la supériorité du nombre. Le 6e corps, assailli à l'improviste, fut mis en déroute; il perdit une grande partie de son artillerie, et à peu près deux mille hommes, la plupart prisonniers; le reste ne dut son salut qu'à la belle contenance d'un détachement commandé par le colonel Fabvier, et au dévouement de soixante chasseurs de la garde qui continrent la cavalerie ennemie au défilé de Féthieux, notre seule ligne de retraite. Telle fut l'une des plus brillantes affaires dont les alliés, et particulièrement les Prussiens, aient à se vanter dans la campagne de 1814. Vingt-cinq mille hommes étaient parvenus à en surprendre six mille!

Quel était, dans cette funeste nuit, le plan de Napoléon? Quelles résolutions furent tour à tour par lui adoptées et rejetées? Sur cette question plane un mystère qui ne sera peut-être jamais éclairci. S'il est vrai, comme il paraît

difficile d'en douter [1], qu'avant de connaître le désastre du duc de Raguse, il avait fait ses dispositions pour renouveler une attaque générale le lendemain, on pourra voir dans cet ordre une inspiration de désespoir; il aura voulu mourir là, comme dans quelques jours au combat d'Arcis, comme dans un mois à Fontainebleau, comme l'année suivante enfin, à la dernière heure de Waterloo. Jamais ses affaires n'avaient paru plus désespérées que dans les premiers jours de mars 1814; chaque dépêche qui lui parvenait, sur un champ de bataille ou au bivouac, annonçait un désastre nouveau. Il avait appris coup sur coup la fatale capitulation de Soissons, la défaite de Soult à Orthès, la déclaration de guerre de Murat. Sur le champ de bataille même de Craonne, il avait connu la rupture des conférences de Lusigny, et reçu de

[1] Le général de Vaudoncourt a voulu contester, sinon l'authenticité, du moins la date de l'ordre d'attaque dont nous parlons. Malheureusement il nous paraît impossible d'admettre, comme lui, que cet ordre fût celui de la veille. Napoléon ne pouvait prescrire au général Charpentier de *déboucher de Clacy*, quand il n'y était pas encore. Cependant le colonel Fabvier, dans son *Journal des opérations du 6e corps*, assure que l'une des ordonnances interceptées par les Cosaques portait au duc de Raguse l'ordre de se retirer. Si cette assertion était fondée, il en résulterait que Napoléon n'avait pas attendu la nouvelle du désastre de Féthieux pour abandonner son projet désespéré.

Châtillon une dépêche de la nature la plus fâcheuse [1]. La paix et la guerre lui devenaient également impossibles. Qui oserait blâmer l'Empereur d'avoir songé alors à rejeter loin de lui ce fardeau de malheur qui s'aggravait chaque jour, à chercher un refuge contre la destinée dans une mort glorieuse, qui pouvait assurer les droits de son fils et rendre la paix à la France ?

Ce n'est que le 10, à quatre heures du matin [2], que l'Empereur apprend la défaite du 6e corps. Sa grande âme puise dans ce nouveau désastre des forces nouvelles. L'attaque ordonnée la veille est contremandée en toute hâte ; mais l'armée va se maintenir devant Laon. Nous sommes dans une de ces situations où l'extrême audace est la dernière chance de salut. La retraite, qui aurait été peut-être la veille un acte de prudence, quand le 6e corps était intact, pourrait devenir désastreuse, commençant au point du jour devant un ennemi si supérieur ; tandis que l'occupation du poste important de Clacy nous permet de le tenir en échec toute cette journée. De plus, si Blücher a dégarni sa position principale pour suivre Marmont, une attaque vigoureuse, imprévue, peut nous rendre maîtres de Laon ; ou

[1] Voyez le chapitre suivant.
[2] Fain.

bien encore le général ennemi, ne se trouvant pas encore assez fort, se hâtera de rappeler à lui les troupes qui poursuivent le 6ᵉ corps.

L'action s'engage au point du jour. Blücher, qui croyait n'avoir plus qu'à poursuivre l'ennemi de ces côtés, fait d'incroyables efforts pour déboucher sur la grande route de Soissons, et déborder par la gauche ces dix-sept mille braves qui défient toute son armée; il fait renouveler, par des troupes fraîches, sept attaques consécutives sur le mamelon de Clacy, et sept fois il est repoussé. Mais déjà les prévisions de l'Empereur se réalisent; Blücher, effrayé de la persistance de nos troupes, se hâte de faire revenir les corps engagés à la poursuite du duc de Raguse. Vers deux heures, Napoléon, placé sur un tertre situé à droite du village de Clacy, remarque un mouvement dans les troupes qui couvrent le plateau, en face des troupes de Ney : c'était le corps de Bülow, qui appuyait sur celui de Wintzingerode, décimé par les attaques infructueuses de la matinée. L'Empereur veut profiter de cette trouée pour attaquer Laon; mais la disproportion de nos forces est trop accablante, la division Curial est ramenée avec perte sur Ardon. Cependant le but de l'Empereur est atteint, car le duc de Raguse est dégagé; le reste de l'armée s'est maintenu dans ses positions et peut se retirer à

la nuit, par le défilé d'Étouvelle, avec plus de sécurité que le matin. Pourtant Napoléon ne se résigne qu'à la dernière extrémité à quitter ce champ de bataille; il voudrait tenter une nouvelle attaque sur l'extrême droite de l'ennemi par la route de la Fère; il n'y renonce qu'après deux rapports successifs des généraux Drouot et Belliard. Enfin, l'ordre de retraite fut donné à quatre heures, et, à la nuit, l'armée française commença à se retirer sur Soissons par la grande route et par celle d'Anisy. Son mouvement fut à peine inquiété par l'ennemi; les avant-postes français restèrent jusqu'au jour sur la ligne de bataille. Ainsi l'Empereur ne s'est pas abusé en comptant sur le prestige que sa seule présence exerce encore sur son vieil ennemi. Blücher, avec des forces plus que triples des siennes, et déjà vainqueur à Féthieux, Blücher, si audacieux d'ordinaire, s'est laissé tout à fait paralyser par les démonstrations menaçantes de l'armée française, dont il n'a pas su deviner la faiblesse. Napoléon et lui viennent de se mesurer ensemble pour la dernière fois dans cette campagne; ils ne se reverront que l'année suivante, à Ligny, puis à Waterloo !

L'armée française s'est retirée en deux colonnes; elles se rejoignent, le 11 mars, vers midi, à l'embranchement des routes au moulin de *Laf-*

*faux*. Plus de treize siècles auparavant, ce lieu avait été le théâtre d'un combat furieux entre les armées de deux femmes, deux rivales de puissance et de crimes, Frédégonde et Brunehaud [1]. Partout les souvenirs historiques se heurtent, les champs de carnage se touchent ou se confondent sur notre pauvre terre de France!

Napoléon réorganise son armée à Soissons; il reçoit quelques renforts précieux en cavalerie. Envisagée de sang-froid, sa position lui paraît maintenant moins désespérée, mais il ne recule plus devant aucun moyen. Déjà, avant la bataille de Craonne, il a lancé, à Troyes, un décret menaçant contre les Français qui ont accompagné les armées ennemies dans l'invasion du territoire de l'Empire, depuis le 20 décembre 1813, et contre tout Français qui aura porté les signes et les décorations de l'ancienne dynastie. De Fismes, le 5 mars, il a décrété la levée en masse, et la peine de mort pour tous les fonctionnaires publics qui s'y opposeraient. Pour appuyer cette mesure salutaire, mais malheureusement bien tardive, et pour atténuer le mauvais effet du désastre de Féthieux et de la retraite, il faut à l'Empereur un succès. C'est à Reims qu'il va le

[1] *Latofao* (597).

chercher. Le 12 mars, cette ville a été surprise par un nouveau corps ennemi, commandé par un émigré français, le comte de Saint-Priest, qui manœuvre pour rétablir les communications entre Schwartzenberg et Blücher. Favorisé par la singulière inaction de ce dernier, Napoléon, laissant Mortier avec douze mille hommes sous Soissons, dirige sur Reims le corps de Marmont, qui avait repassé l'Aisne et pris position à Fismes, et les divisions Friant et Boyer de Rebeval. Saint-Priest, prévenu de l'approche des troupes françaises, s'était mis en bataille sur les hauteurs de Sainte-Geneviève, qui couvrent Reims du côté de la route de Fismes ; mais, trompé par les bulletins prussiens, au dire desquels il n'y avait plus d'armée française, il croyait n'avoir affaire qu'à des fuyards. Il va être cruellement détrompé. L'infanterie française est à peine égale en nombre à la sienne ; mais la supériorité de notre cavalerie, et surtout la présence de l'Empereur, nous garantissent la victoire. Dès les premiers moments, la cavalerie ennemie est culbutée sur les deux ailes, l'infanterie rejetée en désordre sur le faubourg de Soissons. Une très-belle charge de cavalerie du général Philippe de Ségur[1], change la retraite de l'en-

[1] L'historien de la guerre de Russie. Il fut blessé à la porte

nemi en déroute. Saint-Priest, qui s'efforce de rallier ses troupes, tombe blessé à mort d'un éclat d'obus : ne pas survivre à une défaite si complète serait un sort glorieux, si, pour un transfuge, il pouvait y avoir encore de la gloire. Cependant les Russes tenaient à la porte de Soissons, pour couvrir leur retraite ; mais Napoléon a fait réparer le pont de Saint-Brice sur la Vesle ; et bientôt notre cavalerie tombe sur la colonne ennemie qui gagnait Béry-au-Bac. Ce dernier mouvement est pour les alliés le coup de grâce; ils se débandent et s'enfuient vers Laon, Châlons et Réthel. Un tiers du corps de Saint-Priest est tué, blessé ou prisonnier. A une heure du matin, Napoléon entre dans Reims; la ville entière est illuminée. Les acclamations des habitants saluent l'arrivée du

même de la ville, où l'encombrement seul des fuyards l'empêcha de pénétrer pêle-mêle avec eux.

Ce fut en ce moment que Napoléon reçut, dit-on, tout à la fois une communication de Murat et une autre du prince de Suède. Nous parlerons plus tard de cette dernière. La lettre de Murat était la réponse à la mission de M Faypoult, et ne pouvait contenir que des protestations d'attachement personnel et de stériles regrets. L'autorité de M. de Pradt (*Récit du rétablissement de la royauté*, p. 52) n'est pas assez grande pour nous faire croire que Murat offrit à Napoléon de se déclarer pour lui, alors qu'il entrait précisément en campagne contre nous. (Voyez le chapitre précédent.) L'existence même de cette lettre est douteuse.

héros qui ne combat plus pour conquérir, mais pour délivrer.

Hélas! ce combat si brillant, c'est pour lui le dernier sourire de la fortune. Ni lui, ni ses braves ne sauraient prendre impunément un moment de repos; à peine vainqueurs à Reims, il leur faut marcher de suite contre Schwartzenberg.

Les chefs de la grande armée alliée redeviennent entreprenants aussitôt que Napoléon s'éloigne. A peine ont-ils acquis la certitude de son départ, que les différents corps ont arrêté leur mouvement rétrograde. L'Empereur était parti le 24, et le 26 au soir, de Wrède tentait d'emporter Bar-sur-Aube d'un coup de main; cette première entreprise fut repoussée avec perte par la division Duhesme du 2ᵉ corps, qui occupait cette ville. Mais le lendemain une attaque beaucoup plus sérieuse fut faite par Wittgenstein et de Wrède sur l'ensemble des positions du duc de Reggio, qui occupait la ligne de l'Aube, de Bar à Doulencourt. Les troupes françaises se soutinrent toute la journée avec une admirable valeur; mais le duc de Reggio, qui avait envoyé assez mal à propos son artillerie en arrière, fut débordé par sa gauche, et contraint d'abandonner ses positions. Il repassa l'Aube au pont de Doulencourt, et se replia sur Vandœu-

vre. Les alliés, comme on pense, firent grand bruit de cette affaire, dans laquelle ils étaient quarante mille contre quinze mille.

Pendant le combat de Bar-sur-Aube, le duc de Tarente, qui avait reçu l'ordre d'opérer sa jonction avec Oudinot et de prendre le commandement en chef, s'avançait de Mussy-l'Évêque vers la Ferté. Schwartzenberg, de son côté, avait porté vers ce point le prince de Würtemberg pour couper en deux l'armée française. Le duc de Tarente rencontra l'avant-garde würtembergeoise et la contraignit d'abord de repasser l'Aube; mais, par suite de l'évacuation de Bar, il se trouva séparé du duc de Reggio. Celui-ci, abandonnant Vandœuvre, prit la ligne de la Barse pour couvrir Troyes, tandis que Macdonald se repliait à Bar-sur-Seine, et gagnait aussi Troyes par la rive gauche.

Cependant Schwartzenberg s'avançait en tâtonnant, et faisant à chaque pas, suivant son habitude, des reconnaissances souvent assez inutiles. Le 24 mars, le prince de Würtemberg occupa Bar-sur-Seine. Le lendemain, les troupes d'Oudinot, attaquées par les deux rives de la Barse, se retirèrent sur Troyes après une lutte opiniâtre[1]. Macdonald, investi dès lors du com-

[1] Une forte gelée, qui rendait praticables les marécages for-

mandement en chef, comprit de suite l'impossibilité de défendre Troyes, menacée sur les deux rives par des forces très-supérieures. Il se retira sur Nogent, pendant que Schwartzenberg combinait une attaque générale.

La rentrée des alliés à Troyes fut marquée par deux incidents qui auraient, à coup sûr, porté pour eux des fruits amers, sans les événements de Paris. Le premier fut le pillage infligé à la ville pendant quarante-huit heures, pour punir les habitants d'avoir trop joyeusement accueilli Napoléon quelques jours auparavant. L'autre fut une proclamation du général en chef, suivie d'un ordre du jour motivé sur les mesures que venait de prendre le général Allix pour organiser la levée en masse dans le département de l'Yonne. « Français! disait Schwartzen-« berg, on vous excite à *la rébellion!* » C'est sans doute la première fois qu'un pareil mot a été employé en pareille circonstance. L'ordre du jour menaçait du pillage et de l'incendie toute commune dont les habitants auraient agi offensivement contre les troupes alliées, et même toute commune *où l'on aurait sonné le tocsin* (art. 2).

més par cette rivière, facilita l'attaque des alliés. Le duc de Reggio montra beaucoup de valeur dans ce combat et dans celui de Bar-sur-Aube; mais ses dispositions ont été blâmées par les écrivains militaires.

Cela était atroce, ou n'était que ridicule. Nous voulons bien admettre, pour l'honneur des souverains et des généraux alliés, que la crainte seule leur dictait des menaces qu'ils auraient rougi de réaliser; mais le remède était pire que le mal. Ils l'auraient bien senti, si les hostilités avaient duré seulement huit jours de plus.

Cependant le duc de Tarente, s'attendant à voir la grande armée alliée poursuivre ses avantages, se préparait à défendre énergiquement le passage de la Seine. Mais Schwartzenberg, satisfait d'avoir repris Troyes, inquiet des opérations de Napoléon contre Blücher, et de celles du duc de Castiglione, et d'ailleurs subordonnant toujours ses mouvements à des considérations politiques, restait à peu près immobile, se bornant à faire des reconnaissances, et à rédiger des plans d'opérations. Il ne songea à reprendre sérieusement l'offensive que le 14, lorsqu'un aide de camp de Blücher lui apporta la nouvelle officielle des combats de Laon et de Féthieux.

Le duc de Tarente fut attaqué le 16, à Provins, par le corps de Rajewski[1]; l'action fut indécise et meurtrière. Le maréchal, voyant

[1] Ce général avait remplacé Wittgenstein, blessé au combat de Bar-sur-Aube.

sa gauche débordée par les Würtembergeois qui occupaient Nogent, se décida à évacuer Provins dans la nuit du 16 au 17. Il ne fut pas suivi, comme il devait s'y attendre. Schwartzenberg, qui, la veille encore, n'était pas éloigné, d'après les rapports emphatiques des Prussiens' de croire toute l'armée française détruite, apprenait tout à coup que Napoléon se rabattait sur lui, après avoir écrasé le corps de Saint-Priest.

La situation de nos affaires s'était améliorée notablement par la victoire de Reims. A cette nouvelle, Blücher, passant tout à coup d'une jactance ridicule à une circonspection extrême, s'est hâté de concentrer de nouveau toutes ses forces sur Laon, s'attendant à être attaqué encore dans cette position. Ses communications avec la grande armée sont totalement interceptées; celles de l'armée française sont libres au contraire avec la Lorraine et l'Alsace. Napoléon reçoit à Reims six mille hommes que le général Janssens lui amenait des places des Ardennes, dont il compte tirer d'autres renforts pour la suite de la campagne. Ney propose de se jeter dans les Vosges pour organiser l'insurrection. Napoléon préfère le garder près de lui. Il commence son mouvement contre Schwartzenberg avec seize mille hommes environ. Les ducs de Trévise et de Raguse restent sur l'Aisne pour

masquer le mouvement de l'Empereur, *et au besoin couvrir Paris*[1]. L'Empereur est loin de se douter, en donnant cet ordre aux deux maréchaux, que, dans quelques jours, ils vont avoir en effet à défendre la capitale, non pas seulement contre Blücher, mais contre les deux armées alliées réunies.

L'Empereur a quitté Reims le 15 mars. Malgré l'immense disproportion de ses forces avec celles qu'il va combattre, le succès de son expédition semble d'avance assuré par les dispositions vicieuses, incohérentes, de Schwartzenberg. Ce général modifie ses plans à chaque instant. D'abord il a voulu tenir tête à la fois au duc de Tarente et à l'Empereur; ensuite porter sur Arcis la majeure partie de ses forces. Un peu après, il songe à se concentrer sur Brienne pour y recevoir la bataille. Tandis qu'il fatigue ainsi ses soldats en marches et en contre-marches, Napoléon s'avance sur l'Aube avec sa petite armée, divisée en deux colonnes. Déjà Sébastiani a chassé de Fère-Champenoise une avant-garde de Cosaques; il la retrouve et la renverse encore

[1] Après la bataille de Laon et la retraite de l'armée sur Soissons, le duc de Raguse, appelé dans cette ville par l'Empereur, avait reçu de lui les plus vifs reproches, pour s'être mal gardé à Féthieux. *Ces reproches*, dit M. Fain, *n'entrèrent que trop avant peut-être dans le cœur du maréchal*.

sur Plancy. Les soldats et les habitants travaillent ensemble, sous le canon de l'ennemi, à réparer le pont sur l'Aube. Bientôt l'Empereur arrive en personne avec les divisions Letort et Berckheim; il se porte en hâte sur Méry, où il croit surprendre, en colonne de marche, l'un des corps ennemis qui dans ce moment se retirent sur Troyes, suivant le dernier ordre de concentration du généralissime autrichien. Malgré toute sa diligence, l'Empereur arrive trop tard; Rajewski, Giulay, le prince de Würtemberg, sont déjà hors de sa portée; il n'atteint que l'extrême arrière-garde de ce dernier corps. Le soir même, il revient à Plancy, et le lendemain matin l'armée marche sur Arcis. L'Empereur, qui vient de voir une grande partie de l'armée alliée filer sur Troyes, croit que Schwartzenberg va continuer son mouvement de retraite, et se propose de le prendre en flanc, entre la Seine et l'Aube. Arcis est occupé à dix heures du matin, le pont réparé à la hâte, et le prince de la Moskowa débouche sur la rive gauche avec ses deux divisions d'infanterie.

Mais, pendant ce temps, de nouvelles résolutions ont été prises au quartier général des alliés, sous l'influence de l'empereur Alexandre [1]. Na-

[1] Voyez le chapitre suivant.

poléon va être attaqué par l'ennemi qu'il croit poursuivre. De Wrède revient sur Arcis, qu'il n'avait évacué que dans la nuit; les trois corps qui, la veille, s'étaient repliés sur Troyes, débouchent en deux colonnes par les routes d'Arcis et de Plancy; les réserves, précédemment concentrées en avant de Brienne, s'avancent sur les hauteurs de Mesnil-la-Comtesse.

L'attaque imprévue des alliés aurait pu devenir désastreuse pour l'armée française, si le corps de Rajewski, qui venait de Troyes sur Arcis, était arrivé à temps pour appuyer le mouvement offensif des Bavarois. Heureusement toutes les troupes qui étaient à Troyes, épuisées de fatigue par les marches forcées des jours précédents, se mirent tard en mouvement, et s'arrêtèrent en chemin. De Wrède attaqua vers deux heures; il n'y avait encore des nôtres, sur la rive droite de l'Aube, que l'infanterie de Ney, postée en avant d'Arcis, sur la route de Brienne, la gauche appuyée au village de Grand-Torcy, et la cavalerie de Sébastiani sur la route de Troyes. C'est là que s'engage le combat; notre cavalerie, assaillie par des forces supérieures, est ramenée en désordre sur Arcis. L'ennemi allait s'emparer du pont, quand l'Empereur, qui vient d'arriver, se jette, l'épée à la main, au milieu des fuyards, et les ramène. Presqu'en même temps débouche

la division Friant de la vieille garde; et l'ennemi recule à son tour. Dans la soirée, Sébastiani ayant reçu des renforts, prit vigoureusement l'offensive, et ne s'arrêta que devant des forces supérieures. A notre gauche, l'infanterie de Ney soutint jusqu'à onze heures un combat acharné contre des troupes qui se renouvelaient sans cesse, et conserva ses positions. Pendant ce temps, une partie de la cavalerie de la garde, qui, par un malentendu, n'était partie de Méry que dans l'après-midi pour rejoindre le gros de l'armée, se trouva coupée d'Arcis par la cavalerie de Pahlen. Nos escadrons se replièrent en combattant jusqu'à Méry, d'où ils rejoignirent le lendemain par Plancy.

Le lendemain, Schwartzenberg qui a toutes ses troupes sous la main (plus de cent mille hommes pour en combattre moins de trente mille [1]), au lieu de prendre l'offensive, se prépare à recevoir la bataille. Napoléon, ne voyant pas paraître l'ennemi, croit d'abord qu'il n'a combattu la veille que pour masquer sa retraite, et porte en avant Ney et Sébastiani ; mais bientôt, du plateau d'Arcis, il découvre lui-même toute l'armée ennemie, rangée en ordre concentrique,

[1] De l'armée de Macdonald, le corps du duc de Reggio était encore le seul qui eût rejoint.

d'Ortillon à Nozay. L'Empereur n'avait jamais songé à risquer une affaire générale, ayant à dos une rivière et des marais impraticables; il fait de suite ses dispositions pour se replier derrière l'Aube. L'excessive circonspection de Schwartzenberg assura notre retraite. Elle était déjà fort avancée, quand ce général s'apercevant enfin que son ennemi, au lieu de l'attaquer, lui échappait, fit avancer ses masses sur Arcis. Le duc de Reggio formait l'arrière-garde; assailli par plus de quarante mille hommes, il soutint leur choc avec fermeté. Sur la rive droite, l'Empereur retrouva les troupes du duc de Tarente, qui avait hâté sa marche au bruit du canon. Les deux journées d'Arcis nous coûtaient environ deux mille cinq cents hommes, et quatre mille au moins aux alliés[1].

Plusieurs écrivains militaires ont blâmé sévèrement le mouvement sur Arcis; ils n'ont pas craint d'accuser l'Empereur, dans cette circonstance, de présomption et de témérité. Nous croyons que de telles critiques ne doivent être accueillies qu'avec une extrême circonspection. Personne assurément ne s'avisera de nier le prestige

[1] C'est à la bataille d'Arcis que l'Empereur, bravant ou plutôt cherchant la mort, poussa son cheval sur la mèche fumante d'un obus qui éclata sans l'atteindre. Il semble avoir voulu d'avance détruire le reproche de *lâcheté*, que d'ignobles pamphlétaires osèrent lui adresser quelques jours plus tard.

qu'exerçait encore sur les alliés la seule présence de Napoléon, malgré l'énorme infériorité de ses forces. Ce prestige, Blücher en subit l'influence à Laon, Schwartzenberg à Arcis. Nous les voyons improviser, dans leurs bulletins, des armées françaises de quatre-vingts ou cent mille hommes pour faire cortége à Napoléon, et justifier la timidité de leurs propres manœuvres en sa présence. Dans des circonstances si graves, si urgentes, forcé d'avoir recours à tous les moyens, d'user et d'abuser de toutes les armes, l'Empereur ne serait-il pas excusable, après tout, d'avoir cru trop légèrement que les ennemis fuyaient devant lui? N'oublions pas d'ailleurs qu'à cette époque il pouvait encore compter sur une diversion d'Augereau, et qu'il n'a pu prévoir cette fatale mission de M. de Vitrolles, mission contemporaine des événements militaires que nous venons de raconter, et qui a exercé sur les déterminations des alliés une influence décisive et funeste à notre cause. La trahison achevait ce que l'hiver de 1812 avait commencé.

Quinze jours seulement séparent la bataille d'Arcis de l'abdication de Napoléon; mais ces quinze jours sont un siècle, et demanderaient à eux seuls toute une histoire. Avant d'aborder à notre tour ce pénible récit, nous allons analyser rapidement les dernières opérations mili-

taires qui ont eu lieu en Belgique et dans le midi de la France, puis nous raconterons les négociations de Châtillon, rompues par les alliés le jour même du premier combat d'Arcis [1].

Comme nous l'avons déjà dit, la ville d'Amsterdam avait donné à la Hollande, dès le 16 novembre, le signal d'une insurrection qui devint bientôt générale. Elle fut appuyée par les corps de Bülow et de Wintzingerode, détachés de l'armée du prince de Suède, et bientôt après par l'expédition anglaise de Graham. Le 23 novembre, l'indépendance des Provinces-Unies fut proclamée à Amsterdam, et le prince d'Orange rappelé après vingt années d'exil. Ainsi fut perdue pour la France la conquête de Pichegru. La terreur seule, il faut le dire, avait retenu jusque-là, sous la domination française, un peuple qui ne comprenait, du système continental, que la souffrance présente. L'infériorité de nos troupes de ce côté ne permit aucune résistance; les progrès de l'ennemi furent rapides, ses succès nombreux et faciles. Bientôt la Belgique elle-même fut menacée ; le général Decaen, envoyé par l'Empereur [2], trouve les ennemis maîtres des principaux points de la ligne de défense qui lui avait été assignée. Les Prussiens poussèrent des corps de parti-

[1] 19 mars.
[2] 30 novembre 1813.

sans jusque sous les murs de Malines et de Louvain, et les établissements d'Anvers furent sérieusement menacés. L'Empereur, qui à cette époque s'attendait encore à être principalement attaqué par la Belgique, y envoya une division de la garde, dont la présence suffit pour contenir l'ennemi. Le général Bülow nous fit alors une guerre fort active de proclamations; dans l'une, il annonçait hardiment *qu'un Corse n'était pas fait pour gouverner la France;* dans une autre, adressée aux Belges, il se permettait de taxer les Français de LACHETÉ. Les officiers prussiens semblaient prendre à tâche de racheter à force d'insolence leurs humiliations passées.

Cependant le corps de Bülow fut bientôt appelé, comme nous l'avons vu, à renforcer l'armée de Blücher. Il n'est pas un moment de la campagne où les alliés se soient trouvés assez forts contre Napoléon et sa petite armée. Le duc de Saxe-Weimar resta chargé de conduire les opérations des alliés en Belgique; malgré l'adjonction des troupes anglaises, cette campagne lui fit peu d'honneur. Le général Maison, appelé en dernier lieu au commandement en chef de l'armée de Belgique, soutint glorieusement l'honneur de nos armes. D'après les ordres de l'Empereur, la garnison d'Anvers avait repris l'offensive; assaillie par un ennemi très-supérieur

en forces, elle se replia sur Anvers, après avoir soutenu d'honorables combats à Hoogstraten, Mercxhem et Wyneghem [1]. Les Prussiens serraient de près la ville et y jetaient déjà des obus; mais leur retraite fut bientôt décidée par une diversion habile du général Maison. Une nouvelle attaque fut tentée contre Anvers, au moment où Carnot arrivait pour prendre le commandement de cette place. Cet homme célèbre était allé offrir à Napoléon, défenseur de la France envahie, des services qu'il avait cru devoir refuser à Napoléon conquérant de l'Europe et de nos libertés publiques [2]. L'histoire n'a pas dit encore son dernier mot sur Carnot; mais ce moment de sa vie suffirait pour racheter même des crimes. Carnot, du reste, n'était pas le seul homme de la révolution qui, séparé de Napoléon par la prospérité, lui fut rendu par le malheur. La catastrophe de 1812 avait fait

[1] 13 et 15 janvier.

[2] La dernière parole de l'empereur Napoléon à Carnot avait été : « Général, où vous voudrez, quand vous voudrez, comme vous voudrez. » « C'est peu de chose que l'offre d'un bras sexagénaire, écrivit Carnot à Napoléon; mais j'ai pensé que l'exemple d'un soldat dont les sentiments patriotiques sont connus, pourrait rallier à vos aigles beaucoup de gens incertains....., et qui peuvent se laisser persuader que ce serait sauver leur pays que de vous abandonner. » Cette belle lettre a déjà été publiée; mais ce sont là des choses qu'on ne saurait trop redire.

reparaître, à la tête de nos jeunes conscrits, plus d'un vétéran de la république [1].

La seconde attaque des alliés sur Anvers eut lieu dans les premiers jours de février. Le bombardement produisit peu de dégât dans la ville, et aucun dans le port, la flotte étant désarmée et *blindée*. L'ennemi se retira, le 6, ayant épuisé ses munitions; la haine des Anglais contre ce bel établissement maritime avait été une dernière fois impuissante. Cependant le parti flamand montrait en Belgique des dispositions inquiétantes; Maison jugea prudent d'évacuer Bruxelles. Il s'établit sur la frontière de France, et s'y maintint avec honneur pendant tout le reste de la campagne. « Avec huit mille hommes, la plupart conscrits, il sut réduire plus de trente mille ennemis à une guerre de postes sur une frontière entièrement découverte, et qui n'était gardée que par son ancienne réputation [2]. » Les tentatives des alliés, mal conçues et mal conduites, manquèrent pour la plupart. Cependant ils s'emparèrent de Bois-le-Duc, et forcèrent Gorcum à capituler; mais le duc de Saxe-Weimar éprouva un échec à

[1] Tel était ce brave Dalmas, blessé mortellement à Leipzig. Il n'avait repris du service qu'en 1813. Voyez le beau récit de ses derniers momens dans l'Histoire de Charles-Jean, par M. Sarrans, t. I.

[2] Koch, II, 162.

Maubeuge, et Graham un autre bien plus désastreux à Berg-op-Zoom.

Cette dernière place a toujours porté bonheur à nos armes. Dans le dix-huitième siècle, une mémorable surprise nous avait livré Berg-op-Zoom et sa garnison, réputée *invincible* par nos ennemis. En 1814, c'est contre nous que la surprise est tentée; tout semble en garantir le succès. Les habitants de la ville sont autant nos ennemis que les Anglais qui nous assiégent; ce sont eux qui servent de guides aux colonnes qui pénètrent dans la ville à la faveur de la nuit. Près de cinq mille ennemis aguerris envahissent une ville dont les fortifications exigeraient l'emploi de douze mille hommes, et qui n'est défendue que par *deux mille sept cents* Français. Avec tant de chances favorables, de précautions de tout genre qui semblent leur garantir un succès complet, nos ennemis n'auront travaillé que pour notre gloire. Attaqués de front et à revers sur tous les points à la fois, nos soldats tiennent ferme toute la nuit; au matin, ils redeviennent assaillants. Trois charges impétueuses à la baïonnette divisent les troupes anglaises et les acculent sous la mitraille des bastions de la place : là, plus de fuite ni de résistance possibles. Quatre mille Anglais ont trouvé, dans ces murs dont ils se voyaient déjà maîtres, la mort ou la captivité.

Les derniers jours du mois de mars furent marqués par de nouveaux succès. Maison s'avança sur Courtray et Gand avec toutes ses forces, et parut menacer Bruxelles; mais son but réel était de retirer d'Anvers la division Roguet, comme il l'avait déjà essayé à deux reprises. Ce mouvement habile et hardi réussit pleinement cette fois. Le fameux transfuge saxon Thielman osa seul inquiéter notre retraite sur Courtray; il fut complétement battu, perdit huit à neuf cents hommes et six pièces de canon[1]. Ce combat fut livré le 31 mars, le jour même de la bataille de Paris. Jusqu'au dernier moment, Maison soutint l'honneur de nos armes et augmenta sa propre gloire.

Nous n'en pouvons malheureusement dire autant d'Augereau, chargé de la défense de nos départements du Sud-Est. L'Empereur fondait sur son concours les plus grandes espérances. « La « France et la Suisse avaient les yeux sur lui[2]. » Il ne leur donna que le fâcheux spectacle d'une complète décadence de caractère et de talent. Le héros de Castiglione a trop vécu pour sa gloire.

[1] Le général Thielman faisait sa cour aux souverains alliés aux dépens de ses compatriotes. Il s'était surtout rendu odieux, en devenant l'agent le plus actif du système d'enrôlement forcé qui fut appliqué à la Saxe.

[2] Expressions de Napoléon.

Le général Bubna ayant traversé, comme nous l'avons dit, la Suisse dans presque toute sa longueur, avait paru le 30 décembre devant Genève. Il y entra sans coup férir, grâce à la retraite précipitée du préfet (M. le baron Capelle, depuis ministre sous la restauration), et à la mort subite du commandant militaire[1]. Déjà un détachement autrichien, envoyé de Lausanne, avait coupé la route militaire du Simplon, et appelait aux armes les habitants du Haut-Valais et de la Savoie. La violation imprévue de la neutralité suisse assurait à l'ennemi des progrès rapides de ce côté; la défense n'était organisée nulle part; aussi les Autrichiens, après quelques combats partiels, se trouvèrent maîtres des départements de l'Ain, de Saône-et-Loire et du Mont-Blanc. Réduite à ses seules forces, la garde nationale de Bourg avait eu le courage de se défendre: elle en fut punie par le pillage de la ville. Le 18 janvier, Bubna était à quatre lieues de Lyon avec son avant-garde, et poussait des patrouilles jusque sur le quai du Rhône. L'occasion semblait favorable pour occuper cette grande ville

[1] Le général Jordy. Il avait fait partie de la célèbre garnison de Mayence, et avait paru avec honneur dans la guerre de la Vendée à côté de Kléber, de Marceau, de Beaupuy. Heureux ces vétérans de la république, soustraits par la mort au spectacle de nos malheurs!

alors presque sans défense. Le duc de Castiglione n'y était même pas, il était allé au-devant des renforts qui arrivaient de l'armée d'Espagne; le chômage des fabriques entretenait de vives inquiétudes parmi les habitants; beaucoup d'ouvriers, d'origine étrangère, auraient fait cause commune avec l'ennemi. Mais Bubna, plus diplomate que militaire, avait manœuvré avec une lenteur extrême, guettant le développement de quelques intrigues qui lui étaient connues; il donna ainsi aux patriotes le temps de se reconnaître et de se renforcer. Le comte de Bondy, préfet du Rhône, fit preuve d'activité et de fermeté [1]. Une sommation des Autrichiens fut repoussée avec indignation; l'attaque qu'ils tentèrent sur la Croix-Rousse, le 18, échoua complétement; et quelques jours après, ils se retirèrent sur Pont-d'Ain, à la nouvelle du retour d'Augereau. Nos affaires prirent alors une meilleure tournure. Le comte de Saint-Vallier, commissaire impérial, organisait la défense du département de l'Isère; il fut noblement secondé. Là, du moins, l'histoire peut recueillir une ample moisson de souvenirs patriotiques. On vit le général Barral, vieillard

[1] L'une des meilleures mesures qu'il prit fut de faire partir, sous sa responsabilité, le duc d'Otrante, qui, en revenant d'Italie, s'était arrêté à Lyon et y tenait des propos dangereux.

plus que septuagénaire, en retraite depuis plus de vingt ans, reprenant du service, et guidant de jeunes volontaires dans les âpres sentiers du fort de l'Écluse. Un autre général, Théodore Chabert, oubliant une injuste disgrâce pour ne se souvenir que du danger de la patrie, vint servir comme volontaire dans la division qu'organisaient les généraux Marchand et Desaix. Nous venons de nommer le frère du héros de Marengo; il a porté dignement ce grand nom.

Le patriotisme des populations excitait encore l'ardeur des chefs et des soldats. Des femmes, des enfants déblayaient la neige dans les sentiers des Alpes, sous les pas de nos braves, et bravaient les balles pour leur apporter des munitions et des vivres.

Mais le vieux compagnon d'armes de l'Empereur, l'homme sur lequel il avait le plus compté, trompa toutes nos espérances par son manque d'énergie. Au 15 février, le duc de Castiglione pouvait disposer de vingt-deux mille hommes environ, dont la moitié composée de vétérans de l'armée de Catalogne, et le reste de volontaires et de gardes nationaux, mais pleins d'ardeur et ne demandant qu'à bien faire. L'Empereur lui faisait expédier, de Paris, courriers sur courriers, avec ordre de porter sans délai la masse de ses forces sur la base d'opérations de la grande ar-

mée alliée; mouvement décisif qui aurait suffi pour déconcerter tous les plans des ennemis, en forçant Schwartzenberg à la retraite. Au lieu de marcher promptement sur Genève par Nantua, Augereau resta de sa personne à Lyon, sous prétexte d'accélérer les travaux d'organisation et de défense; ses troupes, éparpillées en petits détachements sur plusieurs points, n'obtinrent que des succès partiels et insignifiants. Cependant le général Marchand, avec sa petite division organisée dans l'Isère, avait repris Chambéry, délivré tout le département du Mont-Blanc, et menaçait Genève. Ces succès réveillent Augereau, qui, dans les derniers jours de février, se porte enfin sur la Suisse. Mais, au moment même où une partie de ses forces, réunie aux troupes de Marchand, presse vivement l'ennemi sous Genève, le duc de Castiglione reçoit à Lyon, dont il n'est pas encore sorti, une estafette expédiée directement du quartier général impérial, après la victoire de Montereau. L'Empereur lui prescrivait, cette fois, de marcher de suite avec toutes ses forces sur Dijon, de remonter la Saône en culbutant tous les détachements qu'il trouverait devant lui, et de s'établir dans les Vosges sur les derrières de l'armée ennemie. Dans le moment où Napoléon expédiait cet ordre, il ignorait encore que les Autrichiens avaient

refusé les propositions d'armistice faites par Eugène, et croyait Augereau déjà renforcé, ou prêt à l'être, par les troupes d'Italie[1]. L'Empereur, suivant alors la retraite de la grande armée alliée, comptait, pour peu qu'elle l'attendît de pied ferme (ce que l'infériorité du nombre de ses propres troupes lui faisait *espérer*), gagner dans les plaines de Troyes une bataille, dont la diversion d'Augereau devait compléter les résultats. L'espoir de l'Empereur fut trompé; les premières lenteurs de son lieutenant avaient d'avance rendu impossible le succès de cette combinaison puissante et hardie. Les renforts avaient manqué à Augereau; Augereau surtout s'était manqué à lui-même.

La nouvelle des premières opérations de l'armée du Rhône était arrivée aux souverains alliés au moment des grands succès de Napoléon. Si elles avaient eu un caractère décisif, c'est-à-dire, si Augereau, conformément à ses premières instructions, avait *attaqué l'ennemi au cœur*, enlevé Genève et révolutionné la Suisse, il est hors de doute maintenant que les alliés se retiraient sur le Rhin et faisaient la paix. Tel était le rôle glorieux que l'Empereur avait réservé à son lieutenant. Augereau perdit tout par

[1] Voyez le chapitre précédent.

ses premiers tâtonnements; ce fut là sa vraie faute, sa faute irréparable, dont il portera à jamais le poids accablant devant toutes les générations françaises. Les premiers mouvements de l'armée du Rhône alarmèrent pourtant assez les souverains alliés, pour leur faire éviter l'action générale qu'espérait l'Empereur, replier leur grande armée sur Langres, et détacher contre Augereau soixante mille hommes, commandés par le prince de Hesse-Hombourg. Rien n'était perdu encore, si l'armée du Rhône eût reçu des renforts, ou seulement un général digne d'elle[1]; mais Augereau resta pour compléter son œuvre, en achevant de perdre ce qu'il avait déjà compromis. Voulant obéir aux nouveaux ordres de l'Empereur, il se hâte de rappeler à lui la division Bardet, qui menaçait Genève, conjointement avec Marchand; ce mouvement malencontreux permet à Bubna de se maintenir à Genève, quand déjà il parlementait pour se retirer. Le général Marchand, réduit à ses seules forces, fit une très-belle retraite, et resta sur la défensive jusqu'à la fin des hostilités.

[1] Nous avons vu, en rendant compte des dernières opérations de l'armée de Catalogne (chap. II de ce volume), que le duc d'Albuféra avait reçu l'ordre de se rendre à Lyon, quand il aurait terminé l'affaire des garnisons d'Espagne. Il n'en eut pas le temps.

Le reste des opérations d'Augereau ne présente plus qu'un intérêt secondaire. Elles portèrent jusqu'au dernier jour le même caractère de mollesse et de découragement. Malgré les sages conseils de l'Empereur, il s'était obstiné à dédaigner les ressources que pouvait lui fournir l'organisation des corps francs, dans un pays dont les dispositions étaient excellentes [1]. Aussi se trouva-t-il absolument privé de renseignements sur la force et la direction des colonnes ennemies. Une estafette autrichienne interceptée lui apprit que soixante mille Autrichiens s'avançaient sur Lyon, et il marchait à leur rencontre sans s'en douter. Apprenant bientôt qu'une forte colonne ennemie arrivait à Châlons, que le général Gudin venait d'en heurter une autre à Poligny, Augereau rappela en hâte toutes ses troupes et rentra à Lyon le 9 mars. Cependant le général autrichien Bianchi s'étant avancé de Châlons à Mâcon, attendait là que les autres colonnes fussent à hauteur; cette immobilité fait croire à Augereau qu'il a eu de faux renseignements, et que

[1] Sa correspondance militaire était pleine de doléances ridicules sur l'impossibilité d'équiper complétement les nouveaux soldats. Le 22 février, Clarke répondait, par ordre de l'Empereur : « S. M. me charge de vous dire que le corps du général Gérard, qui a fait de si belles choses sous ses yeux, n'est composé que de conscrits à demi nus.... »

l'ennemi est moins nombreux qu'il ne l'a cru. Alors il porte sur Mâcon la division Musnier; elle va donner contre les forces supérieures de Bianchi, et se retire honorablement, mais non sans perte. Le duc de Castiglione faisait fautes sur fautes; les généraux des divisions qui arrivaient d'Espagne en murmuraient tout haut. Le 5, au lieu de se concentrer sur Lyon, il aurait pu encore devancer Bianchi à Mâcon, et l'accabler isolément; mais il semblait prendre à tâche de laisser échapper tour à tour toutes les chances favorables qui lui restaient, d'attendre que les ennemis fussent trois contre un pour les combattre. Inférieure en force, et toujours mal engagée, l'armée du Rhône n'évacua pourtant Lyon que dans la nuit du 20 mars, après avoir soutenu, contre les Autrichiens, trois combats indécis et sanglants, dont le dernier, celui de Limonest, mérite le nom de bataille. Le prince de Hesse-Hombourg fit faire des clefs d'or de la ville pour les envoyer à l'empereur d'Autriche; ce fut à peu près l'unique résultat de l'occupation de Lyon. Augereau se maintint sur l'Isère jusqu'à la fin des hostilités, et donna son adhésion au nouvel ordre de choses avec tout l'empressement d'un homme las de guerre et d'honneur. Il crut devoir annoncer cette adhésion à son armée par une proclamation outrageante pour Napoléon, auquel il

osa bien reprocher *de n'avoir pas su mourir en soldat!*

Peu de jours après, l'Empereur se rendant à l'île d'Elbe rencontra Augereau en deçà de Valence. Il lui fit quelques reproches affectueux au sujet de sa proclamation: «Pourquoi me dire des injures? ajouta-t-il; il fallait mettre simplement : Le vœu de la nation s'étant prononcé en faveur d'un nouveau souverain, le devoir de l'armée exige de s'y conformer : *vive le roi!*» Augereau lui parla grossièrement, le chapeau sur la tête, et fit un profond salut aux commissaires des alliés qui accompagnaient Napoléon [1]!

Quelques semaines auparavant, un autre maréchal de France, le duc d'Abrantès, s'était tué en sautant d'une fenêtre dans un accès de fièvre chaude. Augereau a dû regretter son sort; folie pour folie, mieux vaut celle qui tue, que celle qui déshonore!

[1] Relation du commissaire prussien (Schœll, VI, 187).

# CHAPITRE V.

## NÉGOCIATIONS DE CHATILLON.

L'Empereur veut publier les pièces de la négociation de Francfort. — Raisons qui le décident à y renoncer; le *Moniteur supprimé* du 20 janvier. — Lettre de l'Empereur au duc de Vicence, du 4 janvier. — Proposition confidentielle d'un armistice, faite à l'Autriche et rejetée par elle. — Mauvais choix de plénipotentiaires par les cours alliées. — Lettre du duc de Vicence à l'Empereur, du 3 février. — Mésintelligence entre Caulaincourt et Maret. — M. de la Besnardière. — Première séance du congrès (5 février). — Lettres de l'Empereur et du duc de Bassano, du 5 février; pouvoirs illimités donnés à Caulaincourt. — Son embarras. — Seconde et troisième séance (7 février). — Lettres et proposition confidentielle du duc de Vicence à M. de Metternich, le 9 février. — Les conférences sont inopinément suspendues. — Note des plénipotentiaires alliés et du duc de Vicence à ce sujet. — Reprise des conférences à la suite des succès de Napoléon. — Lettres de Metternich à Caulaincourt. — L'Empereur, victorieux, revient aux bases de Francfort. — Sages réflexions du duc de Vicence. — Sa belle lettre au duc de Bassano, du 14 février. — Quatrième séance (17 février). — Projet de traité préliminaire, présenté par les alliés. — L'Empereur retire au duc de Vicence ses pouvoirs illimités. — Nouvelles instances du duc de Vicence pour décider Napoléon à faire des sacrifices. — Indignation de l'Empereur en recevant le projet de traité. — Lettre de reproches à Caulaincourt (17 février). —

**Motifs qui justifient cette indignation. — Noble pensée de l'Empereur. — Lettre de Napoléon à l'empereur d'Autriche ; fâcheux effet de celte démarche. — Conférences de Lusigny. — Cinquième séance du congrès (28 février). — Lettre du duc de Vicence à l'Empereur (1er mars).**

Depuis le 1er décembre 1813 jusqu'à la rupture du congrès de Châtillon, les dernières négociations des alliés avec l'Empereur ont été subordonnées sans réserve, au moins de leur part, aux événements de la guerre. L'examen détaillé des faits nous amènera même bientôt à poser cette question capitale : *La paix était-elle encore possible à Châtillon ?* question qu'une imposante autorité, celle de M. de Talleyrand, pourrait nous porter à résoudre négativement. Nous verrons toutefois que, si le ressentiment du passé et la crainte de l'avenir avaient dicté d'avance aux ministres de la coalition l'arrêt de Napoléon, cet arrêt pouvait n'être pas encore complétement irrévocable. Dans tous les cas, soit que le congrès n'ait jamais été qu'un leurre de la part des alliés, soit que Napoléon n'ait pas su ou voulu en tirer parti, nous devons, fidèles à notre mandat, le suivre sur ce dernier champ de bataille de sa politique.

Nous avons vu, dans le premier chapitre de ce volume, que l'acceptation formelle, par la France, des bases de Francfort était arrivée le 6 décembre dans cette ville, qu'alors M. de Metternich, précédemment d'accord avec tous les ministres de la coalition pour proposer ces bases, avait d'abord répondu que les souverains avaient à en référer à *leurs alliés*[1]. Quand, plus tard, l'Empereur envoya son ministre des relations extérieures à nos avant-postes pour qu'aucun retard ne pût être imputé à la France, le ministre autrichien mit en avant la nécessité d'attendre l'arrivée de lord Castlereagh sur le continent, et de le mettre en rapport avec l'empereur Alexandre[2]. Pendant que toutes les démarches relatives à la paix se trouvaient entravées par ces prétextes plus ou moins spécieux, les opérations militaires étaient au contraire conduites avec une extrême célérité. L'Empereur, n'entendant plus parler de M. de Metternich, et voyant l'invasion faire de rapides progrès, songea, vers le 15 janvier, à se faire une arme de la mauvaise foi des alliés, en publiant les pièces de la négociation de Francfort. Le rapport de M. de Saint-Aignan, les let-

[1] 10 décembre.
[2] 8 janvier.

tres du duc de Bassano et du duc de Vicence, et les réponses dilatoires de M. de Metternich, étaient imprimées et prêtes à paraître dans le *Moniteur* du 20 janvier, quand un ordre supérieur arrêta la distribution du journal [1]. Une dépêche de M. de Metternich, destinée à Caulaincourt, venait d'être remise à l'Empereur; elle indiquait Châtillon-sur-Seine comme l'endroit le plus convenable pour y établir le siége des négociations, et invitait d'avance Caulaincourt à s'y rendre [2]. L'Empereur, ayant pris connaissance de cette dépêche, se décida à supprimer le *Moniteur* du 20 janvier; il jugea que la publication des pièces de Francfort, conçue dans un esprit hostile, devenait intempestive en présence des dispositions pacifiques auxquelles les alliés semblaient revenir. Au reste, il est même douteux que cette publication eût produit sur l'opinion publique l'effet qu'il en espérait : elle venait beaucoup trop tard; le danger présent de l'invasion absorbait tous les esprits. C'était un mois ou six semaines auparavant qu'il aurait fallu, suivant le sage conseil du duc de

[1] Ce Moniteur était en deux colonnes: les pièces de Francfort placées en regard du manifeste publié par les alliés le 1er décembre.

[2] 14 janvier.

Vicence, *proclamer l'acceptation des bases proposées* [1].

Depuis l'envoi du duc de Vicence aux avant-postes français, l'Empereur était en correspondance suivie avec lui. Dans sa lettre du 4 janvier, Napoléon énonçait d'avance toutes ses conjectures sur la marche et l'issue de la future négociation. Voici quelques passages de cette lettre remarquable : « Je pense qu'il est douteux que les alliés soient de bonne foi, et que l'Angleterre veuille la paix ; moi je la veux, mais solide, honorable. *La politique de l'Angleterre, la haine de l'empereur de Russie, entraîneront l'Autriche.* J'ai accepté les bases de Francfort ; mais il est plus que probable que les alliés ont d'autres idées. *Leurs propositions n'ont été qu'un masque.* Les négociations une fois placées sous l'influence

[1] Le premier *Moniteur* du 20 était déjà tiré, quand la suppression en fut ordonnée. Quelques exemplaires seulement échappèrent alors à la destruction ; mais il a été fréquemment réimprimé depuis. Le rapport de M. de Saint-Aignan y a subi des altérations considérables, que nous avons signalées dans le premier chapitre de ce volume.

Le second *Moniteur* du 20 janvier annonce seulement que le duc de Vicence part pour Châtillon, et doit recevoir de là des passe-ports pour se rendre au quartier général des alliés. L'Empereur prévoyait déjà que les Russes et les Anglais ne laisseraient pas son ministre arriver jusque-là ; mais il voulait adoucir, par ce tempérament, la transition trop brusque de Mannheim à Châtillon.

des événements militaires, on ne peut prévoir les conséquences d'un tel système. Il faut tout écouter, tout observer..., afin de me mettre dans le cas de vous donner des instructions que je ne saurais sur quoi baser aujourd'hui. » Dans la pensée de l'Empereur, les progrès des alliés, l'invasion de la France, n'ont pas changé l'état de la question depuis les propositions faites en novembre; il pose, comme condition *sine quâ non*, nos limites naturelles, qui ont été reconnues par toutes les puissances à Francfort : « La France, privée de la Belgique et des départements du Rhin, réduite à ses limites de 1792, n'aurait plus la même force relative qu'elle avait alors (en raison de l'agrandissement de certaines puissances depuis cette époque). Le système qui ramène la France à ses anciennes frontières est inséparable du rétablissement des Bourbons, parce qu'eux seuls pourraient offrir une garantie du maintien de ce système, et l'Angleterre le sent bien. La paix ainsi faite (avec l'Empereur) *ne durerait pas trois ans.* Sa résolution est donc bien prise. Il ne laissera pas la France moins grande qu'il ne l'a reçue. Si donc les alliés proposent les limites anciennes, il ne voit que trois partis : combattre et vaincre, combattre et mourir, ou enfin, *si la nation ne le soutient pas, ab-*

*diquer*[1]. » Ce qu'annonçait l'Empereur, il l'a tenu fidèlement. Aux prétentions des alliés il a d'abord opposé des victoires, puis nous l'avons vu chercher la mort aux combats de Laon et d'Arcis. Enfin, il ne reculera pas devant cette abdication prévue de si loin; et ainsi, jusqu'au dernier moment, il n'aura rien voulu de ce qui, selon lui, avilirait la France ou lui-même. Qu'il y ait là erreur, je le veux; mais du moins c'est l'erreur d'une grande âme, et surtout ce n'est pas celle d'une âme égoïste.

Avant de recevoir la dépêche de M. de Metternich, destinée à Caulaincourt, l'Empereur avait chargé celui-ci de proposer confidentiellement au ministre autrichien une suspension d'armes. Il mettait un intérêt facile à comprendre au succès de cette démarche; aussi avait-il dicté lui-même à M. de la Besnardière la lettre que le

[1] Lettre du 4 janvier; conversation de l'Empereur avec M. de la Besnardière (Fain, 285, 293). M. Fain, dans son excellent *Manuscrit de* 1814, a publié le protocole du congrès et quelques pièces de la correspondance diplomatique. Tout le reste a été scrupuleusement analysé par M. Bignon aux archives des affaires étrangères. Les pièces que nous citerons dans ce chapitre sans nous référer à M. Fain, sont entièrement inédites; et ce ne sont point les moins intéressantes, car bien des réticences nécessaires à l'époque de la publication du *Manuscrit de* 1814 (1823) sont inutiles aujourd'hui.

duc de Vicence devait adresser, en son propre nom, à M. de Metternich. Cette lettre, faite d'ailleurs avec beaucoup d'art, était la conséquence d'une fausse idée, qui déjà lui avait coûté bien cher, et dont il n'était pas encore revenu, l'idée que les affections personnelles de l'empereur François pouvaient avoir une influence décisive sur les résolutions de son cabinet, et, par suite, sur la direction des affaires de la coalition. Du moment où cela n'était pas, la proposition de Napoléon n'avait aucune chance de succès. Les alliés étaient moins disposés que jamais à lui donner du temps; ils savaient trop bien, par expérience, comment il le mettait à profit [1]. M. de Metternich s'empressa de répondre à Caulaincourt que l'empereur François se refusait à proposer une suspension d'armes, « *étant convaincu que cela ne mènerait à rien* [2]. » Deux autres passages de sa lettre étaient également de nature à choquer l'Empereur. M. de Metternich annonçait l'envoi du comte de Stadion au congrès,

[1] L'Empereur aurait consenti, pour prix de l'armistice, à remettre Venise et Palma-Nuova en Italie, Magdebourg et Hambourg en Allemagne, en reprenant les garnisons. (Lettre de la Besnardière, du 19 janvier.) Franchement il ne pouvait guère espérer que de telles conditions seraient acceptées, car tout l'avantage en aurait été pour lui.

[2] Lettre du 29 janvier (Fain, 304).

comme plénipotentiaire de l'Autriche, et le recommandait au duc de Vicence. « Il est impossible, disait-il, d'être plus unis que lui et moi le sommes de pensées, de vues et de principes. » Cette parfaite union de M. de Metternich avec un personnage toujours hostile à la France, était déjà du plus mauvais augure. A l'égard des sentiments personnels du souverain de l'Autriche, M. de Metternich s'exprimait en ces termes : « Si l'empereur Napoléon n'écoute, dans les circonstances du moment, que la voix de la raison; s'il cherche sa gloire dans le bonheur d'un grand peuple, en renonçant à sa marche politique antérieure, l'empereur (François) arrêtera de nouveau avec plaisir sa pensée sur le moment où il lui a confié son enfant de prédilection. Si un aveuglement funeste devait rendre votre maître sourd au vœu unanime de son peuple et de l'Europe, l'empereur d'Autriche *déplorera le sort de sa fille*, *sans arrêter sa marche*. » On ne pouvait dire plus clairement qu'il ne fallait plus compter sur l'Autriche, même pour soutenir la cause de la régence, en cas de *bouleversement* [1].

[1] « Cette lettre de M. de Metternich est tout à fait ridicule, écrivait peu de jours après Napoléon; mais j'y reconnais ce que j'ai vu depuis longtemps : c'est qu'il croit mener l'Europe et que tout le monde le mène. » Toute l'histoire politique de la

Cependant le duc de Vicence, persuadé que la paix était encore possible en faisant de nouvelles concessions, et surtout en traitant promptement, s'efforçait d'y préparer l'Empereur. Dès le 17 janvier [1], il parle du changement des circonstances, des progrès des alliés : « Dans les départements, dans les armées, on répète que c'est à V. M. seule qu'on fait la guerre; on sépare les intérêts du monarque de ceux de son peuple. » Il demande déjà si, dans l'hypothèse très-probable de prétentions plus étendues de la part des alliés, il pourra négocier sur d'autres bases que celles de Francfort. Dans tous les cas, il a besoin d'une entière confiance; il faut qu'il connaisse sans délai à quelles concessions on pourrait de suite consentir. Il revient à plusieurs reprises sur ces considérations [2]: « *Les ajournements ont déjà fait bien du mal* [3]. *Il craint que de nouveaux délais n'en occasionnent encore bien davantage.* D'ailleurs le ministre des affaires étrangères de l'Empereur, l'homme que l'on doit croire investi de sa confiance, ne peut

première moitié de ce siècle nous paraît confirmer le jugement de l'Empereur.

[1] Lettre écrite de Saint-Dizier.

[2] 20 janvier.

[3] Le plénipotentiaire de Prague n'avait-il pas le droit de tenir ce langage à Napoléon?

pas se présenter sans bien connaître les intentions de S. M. »

Déjà les noms des plénipotentiaires alliés étaient connus; plusieurs n'étaient rien moins que rassurants. C'étaient, pour l'Angleterre, lord Aberdeen et M. Stewart, auxquels était adjoint lord Castlereagh[1]; pour la Prusse, M. de Humboldt, le seul des nouveaux plénipotentiaires qui eût figuré à Prague; pour l'Autriche, le comte de Stadion; et enfin pour la Russie, *le comte de Rasumowski.* L'envoi de M. Rasumowski à Châtillon n'était pas moins injurieux pour la France que ne l'avait été, l'année précédente, celui de M. d'Anstett à Prague; toutefois l'empereur Napoléon jugea que les circonstances ne lui permettaient aucune observation sur le choix des plénipotentiaires. Le duc de Vicence témoigna seulement à M. de Metternich le regret de ne pas le voir prendre part directement aux négociations, et se prononcer fortement, dès le principe, pour la cause de la paix. Il lui écrivait, le 31 janvier : « Quelques-uns des choix qui ont été faits n'avertissaient-ils pas V. E. qu'il faudrait tout son crédit pour faire

[1] Lord Castlereagh ne figurait point comme plénipotentiaire; il était là, disait-on, pour lever les difficultés au nom du gouvernement anglais, et prévenir les lenteurs. (Duc de Vicence, 4 février.)



valoir même les idées les plus raisonnables [1] ? » Il demandait en même temps à l'Empereur s'il ne jugerait pas convenable d'envoyer à Châtillon un autre négociateur, aucun des souverains alliés n'ayant choisi, comme Napoléon l'avait fait, son ministre des relations extérieures pour plénipotentiaire, et le ministre anglais Castlereagh ne se présentant pas comme tel. L'Empereur crut devoir passer par-dessus toutes ces considérations, afin qu'aucun retard ne pût lui être imputé. Mais ce silence, qui alors était une nécessité pour lui, ne convient plus à l'histoire. Aucun intérêt de vengeance ou d'ambition n'aurait dû être assez puissant pour légitimer, aux yeux de l'empereur Alexandre, un choix tel que celui du comte Rasumowski. Nous avons déjà eu occasion de faire connaître ce personnage, naguère pensionné par l'Angleterre pour combattre à Vienne les intérêts français à tout prix et par tous les moyens [2]. Le choix du comte de Stadion n'était pas moins significatif. N'étaient-ce pas là des hommes armés contre l'Empereur par des res-

[1] V. Fain, p. 307 et suiv.

[2] V. t. X, ch. III, t. XI, ch. v.

On a mis en loterie à Vienne, il y a quelques mois, l'ancien palais Rasumowski. C'est dans quelque boudoir de cette splendide résidence qu'a dû commencer le revirement de la politique autrichienne en 1812.

sentiments personnels, par toute sorte d'intérêts plus ou moins avouables? Et dès lors était-ce bien ceux-là qu'il fallait choisir pour faire la paix, ou même pour faire croire qu'on voulait sérieusement négocier?

Le duc de Vicence continuait de transmettre à l'Empereur tous les renseignements qu'il pouvait recueillir. Il écrivait, le 31 janvier : « Les Autrichiens paraissent croire à la paix; mais la soumission des habitants encourage les puissances étrangères : il y a des personnes qui disent « que ce serait le moment d'établir les « choses de manière à délivrer les puissances de « toute inquiétude pour l'avenir, en ôtant à l'em- « pereur Napoléon la possibilité de se venger, ce « qu'il ne manquerait pas de faire *dans trois ans.* » M. de Metternich et le prince de Schwartzenberg passaient pour les plus modérés. Le premier tempérait encore, disait-on, l'amour-propre de l'empereur Alexandre, qui ne parlait que de faire voir ses gardes et leur discipline aux Parisiens, pour se venger de l'occupation de Moskou. Le même jour [1], le duc de Vicence annonça à l'Empereur l'arrivée à Châtillon de lord Castlereagh et de tous les plénipotentiaires. Ils étaient accompagnés d'un des plus anciens diplomates

[1] 31 janvier.

autrichiens, M. de Floret, précédemment chargé d'affaires à Paris, et que M. de Metternich avait spécialement recommandé au duc de Vicence, pour entretenir par lui des rapports confidentiels dont notre ministre espérait beaucoup, et qui, par le fait, ont été fort inutiles, sinon nuisibles. Dès sa première conférence avec Floret, qui eut lieu le jour même de son arrivée, le duc de Vicence resta convaincu que les prétentions des alliés iraient au delà des bases de Francfort, et dès lors il dut insister plus vivement que jamais, pour être mis en état de répondre dans cette hypothèse. Bientôt les nouvelles fâcheuses du début de la campagne vinrent redoubler ses alarmes, et fortifièrent en lui la conviction que le salut de l'Empereur et de la France dépendait de la promptitude de concessions d'ailleurs nécessaires. Quelque opinion que nous adoptions, en définitive, sur le fond de cette grave question, nous devons rendre ici un nouvel hommage au caractère du duc de Vicence : sa correspondance de Châtillon est digne de celle de Prague : « V. M., écrit-il le 3 février, ne me dit pas les sacrifices auxquels elle peut consentir. La force des choses ordonne d'en faire pour conserver la masse de ce bel empire. Non-seulement un jour, mais une heure perdue peuvent compromettre les plus chers intérêts de

V. M. Trois cent mille hommes marchent contre vous, Sire. *Les bouleversements sont près de nous; il n'y a plus d'énergie en France*, et je doute que V. M. ait les moyens nécessaires pour que son génie puisse triompher de la mauvaise fortune. Je n'ai pas plus d'envie qu'un autre de céder la moindre partie de la France; mais je sens peut-être mieux qu'un autre, et depuis longtemps, qu'il faut en finir pour votre bonheur, *et pour que la France reste France*. V. M. croit-elle que cette manière de voir puisse me rendre trop facile ? Alors je la supplie de m'adjoindre l'homme qui aura le plus sa confiance : n'importe qui, il trouvera un frère en moi. Il verra, il entendra, il jugera la gravité des circonstances; mais il faut lui donner toute la latitude nécessaire pour sauver et vous conserver un empire qui, même après la paix, sera encore le premier du monde. »

Le duc de Vicence écrivait cette lettre sous l'impression du rapport autrichien de la bataille de la Rothière, que M. de Floret venait de lui communiquer. Disposé, même par l'état de sa santé, à voir tout sous l'aspect le plus sombre, il ajoutait foi un peu trop légèrement aux exagérations du prince de Schwartzenberg. Non content de s'adresser directement à l'Empereur, il crut devoir écrire au prince de Neuchâtel, tant

pour en obtenir des nouvelles sûres que pour l'engager à joindre ses instances aux siennes[1] : « Faites arriver la vérité à l'Empereur, lui écrivait-il, montrez-lui ce que le moindre délai peut faire risquer sans produire aucun avantage. Avez-vous encore une armée ?.... Si personne n'ose me dire où l'on en est véritablement, je reste dans le vague des contes de M. de Bassano, et je ne puis savoir ce que je dois faire. C'est avec ces contes-là que nous avons perdu toutes nos conquêtes. Ce ne sont pas eux qui sauveront la France. »

Ces expressions trahissent un vif ressentiment contre le duc de Bassano, ressentiment que le seul intérêt de l'État n'expliquerait peut-être pas suffisamment. En se voyant remplacé aux relations extérieures par Caulaincourt, proclamé à Francfort *l'homme de la paix*, comme par opposition à son prédécesseur, le duc de Bassano n'avait pas su dissimuler son mécontentement. Quelques propos tenus par lui ou plutôt par sa femme arrivaient, envenimés encore par la malveillance, aux oreilles de Caulaincourt. Celui-ci en avait conservé un ressentiment qui éclata à Châtillon même, quand il vit

[1] Cette lettre a été citée par M. Koch dans son ouvrage sur la campagne de 1814.

le duc de Bassano chargé de la correspondance politique. Dans une lettre confidentielle du 4 février, il suppliait l'Empereur « de confier cette correspondance à tout autre, » et s'expliquait avec une amertume extrême sur le compte de son prédécesseur. Maret fit preuve, du moins, d'une grande modération dans cette circonstance délicate; il se contenta de déclarer que, dans toutes ses lettres, la signature seule était de lui, puisqu'il écrivait constamment sous la dictée de l'Empereur [1]. Celui-ci ne crut devoir faire aucune réponse à la diatribe du duc de Vicence, qui, bientôt, se repentit d'avoir cédé à un mouvement de colère intempestif, et répara noblement son tort.

L'Empereur recevait à Troyes les lamentations de son négociateur sur l'affaire de la Rothière; il le vit avec peine ajouter trop de foi aux hyperboles autrichiennes, et s'efforça de relever sa confiance par des exagérations en sens contraire. Il lui répondait, le 4 février : « Le rapport autrichien est une folie [2]. *Il n'y a pas eu de bataille ;* la vieille garde n'y était pas, la jeune

[1] 9 février.

[2] V. Fain, p. 310. Nous rétablissons quelques passages omis dans le manuscrit de 1814. C'est aussi dans celle lettre qu'il dit *que Metternich croit mener l'Europe, et que tout le monde le mène.*

garde n'a pas donné.... Il paraît que toute l'armée ennemie était là, et qu'ils regardent cela comme une bataille. En ce cas-là ces gens ne sont guère habiles. Ils n'ont pas eu affaire à plus de quinze mille des nôtres, et nous avons tenu le champ de bataille toute la journée.... Vous me demandez toujours des pouvoirs et des instructions, lorsqu'il est encore douteux si l'ennemi veut négocier. Les conditions sont, à ce qu'il paraît, arrêtées entre les alliés. — Aussitôt que les plénipotentiaires vous les auront communiquées, vous êtes le maître de les accepter ou d'en référer à moi dans les vingt-quatre heures. » Les doutes de l'Empereur sur la bonne foi des alliés n'étaient que trop fondés ; mais son silence persévérant sur les conditions auxquelles il aurait pu être décidé d'avance à consentir, plaçait tout d'abord son plénipotentiaire dans une position fausse. Le duc de Vicence aurait voulu être autorisé à déclarer, dès la première séance, que l'empereur Napoléon était prêt à faire tels et tels sacrifices. Cet essai pouvait être infructueux ; mais une âme moins fière que celle de Napoléon aurait trouvé qu'il valait la peine d'être tenté.

Précédemment, le duc de Vicence avait prié l'Empereur d'envoyer à Châtillon le directeur des affaires politiques au ministère des rela-

tions extérieures, M. de la Besnardière. Ce personnage, qui depuis a donné, au congrès de Vienne, auprès de M. de Talleyrand, des preuves incontestables de capacité, avait su gagner la confiance de Caulaincourt et même celle de l'Empereur, avec lequel il eut de fréquents entretiens pendant les mois de décembre et de janvier. Nous avons acquis la certitude qu'en même temps il n'avait jamais cessé d'entretenir des rapports intimes et suivis avec M. de Talleyrand, dont il suivit la fortune après la chute de Napoléon. Ce dernier fait suffirait pour donner lieu de croire que sa présence à Châtillon n'était pas une inspiration heureuse [1].

La première conférence eut lieu le 5 février [2]. Après l'échange des pleins-pouvoirs et les autres formalités habituelles, les plénipotentiaires alliés déclarent : 1° qu'ils sont chargés de traiter de la paix avec la France au nom de l'Europe

[1] M. de la Besnardière rejoignit le duc de Vicence le 4 février. Il avait eu la veille, à Troyes, un entretien avec l'Empereur, qui, sans spécifier d'avance quels sacrifices il était disposé à faire, ne dissimula pas qu'il était prêt à céder au delà des bases de Francfort.

[2] Les visites d'usage avaient été faites la veille. « Ils ont fait de belles protestations de désir de la paix, mais on sera exigeant, » écrivait Caulaincourt à l'Empereur.

réunie en un seul tout, et qu'ils répondent du consentement des alliés de leurs cours ; 2° qu'ils sont tenus à ne traiter que conjointement, et à ne point admettre d'autres formes de négociation que celles de séance avec tenue de protocole; 3° qu'ils adhèrent à une autre déclaration faite précédemment par le gouvernement britannique et portant, en résumé, que toute discussion sur le droit maritime doit être écartée [1]. Les paroles, le ton et l'attitude des plénipotentiaires alliés trahissent les récents succès de la coalition. « Leur langage leur a été dicté d'avance; les déclarations qu'ils remettent leur ont été données toutes faites. Ils ne font pas un pas, ne disent pas un mot sans s'être concertés d'avance [2]. » En ce moment, l'objection la plus raisonnable serait intempestive de la part du plénipotentiaire français. Ayant donc adhéré à toutes ces exigences préliminaires, toutefois avec quelque hésitation pour la dernière, le duc de Vicence demande, à son tour, qu'on entre de suite dans le fond de la négociation. La proposition était prévue, le prétexte tout prêt pour l'éluder. Le plénipotentiaire russe n'a point encore l'expédition signée de ses pouvoirs;

[1] Protocole de la première séance.
[2] Duc de Vicence, 6 février.

ses collègues, malgré l'insistance de Caulaincourt, jugent cet incident suffisant pour remettre la conférence au lendemain!

Tout était d'un sinistre augure dans cette première séance, et l'esprit de Caulaincourt, déjà trop enclin peut-être naturellement à tout envisager sous l'aspect le plus triste, en avait été douloureusement affecté. La deuxième séance, annoncée pour le lendemain, est différée d'un jour sous de vains prétextes, et Caulaincourt reçoit, le 6, des dépêches qui le placent dans une position plus embarrassante que jamais. Il avait précédemment réclamé des pouvoirs plus larges, les siens ne l'autorisant à traiter que sur les bases de Francfort [1]. Un premier courrier lui en apporte de nouveaux, conformes au modèle qu'il a envoyé. A ces pouvoirs est jointe une lettre de la main de l'Empereur, dont voici le passage important : « Si l'on veut la paix, il faut en finir promptement. Comme les alliés ont sûrement arrêté « leurs bases, vous devez déjà les avoir, les « accepter, *si elles sont acceptables*, et, dans « le cas contraire, nous courrons les chances « d'une bataille, *et même de la perte de Paris et* « *de tout ce qui s'ensuivra* [2]. » Le second cour-

[1] Lettres du 4 février.
[2] Lettre du 5 février (inédite).

rier apporte une lettre du duc de Bassano, écrite sous l'impression d'un danger plus pressant ou plus vivement senti. « Au moment où l'Empereur allait quitter Troyes, il a chargé le duc de Bassano de faire connaître en propres termes à Caulaincourt qu'il avait *carte blanche* pour conduire les négociations à une heureuse fin, sauver la capitale, et éviter une bataille où sont les dernières espérances de la nation. » Ce consentement à tous les sacrifices nécessaires pour sauver l'Empire, a été arraché par le duc de Bassano à Napoléon, au moment où il se voyait contraint de se replier sur Nogent, pour n'être pas débordé par les alliés. « L'abandon de Troyes et la prolongation de notre retraite dissipaient les dernières espérances; le soldat marchait avec une tristesse morne qu'on ne saurait décrire. *Où nous arrêterons-nous?* Cette question était dans toutes les bouches [1]. » L'Empereur lui-même, qui, la veille, s'efforçait d'atténuer l'effet produit sur Caulaincourt par la bataille de la Rothière; qui, le matin même, lui avait manifesté encore la résolution de courir la chance d'une bataille et de la perte de Paris, plutôt que de subir certaines conditions, l'Empereur avait faibli un moment dans l'atmosphère de découragement qui l'en-

[1] Fain, p. 91.

tourait, et semblait résigné à tous les sacrifices. Mais la dépêche du duc de Bassano, qui, investissant Caulaincourt de pouvoirs illimités, le chargeait aussi d'une responsabilité immense, le jetait dans la plus embarrassante perplexité. D'abord, l'Empereur et le duc de Bassano lui-même ayant jusque-là nié ou du moins pallié le plus possible les premiers revers, le duc de Vicence avait peine à ne voir que l'effet de ces mêmes revers dans cette dernière lettre si pleine d'alarmes, et se laissait aller à supposer de nouveaux désastres. « Cet état d'anxiété aurait pu lui être épargné par des détails que la lettre du duc de Bassano ne contenait pas [1]. » La perplexité du duc de Vicence est facile à concevoir, entre la lettre de l'Empereur et celle du duc de Bassano, à peine séparées par quelques heures d'intervalle. Malgré les pouvoirs illimités qui lui ont été conférés en dernier lieu, il ne peut croire que la pensée de l'Empereur ait subi une révolution si complète et si subite que la lettre du duc de Bassano semble l'annoncer; qu'il n'y ait pas encore des conditions auxquelles l'Empereur préférerait *la perte de Paris et tout ce qui s'ensuivrait;* conditions que par conséquent son plénipotentiaire ne doit pas accepter, puisque le refus de leur

[1] Lettre du 6 février (Fain, p. 314-15).

ratification entraînerait nécessairement une rupture. Au reste, le langage des plénipotentiaires, et la tournure qu'ils vont donner à la négociation, suffisent pour décharger le duc de Vicence de toute responsabilité dans ces graves circonstances[1].

Dès le début de la seconde séance, les plénipotentiaires alliés, continuant d'agir comme un seul homme, consignent au protocole la demande formelle que la France rentre dans les limites qu'elle avait avant la révolution, sauf quelques arrangements de convenance réciproque, et sauf les restitutions que l'Angleterre est prête à faire, *sur les* conquêtes qu'elle a faites pendant la guerre; qu'en conséquence l'empereur Napoléon abandonne toute influence directe hors de ses limites futures, et renonce à tous ses titres de souveraineté et de protectorat sur l'Italie, l'Allemagne et la Suisse.

On a dit[2] que le duc de Vicence ayant reçu

[1] La conduite du duc de Vicence a été l'objet d'une critique amère et passionnée de la part d'un des écrivains qui ont traité spécialement l'histoire du congrès de Châtillon (Pons de l'Hérault). Ses appréciations prouvent seulement qu'il n'avait même pas bien compris les pièces de la négociation qu'il avait sous les yeux; sans parler de celles qu'il ne connaissait pas, et qui complètent la justification du plénipotentiaire français.

[2] Pons, *Congrès de Châtillon*, p. 11.

carte blanche pour préserver la capitale et éviter la dernière bataille, devait accepter cette proposition préliminaire. Il aurait fallu pour cela : 1° que le duc de Vicence n'eût pas dès lors la certitude, en dépit de la lettre du duc de Bassano, *que la paix signée à de telles conditions serait, dans toute hypothèse, refusée par l'Empereur*[1]; 2° que l'acceptation de ces nouvelles bases eût du moins pour conséquence immédiate la cessation des hostilités. Caulaincourt avait dû laisser parler d'abord les plénipotentiaires alliés; aucun homme sensé ne regrettera qu'il n'ait pas été tout d'abord se jeter à leur tête en déclarant qu'il avait l'ordre d'en finir à tout prix. Après avoir entendu leurs propositions, il demanda et obtint que la séance fût suspendue jusqu'au soir. Alors il renouvela l'engagement déjà pris par sa cour, de faire pour la paix les plus grands sacrifices, quelque éloignées que fussent les nouvelles propositions de celles de Francfort, où le Rhin, les Alpes et les Pyrénées avaient été qualifiés, par les alliés, de *limites naturelles* de la France; quelque éloignées même qu'elles fussent d'un état de possession analogue au rang que la France avait toujours occupé dans

[1] Conversation du duc de Vicence avec M. Bignon. On va voir s'il se trompait.

le système politique. Il déclara être prêt à s'expliquer toutefois sur ces propositions, si les plénipotentiaires voulaient faire connaître : 1° l'emploi que l'on comptait faire des sacrifices exigés de la France; 2° *si leur acceptation immédiate mettrait de suite un terme aux malheurs de la guerre.* Les plénipotentiaires alliés déclarèrent prendre cette réponse *ad referendum*, et la séance fut levée. Ainsi, ils n'étaient pas même autorisés à promettre une suspension d'hostilités, au cas où leurs propositions seraient immédiatement acceptées! Et ils gagnaient un nouveau délai illimité, en dépit du vœu de Napoléon pour la paix, et sans qu'il fût possible à son plénipotentiaire de faire usage de ses pouvoirs!

Napoléon était encore à Nogent, quand il eut connaissance de la proposition des alliés. L'indignation qu'elle lui causa, et dont M. Fain nous a conservé l'expression éloquente [1], suffirait pour justifier la réserve de Caulaincourt. En lui donnant *carte blanche*, l'Empereur n'avait évidemment pas prévu que les alliés pousseraient si loin leurs prétentions; il ne pouvait se décider « à laisser, pour prix de tant d'efforts,

[1] Fain, 93-95. Ainsi, en ce moment où la situation de l'Empereur n'était pas encore améliorée, il n'en exprime pas moins vivement l'intention de rejeter les nouvelles bases proposées par les alliés.

« de sang et de victoires, la France plus petite « qu'il ne l'avait reçue. »

Cependant le duc de Vicence, effrayé du temps qu'on perdait à Châtillon, ne cessait de réclamer, de M. de Metternich, une action favorable à la cause de la paix : « A quoi tous ces délais peuvent-ils être bons, lui écrivait-il le 8 février, si c'est uniquement la paix qu'on se propose? *Les alliés veulent-ils se ménager le temps d'arriver à Paris?* Nous ne nous refusons à aucun sacrifice raisonnable, nous désirons seulement connaître tous ceux qu'on nous demande, au profit de qui nous devons les faire; enfin si, en les faisant, nous avons la certitude de mettre fin immédiatement aux malheurs de la guerre. La paix pourrait être signée en trois heures, si MM. de Metternich et de Nesselrode venaient à Châtillon chez lord Castlereagh [1]. » Le lendemain, Caulaincourt, voulant absolument arriver à faire usage de ses pouvoirs, tente une nouvelle démarche auprès du ministre autrichien. « Je me propose, lui écrit-il, de demander aux plénipotentiaires si la France, en consentant, ainsi qu'ils l'ont demandé, à rentrer dans ses anciennes limites, obtiendrait immédiatement un armistice. Si, par un tel sacrifice, un armistice peut être

[1] Lettre du 8 février (Fain, 317-19).

obtenu sur-le-champ, je suis prêt à le faire; je serai prêt encore, dans cette supposition, à remettre sur-le-champ une partie des places que ce sacrifice devra nous faire perdre. J'ignore si les plénipotentiaires des cours alliées sont autorisés à répondre affirmativement à cette question, et s'ils ont des pouvoirs pour conclure cet armistice. S'ils n'en ont pas, personne ne peut autant que V. E. contribuer à leur en faire donner; les raisons qui me portent à l'en prier, ne me semblent pas tellement particulières à la France, qu'elles ne doivent intéresser qu'elle seule. Je supplie V. E. de mettre ma lettre sous les yeux du père de l'Impératrice; qu'il voie le sacrifice que nous sommes prêts à faire, et qu'il décide. »

Telle est cette fameuse lettre confidentielle, dont nous verrons bientôt nos ennemis s'efforcer de tirer parti, quand la situation des affaires aura changé à leur désavantage. Cette démarche a valu au duc de Vicence des reproches qui ne peuvent avoir quelque poids que sur les esprits disposés à juger de tout par l'événement. Un témoignage imposant, celui de l'Empereur, suffit pour faire justice de ces injustes critiques. Le duc de Bassano écrivait à Caulaincourt quelques jours après : « L'Empereur a été « satisfait de la conduite que vous avez tenue,

« soit en ne signant pas sur la base des anciennes « limites, soit en consentant à signer sur cette « base, si par ce moyen on pouvait arrêter l'en- « nemi. *Vous avez parfaitement saisi la position « où l'on se trouvait alors* [1]. » Le duc de Vicence ne pouvait communiquer avec les plénipotentiaires alliés qu'en séance; d'après l'esprit qui semblait présider aux négociations, cette séance pouvait être indéfiniment retardée; elle pouvait même s'ouvrir par un refus formel d'armistice. Dans de telles circonstances, il ne pouvait encore prendre un meilleur parti, que de s'adresser au *ministre de la coalition*, et sa démarche méritait plus de succès.

Tandis que le négociateur français, sentant profondément les dangers de la France, faisait de vains efforts pour y remédier, la même cause produisait, au quartier général des alliés, un résultat complétement inverse sur l'une des grandes puissances. Exalté par l'heureux début de la campagne, et surtout par l'affaire de la Rothière, l'empereur Alexandre avait jugé que le simulacre de négociations établi à Châtillon devenait superflu : sans s'être concerté avec personne, il expédiait un ordre de rappel à son plénipotentiaire Razumowsky. Cet ordre était

1 Dépêche du 18 février.

arrivé, dit-on, dès le 8 février, au soir; et ce fut l'occasion d'un dissentiment très-réel entre les plénipotentiaires, dissentiment dont Caulaincourt eut connaissance ce jour-là même, mais sans en savoir encore l'objet. La journée du 9 se passa en contestations au quartier général et à Châtillon même; mais la communication que fit M. de Metternich de la lettre qu'il venait de recevoir du duc de Vicence, fit prévaloir l'ajournement au moins provisoire des séances. On jugea nécessaire d'éviter à tout prix l'embarras d'une proposition dont le rejet eût compromis les apparences de modération que l'on tenait à garder, et dont l'acceptation interrompait des hostilités qui prenaient une tournure si favorable pour la coalition. Enfin, les alliés ayant pris leur parti, non sans embarras et sans hésitation cette fois, leurs plénipotentiaires adressèrent à Caulaincourt une *note* portant « que l'empereur de Russie ayant jugé à pro- « pos de se concerter avec les autres alliés « *sur l'objet* des conférences, *désirait* qu'elles « fussent provisoirement suspendues [1]. » Le duc

[1] Cette étrange déclaration ne fut remise à Caulaincourt que le 10, vers midi, mais elle était antidatée du 9.

M. Pons (*Congrès de Châtillon*) prétend, mais sans donner aucune preuve à l'appui de son assertion, que la confidence faite par Caulaincourt à M. de Metternich a été l'*unique* cause

de Vicence proteste immédiatement et avec vivacité contre cette suspension; et, certes, les bonnes raisons ne lui manquaient pas. Comment une telle déclaration lui parvenait-elle sous forme de note, contrairement au principe posé par les plénipotentiaires alliés eux-mêmes, que les communications n'auraient lieu qu'en séance? Comment le *désir* d'une des cours alliées paraissait-il à toutes une cause suffisante d'ajournement? Comment enfin ces puissances, après avoir proclamé le parfait accord de leurs vues, pouvaient-elles motiver cet étrange délai par la nécessité de se concerter ensemble[1]? » Mais tout raisonnement était impuissant alors, comme tout blâme est superflu maintenant, en présence d'une telle iniquité. C'est alors vraiment que

de la suspension des conférences. Selon lui, les plénipotentiaires alliés auraient été prévenus, par M. de Floret, de la démarche que Caulaincourt se proposait de tenter. Nous n'avons aucune raison plausible de charger d'une indiscrétion coupable la mémoire d'un ancien diplomate, homme honorable et bienveillant pour la France. L'ordre de rappel du prince Razumowsky a été indubitablement antérieur à la confidence de Caulaincourt à Metternich; mais, comme nous l'avons dit, cette confidence, grâce à la mauvaise volonté des autres alliés, a dû être d'un grand poids pour les décider à ne pas se séparer de l'empereur Alexandre, et à donner les mains à cet ajournement inique. C'est en ce sens seulement qu'on a pu dire, avec quelque vérité, *que cette confidence avait été un malheur.*

[1] 10 février.

« la cause de la France devenait celle de tous les « gouvernements qui auraient aimé la paix [1]. » Mais ceux qui tenaient alors la dictature de l'Europe n'aimaient que la guerre, et l'abaissement de la France.

Cependant, au bout de quelques jours, les alliés proposent spontanément la reprise des conférences. Les revers inattendus de l'armée de Silésie en France, et de l'armée autrichienne en Italie, leur ont fait comprendre soudain que la paix, conclue même ailleurs qu'à Paris, peut encore leur devenir nécessaire. M. de Metternich, sous le coup des victoires de Montmirail et de Vaux-Champ, rompt enfin le silence significatif qu'il gardait avec Caulaincourt depuis la fameuse proposition du 9 février. Le 15, il lui adresse de Troyes deux dépêches, l'une officielle, l'autre confidentielle [2]. Par la première, il lui annonce qu'ayant *fait usage* de sa lettre du 9, près des cabinets alliés, les plénipotentiaires ont reçu ordre d'entrer en pourparler *sur la proposition qu'elle renfermait.* « Je n'ai pas répondu jusqu'ici, dit-il dans la seconde, aux lettres confidentielles de V. E., *parce que je n'avais rien à lui dire.* Nous venons de remettre en

[1] Lettre du duc de Vicence à Metternich, 10 février.
[2] Fain, 323.

train vos négociations, et je vous réponds que ce n'est pas chose facile que d'être le ministre de la coalition. » M. de Metternich nous paraît ici attribuer, au moins légèrement, à son influence personnelle, l'effet produit sur les alliés par les nouveaux événements militaires.

Malheureusement ces derniers succès de l'Empereur, si grands, si glorieux qu'ils aient été d'ailleurs, furent moins décisifs qu'ils n'auraient dû l'être, par suite de plusieurs circonstances fâcheuses dont nous avons rendu compte dans le chapitre précédent. Tandis qu'ils rendaient à l'Empereur une confiance extrême, ils n'effrayaient pas assez les alliés pour les décider immédiatement à la paix. On pourrait même dire que ces derniers combats montraient aux alliés Napoléon plus redoutable encore dans l'avenir que dans le présent, et que, sous ce rapport, l'impression en fut plus défavorable qu'utile. Avant d'analyser la quatrième séance, qu'on peut considérer comme le commencement d'une nouvelle période de la négociation, il importe de justifier ce que nous venons d'avancer, au sujet de l'effet produit sur l'esprit de l'Empereur par ses dernières victoires. Malgré la répugnance si énergiquement exprimée par lui à Nogent, au moment le plus désespéré, pour la base des limites anciennes, le duc de Bassano avait ob-

tenu, non sans peine, la permission d'écrire au duc de Vicence dans des termes qui lui permissent de continuer la négociation [1]. Il lui recommandait « de s'attacher à démontrer, dès la séance suivante, que le partage de la Pologne, la destruction de Venise, la sécularisation des principautés ecclésiastiques d'Allemagne, les grandes acquisitions de l'Angleterre en Asie, avaient changé l'état du monde, et que la France, ainsi réduite au territoire de Louis XIV, n'aurait plus que la moitié de la puissance relative qu'elle avait sous ce monarque [2]. » Mais, dès le 10, jour du combat de Champaubert, un changement notable se fait remarquer dans la correspondance diplomatique de l'Empereur : « Si le corps de Sacken éprouve le même sort que celui-ci, écrit le duc de Bassano, on doit s'attendre à *un revers de médaille.* Ne dites rien encore, pour qu'on ne sache pas où est l'Empereur. » Le 12, il raconte la bataille de Montmirail; puis il ajoute, évidemment sous la dictée de Napoléon : « L'Empereur croit que, pour le moment, il ne peut plus être question pour les alliés de marcher sur Paris.... On regarde comme probable que ces événements dissiperont les folles

[1] Fain, 95.
[2] Duc de Bassano, 9 février.

illusions de l'empereur de Russie. Il ne peut y avoir de paix raisonnable que sur les bases posées par les alliés eux-mêmes à Francfort. *Toute autre paix ne serait qu'une trêve.* » Sans doute il est pénible de voir l'Empereur, oubliant les rudes leçons du passé, se fier si précipitamment à un retour de fortune ; convenons toutefois qu'il y a quelque chose d'honorable dans ce vœu immédiat pour une paix durable, parti du champ de bataille de Montmirail. Les alliés proposent des conditions qu'ils savent ne devoir pas être acceptées; Napoléon tient à en obtenir au moins d'assez avantageuses pour qu'il puisse lui-même considérer la paix autrement que comme une trêve. Ainsi, dans l'exaltation même d'une victoire dont les résultats tromperont son attente, lui seul songe sincèrement à finir la guerre, et à la finir pour longtemps.

Cependant le duc de Vicence, à Châtillon, répondait par des réflexions très-sages aux bulletins de Champaubert et de Montmirail : « Ces succès, écrivait-il à l'Empereur[1], rendent le péril moins pressant, mais ne le font pas cesser. La grande armée des alliés est intacte. *L'extrême danger serait de nous exagérer nos espérances et nos motifs de sécurité.* » Dominé par cette appré-

[1] 14 février.

hension salutaire, le duc de Vicence va donner un bel exemple d'abnégation et de dévouement. Craignant que les serviteurs les plus dévoués de l'Empereur se laissent trop aller à l'enivrement de la victoire, et cessent de plaider la cause de la paix, Caulaincourt oublie tous ses griefs personnels contre le duc de Bassano, et s'adresse directement à lui : « Vous êtes près de l'Empereur, lui écrit-il[1]; vous avez sa confiance... Vous voyez quelle est ici la situation des affaires. Je n'exagère rien, et, dans ces derniers temps, j'ai plutôt affaibli la vérité pour ne pas accabler l'Empereur. Peignez-lui, de grâce, sa situation avec l'énergie que le moment exige. Nous ne sommes plus à l'époque de Lunéville, ni à celle de Tilsitt. Toute l'Europe est contre nous, et nous avons affaire à des gens qui savent tout ce que peut leur nombre, et auxquels tous les moyens sont bons. Ils n'auront de scrupule sur aucun, si l'on ne finit vite. On ne veut pas négocier avec nous; on veut nous dicter des conditions.... Si la négociation se continue, faites que S. M. se décide. Faites-le pour l'intérêt de S. M. même, pour celui de la France, et pour que la postérité ne croie pas que, dans des moments si graves, lorsqu'il ne fallait, pour tout sauver, qu'un mot

[1] 11 février.

de l'Empereur, il ne s'est trouvé près de lui personne pour le porter à dire ce mot ou pour le dire en son nom. Messieurs, vous êtes sûrement fort attachés à l'Empereur, fort dévoués à votre pays. Est-il juste, quand il s'agit de le sauver, *que je sois seul à la brèche, à Châtillon et au quartier général?*» — Au moment où Caulaincourt écrivait cette belle lettre, il ne connaissait encore que les victoires de Champaubert et de Montmirail. Déjà ses courriers et ceux de l'Empereur commençaient à être forcés de faire de longs détours, sous peine d'éprouver, de la part des Cosaques, qui tenaient la campagne, des vexations et des retards auxquels, à la honte des alliés, leur politique n'a pas toujours été étrangère.

Le 16 février, Caulaincourt transmettait à l'Empereur les deux lettres de M. de Metternich annonçant la prochaine reprise des négociations. Un entretien confidentiel qu'il venait d'avoir avec M. de Floret, lui avait laissé la conviction que les alliés persisteraient à ne traiter que sur la base des limites de 1792. Il écrivait à l'Empereur : « On veut que la France rentre rigoureusement dans ses anciennes limites, sous prétexte que le caractère belliqueux de V. M. ne peut, sans cette réduction de forces, donner aucune sécurité à l'Europe. *Voilà le fond*

*de la pensée des plus modérés.* V. M. peut, d'après cela, juger des idées des autres. » Les plus modérés ne l'étaient guère, comme on voit, et de plus, leur influence n'était nullement prépondérante. Les fauteurs de *bouleversements* soutenaient que la paix faite avec Napoléon sur de telles bases ne durerait pas trois ans; et, en cela, ils étaient d'accord avec Napoléon lui-même [1].

Cependant la négociation que l'on avait voulu ajourner ou même rompre, avait repris son cours ; la troisième séance eut lieu le 17 février. Les plénipotentiaires alliés, continuant d'agir avec un ensemble parfait, déclarèrent d'abord qu'ils *disconvenaient* entièrement de ce qu'avait avancé le négociateur français au sujet de la différence radicale qui existait entre leurs dernières propositions et les précédentes. Disconvenir était plus facile que de réfuter. Puis, comme l'avait fait pressentir M. de Metternich, ils affectèrent de prendre désormais, pour point de départ de négociation, la proposition confidentielle du 9. « Les puissances alliées, pre-

1 Voyez sa lettre du 4 janvier, citée précédemment.

Il est certain que le parti modéré de la coalition se berçait d'une illusion très-dangereuse, s'il supposait que la réduction aux anciennes limites mettrait Napoléon dans l'impossibilité de se venger plus tard.

nant en considération cette offre qui leur a été communiquée, estiment qu'un traité préliminaire fondé sur cette même base des anciennes limites, atteindra mieux qu'un armistice le but désiré; déjà même elles ont transmis à leurs plénipotentiaires un projet de traité dont M. de Stadion va donner lecture. »

En ce moment même, Napoléon songeait à réfuter cette prétention qu'il prévoyait. « Si les alliés avaient accepté la proposition du 9, il n'y aurait pas eu de bataille; il n'aurait pas couru les chances de la fortune dans le moment où le moindre insuccès perdait la France[1]. » D'ailleurs le duc de Vicence avait, non pas proposé aux négociateurs de signer pour prix d'un armistice, mais annoncé confidentiellement à M. de Metternich qu'il comptait en faire la proposition; l'armistice *immédiat*, condition *sine quâ non*, n'avait pas eu lieu, puisque la négociation avait été interrompue neuf jours, ce qui avait changé l'état de la question et l'objet qu'on se proposait; enfin, des préliminaires, exigeant une discussion plus ou moins longue, n'arrêtaient pas de suite l'effusion du sang, comme un armistice[2].

[1] Lettre du 19 février; Fain, 325.

[2] Protocole du 17 février.

Caulaincourt eut beaucoup de peine à y faire insérer ces observations si équitables.

« Dans la séance précédente, le négociateur français avait représenté que les conditions de la paix étant essentiellement liées et subordonnées les unes aux autres, il était impossible de prendre de parti sur aucune avant de les connaître toutes, et il avait requis les plénipotentiaires des alliés de présenter tout à la fois l'ensemble de leurs propositions et de leurs vues. Le projet lu par M. de Stadion satisfaisait, mais imparfaitement, à cette demande. En fait, la diminution de puissance relative résultant pour la France des arrangements de la paix, était seule la mesure vraie des sacrifices qu'elle aurait faits. La grandeur de ceux-ci ne pouvait donc pas dépendre uniquement des cessions et renonciations faites par elle ou par son chef; elle dépendait encore nécessairement de l'emploi des territoires auxquels ils auraient renoncé; du sort des pays possédés, sous divers titres, par des princes français; du mode futur d'existence des confédérations jusque-là placées sous l'influence constitutionnelle de l'Empereur, et enfin du futur état respectif de possession des principales puissances de l'Europe. Le projet était loin de rendre compte de ces graves questions, dont la plupart, loin d'être suffisamment mûries entre les grandes puissances, avaient déjà soulevé de graves dissentiments, promptement

22.

étouffés ou ajournés, il est vrai, par le seul sentiment qui fit leur union et leur force, la haine et la crainte de la France. On ne voulait traiter avec elle que des renonciations à faire par elle ou par son chef, et des restitutions qu'on lui ferait. On demandait (art. 2) que l'empereur Napoléon renonçât à tout ce que la France avait acquis depuis le commencement de la guerre de 1792, au royaume d'Italie, au protectorat de l'Allemagne et au titre de médiateur de la Suisse. On offrait de rendre à la France trois des îles Antilles, dont une seule (la Martinique) de quelque importance, sous la condition d'abolir la traite; on lui rendait ses comptoirs d'Afrique et des Indes, mais comme établissements purement commerciaux (art. 5). Quoique traitant pour l'universalité des puissances engagées avec eux dans la guerre actuelle, et quoique la Guadeloupe ne fût passée de l'Angleterre à la Suède que par un acte attentatoire au droit des gens, les alliés se bornaient à promettre leurs bons offices pour faire restituer cette colonie, ainsi que la Guyane française, alors aux mains des Portugais. Des arrangements futurs de l'Europe, le projet ne faisait connaître autre chose que l'indépendance de l'Espagne, sous Ferdinand VII, et de la Suisse, dans leurs anciennes limites; de plusieurs États indépendants en Italie; de l'Allemagne, avec un

pacte fédératif; enfin, de la Hollande, gouvernée par la maison d'Orange, et avec un accroissement de territoire. Pour tout le reste, les alliés prétendaient avoir le droit de le régler seuls, conformément aux traités qu'ils avaient faits ou feraient entre eux, et sans l'intervention de la France; ils demandaient qu'elle reconnût ce droit. Ainsi, de l'ensemble de leurs propositions, il résultait que, d'une part, ils demandaient à la France des sacrifices dont ils ne lui laissaient point connaître l'étendue; que, de l'autre, ils réduisaient pour elle tous les arrangements de la paix, à convenir de ce qu'elle céderait et de ce qui lui serait rendu; et qu'en présentant comme simples préliminaires un projet qui réglait complétement ces deux choses, ils voulaient lui faire subir toutes les conditions d'une paix définitive, sans lui en laisser recueillir le fruit [1]. »

On a reproché au duc de Vicence [2], mais sans

[1] L'analyse de ce projet de traité est textuellement empruntée à un mémoire de M. de la Besnardière sur les négociations de Châtillon. Nous avons déjà cité, dans le chapitre premier, cette pièce importante, qui s'y trouve attribuée au duc de Vicence par une faute d'impression. Rédigée par ordre de M. de Talleyrand, après la chute de Napoléon, elle n'a pas été sans influence sur les conditions définitives de la paix de Paris.

[2] Pons.

justice et sans réflexion, de n'avoir pas fait usage des pouvoirs illimités qui ne lui avaient pas encore été formellement retirés, pour signer bien vite cet étrange traité préliminaire. Les pouvoirs de notre négociateur étaient déjà restreints par la lettre du duc de Bassano, du 12 février, précédemment citée. Dès le jour de la bataille de Montmirail, l'Empereur était revenu à l'idée qu'il ne pouvait y avoir de paix que sur les bases de Francfort. Caulaincourt se retrouvait donc vraiment sans pouvoirs, le 17 février, ne sachant pas même s'il pourrait engager l'Empereur victorieux à faire quelque concession au delà de ces bases. Il dut donc prendre le projet des alliés *ad referendum*, après quelques observations auxquelles les plénipotentiaires refusèrent de répondre, déclarant s'en tenir pour le moment à leur projet [1].

Le duc de Vicence dut bientôt s'applaudir de sa réserve, en lisant les dépêches qui lui arrivaient coup sur coup des divers quartiers généraux de l'Empereur. Le duc de Bassano lui écrivait de Guignes, le 16 février : « S. M. manœuvre contre l'armée du prince Schwartzen-

[1] Ces observations portèrent principalement sur le sort réservé aux rois de Saxe et de Westphalie, et au prince Eugène, dans les futurs arrangements des alliés.

berg, qui sera attaquée demain *sur l'une et l'autre rive de la Seine*. Le sort en est jeté. Si, comme tout le monde le pense, le prince de Schwartzenberg est battu, l'Empereur croit qu'il pourra soutenir ses justes droits; mais il croit aussi que, si le sort lui est contraire, *tout est inutile*. Au point où en sont les choses, tout dépend de l'issue *des trois journées qui vont se passer.* » Le lendemain, l'Empereur écrit lui-même de Nangis à Caulaincourt[1]. C'est dans cette lettre qu'il lui retire positivement ses pouvoirs illimités: « Votre attitude doit être la même, lui dit-il; vous devez tout faire pour la paix; mais mon intention est que vous ne signiez rien sans mon ordre, parce que seul je connais ma position. Je ne veux qu'une paix solide et honorable, et elle ne peut être telle que sur les bases proposées à Francfort. » Le lendemain, le duc de Bassano écrit à Caulaincourt, toujours sous la dictée de l'Empereur, une lettre conçue dans le même es-

[1] Fain, 325.

On ne saurait se dissimuler que, dans cette lettre, Napoléon exagère les avantages obtenus. Peut-être jugeait-il nécessaire d'en agir ainsi pour relever le courage de son négociateur; d'ailleurs, en ce moment il croyait encore prendre la grande armée ennemie *en flagrant délit*, par la prompte occupation des ponts de Montereau. (Voyez le chapitre précédent.)

Nous passons sous silence plusieurs dépêches du duc de Bassano, relatives aux événements militaires.

prit, mais sous l'impression d'une confiance plus grande dans l'avenir : « Il n'est pas sans vraisemblance que, dans dix jours, les choses ne se trouvent dans une telle situation, que la coalition soit dissoute.... La chance a tourné, la fortune est revenue de notre côté, *nous ne sommes plus pressés ;* mais S. M. trouve à propos que vous conserviez le même ton de modération qu'auparavant. Les ennemis n'ayant pas adhéré à vos propositions (du 9), il ne peut plus en être question aujourd'hui ; mais.... des préliminaires sur les bases de Francfort feraient cesser sur-le-champ les hostilités. »

Loin de partager cette confiance extrême, le duc de Vicence s'en effrayait, et non sans raison. Dans sa lettre du 19 février, adressée à l'Empereur, il le félicite sur ses succès, le remercie de lui avoir retiré des pouvoirs illimités dont il aurait pu faire un usage fatal ; mais il se hâte d'ajouter : « Sans doute la situation est bien améliorée, mais en sommes-nous au point de remettre en avant les bases de Francfort ? Je craindrais qu'une telle proposition faite en ce moment n'eût d'autre résultat que de faire rompre la négociation. Les alliés avouent leurs défaites partielles, parce qu'ils ont agi sans ensemble, chaque commandant de corps ayant voulu arriver le premier à Paris ; mais la rude leçon qu'ils

viennent de recevoir peut leur profiter[1]. Si l'Empereur consent à quelques sacrifices au delà des bases de Francfort, il est important de les faire connaître sans délai. » Caulaincourt presse plus vivement encore le duc de Bassano : « Ne laissons pas échapper, faute d'une sage modération, l'occasion de faire une paix qui sera toujours honorable, si elle est vraiment raisonnable. Les ajournements, ou des prétentions intempestives élevées dans l'état d'exaspération où l'Europe est contre nous, peuvent tout faire manquer en un moment. Si ceci se rompt, quand fera-t-on la paix? comment la fera-t-on ? Plaidez la cause de la paix, M. le duc, c'est celle de la véritable gloire de l'Empereur et du véritable intérêt de la France. » Le lendemain, Caulaincourt vient d'apprendre la victoire de Montereau. Malgré la joie qu'il en ressent, il persiste à demander des directions et des ordres, à croire la paix impossible, si l'on n'abandonne une partie au moins des bases de Francfort : « Les alliés sont unis par des liens que la force seule peut rompre. En admettant que le continent soit vaincu,

[1] D'après une autre lettre de Caulaincourt, il paraît que M. de Floret l'avait entretenu de prétendus succès des Autrichiens en Italie, au moment où ils venaient d'y perdre la bataille du Mincio. Nous allons voir tout à l'heure Napoléon réprimander, trop durement peut-être, son plénipotentiaire de sa crédulité.

quel moyen a-t-on désormais de vaincre l'Angleterre? Or, il a acquis la certitude *que l'Angleterre ne fera point la paix, tant que toutes les parties de la Belgique qui avoisinent la Hollande et la mer seront entre les mains de la France.* Dans tous les cas, les alliés ayant remis un projet, il faut répondre sans délai par un contre-projet; autrement l'Empereur donne une arme contre lui-même, en accréditant l'opinion qu'il ne cherche qu'à gagner du temps. » L'événement a confirmé pleinement cette appréhension.

Tandis que le duc de Vicence ne voyait dans les succès de l'Empereur qu'un motif de plus pour plaider énergiquement la cause de la paix, l'Empereur recevait le compte rendu de la séance du 17 février, et le projet de traité préliminaire proposé par les alliés. Arrivant le jour même d'une défaite, de telles propositions auraient encore révolté sa fierté. Qu'on juge de l'émotion qu'il dut ressentir en recevant, *le lendemain de la victoire de Montereau*, un projet de traité développé sur la base des anciennes limites, base que nous l'avons vu rejeter avec indignation à Nogent, au moment où pourtant sa fâcheuse position semblait nécessiter tous les sacrifices[1]. Sa colère a besoin de s'exhaler; elle

[1] La dépêche contenant ce projet fut remise à Napoléon tandis

tombe sur Caulaincourt, auquel il croit avoir à reprocher de la faiblesse et des alarmes exagérées : « Je vois par vos lettres, lui écrit-il, que vous êtes dans une situation, et, pour ainsi dire, dans une zone qui vous empêche de connaître la véritable situation de nos affaires. Tout est faux dans ce qu'on vous dit. Les Autrichiens ont été battus en Italie, et, bien loin d'être à Meaux, je serai bientôt à Châtillon [1]. Dans cette situation, je dois vous renouveler mes ordres de ne rien faire sans m'avoir rendu compte, et sans que je vous aie fait connaître mes intentions. Je vous considère comme en chartre privée, ne sachant rien de mes affaires, et influencé par des impostures. Aussitôt que je serai à Troyes, je vous enverrai le contre-projet que j'aurai à donner. Je rends grâce au ciel d'avoir cette note; car il n'y aura pas un Français dont elle ne fasse bouillir le sang d'indignation [2]. C'est pour cela que je veux faire moi-même mon *ultimatum*. Je

qu'il occupait encore le château de Surville, situé sur le plateau de ce nom, dont l'occupation venait de décider la défaite du prince de Würtemberg. C'est de ce château qu'est datée la lettre que nous allons citer.

[1] Moins de huit jours après, la ville de Châtillon se trouva en effet dans la ligne des troupes françaises.

[2] Napoléon ne sentait pas assez qu'il y a des moments où la souffrance matérielle amortit et tue le sentiment national.

(Note de M. Bignon.)

préférerais cent fois la perte de Paris au déshonneur et à l'anéantissement de la France. Je suis mécontent que vous n'ayez pas fait connaître dans une note que la France, pour être aussi forte qu'elle l'était en 1788, doit avoir ses *limites naturelles*, en compensation du partage de la Pologne, de la *destruction* (sécularisation) du clergé d'Allemagne, et des grandes acquisitions faites par l'Angleterre en Asie. Dites que vous attendez des ordres de votre gouvernement, et qu'il est tout simple qu'on vous les fasse attendre, puisqu'on force vos courriers à faire des détours de soixante-douze heures, et qu'il vous en manque déjà trois. J'ai ordonné l'arrestation des courriers anglais. Je suis si ému de l'infâme proposition que vous m'envoyez, que je me crois déshonoré, rien que d'être mis dans le cas qu'on vous l'ait faite... *Vous parlez toujours des Bourbons* [1]. *J'aimerais mieux voir les Bourbons en*

[1] Par excès de zèle, le duc de Vicence revenait en effet fréquemment sur les intrigues des princes de cette famille. Le 16 février encore, il instruisait l'Empereur du bruit qui courait à Châtillon, qu'un prince français venait d'y passer très-secrètement deux jours, et en était parti pour le quartier général des alliés, après avoir eu plusieurs conférences avec les plénipotentiaires anglais et russes. Ce bruit était faux; car le comte d'Artois, le seul Bourbon qui se trouvât de ce côté, n'entra en France que le 19 février. On dit cependant qu'un royaliste, M. de Bruges, avait dès lors pénétré jusqu'au quartier

*France, avec des conditions raisonnables, plutôt que de souscrire aux infâmes propositions que vous m'envoyez.* Je vous réitère l'ordre de déclarer au protocole que les limites naturelles ne donnent à la France que le même pouvoir qu'avait Louis XIV ! »

Ce n'est pas sans intention que nous avons emprunté tout à l'heure à l'un des diplomates les plus habiles de la Restauration l'analyse du projet de traité présenté par les alliés; analyse qui fait pleinement ressortir, bien qu'avec une extrême réserve d'expressions, tout ce qu'il renfermait d'injustice et d'outrages pour la France. C'est la meilleure excuse que nous puissions alléguer de cette profonde indignation de l'Empereur, si énergiquement exprimée dans sa lettre à Caulaincourt, et qui a influé sur toute sa conduite ultérieure jusqu'à la rupture des négociations. Ce qui le révoltait si fort, ce n'était plus même autant la base des anciennes limites, que le rôle passif auquel on prétendait réduire la

général des alliés, et y sollicita vainement un sauf-conduit pour se rendre à Châtillon, où il voulait représenter les intérêts de la maison de Bourbon.

Au reste, les Bourbons n'étaient pas fidèlement servis par tous leurs agents. L'un d'eux, chargé, dans le mois de mars, d'une mission pour le duc de Castiglione, alla s'aboucher secrètement à Châtillon avec le duc de Vicence. (Voyez les *Révélations* de Morin.)

France dans les arrangements ultérieurs. Après la chute de l'Empereur, M. de Talleyrand, redevenu ministre des relations extérieures, et préparant la paix de Paris, disait aux alliés : « Vous ne songerez plus certainement à vouloir que la France reste étrangère aux arrangements généraux de l'Europe. Elle y doit intervenir, ne fût-ce que pour l'honneur, et dût-elle n'y influer en rien ! » La France aura, en effet, ses plénipotentiaires au congrès de Vienne ; elle obtiendra de plus, par la paix signée à Paris le 30 mai, un accroissement de près de cinq cent mille âmes au delà des anciennes limites [1]. Ainsi les conditions proposés à Napoléon ont paru trop dures, même au gouvernement de la Restauration, qui d'ailleurs fondait ses réclamations sur la promesse solennelle qu'avaient faite les souverains alliés à Paris, d'exiger moins de la France quand Napoléon ne régnerait plus. Qui oserait blâmer celui-ci d'avoir rejeté avec indignation des conditions qui ont révolté même le gouvernement de Louis XVIII ?

Un passage de la curieuse lettre que nous venons de citer, mérite toute l'attention, et, j'ose le dire, toute l'admiration de nos lecteurs. Jamais peut-être souverain n'a montré un désintéres-

[1] Elle a reperdu cet accroissement en 1815.

sement si noble, si patriotique, que Napoléon protestant qu'il préférerait voir les Bourbons le remplacer avec des conditions raisonnables, plutôt que de continuer à régner sur la France déshonorée par une paix qui, sous prétexte d'enchaîner l'ambition du souverain, serait une insulte pour la nation entière : pensée d'autant plus noble, qu'elle n'est point, comme on pourrait le croire, un élan irréfléchi d'enthousiasme ou de colère ; toute sa conduite en portera l'empreinte dans ces derniers jours si pleins d'héroïsme et de malheurs. Les alliés eux-mêmes prévoyaient bien que Napoléon préférerait abdiquer ou mourir, si le maintien de sa souveraineté devait coûter à la France un sacrifice d'honneur. Tel était l'homme qu'un des esprits les plus distingués de notre époque, mais encore dominé cette fois par de fâcheux préjugés, n'a pas craint d'accuser *de s'être rabaissé jusqu'à l'égoïsme*[1] ! Répétons plutôt, avec Napier : « Jamais, avant lui, le monde n'avait vu aucun homme s'élever si haut avec une ambition si désintéressée; » et remercions l'illustre écrivain anglais d'avoir devancé le jugement de la postérité.

A l'époque où nous arrivons, c'est-à-dire, vers

[1] M. Rossi, *Revue française*.

le 20 février, tout semblait confirmer dans l'esprit de l'Empereur l'opinion que les alliés ne voulaient plus traiter avec lui. Il en trouvait la preuve, et dans la teneur même des propositions du 17 février, et dans les refus qu'opposait à Paris M. de Talleyrand aux propositions réitérées que lui faisait faire Napoléon, d'aller à Châtillon seconder ou remplacer le duc de Vicence[1]. La négociation était suspendue, et ne pouvait être reprise que par la remise d'un contre-projet français. Mais, dans cet intervalle, Napoléon crut pouvoir tenter auprès de son beau-père une démarche qui, en réalité, ne fit qu'empirer la situation. Voici quelle en fut l'occasion.

Au moment où l'Empereur, vainqueur de Blücher, se rabattait sur la grande armée alliée, le prince de Schwartzenberg, justement inquiet de ce mouvement, s'avisa d'écrire au prince de Neufchâtel qu'ayant reçu la nouvelle que des préliminaires de paix avaient dû être signés à Châtillon aux conditions proposées par le duc de Vicence, il avait arrêté les mouvements de ses troupes, et proposait au prince de Neufchâ-

[1] Conversation de M. de Talleyrand avec M. Bignon.

Ce fait curieux était demeuré jusqu'ici complétement inconnu. Il est attesté, de la manière la plus solennelle, dans une note autographe qui fait partie des matériaux sur lesquels nous travaillons.

tel d'en faire autant[1]. Nous ignorons jusqu'à quel point Schwartzenberg pouvait être de bonne foi en ce qui concernait les préliminaires; mais ce qui est indubitable, c'est qu'une suspension d'armes ne pouvait être alors qu'avantageuse aux alliés, qui auraient évité ainsi le désastre de Montereau et la retraite précipitée sur Troyes. Napoléon fit répondre par Berthier au généralissime autrichien qu'il s'abusait, que rien n'avait été signé; mais, tout en rejetant cette première proposition d'armistice, évidemment concertée pour l'arrêter dans sa poursuite, il fit remettre une lettre pour l'empereur d'Autriche. « J'ai tout fait, écrivait-il à son beau-père, pour éviter la bataille qui a eu lieu. La fortune m'a souri. J'ai détruit l'armée russe et prussienne, commandée par le général Blücher. » Après avoir énuméré, non sans les exagérer un peu, tous les avantages de sa nouvelle position militaire, il continuait ainsi : « Dans cet état de choses, je propose à V. M. de signer la paix sans délai sur les bases qu'elle a elle-même proposées à Francfort, et que moi et la nation française nous avons adoptées comme notre ultimatum. Les plénipotentiaires des alliés à Châtillon ont présenté une

[1] Lettre du prince de Schwartzenberg, 17 février.

note dont la connaissance porterait en France l'exaltation et l'indignation au plus haut point. C'est la réalisation du rêve de Burke, qui voulait faire disparaître la France de la carte de l'Europe. Il n'est pas un Français qui ne préférât la mort plutôt que de subir des conditions qui nous rendraient esclaves de l'Angleterre. Je conçois... que cette puissance veuille détruire Anvers et mettre un obstacle éternel au rétablissement de la marine française....; mais vous, Sire, vous, quel est votre intérêt à l'anéantissement de la marine de la France? Quel intérêt peut avoir V. M. à mettre les Belges sous le joug d'un prince protestant, dont un des fils montera sur le trône d'Angleterre [1]? Toutefois ces projets sont au-dessus de la puissance de la coalition. La bataille qui aura lieu contre l'armée de V. M. fût-elle perdue, j'ai des ressources pour en livrer deux autres avant qu'elle soit à Paris, et Paris fût-il pris, le reste de la France ne supporterait pas le joug qu'on lui propose. *Jamais je ne céderai Anvers ni la Belgique.*

« Cette soif de vengeance de l'empereur Alexandre n'est pas fondée. Avant d'entrer à

[1] Le bruit du mariage de la princesse de Galles avec le fils aîné du prince d'Orange était alors généralement répandu. Ce mariage manqua, et la princesse épousa Léopold de Saxe-Cobourg, depuis roi des Belges.

Moscou, je lui ai offert la paix; à Moscou, j'ai tout fait pour éteindre l'incendie *qu'il avait allumé*[1].

« Je demande à V. M. d'éviter les chances d'une bataille. Je lui demande la paix, une prompte paix, fondée sur les bases de Francfort, que j'ai acceptées et que j'accepte encore. Je suppose que V. M. ne peut demander pourquoi je m'adresse à elle. Je ne puis m'adresser aux Anglais, dont la politique est dans la destruction de ma marine; à l'empereur Alexandre, puisque la vengeance et la passion animent tous ses sentiments. Je ne puis donc m'adresser qu'à V. M., naguère mon alliée, et qui est considérée comme la puissance principale de la coalition; enfin, à V. M. qui, quels que soient ses sentiments du moment, a dans les veines du sang français[2]. »

M. de Metternich, avec sa bienveillance ordinaire pour les intérêts de l'empereur Napoléon et de la France, s'empressa de communiquer cette lettre aux alliés, comme du reste les traités lui en faisaient une loi. L'effet en fut des plus fâcheux pour nous: elle irrita au lieu de calmer.

[1] On voit que dès lors le nom du véritable auteur de l'incendie de Moscou n'était plus du moins un mystère entre les souverains.

[2] Lettre de Napoléon; Nogent, 21 février.

En déclarant avec tant d'énergie que jamais il ne céderait Anvers et la Belgique, cessions devenues pour l'Angleterre une condition indispensable de la paix, Napoléon semblait vouloir donner à entendre qu'à toute extrémité il consentirait plutôt à se départir des bases de Francfort sur les autres points, qui concernaient directement les puissances continentales, pour les entraîner à séparer leurs intérêts de ceux de l'Angleterre. Ce furent aussi les plénipotentiaires de cette nation qui se montrèrent les plus émus de cette démarche. Ils dirent à Caulaincourt qu'ils voyaient bien que les choses n'étaient pas mûres pour la paix, que l'empereur Napoléon ne la voulait pas. Cette lettre rendit les alliés plus pressants à Châtillon, et augmenta ainsi les embarras du duc de Vicence, qui, malgré toutes ses instances, ne recevait pas de contre-projet. Le duc de Bassano lui écrivait de Châtres[1] : « Pour que l'Empereur puisse dire quels sont les sacrifices qu'il veut faire à la paix, il souhaite que vous lui montriez quels sont ceux qu'il peut éviter, quels sont ceux qui sont inévitables. » L'extrême réserve des plénipotentiaires alliés empêchait le duc de Vicence de se procurer les informations qu'on lui de-

[1] 23 février.

mandait; mais sa conviction, qu'il s'efforçait en vain de faire partager à l'Empereur, était toujours que la paix ne pouvait se faire sans l'abandon d'une partie de la Belgique [1]. Dans ce moment, les progrès de Napoléon ayant placé la ville de Châtillon dans la ligne des armées françaises, les plénipotentiaires des alliés crurent devoir adresser une note au duc de Vicence pour le prier de prendre les arrangements nécessaires pour que la neutralité de Châtillon fût respectée [2]. Cette démarche assez puérile donna lieu à une réponse de l'Empereur, dans laquelle, en dépit d'une fâcheuse obstination, nous aimons à reconnaître un langage sincère, généreux, dénotant un vif désir de la paix. Il donne le gouvernement de Châtillon au maire, et n'y enverra pas de troupes. Quelques jours auparavant, il avait menacé, dans un moment d'emportement, d'ordonner l'arrestation des courriers anglais en représailles des vexations auxquelles les siens étaient en butte; mais la réflexion l'a bien vite ramené à des sentiments plus dignes de lui: « Dites que tous les Anglais et autres étrangers seront respectés; que quand même les négociations viendraient à manquer, si lord Castlereagh

[1] Duc de Vicence, 25 février.
[2] Note du 25 février.

retournant en Angleterre pour l'ouverture du parlement, voulait gagner quelque vingt-quatre heures, il pourrait passer par Calais. » Revenant ensuite, comme malgré lui, au grand intérêt de la paix, Napoléon ajoute : « Si l'on veut en finir, on peut en finir bien vite, épargner bien des malheurs, et peut-être un revirement qui serait funeste aux alliés. Les bases de Francfort, voilà ce que j'ai accepté et ce que la nation a approuvé. En parlant à lord Aberdeen, dites que, dans aucun cas, *nous ne céderons Anvers ni la Belgique.* » Le résultat de cette tenacité sera déplorable, nous l'avouons; mais n'est-ce pas aussi l'événement qui nous entraîne surtout à en condamner le principe? et si, quatre jours plus tard, l'inexplicable reddition de Soissons ne sauvait pas d'une destruction entière l'armée de Blücher acculée à l'Aisne, l'insistance de Napoléon, justifiée par la fortune, ne nous paraîtrait-elle pas vraiment digne de la France et de lui?

En répondant à la lettre de Berthier, à laquelle était jointe celle de l'Empereur pour son beau-père, le prince de Schwartzenberg avait renouvelé sa demande d'armistice, qui, cette fois, fut accueillie[1]. Des commissaires, nommés de part

[1] Le porteur de cette nouvelle lettre du généralissime autri-

et d'autre pour négocier cet armistice, se rassemblèrent à Lusigny; ces commissaires étaient, pour la France, M. de Flahaut, et pour la Russie, l'Autriche et la Prusse, MM. de Schouwalof, Ducca et Rauch[1]. Leurs conférences furent, pendant deux jours, la grande affaire du quartier général français et de Napoléon lui-même[2], qui y vit un moment le moyen le plus sûr et le plus prompt d'arriver à la paix, comme son commissaire en fit la déclaration positive dès le début des conférences (24 février). Le commissaire autrichien *seul* affirma que son maître avait le même désir, et que la paix suivrait certainement un armistice. Cet armistice devait être de quinze jours, plus six pour la dénonciation. Mais on ne put s'entendre sur la ligne de neutralité. L'Empereur aurait voulu que cette ligne fût tirée d'Anvers à Lyon; disposition qui faisait refluer les alliés de la Belgique, et préjugeait

chien était un prince de Lichtenstein. C'était aussi un prince de Lichtenstein qui était venu proposer un armistice après la bataille d'Austerlitz; et un autre quatre ans plus tard, après celle de Wagram.

M. Fain (p. 126 et suiv.) donne des détails curieux sur l'entretien de Napoléon avec cet envoyé autrichien. Nous voyons celui-ci protester avec énergie qu'on n'en veut pas à la dynastie de l'Empereur, et que le rôle qu'on fait jouer aux Bourbons n'est qu'un moyen de guerre.

[1] Flahaut et Schouwalof avaient été commissaires, l'année précédente, à Neumarkt.

[2] Fain, 139.

militairement la possession de cette province en faveur de la France. Mais bien qu'il n'y eût pas de commissaire anglais à Lusigny, les intérêts de l'Angleterre y furent mieux défendus que Napoléon ne l'avait espéré; les commissaires n'étaient autorisés qu'à admettre le *statu quo* pour les deux armées. Dès le 26, l'Empereur ne comptait plus pour rien ces conférences: «*Il est douteux qu'on s'arrange,*» écrivait-il à Caulaincourt. Un simple coup d'œil sur les faits militaires contemporains prouve combien les alliés attachaient peu d'importance à cette prétendue négociation. Le jour même où se réunissaient les commissaires (24), Blücher commençait sa nouvelle pointe sur Paris; et, le lendemain, les alliés, dans un grand conseil de guerre tenu à Bar-sur-Aube, adoptaient un nouveau plan offensif, et approuvaient la marche de l'armée de Silésie. La négociation d'armistice n'avait donc été qu'une précaution qui cessait d'être jugée nécessaire. La lettre de Napoléon à l'empereur d'Autriche accéléra encore la rupture des conférences; on se plaignait de ce que Napoléon avait moins cherché à obtenir un armistice qu'à diviser les alliés, en mêlant à la question militaire des questions politiques qui ne pouvaient être traitées qu'à Châtillon. Il est certain que Napoléon n'avait attaché d'impor-

tance aux conférences de Lusigny, que parce qu'il espérait gagner de ce côté du terrain sur l'Angleterre.

Le jour même de la rupture [1] de ces conférences, le comte de Stadion allait demander une séance pour le lendemain au duc de Vicence, qui ne put s'y refuser, bien qu'il n'eût absolument rien à dire. Le négociateur autrichien lui parla avec beaucoup d'amertume des accusations lancées contre l'Angleterre par Napoléon, dans sa lettre à son beau-père. La nécessité de répondre en séance, quand sans doute on ne cherchait dans sa réponse qu'un prétexte pour tout rompre, compliquait singulièrement la situation de Caulaincourt. Il ne pouvait que tâcher de gagner le temps nécessaire pour recevoir des ordres. Il écrivait à ce sujet à l'Empereur : « Je ne peux parler des bases de Francfort ; je craindrais qu'on ne m'interpellât de déclarer si je ne puis traiter que sur ces bases, et que, sur ma réponse affirmative, on ne rompît la négociation. V. M. voit combien ces gens-ci sont positifs, et ce qui s'est passé depuis huit jours n'a fait que les rendre plus pressants.»

Dans la séance du 28, les plénipotentiaires

[1] 27 février. Cependant les commissaires restèrent encore plusieurs jours à Lusigny. C'était une mesure de prudence des deux côtés.

déclarèrent avoir reçu l'ordre de demander une réponse au projet de traité présenté par eux dans celle du 17. Leurs souverains, adhérant fortement à *la substance* des demandes contenues dans ce traité, ne pourraient interpréter un plus long délai que comme un refus. En conséquence, à l'expiration d'un dernier terme qui allait être directement convenu avec le plénipotentiaire français, la négociation serait regardée comme terminée, s'il n'était pas arrivé de réponse qui fût en substance d'accord avec la base établie dans le projet des alliés. M. de Stadion déclara ensuite, au nom de ses collègues, être prêt à discuter, dans un esprit de conciliation, toute modification que le plénipotentiaire français pourrait être autorisé à proposer; mais il ajouta que les alliés remettraient la décision au sort des armes, si la France mettait en avant quelque prétention *essentiellement* différente du sens de l'offre déjà faite le 9 février par son plénipotentiaire, offre à laquelle on persistait à se référer. De la manière dont cette déclaration était faite, il semblait résulter que les négociateurs alliés avaient tout pouvoir pour rompre de suite, et aucun pour conclure; et c'était la vérité. Cette considération doit atténuer beaucoup le regret qu'on pourrait éprouver en voyant Caulaincourt pris au dé-

pourvu le 28, et obligé de traîner en longueur. Il se rejeta sur le retard que les mouvements continuels des armées avaient dû apporter à la rédaction du contre-projet, et sur celui qu'éprouvaient nos courriers, par les détours qu'on leur faisait constamment faire. D'ailleurs les alliés ayant suspendu sans motif plausible les négociations, du 7 au 17 février, et ayant pu préparer leur projet à loisir, ne pouvaient se plaindre du temps qu'on prenait pour préparer la réponse. Les plénipotentiaires des alliés, d'après l'ordre formel de leurs cours, invitèrent Caulaincourt à fixer le délai qu'il jugerait suffisant pour recevoir cette réponse; il eut beaucoup de peine à obtenir dix jours. La prochaine séance fut donc remise au 10 mars.

Le duc de Vicence regrettait vivement de n'avoir pas eu de contre-projet à présenter, ou du moins de n'avoir pas été mis à même de discuter le projet des alliés dès le 28 février. En rendant compte de cette séance à l'Empereur, le 1er mars, il terminait ainsi : « D'après ce que je vois et ce que j'entends, je ne vois pas qu'il reste aucun espoir de faire la paix, quant à présent du moins, autrement qu'à des conditions bien différentes de celles de Francfort[1]. » Il dou-

[1] Cette lettre est citée dans l'ouvrage de Koch sur 1814; t. II, p. 342.

tait même que les événements militaires pussent désormais avoir une grande influence sur les questions fondamentales de la paix; trop d'explications et de pourparlers ayant eu lieu entre les alliés, pour qu'ils ne fussent pas complétement d'accord sur ces questions. Enfin, il était autorisé à croire que les alliés, loin de se diviser, comme Napoléon l'espérait encore, *s'unissaient plus que jamais*. Le duc de Vicence avait raison. Au moment même où il écrivait cette lettre, les ministres de la coalition signaient à Chaumont un nouveau traité d'alliance. La conclusion de ce traité avait été indubitablement hâtée par la démarche de Napoléon auprès de l'empereur d'Autriche. Tout ce qu'il a tenté pour diviser les alliés, n'a pu que tourner contre lui, resserrer ce nœud de crainte et de haine, dont était formée la coalition, et donner de nouvelles forces à nos ennemis les plus acharnés, qui ne voyaient plus pour eux ni satisfaction ni sécurité que dans la chute de l'Empereur, et dans le plus grand abaissement possible de la France.

# CHAPITRE VI.

## NÉGOCIATIONS DE CHATILLON

(SUITE ET FIN).

Intrigues des coalisés entre eux. — Prépondérance de l'Angleterre. — Conférences de Langres. — Dispositions des grandes puissances. — Traité de Bâle, du 6 janvier, entre la Russie et la Prusse. — Convention du 15 février entre les quatre grandes puissances. — Traité de Chaumont (1er mars). — Articles séparés et secrets. — Suite de la négociation de Châtillon. — Dépêche de Napoléon à Caulaincourt, du 2 mars. — Belle lettre du duc de Vicence à l'Empereur, du 3. — Voyage du prince d'Esthérazy à Châtillon; son entretien avec Caulaincourt. — Nouvelles instances de celui-ci. — Dépêche de Napoléon, du 8 mars. — Séance du 10 mars. — Séance du 13. — Éloge de Caulaincourt. — Sa lettre du 13 mars. — Explication du silence gardé par Napoléon. — Séance du 15; contre-projet présenté par le duc de Vicence. — Dépêche tardive de Napoléon, en date du 17 mars. — Réfutation d'une assertion erronée de sir Robert Wilson. — Mission de M. de Vitrolles. — Dernières séances du congrès; les plénipotentiaires des cours alliées déclarent les négociations *terminées* par le *gouvernement français*. — Observation des plénipotentiaires des cours alliées, relativement au pape. — Lettres de M. de Metternich au duc de Vicence, du 18 mars. — Dernières lettres de Caulaincourt à M. de Metternich. — Dernières tentatives de Napoléon auprès de l'empereur d'Autriche. — Missions du colonel Galbois et de M. de Wessenberg. —

**Déclaration des puissances alliées, du 25 mars. — Éclaircissements historiques sur la prétendue dépêche du 19 mars. — Réflexions.**

Jusqu'ici c'est, pour ainsi dire, du camp français que nous avons suivi les évolutions de la politique des puissances coalisées ; nous n'en avons vu, dans le langage de leurs plénipotentiaires à Châtillon, que la forme extérieure et en quelque sorte palpable. Mais avant d'achever le pénible récit des derniers jours de la négociation, et de hasarder sur son ensemble un jugement définitif, nous avons à parler du traité de Chaumont, et des intrigues qui s'agitaient au sein de la coalition, pendant les mois qui ont immédiatement précédé la chute de Napoléon.

Déjà, dans le premier chapitre de ce volume, nous avons signalé quelques-uns des germes de dissentiment qui existaient entre les grandes puissances dès le mois de novembre. L'invasion en retardait le développement, mais ne les détruisait pas. Si graves que fussent les préoccupations de la guerre, celles du partage des dépouilles commençaient à s'y mêler. Sûr dès lors d'avoir au moins *la part du lion* dans le grand-duché de Varsovie, l'empereur Alexandre s'était tout d'abord posé en protecteur des États de la Confédération du Rhin, rôle avantageux et facile à

remplir. Tenant la Prusse enchaînée à la fortune de la Russie, il avait eu peu de peine à réprimer les prétentions de cette puissance sur les princes de la Confédération dont elle prétendait avoir conquis les États. Toutefois, à cette époque, les prétentions de la Prusse sur la Saxe n'étaient contredites par aucune puissance, et moins par la Russie que par toute autre. D'un autre côté, le roi de Würtemberg et le grand-duc de Bade étaient rassurés par l'empereur Alexandre contre la politique du cabinet de Vienne, qui songeait à procurer à leurs dépens au roi de Bavière le *contigu complet* et non interrompu promis à Ried[1]. L'accomplissement des promesses faites à cette époque était en effet le grand embarras de l'Autriche; pour y satisfaire, elle se montra disposée à pousser plus loin qu'aucune autre puissance le système de réduction de la France, à la refouler même au delà des limites de Louis XIV, s'il était possible. La preuve existe dans les archives du ministère anglais, qu'au mois de décembre, l'idée de reprendre l'Alsace à la France, dans les arrangements définitifs, fut soumise au ministère anglais, et cette idée était autrichienne[2]. Ce fait suffirait pour faire apprécier le degré d'intérêt

[1] L'intérêt politique, fortifié par des alliances de famille, lui faisait une loi de protéger ces deux souverains, malgré leur affection personnelle pour Napoléon.

[2] Napier, XII, 281.

qu'attachait dès lors le cabinet de Vienne au maintien de Napoléon ou de son fils.

Si, à cette époque, l'intérêt d'abattre la puissance française n'avait pas été prédominant dans les conseils de la coalition, tout nous porte à croire qu'une scission se serait opérée aussitôt après Leipzig, et aurait divisé les puissances principales de la coalition en deux grandes fractions : d'un côté, la Russie et la Prusse ; de l'autre, l'Autriche et l'Angleterre. Le 6 janvier 1814, les ministres de Prusse et de Russie signaient à Bâle un traité explicatif de l'alliance de Kalish, conclue au mois de mars précédent ; traité qui tendait principalement à établir entre les deux puissances un concert militaire indépendant de l'Autriche. Les conventions et les événements ultérieurs ont ôté toute importance à ce traité, dont l'existence est incontestable, mais dont les dispositions sont encore inconnues.

Chaque État, grand ou petit, plus ou moins intéressé au dénoûment de la lutte, avait ses haines, ses affections, ses prétentions et déjà ses mécomptes. Mais la grande voix de l'Angleterre dominait, seule, ce bourdonnement confus d'intrigues. « Les subsides qu'elle avait déjà fournis, ceux qu'elle avait à fournir encore, étaient sa puissance[1]. » De Londres même, lord Castlereagh

[1] Montvéran.

exerçait déjà cette suprême dictature. Dès le 30 novembre, dans une note adressée à lord Aberdeen, il changeait les bases de Francfort en réclamant des modifications aux *limites naturelles* alors accordées à la France, modifications qui auraient pour but d'assurer des frontières convenables *à la Hollande*[1] et à la Suisse, et recommandait de considérer comme un refus d'adhérer aux bases de la négociation, toute réponse équivoque, ou tout délai motivé de la part de l'ennemi, ajoutant que les alliés devraient alors rendre leurs offres publiques, afin de montrer que les obstacles ne venaient que de la France. Telle fut, en effet, la marche suivie par les alliés dans toute la négociation de Châtillon; et nous avons pu apprécier déjà avec quelle modération et quelle bonne foi ils marchaient à ce but si nettement défini d'avance par la politique anglaise.

Le 21 décembre, lord Castlereagh exigeait et obtenait, des ambassadeurs des grandes puissances à Londres, une déclaration explicite sur les intentions de leurs gouvernements à l'égard des droits maritimes de l'Angleterre. Tous étaient

[1] Cet accroissement de prétentions, qui impliquait déjà la cession d'Anvers par la France, était le résultat de l'insurrection de la Hollande, événement des plus favorables au développement des vues de la politique anglaise.

autorisés à prendre l'engagement formel que cette question serait écartée au futur congrès.

Cependant la campagne d'hiver était commencée ; les circonstances rendaient nécessaire la présence du ministre anglais sur le continent. Il arriva à Bâle le 21 janvier, et y trouva de suite l'occasion de faire sentir à l'Autriche la prépondérance anglaise, en improuvant et faisant modifier les dispositions du traité de Murat avec l'Autriche [1].

L'invasion des diplomates de la coalition en France suivait celle des armées. Les bases de la négociation de Châtillon avaient été arrêtées à Langres, le 29 janvier, dans une conférence à laquelle assistèrent, outre les souverains, MM. de Metternich, de Nesselrode, Castlereagh, de Hardenberg, de Stadion et Razumowski; MM. de Binder et Pozzo di Borgo faisaient l'office de secrétaires. Le langage des plénipotentiaires au congrès ayant été tout à fait conforme aux principes arrêtés à Langres, l'analyse du protocole de cette conférence et des instructions qui furent délivrées en conséquence nous entraînerait dans des redites inutiles. Un seul passage de ces instructions est important à réserver pour l'exa-

[1] Note de lord Castlereagh à M. de Metternich, du 27 janvier.

men final de la négociation : «*la marche de la négociation devant être influencée par celle des événements de la guerre*, les plénipotentiaires devaient recevoir des instructions modifiées suivant les circonstances (3 février). » Tout était donc plus que jamais placé sous l'influence illimitée des événements. Aussi avons-nous vu les séances suspendues après la bataille de la Rothière et reprises après la défaite de l'armée de Silésie; et nous verrons de même la rupture de la négociation décidée par la reddition de Soissons et les événements qui suivirent.

A défaut de la suprématie politique, l'Autriche s'efforçait de garder la prépondérance militaire, non par la supériorité des manœuvres, mais par une circonspection excessive dans l'emploi de ses forces. Telle est la seule explication plausible que nous puissions donner des lenteurs du prince de Schwartzenberg, avant et après la bataille de la Rothière. On s'abuserait étrangement si l'on y voyait le désir de ménager Napoléon, en lui laissant le temps de se résigner à la paix. Si le cabinet autrichien avait été assez fort et assez bienveillant pour faire prévaloir de tels ménagements, il aurait indubitablement fait adopter la proposition d'armistice du 9, car on ne pouvait exiger davantage de Napoléon. Cette proposition a dû, au contraire, contribuer à la

suspension des conférences, car tous avaient peur de la paix.

Nous savons déjà que la Russie et la Prusse étaient les plus acharnées d'entre les grandes puissances; c'était une revanche de peuple à peuple, et d'homme à homme entre les souverains. L'Angleterre passait, et non sans raison, pour la plus modérée. Ce fut lord Castlereagh qui, sous l'influence des revers de l'armée de Silésie, provoqua et décida la reprise des conférences. La prépondérance de l'Angleterre en ce moment est un fait palpable. Elle n'a que la peine de formuler ses prétentions pour les voir accueillies. Sur sa demande, tous les arrangements convenus ou débattus entre les puissances continentales lui sont communiqués sans arrière-pensée[1], et, dès ce moment, elle est assurée d'une solution satisfaisante pour tous ceux qui la concernent directement. L'acte d'accession à un projet de convention, présenté par Castlereagh, est accepté et signé immédiatement, le 15 février, par les ministres d'Autriche, de Russie et de Prusse. Cet acte habilement conçu, au moment même où les succès de Napoléon semblaient rendre de nouveau la

[1] Note de M. de Metternich à lord Castlereagh, du 15 février.

paix possible avec lui, mettait toutes les prétentions de l'Angleterre à couvert d'un revirement de fortune. Les autres puissances, « voulant lui donner une marque de reconnaissance pour ses secours persévérants et libéraux, » et approuvant d'ailleurs en principe ses demandes, adoptent formellement : « 1° la réunion à la Hollande des provinces belgiques jusqu'à la Meuse, et des pays situés au delà de ce fleuve, de Maëstricht à Cologne ; 2° la répartition des autres pays situés sur la rive gauche du Rhin, de manière à offrir sûreté et protection contre la France à la Hollande et au nord de l'Allemagne : cette répartition, d'ailleurs, n'aura lieu que du consentement plein et entier de l'Angleterre ; 3° une indemnité aux Bourbons de Sicile ; 4° la confiscation des vaisseaux de guerre français qui pourraient se trouver dans des ports cédés aux alliés en vertu de la paix. » On reconnaît, à cette stipulation, la bienveillance ordinaire de nos voisins pour notre marine.

S'il y a eu, dans la négociation de Châtillon, un moment où, malgré la mauvaise volonté évidente de la Russie et de la Prusse, la paix ait pu être signée, c'est assurément pendant l'intervalle qui s'écoula depuis la reprise des conférences de Châtillon jusqu'à la signature du traité

de Chaumont, et peut-être encore quelques jours plus tard, comme semble l'indiquer la mission confidentielle du prince d'Esterhazy, dont nous parlerons bientôt. Il est à regretter que l'Empereur n'ait pas connu l'acte d'accession que nous venons d'analyser. Cette considération n'aurait peut-être pas suffi, malheureusement, pour le décider à remettre de suite un contre-projet cédant Anvers et la Belgique; mais elle lui eût sans doute épargné de funestes efforts pour arracher son beau-père à la coalition, ou pour traiter des questions politiques à Lusigny sans la participation des Anglais [1].

Le nouveau traité d'alliance entre les quatre puissances coalisées avait été préparé depuis l'arrivée de lord Castlereagh sur le continent; il fut signé le 1er mars. Comme nous l'avons dit, la conclusion en fut hâtée par la lettre de Napoléon à son beau-père, par l'attitude de ses commissaires à Lusigny, enfin par la réponse dila-

[1] En nous ôtant Anvers et affaiblissant ainsi nos moyens maritimes, l'Angleterre obtenait, contre le système hostile de Napoléon, des avantages durables, qui pouvaient lui faire moins redouter qu'à tout autre le maintien de Napoléon sur le trône de France. Or, il est indubitable que l'Angleterre, se prononçant pour la paix, entraînait l'Autriche. Mais Napoléon ne voulait pas céder Anvers ni la Belgique; il croyait, d'ailleurs, la paix impossible surtout par suite de l'influence anglaise.

toire que le duc de Vicence dut opposer aux instances des plénipotentiaires des alliés dans la séance du 28, quoique dix jours se fussent écoulés depuis la remise de leur projet.

Le traité de Chaumont, aux termes de son préambule, a pour double but d'assurer la continuation de la guerre, si le gouvernement français refuse les conditions qui lui ont été proposées par les alliés, et de garantir l'ordre de choses qui aura été l'*heureux* résultat de leurs efforts. Il est composé de seize articles patents, et trois articles secrets.

Chacune des grandes puissances promet de tenir constamment cent cinquante mille hommes en campagne, et de porter soixante mille hommes au secours de celle qui serait menacée d'une attaque directe de la France. L'Angleterre se réserve le droit de fournir un contingent fictif, à raison de vingt livres sterl. par fantassin, et trente par cavalier; elle s'engage à payer, pendant l'année 1814, un subside de cinq millions liv. sterl. à chacune des autres grandes puissances, plus une indemnité de désarmement, si la paix vient à être conclue. Les puissances contractantes renouvellent l'engagement déjà pris à Kalish, à Reichenbach, à Tœplitz, de ne faire la paix que d'un commun accord. Ce traité ne préjudicie à aucun des enga-

gements pris par les puissances entre elles[1], ou avec d'autres États, mais dans le même but.

Le premier article secret, développant le but de l'alliance, exposé dans le préambule, contenait l'engagement des puissances contractantes de maintenir les arrangements généraux relatifs à l'Allemagne, à la Fédération suisse, à l'Italie, à l'Espagne et à la Hollande, arrangements dont il avait été donné une communication sommaire à la France, le 17 février précédent. Elles convenaient, par le deuxième article, d'inviter l'Espagne, le Portugal, la Suède, et le prince d'Orange rétabli en Hollande, à accéder au traité. Le dernier article secret a eu, sur les événements de 1815, une influence trop grande et trop funeste à la France pour que nous ne le citions pas dans son entier : « Considérant la nécessité qui peut exister après la conclusion d'un traité de paix définitif avec la France, de retenir en campagne, pendant un certain temps, des forces suffisantes pour protéger les arrangements que les alliés devront faire entre eux pour le raffermissement de l'état de l'Europe, les hautes puissances con-

[1] Tels que l'acte d'accession au projet de convention présenté par l'Angleterre, du 15 février, et le traité de Bâle, du 6 janvier, entre la Russie et la Prusse.

fédérées sont décidées à se concerter entre elles, non-seulement sur la nécessité, mais sur la totalité et la distribution des forces à tenir sur pied, conformément à l'exigence des circonstances. Aucune des hautes puissances confédérées ne sera tenue de fournir des forces pour le but ci-dessus énoncé, pendant plus d'une année, sans son consentement exprès et volontaire, et il sera libre à l'Angleterre de fournir son contingent de la manière stipulée à l'article 9. »

Cette fatale précaution nous a valu le désastre de Waterloo!

Ainsi les alliés *s'unissaient plus que jamais au lieu de se diviser*, comme l'écrivait Caulaincourt à l'empereur Napoléon le jour même où Metternich, Nesselrode, Castlereagh et Hardenberg signaient le traité de Chaumont. En ce moment, Blücher faisait sa seconde pointe sur Paris; ce mouvement, sur lequel les alliés comptaient beaucoup, a failli causer sa perte, et les contraindre sans doute à admettre les bases de Francfort. C'est dans l'assurance d'une victoire complète, que l'Empereur dicte, à la Ferté-sous-Jouarre, au duc de Bassano, une déclaration que Caulaincourt devra consigner au protocole. Cette pièce, d'ailleurs fort remarquable, eût été parfaitement convenable à Châtillon, si l'armée de Silésie avait

été détruite sous les murs de Soissons; mais les événements militaires ayant repris dans l'intervalle une tournure défavorable pour la France, le langage que l'Empereur avait cru devoir tenir le 2 mars, n'était plus approprié aux circonstances huit jours plus tard.

Le duc de Vicence appréciait avec une justesse parfaite le danger croissant de la situation. On peut en juger par sa belle lettre, du 3 mars, adressée à l'Empereur [1]. Malgré les reproches amers qui lui ont été adressés précédemment, il croit devoir présenter, sous des couleurs plus vives que jamais, toutes les menaces de l'avenir: « V. M., dit-il, n'a pas ignoré que les princes de la maison de Bourbon qui ont quitté l'Angleterre, étaient établis sur nos frontières, et que M. le comte d'Artois, qui se trouvait naguère en Suisse, était fixé à Vesoul. Ce prince a pu venir en Suisse sans l'assentiment de tous les alliés; mais il ne peut être venu en France, et y rester sur la ligne principalement occupée par les troupes autrichiennes qu'avec l'agrément du beau-père de V. M. Sa présence est donc plus qu'une menace *russe et anglaise*.... M. de Sta-

[1] Non citée dans Fain. Cette lettre est d'autant plus importante, que c'est la seule qui constate le voyage du prince d'Esterhazy à Châtillon, faible et tardif témoignage d'intérêt de la part de l'Autriche.

dion, auquel je fis, il y a quelques jours, honte de cette apparition au milieu du camp autrichien, me répondit que ce prince était venu sans autorisation; que ce voyage gênait, mécontentait même, et ne signifiait rien. « Alors, faites-le partir, » répondis-je. Hier il m'assura qu'il lui était prescrit de sortir de France; mais cela a été dit de telle façon que, si l'ordre est tel, M. le plénipotentiaire y est le plus étranger possible. V. M. sent mieux que personne les conséquences de cette apparition sous un tel drapeau... C'est, dira-t-on, un épouvantail sans conséquence; la génération actuelle ne connaît plus les Bourbons, etc.... Je sais et je pense tout cela, Sire..... Aussi ne donnerais-je pas à cette résurrection plus d'importance qu'elle n'en doit avoir, si je n'en inférais pas que l'Autriche, puisqu'elle n'a plus honte d'une telle conduite, est *prête à vous renier* [1].

« Le prince d'Esterhazy, qui est auprès de

[1] Quelques jours après, M. de Floret communiqua au duc de Vicence une lettre de M. de Metternich, qui justifiait trop bien cette appréhension. Il y était dit que la lettre du 21 février n'avait eu d'autre résultat que de faire croire à l'empereur François que son gendre ne voulait pas de paix. « L'Autriche, disait M. de Metternich, *a tout fait* pour empêcher que les choses aillent à la dernière extrémité; mais si les négociations sont rompues, la guerre se fera avec plus d'animosité que jamais, et *l'on ne pourra plus répondre de rien*. »

M. de Metternich depuis le commencement de la campagne, est venu passer quelques instants ici; à l'en croire, je dois me faire honneur de cette course, de son motif, et même de sa franchise... Il dit que, dans l'opinion de l'empereur François et de M. de Metternich, la paix est des plus urgentes pour V. M. Si elle tarde, on ne peut prévoir *où les choses iront*, car les revers augmenteraient l'exaspération des alliés autant que pourraient le faire des succès. Dussent-ils reculer momentanément, même au delà du Rhin, la partie est tellement liée, que les plus grands revers ne changeraient rien aux prétentions qu'ils ont émises.... L'excès de votre ambition et mille autres circonstances ayant mis toute la population européenne sous les armes, des millions d'hommes marcheront, si les huit cent mille qui menacent Paris ne suffisaient pas. On sait tout ce que peuvent le génie et l'audace de V. M., mais on sait aussi à quoi sont réduites ses forces... *Sans l'Autriche, les alliés auraient déjà secoué bien des ménagements qu'on n'aura plus, si nous tardons à signer la paix*...» Le duc de Vicence a voulu essayer d'entrer en discussion réglée, présenter quelques observations. «Ce n'est pas de la politique que je fais, interrompt le prince, c'est le dernier effort d'un ami. N'y a-t-il donc aucun moyen, poursuit-il, d'éclairer

l'empereur Napoléon sur sa situation réelle, et de le sauver, s'il persiste à vouloir se perdre? A-t-il décidément placé sa destinée, celle de son fils, sur l'affût de son dernier canon ? Les efforts de l'audace et le courage du désespoir vous empêcheront-ils d'être accablés par les masses ? Croyez-nous, faites la paix. »

Le prince d'Esterhazy fit plusieurs fois la réflexion que l'empereur d'Autriche, si souvent malheureux dans ses guerres avec la France, avait donné à son gendre l'exemple des sacrifices que peuvent commander des circonstances défavorables, et que cet exemple pouvait être suivi sans déshonneur, les liens de la France avec les provinces acquises ne pouvant être comparés avec ceux de l'Autriche à l'égard du Tyrol, par exemple. Tout en refusant d'entamer une discussion politique, il pouvait assurer que l'empereur d'Autriche n'écouterait pas plus que son cabinet des ouvertures qui ne seraient pas de nature à être mises sous les yeux de tous les alliés. Il n'y avait, selon lui, qu'un moyen de paix, l'adoption des bases du projet présenté le 17 février, par un contre-projet qui s'en écartât très-peu. A cet exposé, Caulaincourt joignait les réflexions suivantes :

« Dans cette position, V. M. ne peut donc plus se dissimuler que ce qui était possible à Franc-

fort, *si nous eussions pris la balle au bond*, ne l'a plus été dès que les ennemis se sont vus forcés de risquer le passage du Rhin. Les ennemis ont apprécié la résistance nationale qu'ils redoutaient ; ils sont d'ailleurs en force près de Paris. L'Autriche et la Prusse ont donné à V. M. plus d'un exemple de résignation. Imitez-les, Sire, pendant que votre capitale n'est pas encore envahie, et que la victoire ne vous a pas encore été infidèle. V. M. doit reconnaître que sa fortune n'a pu sauver que nos lauriers ; elle a donc acquis la preuve qu'il faut attendre de l'avenir ce que le présent lui refuse, et qu'à ce prix seulement l'heure d'une noble et glorieuse vengeance peut sonner. Sans doute la France n'est pas toute dans Paris ; mais vos forces sont épuisées ou disséminées. Les malheurs du pays redoublent les vœux du plus grand nombre pour la paix. Si la démarche du prince d'Esterhazy est le dernier acte de parenté de l'Autriche, je supplie V. M. de profiter de cet avis. Tout annonce que c'est un avis *in extremis,* parce qu'elle voit arriver le moment où elle ne pourra plus maîtriser les haines politiques et *empêcher les bouleversements*.... Si je savais que V. M. eût cent vingt mille hommes dans sa main, je ne prendrais, comme elle, conseil que de mon courage ; mais

si, comme je le crains, elle en a moins de quatre-vingt mille, il faut prendre un parti et céder à l'Europe réunie. Les dangers sont réels, les heures comptées..... Peut-être V. M. traitera-t-elle mes réflexions de faiblesse : je crois, moi, qu'il y a quelque courage à les faire, et je pense que le moment est venu où aucune considération ne doit plus m'arrêter... Je vous livre donc, Sire, avec toute ma pensée, mes pressentiments, mes impressions, mes doutes... Puisse V. M. y trouver des motifs suffisants pour prendre la seule résolution qui puisse sauver son trône et la France ! »

Le langage du prince d'Esterhazy, celui du duc de Vicence, étaient évidemment de nature à faire impression sur l'Empereur. Caulaincourt écrivait lettres sur lettres, pensant, non sans raison, que Napoléon ne sentirait jamais assez tout ce que la situation présentait de grave et de décisif. Le lendemain du jour où il avait rendu compte du voyage du prince d'Esterhazy, il recevait la note écrite par Napoléon à la Ferté-sous-Jouarre, et s'alarmait des conséquences probables de l'insertion au protocole d'une pièce sur laquelle les plénipotentiaires alliés n'auraient sans doute ni la volonté ni le pouvoir d'entrer en discussion. « L'Empereur tient-il aux bases de Francfort ? écrivait-il au duc de Bas-

sano le 4 mars; alors il faut courir la chance de l'effet que produira la note qu'on m'envoie. L'Empereur consent-il à des modifications? il faut me les faire connaître. » Pouvant ajourner sa réponse jusqu'au 10, d'après l'engagement pris avec ses collègues dans la séance du 28, il croit devoir prendre de nouveaux ordres. « Quelle frontière l'Empereur voudrait-il céder en Belgique, sur la rive gauche du Rhin, du côté de l'Italie? Quelles colonies consentirait-il à laisser à l'Angleterre?» S'il ne reçoit pas d'instructions nouvelles avant la séance prochaine, il sera obligé de remettre la note du 2, quelles qu'en soient les conséquences. Le 5 et le 6, il revient à la charge avec une nouvelle force [1]. « Il faut des sacrifices, dit-il, il faut les faire à temps. Comme à Prague, si nous n'y prenons garde, l'occasion va nous échapper; la circonstance actuelle a plus de ressemblance avec celle-là que V. M. ne le pense peut-être. A Prague, la paix n'a pas été faite, et l'Autriche s'est déclarée contre nous, parce qu'on n'a pas voulu croire que le terme fixé fût de rigueur. Ici les négociations vont se rompre, parce que l'on ne se persuade point qu'une question d'une aussi grande importance puisse tenir à telle ou telle

[1] Voyez Fain, 328-332.

réponse que nous ferons, et à ce que cette réponse soit faite avant tel ou tel jour. »

On se demande, sans doute, comment Napoléon pouvait résister à des instances si énergiques et si raisonnables; mais, pour pouvoir l'absoudre ou le condamner en parfaite connaissance de cause, il importe de se rendre compte exactement de l'effrayante complication des incidents militaires et politiques qui agissaient alors sur sa pensée. — Au moment où Napoléon dictait, le 2 mars, les observations que le duc de Vicence devait consigner dans la prochaine séance du congrès, il était fort en retard de nouvelles de Châtillon, dont son mouvement contre Blücher l'écartait considérablement. Nos courriers, d'ailleurs, étaient plus que jamais retardés et maltraités par les troupes légères de l'ennemi. L'Empereur ne connaissait encore que la séance du 17 février, et ne savait rien, par conséquent, du langage pressant tenu, le 28, par les plénipotentiaires; il ignorait même que cette dernière séance eût eu lieu. Il n'en apprit les détails que le 7 mars au soir, sur le champ de bataille de Craonne. C'était un triste complément de cette journée inutile et sanglante. L'espoir était perdu d'écraser, par une défaite complète de Blücher, les prétentions mises en avant par les alliés; il fallait que le

contre-coup de la fatale reddition de Soissons se fit sentir à Châtillon. Cette fois Napoléon lui-même comprend la nécessité de céder au delà des bases de Francfort; mais, si désespérée que soit sa situation, sa fierté se révolte encore. « Il ne veut pas, dit M. Fain, ajouter à nos humiliations celle de les provoquer par un acte émané de lui-même. » « S'il faut recevoir les « étrivières, dit-il, ce n'est pas à moi à m'y prê- « ter, et c'est bien le moins qu'on me fasse vio- « lence. » Ne pouvant se persuader, malgré toutes les instances de Caulaincourt, qu'une rupture définitive puisse être la conséquence forcée du moindre délai ou de la moindre discussion, il craint les inconvénients de la précipitation, et croit devoir encore contenir dans de justes bornes l'empressement extrême que son plénipotentiaire montre à conclure. « Les provinces réunies à la France lui ayant été incorporées constitutionnellement, ce n'est pas l'Empereur qui peut proposer leur abandon, c'est aux alliés à énoncer leurs demandes. S. M. connaît mieux que personne la situation de ses affaires; elle sent donc mieux que personne combien la paix lui est nécessaire; mais elle ne veut pas la faire à des conditions plus onéreuses que celles auxquelles les alliés seraient véritablement disposés à consentir. Leur

projet n'est qu'au premier mot.... Vous leur répondrez par l'acceptation des propositions qu'ils ont faites à Francfort, et cette réponse est également votre premier mot. Si le premier projet est leur *ultimatum*, la négociation serait nécessairement rompue, *car S. M. ne peut pas faire la paix à de telles conditions*. S'il y a discussion verbale, alors l'on peut tout dire. S'ils insistent absolument pour la cession du Brabant hollandais, de Wesel, de Cassel, de Kehl, et veulent quelques changements aux bases de Francfort pour ce qui regarde l'Italie, la paix pourrait se conclure... Si enfin ils veulent de plus grands sacrifices, vous aurez à les discuter. Vous irez verbalement aussi loin que vous le jugerez convenable, et quand vous serez parvenu à avoir un ultimatum positif, vous serez dans le cas d'en référer à votre gouvernement pour recevoir ses derniers ordres. » (8 mars.)

Au moment où l'Empereur dictait cette dépêche, il n'avait donc point de nouvelles du congrès postérieures au 1er mars, puisqu'il en était encore au compte rendu de la séance de la veille. Sans rien conjecturer sur l'effet qu'auraient pu produire dans ce moment le compte rendu de la conversation du prince d'Esterhazy et les dernières représentations de Caulaincourt, il importe de constater que Napoléon n'en avait

pas connaissance, quand il a dicté la dernière dépêche qui ait pu avoir quelque influence sur le sort de la négociation. Ce fut d'après cette dépêche, en effet, que le duc de Vicence dut s'expliquer dans la séance qui eut lieu le 10 mars.

Après avoir réitéré ses plaintes contre les vexations continuelles dont ses courriers étaient l'objet, vexations telles, *que l'un d'eux avait même été privé de ses dépêches pendant trente-six heures* (ce qui pouvait faire supposer une infraction plus grave encore au droit des gens), le duc de Vicence, ne pouvant, dès le début, faire aucune concession, se décida à consigner au protocole la note du 2 mars, en adoucissant toutefois la forme autant qu'il le put. Après avoir encore une fois réfuté la prétention des alliés de baser leur nouveau projet sur l'offre confidentielle du 9, dont la condition *sine quâ non*, l'armistice, n'avait pas été remplie, il s'attacha à démontrer, par le détail des accroissements du territoire des grandes puissances depuis vingt années, que la France, réduite *seule* à ses limites de 92, n'aurait plus la même puissance relative qu'elle avait alors [1]; et que les souverains alliés

[1] « La Russie et l'Angleterre avaient conservé toutes leurs acquisitions. L'Autriche et la Prusse allaient réparer leurs pertes. »

avaient solennellement déclaré, à Francfort, vouloir lui conserver [1]. « D'ailleurs, pour évaluer la puissance relative des États, il faut calculer l'emploi que leur situation géographique les contraint ou leur permet d'en faire, et la France est, sous ce rapport, dans la position la plus défavorable, pouvant être attaquée sur tous les points de sa circonférence, et à la fois du côté de la terre, de la mer et de ses possessions lointaines. » Enfin, en compensation des sacrifices énormes demandés à la France, on ne lui offrait que la restitution de la moindre partie de ses colonies.

Un passage de ces observations a donné lieu à une fausse interprétation de la part de plusieurs historiens. Ils ont écrit que Napoléon, *pour gagner du temps*, avait envoyé à Caulaincourt l'ordre de demander au congrès l'envoi de plénipotentiaires de toutes les puissances belligérantes [2]. Jamais Caulaincourt n'a reçu pareil ordre, ni fait pareille demande. Seulement, à

[1] « Il est vrai de dire cependant, ajoute M. de la Besnardière, que toutes les acquisitions faites dans ces derniers temps n'avaient pas entièrement compensé ce que la France avait acquis sous le règne de Louis le Grand. » Cette objection était assurément au fond de la pensée des alliés, mais ils n'en ont pas fait usage à Châtillon.

[2] Montvéran, VII, 151; Koch, II, 346.

propos de la restitution de la Guadeloupe et de la Guyane, cédées à la Suède et au Portugal, restitution pour laquelle le projet de traité du 17 promettait seulement les bons offices des puissances alliées, Caulaincourt s'étonnait à bon droit que les grandes puissances, se portant comme autorisées à traiter de la paix au nom du Portugal et de la Suède, ne le fussent pas, par là même, à traiter de la rétrocession de nos deux colonies. Il ajoutait que, si les grandes puissances n'étaient autorisées que pour consentir les clauses à la charge de la France, il deviendrait indispensable que tous les États engagés dans cette guerre prissent immédiatement part à la négociation. Ce n'était là, comme on voit, qu'un raisonnement, et non une demande, qui aurait été assez intempestive pour que nous mettions quelque empressement à démontrer que l'empereur Napoléon n'a pas eu à se la reprocher.

« Après tant de sacrifices demandés à la France, il ne manquait plus, disait enfin Caulaincourt, que de lui demander celui de son honneur, en lui refusant le droit d'intervenir en faveur d'anciens alliés malheureux. » Il n'a pu avoir aucun éclaircissement sur le sort de la Saxe. Enfin, on veut qu'en cédant, la France ignore à qui, sous quel titre et dans quelle proportion

appartiendra ce qu'elle aura cédé ; on veut qu'elle soit étrangère à l'arrangement d'un tout dont elle est une partie considérable et nécessaire ; on veut qu'elle s'exclue en quelque sorte de la société européenne. »

A ces *observations* étaient jointes, comme documents, les pièces que Napoléon avait d'abord voulu publier dans le *Moniteur*, c'est-à-dire, la correspondance et la déclaration de Francfort, qui, quoique conçue primitivement dans un esprit hostile, semblait plutôt bienveillante pour nous, en comparaison des dernières intentions manifestées par les puissances, et enfin un passage du discours du prince régent au parlement d'Angleterre, le 5 novembre précédent, portant qu'on ne demanderait à la France aucun sacrifice incompatible avec son honneur ou avec son intérêt *comme nation*.

Ce n'était pas sans une vive répugnance que le duc de Vicence se voyait réduit à faire usage de ces observations, que la situation réelle de nos affaires ne comportait plus. Ses alarmes auraient été plus vives encore s'il avait connu les instructions des plénipotentiaires alliés. D'après ces instructions, en date du 9, le contre-projet français, fût-il même conforme aux bases du projet des alliés, *ne devait être reçu qu'ad referendum*.

Si le duc de Vicence n'avait encore rien à dire, les plénipotentiaires des alliés avaient l'ordre de reprendre la séance le lendemain, et d'y déclarer que le gouvernement français mettait fin aux négociations par son silence.

D'après l'esprit de leurs cours et leur propre penchant, les plénipotentiaires étaient tout disposés à rompre la négociation, et il faut bien convenir qu'on venait de leur en fournir l'occasion. Les observations qui venaient d'être consignées au protocole n'étaient pas cette réponse *distincte et explicite* au projet du 17 février, réponse qui devait être donnée dans le délai de dix jours. Après en avoir fait la remarque, ils se disposaient à lever la séance, quand Caulaincourt, qui vit bien qu'on s'acheminait droit à une rupture, s'empressa de déclarer verbalement que l'empereur Napoléon était prêt à renoncer, par le traité à conclure, à tout titre exprimant des rapports de souveraineté ou de protection hors des limites de la France; à reconnaître l'indépendance de l'Espagne avec Ferdinand VII, de la Hollande avec le prince d'Orange, de l'Allemagne, de l'Italie et de la Suisse; enfin à consentir, moyennant un équivalent raisonnable, à des cessions au delà des mers. Cette déclaration, faite à propos, prolongea de quelques jours l'agonie du congrès. Ses collègues ne purent se

dispenser d'en rendre compte à leurs cours [1].

Le 13 mars, nouvelle séance. Les plénipotentiaires des alliés écartent les observations consignées au protocole par Caulaincourt dans la précédente réunion, comme étant de nature à contrarier la marche de la négociation. La déclaration verbale a également été jugée insuffisante; et ces deux pièces ayant été mises sous les yeux de leurs cours, « ils ont eu l'instruction positive, précise et stricte, d'insister sur une autre déclaration du plénipotentiaire de France, qui renfermât ou une acceptation ou un refus formel du projet présenté par eux le 17 février, ou bien encore un contre-projet. Caulaincourt répond que sa déclaration verbale admet la majeure partie des sacrifices demandés à la France; que, quant aux autres, les observations y répondent; toutefois il est prêt à les discuter de suite. Il rappelle à ses collègues que, le 20 février précédent, eux-mêmes ont déclaré qu'ils étaient prêts à discuter les modifications qui seraient proposées. Le duc de Vicence sait d'a-

[1] La conduite de Caulaincourt dans cette séance a été bien injustement critiquée. On a peine à comprendre comment un écrivain sérieux (M. Pons de l'Hérault) a pu lui reprocher de n'avoir pas présenté *les observations* sous forme de contre-projet. L'unique résultat de cette démarche aurait été de faire rompre la négociation dès le lendemain.

vance que toutes ses objections, si raisonnables qu'elles soient, demeureront impuissantes. « Les plénipotentiaires des cours alliées ne veulent admettre de discussion que sur des propositions qui puissent vraiment conduire au but, » c'est-à-dire, sur le contre-projet préliminaire présenté par eux le 17 février précédent. Leurs instances réitérées pour avoir de suite une déclaration catégorique prouvent combien ils sont pressés d'en finir. A la demande de Caulaincourt, la séance est suspendue et reprise le soir. Le terme de vingt-quatre heures a été fixé péremptoirement par les cours alliées; Caulaincourt déclare enfin qu'il remettra un contre-projet le lendemain au soir, et finit par obtenir, non sans peine, un dernier terme de grâce jusqu'au 15 dans la matinée [1].

Notre plénipotentiaire avait défendu pied à pied le terrain; il avait combattu jusqu'au dernier moment, à Châtillon, les exigences avides

[1] Le 14, les plénipotentiaires alliés reçurent de nouvelles instructions confirmatives des précédentes. Elles continuaient de leur prescrire de prendre, *ad referendum* seulement, un contre-projet conforme aux bases du 17, de rompre dans le cas opposé, à moins que le duc de Vicence ne s'engageât à présenter dans la journée un nouveau projet, ou qu'il ne s'élevât quelque dissentiment entre les plénipotentiaires, auquel cas ils en référeraient encore au quartier général.

et tyranniques des alliés, et cette animosité persévérante qui s'accroissait de nos revers et même de nos victoires. Au quartier général français, il avait lutté incessamment aussi, mais sans plus de bonheur, contre la ténacité de l'Empereur, contre ses élans de confiance et de fierté, fruits de retours de fortune éphémères, et surtout contre l'opinion que la paix n'était plus possible à Châtillon, opinion qui a exercé une influence décisive sur les déterminations de l'Empereur. Quel que soit le jugement définitif qui sera porté sur cette question capitale, Caulaincourt a fait son devoir en prenant constamment le congrès au sérieux, en se dévouant de tout cœur à la tâche difficile, ou même impossible, de décider Napoléon à des sacrifices qui, dans l'opinion de son négociateur, pouvaient encore le sauver. Nous l'avons vu s'exposer sans crainte à la colère, aux reproches de son souverain, et même à une entière disgrâce; s'attacher, pour ainsi dire, au char impérial, content d'en être écrasé, s'il pouvait le contraindre à reculer sur la dernière pente du dernier abîme! Que ce dévouement si pur et si complet trouve du moins sa récompense dans l'histoire!

Au 13 mars, tout était fini. Caulaincourt avait épuisé les moyens dilatoires, et prévoyait trop bien la conséquence nécessaire du contre-projet

qu'il se voyait forcé de remettre le 15. « Ce contre-projet, écrivait-il à l'Empereur le 13 mars, ne peut être que ma note verbale du 10, transformée en articles. Ce sont toujours les bases de Francfort sous une autre forme. J'aurais bien voulu pouvoir offrir quelque chose au delà. *Les ordres de V. M. m'en ont ôté le pouvoir.* Ils ne me permettent pas même de prendre pour point de départ le traité d'Amiens; car, à cette époque, V. M. n'avait ni le Brabant hollandais, ni Wesel, ni Cassel, ni Kehl, ni le Valais, que V. M. m'ordonne de réserver pour des concessions ultérieures, et que je ne peux pas par conséquent céder dès le début[1]. Ces concessions même nous serviraient

[1] Le même esprit de malveillance systématique contre le duc de Vicence qui a dicté tout l'ouvrage de M. Pons sur le congrès de Châtillon, l'entraine à lui reprocher de n'avoir pas fait figurer toutes ces cessions de prime abord dans son contre-projet. La dépêche du 8 mars et la présente lettre du duc de Vicence répondent victorieusement à ce reproche.

Nous regrettons d'être obligés de réfuter si souvent les allégations d'un écrivain d'un caractère honorable, et qui a eu le mérite d'élever l'un des premiers la voix, sous la Restauration, en faveur de la mémoire d'un grand homme indignement outragé. Mais nous croyons que M. Pons s'est entièrement trompé quand il a cru que le seul moyen de défendre la politique de l'Empereur à Châtillon était de sacrifier le duc de Vicence.

Outre son *Congrès de Châtillon*, M. Pons est auteur d'un autre ouvrage *sur la Bataille et la Capitulation de Paris.* Nous avons puisé d'excellents renseignements dans cet opuscule, qui fait le

peu... Il est évident qu'il faut céder Anvers et au moins une portion de la Belgique[1]. »

On s'étonne peut-être que Caulaincourt n'eût pas reçu de dépêches postérieurement au 8. Napoléon, depuis cette époque, avait eu connaissance du voyage du prince d'Esterhazy à Châtillon; et il semble qu'un pareil incident, venant en aide aux éloquentes prières de son négociateur, aurait dû au moins obtenir une réponse. Toutefois, Napoléon nous paraît devoir être pleinement absous de ce reproche, par la gravité des événements militaires contemporains. Les deux batailles de Laon, le désastre du duc de Raguse à Féthieux (9 et 10 mars), la reprise de Reims (15 mars), étaient bien de nature à absorber toute son attention. Sachant d'ailleurs qu'une séance devait avoir lieu le 10, il en attendait le résultat, persistant à croire, ou *que tout était inutile*, comme il l'avait déjà écrit précédemment, ou que la discussion finirait par s'engager, et qu'alors il pourrait baser sa dernière résolution sur les renseignements que le duc de Vicence lui procurerait. Il répondit, de Reims, à la dépê-

plus grand honneur à son auteur par les idées et le style, et plus encore peut-être par la seule date de sa publication (1828).

[1] M. de Floret, à Châtillon, ne cessait de répéter qu'Anvers était, pour l'Angleterre, une condition absolue. (Duc de Vicence, 6 mars.)

che du 13 mars, citée précédemment, et qu'il ne reçut que le 17. Cette réponse arriva trop tard.

Le 15 au matin, le duc de Vicence donna enfin lecture de son projet de traité. Nous n'en citerons que les dispositions principales. L'empereur Napoléon renonçait au royaume d'Italie en faveur d'Eugène. L'Adige devait former la limite entre ce royaume et l'Autriche (art. 2). Il donnait un plein assentiment aux demandes relatives à l'Allemagne, à la Suisse, à l'Espagne et à la Hollande, qui devait recevoir un accroissement encore indéfini (art. 6)[1]. Le pape était remis en possession de ses États, *sauf le duché de Bénévent* (art. 7). Étaient pareillement conservés les droits de la princesse Élisa, du prince de Neufchâtel, du roi de Saxe, etc... La France, tout en réclamant ses colonies, consentait, moyennant un équivalent raisonnable, à en céder une partie à l'Angleterre (art. 15). Les arrangements de l'Europe devaient être faits dans un congrès spécial (art. 16). La France gardait le matériel de guerre de toutes les places auxquelles

[1] Dans la prévision d'un mariage entre le fils du prince d'Orange et la princesse Charlotte d'Angleterre, il était stipulé que la souveraineté en Hollande ne pourrait, dans aucun cas, appartenir à un prince portant ou appelé à porter une couronne étrangère.

elle renonçait (art. 17) [1]. Le traité devait naturellement avoir pour conséquence immédiate la cessation des hostilités et l'évacuation du territoire français (art. 22 et 24).

Après avoir achevé la lecture de ce projet, Caulaincourt se hâta d'ajouter qu'il était prêt à entrer en discussion dans un esprit de conciliation sur tous les articles. « On l'avait écouté sans dire un seul mot. Puis quand il voulut *causer*, sur chaque condition du projet préliminaire du 17 février, ce fut un *sine quâ non.* Pour Anvers notamment, il y avait exigence impérative de l'Angleterre. La *géographie politique* (mot dont Napoléon avait souvent abusé) ne permettait pas que cette place restât à la France, non plus que celles qui pouvaient menacer l'Angleterre. M. de Stadion dit ensuite à Caulaincourt que l'empereur Napoléon avait *toute la pensée des alliés* dans la réponse qu'avait faite l'empereur d'Autriche à la fameuse lettre du 21 février, et que ce serait se faire illusion de croire qu'il pût y être rien changé [2]. »

[1] Cette stipulation était directement contraire à l'un des articles de la convention du 15 février entre les grandes puissances.

[2] Dépêche du duc de Vicence à l'Empereur, du 15 mars.

Nous n'avons pas la lettre dont il est fait mention dans ce passage, mais tout nous porte à croire que l'empereur François n'y disait rien de plus que ce qu'avait dit le prince d'Esterhazy

Le contre-projet présenté par le duc de Vicence, si raisonnable qu'il puisse paraître maintenant même à des lecteurs non français, s'écartait trop essentiellement des bases proposées par les alliés, pour que leurs plénipotentiaires ne se jugeassent pas suffisamment autorisés à mettre fin au congrès. Ils crurent pourtant devoir en référer à leurs cours au sujet du mode à adopter pour la rupture. M. de Metternich répondit de suite au comte de Stadion que le contre-projet français n'était pas de nature à être rejeté purement et simplement, et que les cours alliées devaient motiver leur refus. Cette marche était d'ailleurs celle qu'avait tracée lord Castlereagh dans sa note du 30 novembre précédent [1]. Ce dénoûment de la négociation répondait aux vœux les plus chers de la majorité des alliés et de leurs plénipotentiaires.

L'empereur Napoléon avait reçu à Reims, le 17 mars seulement, la dépêche de Caulaincourt, du 13, que nous avons précédemment citée. Apprenant que son plénipotentiaire était à la veille de remettre le contre-projet, il lui envoya des pouvoirs plus étendus, mais trop tard encore cette fois, toujours comme à Prague! « Il lui

à Caulaincourt. C'était de même une exhortation d'adhérer aux bases du 17.

[1] V. ci-devant, p. 369.

donnait directement l'autorisation de faire les concessions qui seraient indispensables pour maintenir l'activité des négociations, et *arriver enfin à connaître l'ultimatum des alliés;* bien entendu que le traité aurait pour résultat l'évacuation du territoire français, et le renvoi de part et d'autre de tous les prisonniers [1]. A cette lettre de Napoléon était jointe une dépêche plus détaillée de M. de Bassano. « Il indique deux questions importantes à faire dans une note : 1° Le traité aura-t-il pour conséquence l'évacuation immédiate du territoire français? 2° Le projet remis par les alliés est-il leur ultimatum? Si les alliés avaient répondu affirmativement à cette dernière question, le duc de Vicence recevait l'ordre de déclarer que, dans ce cas, *nous ne pouvions pas traiter.* » L'empereur Napoléon croyait *que cette déclaration suffirait pour les obliger à répondre que leur projet préliminaire n'était pas leur ultimatum;* ce qui montre bien que, malgré toutes les supplications du duc de Vicence, il ne considérait pas la rupture comme imminente, ou qu'il croyait tout inutile. Il laissait toutefois à son négociateur toute latitude relativement au mode des démarches et aux cessions à faire *pour empêcher la rupture.* « La

[1] Lettre de Napoléon, 17 mars.

question de la Belgique ne devait pas être isolée des autres; elle était elle-même complexe, car il serait très-différent d'en faire un État indépendant pour un prince français, ou de la rendre à la république de Hollande, telle qu'elle était à la paix d'Amiens, au lieu de la céder au prince d'Orange, *c'est-à-dire, à l'Angleterre*[1]. L'Empereur aurait consenti, pour conserver Anvers, à l'abandon de tout ce que les Anglais nous avaient pris dans la guerre; mais enfin, *si l'on eût été dans le cas de s'éloigner des bases de Francfort et d'abandonner Anvers*, il jugeait convenable de maintenir alors les principes de Francfort relativement à l'Italie, et de plus, qu'on s'autorisât d'un tel sacrifice pour demander la restitution de toutes nos colonies.»

Ce que nous savons déjà des dispositions des alliés à cette époque, doit diminuer beaucoup le regret que l'on pourrait éprouver du retard de cette dernière dépêche. Cependant, s'il était vrai que le mouvement de Napoléon sur le flanc de

[1] L'Empereur était dominé par l'idée que l'Angleterre prenait la Belgique pour elle; ce qui se serait réalisé, si le mariage dont nous avons parlé avait eu lieu. Le sort a déjoué d'une façon bizarre toutes les prévisions politiques relatives à cette province, en la donnant pour apanage, après 1830, au prince de Saxe-Cobourg, devenu l'époux de la fille aînée du roi des Français, et veuf en premières noces de cette même princesse d'Angleterre à laquelle le prince d'Orange aurait apporté en dot la Belgique et Anvers.

Schwartzenberg, après la prise de Reims, eût causé, parmi les alliés, une terreur panique si grande que l'a dit un officier anglais alors attaché au quartier général de l'empereur Alexandre; s'il était vrai que, le 18 au matin, ce prince ait été assez effrayé pour envoyer dire au prince de Schwartzenberg qu'il croyait urgent d'envoyer un courrier à Châtillon porter l'ordre d'accepter toutes les propositions françaises, alors nous pourrions conjecturer, non sans fondement, que la dépêche du 17 mars, écrite et reçue quatre jours plus tôt, sauvait Napoléon; nous pourrions déplorer cette fatalité incessante, qui ne semblait lui permettre la résignation aux sacrifices que lorsqu'il n'était plus temps de les faire. Mais un examen approfondi des événements nous force de reconnaître que l'assertion de sir Robert Wilson, dont nous n'entendons nullement suspecter d'ailleurs la bonne foi, a été acceptée un peu inconsidérément jusqu'ici par les historiens français, et qu'elle doit être reléguée parmi ces bruits de quartier général, dont nous avons été plus d'une fois à même de démontrer la fausseté dans le cours de cette histoire [1]. Sans doute l'inaction inconcevable de

[1] Voyez notamment la note relative à une assertion de M. de Ségur, t. XI, p. 72.

Blücher, après les journées de Laon; la défaite de Saint-Priest à Reims, et la marche de Napoléon sur Épernay, étaient de nature à surprendre les généraux et les souverains alliés; sans doute on a pu entendre le tzar s'écrier plusieurs fois, pendant le mouvement précipité de concentration de ses troupes, « que la moitié de ses cheveux en blanchirait. » Mais l'anecdote de son *cauchemar* du 18 mars dépasse toutes les bornes de la vraisemblance; Napoléon n'a pas besoin d'être grandi par les faiblesses imaginaires de ses ennemis. Alexandre était à Troyes dès le 17; il y donnait ce jour-là même audience à M. de Vitrolles, et lui disait que, cette fois, sa résolution était bien prise de *jouer le tout pour le tout*. Le lendemain, au conseil de guerre tenu à Troyes, nous le voyons effectivement décider la réunion des deux armées, pour reprendre immédiatement l'offensive contre Napoléon. Entre ces deux manifestations énergiques, qui se suivent du jour au lendemain, nous demandons comment peut trouver sa place l'anecdote de sir Robert Wilson [1]?

[1] S'il fallait accumuler les preuves d'une chose si évidente, nous rechercherions par quelle bizarrerie l'empereur Alexandre aurait envoyé *un courrier* à Schwartzenberg (qui se trouvait à Troyes également), au lieu de s'adresser *au ministre de la coalition*, à M. de Metternich, qui, ce jour-là même, écrivait, *de*

Nous avons déjà nommé deux fois M. de Vitrolles; il est temps de dire quelques mots de son aventureuse mission. Ce personnage, auquel on ne saurait refuser une résolution et une audace assez rares à cette époque parmi les hommes de son parti, et un dévouement peu scrupuleux, mais réel, à la cause des Bourbons, avait accepté du gouvernement impérial une place importante et assez lucrative [1], sans doute pour mieux servir ses *maîtres légitimes*. Il fut du très-petit nombre de ceux qui, dès la fin de février, commençaient à ne plus craindre de se mettre en avant pour les Bourbons. A la nouvelle de l'arrivée du comte d'Artois en Suisse, il se décida à tenter de le rejoindre, sans se laisser rebuter par les difficultés et les périls d'un semblable voyage. Muni de recommandations mystérieuses du duc de Dalberg[2], il fut accueilli à Châtillon par M. de Stadion, et envoyé de là à Troyes, où il vit MM. de Metternich et de Nesselrode, et par ce dernier parvint jusqu'à l'empereur

*Troyes,* deux lettres assurément fort peu pacifiques, pour justifier la rupture du congrès, qui s'opérait dans ce moment conformément aux ordres expédiés par lui au comte de Stadion. Nous reparlerons bientôt de ces deux lettres, qui se trouvent dans l'ouvrage de M. Fain, p. 339-342.

[1] Celle d'inspecteur général des pépinières du royaume.

[2] M. de Talleyrand avait connaissance de toute cette intrigue, mais il refusa absolument d'y figurer.

Alexandre, avec lequel il eut une conférence de trois heures. Il parvint à surmonter une partie des répugnances de ce prince pour la cause des Bourbons, en lui promettant un concours énergique du parti royaliste à Paris, et le confirma dans la résolution de marcher immédiatement sur cette ville [1]. M. de Vitrolles alla de suite porter cette *bonne nouvelle* au comte d'Artois, qu'il eut pourtant beaucoup de peine à retenir à Nancy. Ce fut en revenant ensuite sur Paris qu'il courut le plus grand danger. Les dispositions inquiétantes des habitants, dans les départements envahis, ne permettaient plus aux généraux et aux diplomates étrangers d'y voyager qu'avec de fortes escortes. M. de Vitrolles faisait partie d'une de ces caravanes, qui fut enlevée, entre Nancy et

[1] 17 mars.

Jusque-là l'empereur Alexandre avait témoigné, en toute occasion, une vive antipathie pour le rétablissement des Bourbons, que, d'ailleurs, il croyait encore impossible. Il avait accueilli plus que froidement la petite manifestation royaliste qui avait eu lieu à Troyes même, lors de sa première entrée dans cette ville. Quelques jours avant l'arrivée de M. de Vitrolles, il avait refusé de voir deux autres royalistes envoyés par le comte d'Artois. Tout en désirant vivement renverser Napoléon, il songeait plutôt à Bernadotte pour le remplacer. Ce fut toutefois à Troyes même que cette idée fut fortement ébranlée dans son esprit, non par la manifestation royaliste, mais par les assurances énergiques du général Reynier.

Langres, par des paysans insurgés. Parmi les prisonniers se trouvaient des conseillers et des officiers russes, un général suédois et l'ambassadeur d'Autriche en Angleterre, M. de Wessemberg.

Ces prisonniers furent amenés, le 28 mars, au quartier général à Saint-Dizier. M. de Vitrolles seul parvint à s'échapper en route. Il ne revint à Paris qu'après que tout était fini[1].

La dernière séance du congrès de Châtillon avait eu lieu le 18 et le 19 mars. Les plénipotentiaires des cours alliées ayant reçu, comme nous l'avons dit, l'ordre de motiver le rejet du contre-projet français, consignèrent au protocole une *déclaration*, dans laquelle, après avoir résumé la marche de la négociation depuis le 17 février, ils exaltaient le désintéressement, l'équité et la générosité des conditions offertes par eux. « Le

[1] En rendant compte de la mission de M. de Vitrolles, nous suivons la version la plus favorable à ce personnage; toutefois, nous ne saurions dissimuler que la sincérité de son royalisme a été fortement suspectée par des témoins contemporains, qui l'ont accusé d'avoir songé principalement d'abord à se faire une position, à la faveur d'un bouleversement quelconque. Il est constant que M. de Vitrolles ne se présentait pas à l'empereur Alexandre au nom d'un comité royaliste, mais bien spécialement au nom de M. de Dalberg, qui, à cette époque, n'était nullement décidé à pactiser avec les partisans des Bourbons. (Voyez les *Révélations de Morin*, p. 31-33; voyez aussi le chapitre VII de ce volume.)

contre-projet présenté par le duc de Vicence laissait à la France une force territoriale infiniment plus grande que ne le comporte l'équilibre politique de l'Europe; elle conserverait des positions offensives et des points d'attaque... Les cessions ne seraient qu'apparentes..... Les cours alliées, considérant donc que ce contre-projet est directement opposé à l'esprit de leurs bases du 17 février et ne remplit pas les conditions mises par elles à la prolongation des négociations, ne peuvent reconnaître, dans la marche du gouvernement français, que le désir de *traîner en longueur* des négociations aussi inutiles que compromettantes.... Les plénipotentiaires sont chargés en conséquence de déclarer que, fidèles à leurs principes, et en conformité avec leurs déclarations antérieures, les puissances alliées regardent les négociations entamées à Châtillon comme terminées par le gouvernement français. Elles répètent encore *qu'elles ne font pas la guerre à la France!* »

La séance fut reprise, le 19, pour la dernière réplique de Caulaincourt. Le mal était consommé, irremédiable; le négociateur sentait bien lui-même que ses observations n'avaient plus qu'une importance historique. Sa réponse fut noble et digne. De toutes les pièces de la négociation, aucune ne démontre mieux que toute



la raison était de notre côté, et que là, comme à Prague, Napoléon ne se perdait qu'en n'appréciant pas à leur juste valeur l'impatience et la force des passions conjurées contre lui. « Si la paix était l'unique but des alliés, n'était-ce pas aussi le désir le plus cher de la France envahie? Les plénipotentiaires avaient dit que le projet des alliés, *ouvrage de l'Europe entière*, n'avait été dicté par aucune vue d'ambition, qu'ils ne voulaient que rétablir un juste équilibre. Pourquoi donc exclure injurieusement la France des arrangements généraux, relatifs à la répartition des forces entre les puissances et à l'emploi même des sacrifices qui nous sont demandés, sacrifices qui, en fait, profiteront à ces mêmes grandes puissances qui n'ont pas d'ambition ?»

« Tous les ménagements étant désormais inutiles, le duc de Vicence ne craint pas de proclamer tout haut des vérités dont il eût été imprudent de se prévaloir, tant qu'il a pu croire la paix possible. C'est pour donner une preuve de son esprit de conciliation, et pour arriver plus promptement à la paix, que la France a consenti à ce que les quatre grandes puissances négociassent au nom de tous leurs alliés; mais la France ne peut toutefois admettre, ni en fait ni en droit, que la volonté de ces quatre cours soit celle de toute l'Europe. . . . La déclaration

à laquelle il réplique, dit et répète que l'Angleterre rend à la France ses colonies, dont le traité du 17 ne restituait que la moindre partie... Affirmer que la France veut garder une étendue de territoire plus grande que ne le comporte l'équilibre de l'Europe, c'est poser en fait ce qui est en question, contredire les propres déclarations des souverains alliés au mois de décembre précédent, confirmées par les *observations* du 10 mars qu'on a refusé de discuter. Le seul prince français pour lequel le contre-projet signalât un établissement considérable (Eugène), appartenait par des liens de famille à l'Allemagne autant qu'à la France[1]. Enfin, le projet des alliés et le contre-projet français n'ont pu être considérés que comme établissant, de part et d'autre, des points de départ pour la discussion que le plénipotentiaire n'a cessé d'offrir et de réclamer; et on lui annonce, pour prévenir toute discussion, une rupture que de plus on prétend imputer à son gouvernement! Loin de là, il ne peut, lui, considérer sa mission de paix comme terminée...., et déclare que son gouvernement est toujours prêt à continuer la négociation, ou

[1] La déclaration des plénipotentiaires portait que les États gouvernés par des princes français ne seraient indépendants que de nom. Cette observation est une nouvelle preuve que la loyauté d'Eugène n'était douteuse pour personne.

à la reprendre de la manière ou sous la forme qui pourra amener le plus promptement possible la cessation de la guerre. »

Après la réplique du duc de Vicence, les plénipotentiaires des cours alliées firent insérer au protocole deux paragraphes omis, disaient-ils, *par une faute du copiste*, dans leur déclaration de la veille. Le premier était relatif à la disposition dans laquelle ils auraient été de discuter toute modification *non essentielle* au projet du 17; le second était la reproduction de leur éternelle prétention, tant de fois réfutée, de baser le projet de traité sur la proposition confidentielle faite, le 9, à M. de Metternich; à quoi ils ajoutaient maladroitement « que les puissances avaient donné alors une preuve de leur désir de voir l'Europe pacifiée dans le plus court délai possible, en se prononçant pour une signature immédiate du traité de paix; » affectant ainsi de ne pas tenir compte des neuf jours d'intervalle qui avaient séparé l'offre de Caulaincourt de leurs nouvelles propositions. Caulaincourt avait beau jeu pour réfuter ces deux arguments. Relativement au premier point, il leur rappela leurs refus constants d'entrer en discussion, tant sur leur propre projet que sur le contre-projet. Quant à leurs allégations au sujet de la démarche confidentielle du 9 février, elles avaient été

pleinement et surabondamment réfutées. « L'Europe jugera, dit Caulaincourt en terminant, qui de son gouvernement ou des souverains alliés l'on peut, à juste titre, accuser d'avoir manqué de modération en suspendant, sans cause avouée, la négociation à l'époque même dont il est question, et rejetant la proposition du 9 février, avec la condition qui y était mise. Les puissances alliées n'ont-elles pas prouvé que, dans cette circonstance, comme dans tout ce qui a suivi le jour où les bases d'une négociation ont été posées à Francfort par leurs ministres, elles ont placé constamment leurs vues sous l'influence illimitée des événements, loin de tendre, comme elles le disent, avec justice et modération, au rétablissement d'un véritable équilibre en Europe ? »

Après cette dernière réplique, les plénipotentiaires des alliés déclarèrent que *leurs pouvoirs étaient éteints*, et qu'ils avaient ordre de retourner aux quartiers généraux de leurs souverains. Cependant, le même jour, ils adressèrent une note au duc de Vicence, pour lui demander, au nom de leurs cours, la liberté du souverain pontife et sa réintégration dans son ancienne capitale. *La religion, la justice et l'humanité* s'y intéressaient également; comme aussi, ce que les plénipotentiaires ne disaient pas, l'intérêt

qu'avaient leurs cours à se poser en protectrices des opprimés. On peut même dire que, sous tous ces rapports, leur démarche était bien tardive. Le duc de Vicence se borna à répondre que l'empereur Napoléon, par le contre-projet présenté, avait prouvé le premier l'intérêt qu'il prenait au saint-père. Depuis le 23 janvier, Pie VII avait quitté Fontainebleau [1].

[1] Après la rétractation du concordat de 1813, Pie VII était resté à Fontainebleau, entouré des cardinaux auxquels la rétractation de cet acte doit être imputée. (V. t. XI, p. 334.) Sans craindre de lasser la patience *du tyran*, et se confiant de plus en plus dans l'avenir pour eux et pour le pape, ils le décidèrent à éluder toute tentative de raccommodement. A l'époque du congrès de Prague, Pie VII écrivit à l'empereur d'Autriche pour l'engager à prendre en main sa défense. (Lettre du 24 juillet 1813; Pacca, t. II, p. 297.) Vers la fin du mois de novembre, la force des événements décida l'Empereur à faire de nouvelles propositions d'arrangement. Un premier message fut porté à Fontainebleau par madame de Brignole, dame d'honneur de Marie-Louise; c'était M. de Talleyrand qui avait, dit-on, suggéré l'idée de cette ambassade singulière; elle n'eut pas de succès. Trois semaines après, l'Empereur, voyant les progrès des Autrichiens dans le nord de l'Italie et les dispositions équivoques de Murat dans le midi, songea sérieusement à faire naître entre eux une complication nouvelle, le rétablissement du pape dans une partie de ses États. Ainsi que nous l'avons déjà observé, Napoléon connaissait trop bien l'esprit des populations de ce pays pour ne pas regarder le retour du pape comme l'unique solution possible en Italie, s'il fallait que la France renonçât à y dominer. D'ailleurs il avait le même intérêt à traiter séparément avec le pape, à Fontainebleau, qu'avec Ferdinand VII à Valençay, pouvant ob-

« Mes pressentiments ne sont que trop vérifiés, écrivait Caulaincourt à Napoléon en sortant de la séance du 18 mars. M. de Rumigny aura pré-

tenir d'eux, dans leur captivité, de meilleures conditions qu'à un congrès, et ensuite opposer les arrangements convenus avec eux aux grandes puissances coalisées. Un négociateur sérieux, monseigneur de Beaumont, évêque de Plaisance (depuis archevêque de Paris), fut envoyé deux fois de suite à Fontainebleau, le 18 décembre et le 16 janvier. La dernière fois, il tint un langage plus pressant, que la situation des affaires explique. Il apportait au pape un projet de traité, par lequel les départements de Rome et de Trasimène lui étaient offerts sans conditions. M. de Beaumont eut deux conférences avec le pape : dans la première, celui-ci lui dit que la restitution des États du saint-siége étant un acte de justice, ne pouvait être l'objet d'un traité; que, d'ailleurs, il ne pouvait traiter hors de Rome, où il témoigna le désir de retourner le plus tôt possible, sans redouter la rigueur de la saison. Il refusa obstinément d'entendre même la lecture du projet de traité. Dans la seconde conférence, il insista de nouveau pour partir sans délai, et ajouta : « Assurez l'Empereur que je ne suis pas son ennemi; la religion ne le permettrait pas; j'aime la France, et aussitôt que je serai à Rome, *on verra que je ferai ce qui sera convenable.* » D'après le compte rendu de la première audience de son négociateur, Napoléon avait pris son parti; l'ordre de départ et les voitures destinées au voyage arrivèrent le 22 à Fontainebleau. Ce voyage, nous devons le dire, traîna beaucoup en longueur, et ce fut le gouvernement provisoire qui leva les derniers obstacles à la rentrée du pape en Italie. Cependant on aurait tort d'en conclure que Napoléon se fût engagé avec le roi de Naples dans quelque négociation contraire à ses premières vues de restitution au saint-père. Seulement il avait pu juger prudent de ménager les prétentions de Murat sur les provinces au delà du Pô, et M. Faypoult, qui, dans les premiers jours de mars,

paré V. M. à ce qui arrive. Je tâcherai d'attendre vos ordres, soit ici, soit au quartier général des alliés, si on me laisse prendre cette route. Si j'y vais et que je puisse voir les ministres, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour renouer la négociation. D'après quelques mots de M. de Metternich, qui m'ont été rapportés sous le sceau du secret, il paraîtrait *qu'en consentant à de très-grands sacrifices*, on pourrait encore traiter directement avec les ministres d'État des alliés. Lord Castlereagh reste encore quelques jours. Mais, Sire, on ne peut se faire illusion : c'est à rentrer, à peu de chose près, dans nos anciennes limites qu'on exige que nous consentions. » (Dépêche du 18 mars.)

Le duc de Vicence était pressé de quitter Châtillon, où il n'y avait plus rien à faire; mais le retard des passe-ports russes qui lui étaient nécessaires pour rejoindre l'empereur Napoléon à travers l'armée ennemie, le retint jusqu'au 21 mars. Dans cet intervalle, il reçut deux dépê-

porta au roi de Naples une lettre de Joseph, dut recevoir des instructions verbales dans ce sens.

Cette longue note était nécessaire, d'abord pour compléter le récit des négociations de Napoléon avec le pape, puis pour rectifier une assertion inexacte contenue dans le chapitre III de ce volume, où nous avons parlé *du traité* qui restituait au pape ses États. Le pape quitta, au contraire, Fontainebleau sans conditions; cela était plus honorable pour lui et pour l'Empereur.

ches de M. de Metternich, l'une officielle, l'autre confidentielle, datées du 18. Dans toutes deux il s'efforçait de justifier la rupture du congrès par la conduite de Napoléon, auquel il reprochait vivement de n'avoir pas donné son *ultimatum* dans le contre-projet. « Les questions, disait-il, sont trop fortement placées pour qu'il soit possible de continuer à écrire des romans. » Toutes les précautions sont prises pour continuer et activer les opérations militaires, quand même on serait forcé de quitter momentanément le territoire de l'ancienne France, « et il y aura des attaques très-personnelles contre l'empereur Napoléon, qu'on n'est plus maître d'arrêter. » (M. de Metternich avait vu la veille M. de Vitrolles.) « Le jour où l'on sera décidé pour la paix avec des sacrifices indispensables, venez la faire, mais non pour être l'interprète de projets inadmissibles. Je ferai tout ce que je pourrai pour retenir lord Castlereagh quelques jours. Ce ministre parti, *on ne fera plus de paix.* » Caulaincourt reçut ces deux lettres à Châtillon, et y répondit de suite. Bien qu'en réalité il eût prévu ce qui était arrivé, il ne pouvait, vis-à-vis de M. de Metternich, convenir de cette prévoyance, et, de fait, si les dispositions des alliés pour la paix avaient été sincères, le contre-projet français aurait donné lieu, non à une rupture,

mais à une discussion quelconque, ou à la remise d'un nouveau contre-projet, ou enfin de l'*ultimatum* des alliés. « Si l'Autriche, dit-il encore, n'a pu faire accepter, dans le seul moment et sous la seule condition où elle pouvait l'être, ma proposition du 9, jugez s'il y avait ici un moyen de faire faire un seul pas à la négociation. »

Caulaincourt partit de Châtillon le 21 au matin. A quatre lieues de la ville, il rencontra M. Frochot fils, porteur des dépêches du 17 mars, dont nous avons parlé précédemment, et qui autorisaient le négociateur français à faire toutes les cessions nécessaires pour empêcher la rupture. M. Pons reproche au duc de Vicence de n'avoir pas rebroussé chemin précipitamment vers Châtillon, pour communiquer ces dépêches aux plénipotentiaires qui s'y trouvaient encore. Caulaincourt fit ce qu'il y avait de mieux à faire; arrivé à Joigny, il s'empressa de faire connaître ses nouvelles instructions à M. de Metternich. « Je me hâte, lui écrivait-il à cette occasion, de rejoindre le quartier général, afin de vous revoir plus tôt. » (Dépêche du 21 mars, Fain, 344.) Mais le voyage du duc de Vicence se prolongea par suite des détours considérables qu'il était obligé de faire. On avait voulu lui dérober, autant que possible, la connaissance des mouvements de la grande armée alliée, et, par suite

du mouvement de Napoléon sur Arcis, Caulaincourt se trouvait séparé de nous par toute la profondeur de cette armée concentrée sur Troyes. On le faisait passer par Tonnerre et Sens, tandis que le quartier général français était porté d'Arcis à Saint-Dizier. C'est dans cette dernière ville qu'il rejoignit enfin l'Empereur dans la nuit du 23 au 24 mars. A peine arrivé, il reçut ses derniers ordres pour la paix, et tous les pouvoirs nécessaires pour la négocier et la signer avec les ministres des cours alliées. L'Empereur cédait enfin, dit-on, sur la question d'Anvers. Le duc de Vicence se hâta d'écrire à M. de Metternich; mais la fatalité intervint encore pour retarder la réception et même l'envoi de cette dépêche, qu'on pouvait croire encore porter le salut de la France. Pendant toute la journée du 24, la présence des Cosaques, qui infestaient les environs, empêcha d'expédier aucun courrier à M. de Metternich. Le duc de Vicence avait préparé deux lettres[1]; la gravité et l'urgence de cette démarche suprême exigeaient une telle précaution. Il put enfin les expédier de Doulevent, le 5 mars, par deux officiers de l'état-major. En

[1] Voyez Fain, 345-347.

La rédaction seule de ces lettres diffère; le fond est absolument identique. C'est par erreur que la première est annoncée comme ayant été expédiée par le colonel Galbois. La dé-

ce moment, tout le quartier général diplomatique des alliés était en déroute, à cause du mouvement de Napoléon sur les derrières de leur grande armée. A l'instant où les lettres pour M. de Metternich étaient expédiées, ce ministre fuyait tout éperdu sur la route de Troyes à Dijon, où il rejoignit l'empereur d'Autriche. Il ne fit aucune réponse aux lettres de Caulaincourt. Les détails suivants vont peut-être expliquer ce silence.

Dans la nuit même du 25 au 26 mars, le colonel Galbois fut chargé directement d'une lettre pour l'empereur d'Autriche. Cet officier ne put dépasser Châtillon; la lettre de Napoléon fut portée à Dijon. Le 28 mars au matin, un adjudant autrichien rapporta une réponse favorable; *il fallait*, disait-on, *du temps pour la rédaction d'une réponse écrite*. Séparés des souverains de Russie et de Prusse, qui avaient suivi le mouvement sur Paris, l'empereur François et son ministre ne pouvaient et ne voulaient plus rien pour la paix avec Napoléon.

Le colonel Galbois rejoignit l'Empereur le 29 au matin. Pendant son absence, Napoléon avait appris le fatal combat de Fère-Champenoise et

claration positive de cet officier ne laisse aucun doute à cet égard. (Voyez Pons, note 26 de la deuxième édition de son *Congrès de Châtillon*.)

la marche des alliés sur Paris; il sentait alors non moins vivement que Caulaincourt lui-même tout le prix du temps perdu et de celui dont il croyait pouvoir encore disposer. Le 28, il s'était présenté une occasion sûre de faire parvenir de nouvelles propositions à son beau-père, et il n'avait pas manqué d'en profiter. Nous avons déjà dit que M. de Wessenberg, ambassadeur d'Autriche en Angleterre, était du nombre des prisonniers qui lui furent amenés lors de son dernier séjour à Saint-Dizier. Napoléon fit grand accueil à ce diplomate, qui, l'année précédente, avait eu contre lui un grave sujet de plainte [1]; il le fit mettre immédiatement en liberté, et le chargea d'une lettre pour l'empereur son maître. Les minutes de cette lettre et de celle confiée à M. Galbois n'ont pas été retrouvées; mais nous avons celle d'une dernière lettre du duc de Vicence à M. de Metternich, relative à la mission de M. de Wessenberg. « Il vous rendra compte, dit-il, d'une conversation qu'il a eue avec l'Empereur. Elle donnera à l'empereur François une nouvelle preuve des intentions pacifiques de S. M.... J'espère recevoir bientôt votre réponse à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 25. *Quoiqu'il paraisse que tous*

[1] V. t. XI, p. 351.

*les souverains alliés ne sont plus réunis*, je me plais à penser que V. E. pourra me répondre d'une manière positive et conforme aux vœux que nous formons, j'en suis certain, tous les deux également [1]. »

La date même de cette démarche suffit pour en expliquer l'insuccès. Nous pouvons en dire autant de celle du colonel Galbois. On a pourtant prétendu qu'un courrier, chargé de la réponse écrite promise à cet officier, avait été enlevé par un parti de Cosaques. Ce fait, s'il est vrai, serait la contre-partie exacte de ce qui était arrivé après la bataille de Dresde [2]. Mais il paraît plus vraisemblable que cette réponse n'a jamais existé, ou du moins qu'elle n'articulait rien de décisif. D'après les engagements nouveaux de l'Autriche, engagements observés plus scrupuleusement que ceux qu'elle avait précédemment avec la France, il fallait que les offres de l'empereur Napoléon fussent communiquées aux autres alliés, la réponse ne pouvant être faite que d'un commun accord. L'empereur Alexandre

[1] 28 mars.

[2] V. t. XII, p. 259. Les Russes avaient de même, à cette époque, intercepté la lettre de Napoléon, écrite du champ de bataille même à son beau-père. Cette lettre ne parvint à sa destination qu'après que les revers de Kulm et de la Katzbach eurent atténué l'effet de notre premier succès.

et le roi de Prusse n'ont pu rigoureusement avoir connaissance des propositions de Doulevent que sous les murs de Paris [1].

Nous n'avons pas ces deux lettres de Napoléon; mais la dépêche du 17 mars et les trois dernières lettres de Caulaincourt ne nous permettent pas de douter que Napoléon ne consentît, à peu de chose près, aux sacrifices exigés par le projet préliminaire du 17 février. Il fallait que Caulaincourt fût bien assuré de cette résolution salutaire, mais trop tardive, quand il écrivait au ministre autrichien : « L'Empereur me met à même de renouer les négociations, et cela de la manière la plus franche et la plus positive.» Il était trop tard; les *bouleversements* avaient commencé.

Les puissances alliées avaient publié, sous la date du 25 mars, une déclaration sur la rupture

[1] D'après le récit de M. Pons (*Capitulation de Paris*, p. 244-245), un officier français et un général autrichien, porteurs de la réponse écrite promise au colonel Galbois, auraient été enlevés par des Cosaques et conduits au prince de Schwartzenberg le jour même de la bataille de Paris. Si le fait était vrai, et si la dépêche autrichienne avait contenu vraiment quelque chose de positif en faveur de la paix, le généralissime autrichien n'aurait certainement pas refusé la proposition d'armistice basée sur les ouvertures faites à l'empereur d'Autriche, proposition qui lui fut transmise, pendant la bataille, par le maréchal Mortier. (V. t. XIV, ch. premier.)

du congrès de Châtillon. Cette pièce, dit judicieusement l'un des meilleurs écrivains de cette époque[1], *a toute la raison et la vérité d'un manifeste*, ce qui nous dispense de nous y arrêter longtemps. Elle n'offre d'ailleurs qu'une répétition des déclarations consignées au protocole du congrès. Nous y retrouvons cette assertion mensongère, qu'après la proposition d'armistice faite par le négociateur français, les puissances alliées offrirent *sur-le-champ* de signer les préliminaires de la paix. Plusieurs passages de cette pièce dénotent un parti pris pour le renversement de Napoléon. Elle se termine par le vœu que la cause de l'Europe triomphe du *seul obstacle* qui lui reste à vaincre.

Avant de soumettre à nos lecteurs nos dernières réflexions sur l'ensemble des négociations de Châtillon, nous leur devons quelques explications sur un incident de la plus haute gravité, et qui se rattache directement à l'historique des derniers jours de la diplomatie impériale.

Nous avons dit que le duc de Vicence, quittant Châtillon, dans la matinée du 21 mars, avait rencontré à quelques lieues de cette ville M. Frochot fils, porteur de la dépêche du 17.

[1] Montvéran.

*Cette dépêche est la dernière qui ait été envoyée au duc de Vicence.* Cependant l'année suivante, après le retour de l'île d'Elbe, une allégation contraire a été produite en Angleterre dans une occasion solennelle. Cette allégation erronée, calomnieuse, a été présentée, à la Chambre des communes, comme l'un des principaux motifs qui justifiaient le renouvellement de la guerre avec la France. Nous allons exposer cette grave accusation, et nous la réfuterons en en dévoilant l'origine [1].

Le 28 avril 1815, M. Whitbread ayant fait à la Chambre des communes une motion contre les nouveaux projets de guerre, lord Castlereagh la réfuta par une des plus violentes diatribes qui aient retenti à cette tribune contre Napoléon et contre l'armée française, à laquelle était exclusivement attribué le succès de son retour. Dans ce discours, le ministre anglais se trouva amené à parler du congrès de Châtillon et de la mauvaise foi de *Buonaparte* dans toute cette négociation [2].

[1] Il est peut-être inutile de rappeler que, dans cette question si importante, nous n'énonçons rien qui ne soit contenu dans les notes de M. Bignon. La position qu'il occupait aux affaires étrangères pendant les Cent-Jours donne une autorité toute spéciale à ces explications.

[2] Ce discours, par sa violence même, est précieux pour la justification de l'Empereur. « Il n'a jamais été proposé à Buonaparte un traité plus favorable que le traité de Paris, dit lord Castle-

« En voici un exemple, ajouta-t-il. Il avait *envoyé* des instructions secrètes à son plénipotentiaire, que ce dernier devait détruire dans certains cas; mais elles ont été interceptées accidentellement. Elles offrent la preuve d'un système de perfidie inouï dans les transactions entre des nations civilisées. Elles étaient contenues dans une lettre secrète, adressée par Maret à Caulaincourt, sous la date du 19 mars, époque à laquelle les négociations n'étaient pas terminées. Buonaparte était à la veille d'entreprendre un mouvement dont le succès lui paraissait douteux. . . » Ici lord Castlereagh analysa de mémoire cette dépêche prétendue; pour éviter les redites, nous la transcrivons telle qu'elle a été publiée dans *le Recueil de pièces* de M. Schœll, tome V, page 120, sous la date de *Paris*, 19 mars 1814[1]:

« M. le Duc, V. E. aura sans doute reçu ou recevra encore aujourd'hui, par M. Frochot, la dépêche en date du 17 mars, à laquelle est jointe une lettre de S. M. L'Empereur désire que vous ne preniez aucun engagement positif à l'égard

reagh. *Jamais on n'aurait admis son plénipotentiaire au congrès de Vienne*. On a rendu au roi ce que Buonaparte n'aurait jamais recouvré, etc. »

[1] Il y a là déjà une première inexactitude. La lettre, si elle a été écrite, l'a été de Fère-Champenoise.

de tout ce qui concerne la remise des forteresses d'Anvers, de Mayence et d'Alexandrie, si vous êtes obligé de consentir à leur cession. Son intention étant, même dans le cas où il aurait ratifié le traité, de se régler sur les circonstances militaires, attendez jusqu'au dernier moment. L'infidélité des alliés, par rapport aux capitulations de Dresde, Danzig et Gorcum, nous autorise à être sur nos gardes. Ainsi renvoyez ces questions à un arrangement militaire, ainsi que cela s'est fait à Presbourg, Vienne et Tilsitt. L'Empereur désire que vous ne perdiez jamais de vue que, quand même il aurait dû signer la cession de ces provinces, son intention n'est cependant pas de livrer ces trois clefs de la France, dans le cas où les événements militaires *sur lesquels il veut toujours compter*, lui permettraient de ne pas le faire. En un mot, S. M. désire se trouver, après le traité, encore à même de pouvoir tirer parti des circonstances jusqu'au dernier moment. L'Empereur vous recommande de brûler cette lettre aussitôt après l'avoir lue. »

Schœll ajoute, en note, que l'original de cette lettre, dont l'authenticité a été niée en France, *est de la propre main de M. Maret* [1], et se trouve déposé à la chancellerie d'État de Vienne.

[1] Autre inexactitude. Toutes les dépêches de Châtillon étaient chiffrées.

Le discours de lord Castlereagh dans lequel cette dépêche était analysée, parut dans le *Moniteur* du 10 mai, accompagné d'une note évidemment inspirée par Napoléon, et tendant à prouver que *la lettre du* 19 *était falsifiée;* ce qui semble impliquer l'existence d'une lettre écrite sous cette date. Le *Moniteur* ajoute : « Qui croira que, dans un pareil moment, . . . les dépêches n'auraient pas été écrites en chiffres? On dira que la lettre du 19 a pu être déchiffrée au ministère des relations extérieures pendant le séjour de lord Castlereagh à Paris; mais nous demanderons *par qui et sous quelle influence* elle aurait pu l'être. On sait quel était l'homme qui dirigeait ce ministère, ou qui le remplissait déjà. Il n'en faut pas davantage pour comprendre comment et pourquoi le déchiffrement aurait été falsifié. Ne pouvant croire que le ministre anglais ait abusé le parlement, nous devons croire qu'il a été trompé. . . »

L'empereur Napoléon, de retour de l'île d'Elbe, était si éloigné de penser qu'on eût pu trouver à forger des armes contre lui dans la correspondance diplomatique, qu'il venait alors de demander à M. Bignon, nommé sous-secrétaire d'État au département des affaires étrangères, une histoire de tous les traités de son règne [1], avec les

[1] « L'Empereur désire l'histoire de tous les traités de son règne,

pièces originales imprimées à la suite, et qu'il songeait à faire immédiatement imprimer les pièces relatives à la négociation de Châtillon, comme prouvant victorieusement la mauvaise foi des alliés. Un rapport spécial sur l'opportunité de cette publication lui fut soumis par le duc de Vicence [1]. Sans en nier l'effet avantageux sous certains rapports, il signalait aussi quelques motifs de s'en abstenir, et faisait l'Empereur juge du tout. En résumant la négociation, nous reviendrons tout à l'heure sur ces motifs, qui nous remettront sous les yeux tout ce que la conduite de Napoléon a pu présenter d'équivoque ou de blâmable dans le cours des conférences. Enfin, la dernière raison qu'alléguait le duc de Vicence contre cette publication, *c'était qu'il y avait des personnes qui avaient vu la lettre du 19 mars.*

Jusqu'ici les historiens favorables à Napoléon

Campo-Formio, Lunéville, Amiens, Presbourg, Tilsitt, Vienne, et les affaires de Bayonne. Cela aurait pour but de présenter les choses sous leur vrai point de vue. » (Note de l'Empereur pour M. Bignon, avril 1815.)

Le mandat donné depuis à M. Bignon d'écrire la présente histoire, prouve que Napoléon avait porté à Sainte-Hélène l'idée que sa politique gagnerait à être exposée au grand jour, et que M. Bignon était l'homme le plus digne de cette honorable tâche.

[1] 10 mai 1815.

avaient cru devoir nier absolument l'existence de cette pièce, ou s'abstenir d'en parler. C'est sur un autre terrain, et dans la vérité même des faits, que nous allons établir notre défense.

Il y a eu, non pas une dépêche, mais un PROJET DE LETTRE CHIFFRÉE, d'après lequel a été fabriquée la lettre citée par lord Castlereagh à la tribune d'Angleterre.

On était, en effet, au 19 mars. L'Empereur avait expédié l'avant-veille des ordres qui devaient arriver à temps pour empêcher la rupture du congrès; il l'espérait du moins. Le duc de Vicence allait se trouver investi de pouvoirs pour consentir, à la dernière extrémité, aux cessions moyennant lesquelles il jugeait, *lui*, la paix encore possible. D'un autre côté, Napoléon se préparait à tomber, par Arcis, sur le flanc de la grande armée alliée; il attachait une grande importance à ce mouvement. Son esprit embrasse toutes les chances de la négociation et de la guerre ; il voit, d'un côté, dans les plaines de la Champagne les alliés battus, et regagnant, non sans peine, la frontière ; de l'autre, à Châtillon, au moment même d'une victoire peut-être, la paix signée à des conditions qui, à ses yeux, ne sont pas seulement pénibles, mais déshonorantes, si elles n'ont pas pour excuse la

certitude d'un désastre immense, irréparable. D'ailleurs Napoléon ne s'abuse pas sur l'animosité de ses ennemis; entre eux et lui c'est un duel à mort. S'ils jugent nécessaire de s'arrêter un instant (et malgré toutes les assertions du duc de Vicence, il a peine à le croire), c'est afin de prendre deux ou trois ans de plus pour le détruire. Ne faut-il donc pas chercher le moyen de ne pas laisser totalement désarmer la France pendant cette trêve? Prêt à exécuter contre l'ennemi un mouvement décisif, au moment même peut-être où la paix est signée, Napoléon ne retirera-t-il aucun fruit d'une victoire probable? Il songe alors qu'à l'époque si différente des traités de Tilsitt, de Vienne, de Presbourg, des articles spéciaux se référaient à des arrangements militaires ultérieurement conclus pour régler le mode et l'époque de l'évacuation des places qui, aux termes des traités, devaient être restituées par la France. Il peut se rappeler, par exemple, que les difficultés élevées au sujet de la convention militaire du 12 juillet 1807 ont prolongé jusqu'en 1813 l'occupation des forteresses prussiennes, et il conçoit la possibilité d'obtenir un résultat analogue pour ses trois places de prédilection.

Ces considérations, rapprochées de l'animosité, de la mauvaise foi des alliés, si évidentes mainte-

nant, suffiraient peut-être pour excuser même l'envoi de la dépêche du 19 mars. Mais nous n'avons pas à implorer l'indulgence de la postérité. *Cette dépêche n'a pas été envoyée;* elle est restée à l'état de projet abandonné; le feuillet sur lequel elle avait été commencée fut même déchiré en deux morceaux, dont l'un, contenant malheureusement un fragment assez considérable pour être encore intelligible, retomba par mégarde dans un portefeuille [1].

Le reste se devine trop aisément. Après la Restauration, les minutes rapportées aux affaires étrangères se trouvèrent à la discrétion de ces hommes qui ont cru pouvoir sans scrupule pousser jusqu'au crime le dévouement à la dynastie des Bourbons; qui, pour perdre Murat, ont falsifié, postdaté des lettres de l'Empereur. Le fragment en question fut retrouvé et porté à Vienne par l'un des plénipotentiaires de la France. N'avait-on vu dans cette pièce qu'un objet de pure curiosité? Songeait-on d'avance à s'en faire une arme contre l'Empereur, si jamais il tentait de remonter sur le trône? Nous laissons le choix entre ces deux alternatives.

Aussitôt qu'il eut connaissance du discours

[1] Ce fragment, retrouvé depuis par le duc de Vicence, commençait au mot..... *restiez dans le vague*, jusqu'à ceux-ci : *lui permettaient de ne pas le faire.*

du ministre anglais, l'empereur Napoléon fit faire des recherches aux affaires étrangères. Le seul fragment qui existât de cette dépêche fut retiré du dossier par ordre du duc de Vicence, le 5 juin 1815. *Il n'y avait même pas conformité entre ce projet de lettre et celle qui a été publiée*[1]. On aura peine à croire, en effet, que Napoléon ait pris soin de réitérer deux ou trois fois dans quelques lignes l'assurance qu'il ne céderait pas les places, *quand même il aurait signé le traité*, qu'il voulait toujours, *ou jusqu'au dernier moment*, compter sur les circonstances militaires, etc. D'ailleurs, ceux qui ne se sont pas fait scrupule de suppléer le commencement et la fin de la dépêche, n'ont pas dû craindre d'y interpoler quelque phrase de ce genre. Mais là n'est pas la question principale. La lettre publiée eût-elle été de tous points conforme à l'original, cet original n'était autre chose qu'un projet auquel il n'avait pas été donné suite, et qui par conséquent n'aurait pu avoir aucune espèce d'influence sur la négociation, si les alliés avaient été moins pressés de la rompre. En livrant cette pièce aux cours étrangères, le plénipotentiaire français s'est rendu coupable d'un acte que nous renonçons à qualifier.

[1] Note de M. Bignon.

Nous renonçons à examiner jusqu'à quel point les ministres des cours étrangères ont été les complices du plénipotentiaire de France; s'ils savaient ou non que la pièce était falsifiée, qu'elle n'était qu'un projet. Scrute plus avant qui voudra ce honteux mystère!

Résumons maintenant en quelques mots ce que le détail des négociations de Châtillon vient de nous apprendre.

Depuis la déclaration de Francfort jusqu'à la rupture du congrès, les alliés ont agi, sans réserve aucune, sous l'influence des événements accomplis ou espérés. Cette déclaration même, dont l'esprit hostile n'était déjà plus celui qui avait dicté les propositions faites à Saint-Aignan, avait été dictée par l'insurrection de la Hollande, les intrigues de l'aristocratie helvétique, et surtout par les rapports des traîtres qui avaient dévoilé le secret de nos faibles ressources. La certitude de la défection de Murat, les facilités et les progrès de l'invasion expliquent à leur tour les retards étudiés que les alliés apportent à l'ouverture des négociations, et le congrès de Mannheim devient celui de Châtillon. Bientôt la confiance présomptueuse, fruit de la victoire de la Rothière, et la proposition confidentielle faite le 9 à M. de Metternich, les décident à suspendre les négociations. Ainsi, ils ont fait des propositions exorbitantes

pour être refusés, et quand ces propositions sont acceptées, ils ne voient dans cette acceptation qu'une preuve de l'extrémité à laquelle la France est réduite, *et par conséquent de l'inutilité de la négociation*. L'événement a trompé leurs espérances, et s'il n'a fait qu'ajourner leur triomphe, il a du moins mis en toute évidence leur animosité et leur mauvaise foi.

Une fois les négociations reprises sous l'influence de nos succès, les dispositions des alliés n'ont pas varié. Après la remise de leur traité préliminaire, c'est de la déclaration de guerre de Murat à la France, de la reprise d'offensive de Schwartzenberg, et de la seconde expédition de Blücher sur Paris, que datent les exigences impératives des plénipotentiaires pour la remise du contre-projet français. Le 10 mars, les *observations* de Caulaincourt ont manqué amener la dissolution immédiate du congrès. Rien d'étonnant à cela; Wellington n'a-t-il pas été victorieux à Orthès, et Blücher ne doit-il pas à la reddition de Soissons le salut de son armée et l'adjonction de forces nouvelles? De même enfin, le refus d'entrer en discussion et la rupture définitive seront dus surtout aux affaires de Craonne et de Laon, aux espérances de trahison apportées ou confirmées par M. de Vitrolles, et à l'occupation de Lyon par les Autrichiens. Ainsi, du

1er décembre au 25 mars, la politique des alliés, qui s'est surtout trahie dans l'interruption des négociations après l'offre de Caulaincourt, a été constamment une politique d'ambition et de haine, sans mesure et sans franchise.

Napoléon non plus n'a pas été irréprochable. Il s'est trop laissé aller à suivre l'exemple des alliés en subordonnant son langage aux événements militaires. Ses fautes ont été parfaitement résumées dans le rapport du duc de Vicence que nous citions tout à l'heure, à propos de la prétendue dépêche du 19 mars [1]. « On peut demander : 1° pourquoi l'Empereur n'avait pas accepté sur-le-champ les propositions faites à M. de Saint-Aignan (c'est là sa faute capitale)? 2° Pourquoi il a laissé un si long intervalle entre le premier projet des alliés et le contre-projet français? 3° Pourquoi ses ordres avaient ôté à son plénipotentiaire le pouvoir de réitérer, au 15 mars, l'offre qu'il avait faite le 9 février à M. de Metternich? 4° Pourquoi le plénipotentiaire français n'a pu offrir que par ses lettres du 25 la réponse *distincte et explicite* qu'il aurait dû donner le 10? » En ajoutant à ces griefs celui non moins grave qui résulte de la fausse démarche tentée vers la fin de février auprès de

[1] Rapport confidentiel du 10 mai 1815.

l'empereur d'Autriche, nous aurons en substance tous les sujets de blâme que peut présenter la conduite de Napoléon. Toutefois l'équité veut que nous revenions encore ici sur une observation déjà faite plusieurs fois, c'est que ce blâme ne saurait être que relatif. Le retard qu'il mit à accepter les bases de Francfort, sa répugnance pour la cession d'Anvers et de la Belgique, répugnance qui prenait d'ailleurs sa source dans un sentiment exagéré sans doute, mais vraiment honorable et patriotique, de la dignité de la France et de la sienne, n'auraient pas été des obstacles insurmontables à la paix, si ses adversaires avaient eu dans le cœur un peu de cette modération qui sonnait si haut dans leurs paroles. Sa démarche auprès de l'empereur François, si fâcheuse qu'elle ait pu être en définitive, était dictée par une pensée toute naturelle : c'est que son beau-père serait à la fin révolté de l'animosité aveugle qui avait suspendu les confrères à la suite d'une offre qui devait tout terminer. Mais Napoléon ne connaissait pas encore toute la faiblesse et la nullité de l'empereur François, et les caresses du duc de Vicence ne pouvaient faire oublier au ministre de la coalition l'insulte de Dresde [1] et les *argu-*

[1] V. t. XII, p. 167.

*ments irrésistibles* de l'Angleterre. De l'obstination même que mettait Napoléon à s'en tenir aux bases de Francfort, on pourrait tirer un argument de plus en sa faveur : c'est que lui du moins voulait la paix sincèrement, en ne la voulant, comme il le disait lui-même, qu'aux conditions qui la faisaient solide et honorable, au lieu de se résigner, comme le lui conseillait Caulaincourt, à une paix que lui-même n'aurait pu considérer que comme une trêve. La bonne foi de l'Empereur n'est pas moins victorieusement prouvée par son insistance pour envoyer à Châtillon M. de Talleyrand, qui s'y refusa toujours obstinément.

Enfin, il est une question capitale qui domine tout le congrès de Châtillon, mais que nous avons dû réserver pour la fin, sa solution ne pouvant résulter que de l'examen approfondi des faits. Cette question, on la devine : c'est de savoir *si la paix était encore possible à Châtillon.* Dans l'opinion du duc de Vicence, elle l'a été au moins depuis le 17 février jusqu'aux premiers jours de mars; le langage que tenaient, à cette époque, les plénipotentiaires anglais, et le voyage du prince d'Esterhazy sembleraient indiquer en effet qu'à cette époque, si Napoléon avait profité de ses victoires inespérées pour s'empresser de consentir aux sacrifices qui

lui étaient demandés par le projet préliminaire du 17 février, l'Angleterre, obtenant par la cession d'Anvers une conquête difficile à reprendre, aurait pu donner les mains à un arrangement auquel l'Autriche aurait pu consentir, et Napoléon aurait eu ainsi une paix sans doute éphémère, mais qui lui eût laissé l'espoir et la possibilité de se venger. Il est même fâcheux qu'il n'ait pu se décider, malgré toutes les instances de son plénipotentiaire, aux sacrifices qui pouvaient lui valoir cette paix ou cette trêve ; ses offres pacifiques, eussent-elles été inutiles vis-à-vis des alliés, ne l'auraient certes pas été vis-à-vis du peuple français. Elles auraient détruit sans retour un préjugé funeste, accrédité et exploité par la malveillance ; et, sous ce rapport, elles auraient pu influer même sur les événements de Paris. Telle eût été leur principale, et probablement leur unique utilité ; car nous croyons, nous, avec Napoléon et M. de Talleyrand, *qu'à Châtillon la paix était devenue impossible*. M. de Talleyrand a plus d'une fois répété à M. Bignon qu'à aucune époque de la négociation les plénipotentiaires n'avaient eu le pouvoir de conclure[1] ; le plénipotentiaire français eût-il montré la plus

[1] L'analyse des diverses instructions des plénipotentiaires confirme pleinement cette assertion.

grande docilité pour souscrire à tous les sacrifices, ils devaient en référer à leurs cours. M. de Talleyrand avait dès lors la certitude que ni l'empereur Alexandre ni le roi de Prusse ne voulaient plus faire la paix avec Napoléon [1], et nous avons peine à croire que lord Castlereagh et M. de Metternich eussent jamais pu faire prévaloir une pensée pacifique sur l'animosité de ces deux souverains [2]. Nous croyons donc que, dans l'esprit général des alliés, le congrès n'a été autre chose qu'une arme de plus contre Napoléon et contre la France; qu'ils ont été occupés surtout, pendant toute sa durée, de rejeter sur *l'ennemi commun* l'apparence des torts dont ils avaient la réalité; et qu'ils n'auraient sérieusement songé à s'en servir pour arriver à un arrangement, que dans l'hypothèse des plus grands revers.

Ainsi, l'animosité, la mauvaise foi des alliés, que pressentait Napoléon, se trouvent confirmées par le témoignage même de son plus grand ennemi et par toutes les données de l'histoire. Ici donc encore indulgence sera justice pour

[1] Conversation de M. de Talleyrand avec M. Bignon.

[2] La prépondérance effective de l'empereur Alexandre pour tout ce qui tenait au congrès est bien prouvée par la suspension des conférences au mois de février, suspension à laquelle lord Castlereagh s'était d'abord opposé.

l'Empereur. Rappelons-nous ses efforts héroïques, surhumains, dans cette immortelle campagne; rappelons-nous qu'à trois reprises il a terrassé et foulé aux pieds le mauvais génie de la France, mais sans pouvoir l'enchaîner. Pendant la durée du congrès, la paix sur les bases de Francfort nous a échappé en effet par trois fois, non pas à Châtillon, mais à Château-Thierry, par la faute du duc de Tarente; à Montereau, par celle du duc de Bellune; à Soissons, par la reddition prématurée de la ville. Pardonnons donc à Napoléon d'avoir craint d'avilir la France par des sacrifices honteux et inutiles, et d'avoir préféré conquérir la paix par des victoires, dont la mauvaise étoile de ses généraux l'a seule empêché de recueillir le fruit.

Dans les volumes précédents, nous avons suivi les dernières phases d'agonie de l'empire français; maintenant c'est sa mort qu'il nous faut raconter. Tout en insistant sur quelques faits peu connus, ou dont l'importance n'a pas été suffisamment sentie jusqu'ici, nous nous efforcerons d'abréger le récit, tant de fois recommencé, de ces événements vraiment néfastes dans les annales du monde. Laissant à d'autres le soin de rechercher et de flétrir les trahisons et les faiblesses innombrables de cette triste époque, nous nous bornerons à désigner les

auteurs principaux de la chute de Napoléon et leurs démarches essentielles, sans qualifier des actes qui se qualifient d'eux-mêmes, sans oublier non plus les excuses que doit examiner, sinon admettre, l'impartialité de l'histoire. Enfin, à cette dernière heure de la tempête, notre place est plus que jamais auprès de l'Empereur. C'est donc toujours sur lui, sur l'audace de ses derniers efforts, puis sur la majesté de sa résignation, que nous fixerons de préférence nos regards.

# CHAPITRE VII.

Napoléon se porte sur Saint-Dizier. — Raisons qui justifient ce mouvement. — Les alliés se décident à marcher sur Paris. — Prétendue communication de M. de Talleyrand. — Blücher attaque Marmont et Mortier. — Fausses manœuvres des deux maréchaux. — Ordre de l'Empereur reçu trop tard. — Ils marchent sur Châlons. — Double combat de Fère-Champenoise. — Courage héroïque des gardes nationaux commandés par Pacthod. — Dispositions des esprits en France. — Intrigues des partis. — Intrigues royalistes. — M. de Gain-Montagnac. — M. de Talleyrand. — MM. de Dalberg, de Pradt et Louis. — Dernières lettres de l'Empereur. — Mesures prescrites pour la défense de Paris.

La situation de l'empereur Napoléon, rejeté sur la rive droite de l'Aube par la seconde bataille d'Arcis, semble plus désespérée que jamais. Le congrès de Châtillon vient d'être dissous, et l'arrêt de la politique ne peut plus être réformé que par les armes. Pris entre deux masses ennemies dont chacune est assez forte pour accabler sa dernière armée, Napoléon sent qu'il n'y a plus d'avantage pour lui à se heurter tour à

tour contre Schwartzenberg ou Blücher. Il se refuse également à tout commettre au hasard d'une bataille, en se rejetant entre Paris et les alliés. Manœuvrer sur leur base d'opérations lui semble le seul parti que comportent les circonstances présentes. Les avantages de cette résolution sont si évidents, qu'ils obtiendront, en dépit des événements, l'approbation de la plupart des écrivains militaires. L'Empereur se mettait ainsi en communication avec les départements foulés par l'ennemi, et y encourageait l'insurrection; il s'appuyait aux places fortes de la Lorraine et de l'Alsace et en ralliait les garnisons. En prenant pour lui le rôle destiné d'abord au duc de Castiglione, il comptait protéger Paris plus efficacement que s'il s'était laissé acculer sous ses murs. Les alliés effrayés pouvaient se retirer en masse; ils pouvaient diviser leurs forces, et en avoir tout à la fois une partie tenue en échec sous Paris, et le reste détaché pour tenir tête à Napoléon, et vaincu par lui. Enfin, s'ils persistaient à se jeter en masse sur Paris, l'événement pouvait donner un démenti complet aux espérances illimitées qu'ils fondaient sur l'occupation de la capitale, et, de plus, ainsi que nous le verrons, l'Empereur devait croire qu'à cette époque Paris était en mesure de résister assez longtemps pour que, dans toute hy-

pothèse, il pût arriver à temps au secours. C'est une vérité que nous espérons démontrer jusqu'à l'évidence par le récit même des faits.

Telles sont les raisons qu'on peut alléguer pour justifier le mouvement sur Saint-Dizier et Doulevent, mouvement qui, sans doute, n'a fait qu'accélérer la perte de Napoléon, mais qui pouvait réellement tout sauver encore. Après la bataille de Cannes, les Romains trouvaient encore des félicitations pour le consul qui n'avait pas désespéré de la république : sachons gré, nous aussi, à Napoléon de n'avoir pas désespéré de la France dans cet instant suprême, quoique les événements aient rendu inutile cette dernière et puissante combinaison de son génie.

Dans la soirée du 21 mars, Napoléon arrive à Sommepuis avec sa garde. Le 23 il est à Saint-Dizier, le 25 à Doulevent. Les transports de joie des habitants, leur empressement à courir aux armes pour seconder l'armée libératrice, justifiaient déjà cette manœuvre hardie. La ligne de retraite de la grande armée alliée était déjà envahie par notre cavalerie légère, qui entrait à Bar-sur-Aube et à Chaumont. L'empereur d'Autriche s'enfuyait à franc étrier jusqu'à Dijon, où il restait pendant trente heures à la merci d'un coup de main; il en tremblait encore, quand un aide de camp du prince de Hesse-Hombourg lui ap-

porta les clefs de Lyon [1]. Mais le mouvement de l'armée française produisait un résultat bien plus important que la fuite de ce faible souverain et de tout le quartier général diplomatique; nous voulons parler de l'évacuation précipitée des gros bagages et *du grand parc* des alliés, de Bar-sur-Aube sur Béfort. Tout le monde sait maintenant que, le 31 mars, les munitions allaient manquer à la grande armée alliée combattant sous Paris. Une résistance de quelques heures suffisait pour rendre leur position plus désespérée que celle des assiégés!!

L'Empereur n'était pas à même, au 25 mars, d'apprécier tout l'effet de la diversion qu'il venait d'opérer; mais il espérait décider la retraite définitive de la grande armée alliée, ou du moins l'entraîner après lui. Cette seconde prévision se trouva juste d'abord. Le 22, Schwartzenberg avait fait passer l'Aube à ses troupes sur trois points, et s'avançait dans la direction de Vitry. Dans la nuit du 22 au 23, la cavalerie légère des Russes s'empara du parc d'artillerie du duc de Tarente, alors en marche pour suivre le mouve-

[1] « S. M. l'empereur d'Autriche, qui se trouvait dans ce moment à Bar-sur-Aube, jugea à propos de se rapprocher de l'armée du Sud, afin de lui faire parvenir immédiatement ses ordres. » Voilà en quels termes le bulletin autrichien raconte la fuite de l'empereur François.

ment sur Saint-Dizier. Le parc fut repris peu de moments après par le général Gérard; mais les Russes avaient en même temps saisi un courrier porteur de deux dépêches adressées à Macdonald par le prince de Neufchâtel, dépêches dont le contenu ne laissait aucun doute sur la nouvelle direction de l'armée française. Cette importante capture fut transmise de suite au généralissime [1].

La situation était décisive et ne comportait pas de demi-mesures. Schwartzenberg hésitait pourtant, selon son habitude. Fallait-il suivre le mouvement de l'empereur Napoléon, ou assurer avant tout la jonction avec Blücher, ce vainqueur de Laon, dont on n'entendait plus parler depuis huit jours? La question fut résolue dans ce dernier sens par un conseil de guerre tenu le même jour chez l'empereur de Russie. Il fut convenu « que le généralissime, sans s'inquiéter de ce qui se passerait sur ses derrières, se porterait à Châlons, pour se réunir à l'armée de Silésie, et opérer conjointement avec elle *sur les derrières et le flanc de l'armée française* [2].... » On voit, d'après

[1] Les coureurs de Blücher interceptèrent également une lettre autographe de Napoléon, adressée à l'impératrice, et qui contenait des détails sur son nouveau plan d'opérations. Cette lettre finissait par ces mots : *Cette manœuvre me sauve ou me perd.*

[2] Koch, II, 93.

les termes mêmes de cette délibération, que l'empereur Alexandre lui-même, dans ce moment, n'avait pas d'autre projet arrêté que de se renforcer de Blücher pour chercher et combattre Napoléon sur son nouveau terrain d'opérations. Ce fut seulement le 24 au matin que la marche sur Paris fut décidée dans un conseil privé tenu à Sommepuis par l'empereur Alexandre. Le prince Volkonski, le comte Barclay de Tolly et les généraux Toll et Diebitsch furent seuls admis à ce conseil, et ce fut ce dernier qui démontra la nécessité de marcher immédiatement sur Paris [1].

Nous retrouvons autour de ce grave incident l'obscurité qui semble fatalement planer sur toutes les circonstances qui ont décidé du sort des empires. On a dit que cette nouvelle détermination avait été prise à l'arrivée d'un émissaire de M. de Talleyrand, qui aurait apporté à l'empereur Alexandre un billet contenant ces mots : « Vous pouvez tout et vous n'osez rien. Osez donc une fois. » Il y a là une double inexactitude. L'émissaire dont on veut parler n'est autre que M. de Vitrolles, qui avait vu l'empereur Alexandre, non le 23, mais le 17 mars, comme nous

[1] Koch, II, 94.
Le général Diebitsch est mort d'une attaque d'apoplexie dans la campagne des Russes contre les Polonais, en 1831.

l'avons dit dans le chapitre précédent; il avait dû sans doute garantir le concours de M. de Talleyrand; mais celui-ci n'avait eu garde de donner une recommandation écrite. Il était, je ne dirai pas trop scrupuleux, mais trop circonspect pour se mettre ainsi prématurément en flagrant délit de trahison. Cet avis direct était d'ailleurs superflu. Les entreprises audacieuses de Blücher pendant le mois de février prouvent que dès cette époque les alliés avaient tout le secret de l'état des esprits et de la faiblesse des moyens de défense dans la capitale, et nous avons indiqué déjà comment, à Châtillon même, ils ont pu en être instruits directement [1]. La mission de M. de Vitrolles n'avait fait que confirmer l'empereur Alexandre dans une résolution déjà prise; il n'attendait que le moment favorable. Ce moment lui sembla venu, dès qu'il apprit, le 24 au matin, que Blücher avait marché spontanément au-devant de la grande armée, et que toute la masse des forces de la coalition séparait Napoléon de sa capitale. Ce fut alors seulement que les alliés prirent un parti décisif, et répondirent au mouvement sur Saint-Dizier par la marche sur Paris.

Depuis les journées de Laon, Blücher était resté immobile derrière l'Aisne, bien qu'il n'eût

[1] Voyez p. 318

plus en tête que les forces de Marmont et de Mortier, bien inférieures aux siennes. Il ne s'était remis en mouvement que le 18. Ce jour-là, il fit forcer le passage de l'Aisne, à Pontavaire et Béry au Bac, et dirigea sur Reims le corps de Wintzingerode. Cette ville fut défendue jusqu'à la dernière extrémité par le général Belliard, l'un de ceux dont l'énergie et le dévouement semblaient croître avec les dangers de la patrie. Après de fâcheux tâtonnements, dont le détail appartient aux écrivains militaires, les deux maréchaux se concentrèrent sur Fismes. Ils s'imaginaient alors que Blücher les poussait sur Paris, qu'ils avaient encore mission de couvrir, tandis que ce général, moins téméraire cette fois, ne songeait qu'à se lier à la grande armée alliée. Ce fut une funeste erreur de la part des maréchaux; leur concentration favorisa celle de l'ennemi, et les coupa complétement de l'Empereur, au moment où il avait besoin d'eux pour l'exécution de son nouveau plan d'opérations.

Pendant la première journée d'Arcis, Napoléon avait connu ce malencontreux projet de retraite sur Fismes, dont l'initiative appartenait au duc de Raguse [1]. Il leur envoya en toute hâte

[1] Pour ne pas s'exposer à juger trop sévèrement certaines incohérences dans les opérations des deux maréchaux, il ne faut pas perdre de vue la position très-délicate dans laquelle Napo-

l'ordre de reprendre Reims, et de le rejoindre immédiatement par Épernay et Châlons, pour éviter d'être écrasés par Blücher, qui manœuvrait pour se réunir à Schwartzenberg. L'Empereur énonçait, mais hypothétiquement, le projet de se porter sur Vitry; cette considération devait encore accélérer le retour des maréchaux. Mais cet ordre qui devait les sauver, s'il avait été reçu et par conséquent exécuté à temps, devint, par sa remise tardive, le principe de leur perte [1]. Il avait été transmis au général Vincent, qui occupait alors Épernay avec un détachement d'environ 600 hommes, pour assurer les communications entre l'Empereur et les deux maréchaux. Le 21 mars, ce détachement

léon avait placé le duc de Raguse, en lui donnant la haute main sur les opérations, tout en lui recommandant de paraître toutefois se concerter avec son collègue, moins habile tacticien, mais plus ancien que lui dans son grade.

Le duc de Raguse a fait de grandes choses, on ne saurait le nier; mais, par une sorte de fatalité, son nom se rattache aux plus tristes épisodes de notre histoire militaire: au désastre de Féthieux, puis à celui de Fère-Champenoise, auquel nous arrivons; enfin, à la reddition de Paris. Nous ne manquerons pas de le louer ou de l'excuser, tant que la louange ou l'excuse seront possibles.

[1] « Si Marmont avait reçu l'ordre à Fismes, il est constant qu'il eût pu forcer le passage, le 22, à travers la cavalerie de Witzingerode, qui n'aurait pu lui disputer Reims. » (Jomini, IV, 576.)

fut attaqué et rejeté dans la forêt de Vaucienne par l'avant-garde de Wintzingerode, malgré une courageuse résistance, à laquelle s'associèrent noblement les habitants d'Épernay, dont le patriotisme fut récompensé par le pillage. Il paraît certain que le désordre de cette affaire occasionna un retard de plusieurs heures dans l'envoi de l'ordre adressé aux maréchaux. Croyant toujours avoir à couvrir Paris contre Blücher, ils s'étaient retirés de Fismes à Fère en Tardenois, et se préparaient à défendre le passage de l'Ourcq. C'est là seulement qu'ils reçoivent l'ordre dont nous avons parlé. Il ne leur est plus possible maintenant de se reporter sur Fismes sans livrer bataille aux corps d'York et de Kleist, qui ont suivi leur retraite, ni d'atteindre Châlons par la traverse d'Épernay, avant que l'ennemi y soit en force. Cependant, résolus à tout prix de rejoindre l'Empereur, « et croyant avoir encore le temps de passer entre les deux armées ennemies [1], » ils se portent sur Château-Thierry, dont ils rompent les ponts, et reprennent la direction de Châlons par *Montmirail*, *Vauxchamp*, *Étoges*. Les plus tristes pressentiments les poursuivent sur cette route encore jonchée de nos lauriers. Le 24 au soir, les maréchaux,

[1] Vaudoncourt, II, 278.

qui ont continué leur marche sur Vitry, sont établis sur la rive gauche de la Soude; Mortier à Vatry, Marmont à Soudé-Sainte-Croix. La nuit est venue; et soudain l'horizon qui se développe des collines de la Somme-Soude s'embrase d'une ligne immense de feux. Ce sont les bivouacs de la grande armée alliée! Les maréchaux ont en tête Schwartzenberg, et Blücher sur leur flanc gauche, et ils ne s'en doutent pas encore.

Le réveil sera prompt et terrible. Dès huit heures du matin, Marmont, assailli par une masse énorme de cavalerie russe et würtembergeoise, est débordé et rejeté au delà de Soudé-Sainte-Croix. Malgré la supériorité du nombre et l'acharnement de l'ennemi, Mortier parvient à rejoindre son collègue; tous deux se replient en arrière de Somme-Soude, et se maintiennent pendant plus de deux heures à l'aide de leur artillerie. Mais, vers midi, la cavalerie autrichienne entre en ligne à son tour, et déborde la droite de l'armée française. Notre cavalerie, peu nombreuse et peu aguerrie, est ramenée avec perte; l'infanterie se retire en combattant sur Connantray. Cette fois encore, les éléments inexorables combattent contre nous. Une grêle furieuse frappe nos braves au visage, éteint le feu de nos carrés: deux sont enfoncés et sabrés par les Russes, et trente pièces de canon restent en leur

pouvoir. Cependant les deux maréchaux, rivalisant d'intrépidité et de sang-froid, rallient au delà de Fère-Champenoise leurs troupes incessamment suivies et débordées par l'ennemi. Soudain une canonnade furieuse se fait entendre à une lieue à peine, et semble se rapprocher à chaque instant. Le nom de l'Empereur a couru dans les rangs des deux armées; ce mot magique a suffi pour arrêter la poursuite des alliés et ranimer nos soldats. Mais l'Empereur est loin, et cette canonnade n'annonce qu'un nouveau désastre.

Six mille hommes environ, commandés par les généraux Pacthod et Amey, escortaient un convoi considérable destiné à l'armée impériale. Guidés par des ordres contradictoires et tardifs, ou plutôt égarés par la fatalité impitoyable qui pèse sur la France, ils sont aux prises avec la cavalerie de l'armée de Silésie. Ignorant toute la gravité du danger qu'il court, Pacthod a prolongé trop longtemps sa résistance à Villeseneux; il se voit enfin forcé de se replier sur Fère-Champenoise, et bientôt après d'abandonner son convoi pour tâcher du moins de sauver ses hommes. Vain espoir! d'un côté, Blücher s'acharne à leur poursuite; de l'autre, la grande armée alliée le sépare déjà des maréchaux. Suivant la retraite des Français, Schwartzenberg et

les souverains entraient à Fère-Champenoise; au bruit de ce nouveau combat, ils accourent avec la cavalerie de la garde russe et prussienne. Sous leurs yeux, la lutte recommence avec un nouvel acharnement. Quinze mille hussards ou cosaques s'élancent bride abattue; quatre-vingts pièces d'artillerie battent en brèche les murailles vivantes que leur oppose le général Pacthod. Après sept heures de combat, nos soldats succombent, non pas vaincus, mais *étouffés* par les masses ennemies. Ceux qui vivent encore, la plupart couverts de blessures, ont été désarmés de force sans s'être rendus. Un millier environ a pu s'échapper dans les marais, et le reste a trouvé la mort sur le champ de bataille.

Quels sont donc ces Français qui ont ainsi combattu? Est-ce un dernier débris de ces redoutables armées qui ont dompté l'Europe entière? Opposaient-ils à l'ennemi *la tête de Méduse*, l'uniforme de la garde impériale? Non, ce sont presque tous des gardes nationaux angevins, poitevins et bretons, qui n'ont quitté leurs chaumières que depuis deux mois. Beaucoup d'entre eux, encore vêtus de leurs habits de paysan, l'uniforme des insurgés vendéens de 1793, n'ont comme eux d'autres armes que des fusils de chasse. Un mois auparavant, Napoléon avait passé en revue cette cohorte intré-

pide. « Montrez, leur avait-il dit, de quoi sont capables les hommes de l'Ouest[1] ! » L'œil d'aigle de l'Empereur avait bien vite reconnu en eux des soldats dignes de lui.

O nobles victimes! héros de Fère-Champenoise! Vendéens morts en combattant l'étranger! Dans ces jours de faiblesses et de trahisons, de malheurs et de ténèbres, votre gloire rayonne à jamais! Tandis que la Restauration prodiguait les panégyriques et les statues aux héros de conspirations et de guerres civiles, tandis que l'Allemagne élevait de tous côtés des monuments funèbres aux braves de sa Landwehr, les ossements de nos défenseurs ont blanchi oubliés dans les plaines de la Champagne, et la France de juillet leur doit encore un mausolée! Puisse du moins leur souvenir, exalté par tous les historiens, demeurer impérissable dans nos cœurs! Et si l'Europe pour son malheur nous attaquait encore, combattons tous, cette fois, comme ont combattu les hommes de l'Ouest!

Cette désastreuse journée nous coûtait neuf mille hommes tués et blessés, et plus de soixante bouches à feu; elle privait l'Empereur d'un renfort de vingt-cinq mille hommes sur

[1] *Moniteur* du 21 février.

lequel il comptait pour exécuter son nouveau plan d'opérations ; enfin elle a eu pour résultat presque immédiat la bataille et la capitulation de Paris. Avant de poursuivre le récit des opérations militaires, nous devons dire ici quelques mots des intrigues qui s'agitaient alors au sein de cette capitale, et de l'état de l'opinion publique. Ces détails nous permettront d'apprécier les causes complexes qui ont agi sur la marche des événements, et décidé cette grande catastrophe, dont les résultats pèsent encore sur les destinées du monde.

Cette catastrophe, deux mots la résument et l'expliquent. *On était las de la guerre*, et l'on croyait que l'Empereur ne voulait pas de la paix. Sans cette double conviction profondément enracinée dans les classes aisées, même parmi certains officiers supérieurs de l'armée, jamais les faibles intrigues des partisans de la régence et du petit nombre des royalistes qui ne craignirent pas de se mettre en avant, jamais l'habileté même de M. de Talleyrand n'aurait suffi pour assurer le triomphe de l'étranger. On croyait que Napoléon avait rejeté la paix en août 1813, à Dresde ; en décembre, lors des propositions de Francfort ; enfin à Châtillon. Toujours, disait-on, il s'était refusé à des sacrifices nécessaires, rêvant la possibilité de ne pas

tant perdre, ou même de tout reconquérir. Enfin les désastres même de 1812, premier principe de cette réaction terrible qui pesait sur la France, étaient reprochés plus vivement à l'Empereur à mesure que les conséquences en apparaissaient plus graves et plus menaçantes. « C'était *à lui seul*, à sa soif insatiable de conquêtes, que nous avions dû la perte de la plus belle armée du monde, l'envahissement et le ravage de notre territoire. » On méconnaissait ainsi les hautes considérations politiques que l'impartiale histoire allègue aujourd'hui pour justifier la guerre de Russie. On ne tenait aucun compte de cette funeste série d'incidents au-dessus de tout calcul humain, à laquelle était due surtout la perte des légions invincibles qu'on redemandait à Napoléon. Les détails des négociations de Prague et de Francfort auraient suffi pour démontrer aux esprits les plus prévenus qu'il y avait eu plus d'acharnement, de la part des alliés contre la France, que d'obstination de la part de Napoléon; mais nous avons déjà dit que la correspondance de Prague, deux fois interceptée, n'avait pu paraître que dans le Moniteur du 4 octobre, à une époque où l'opinion, déjà fixée contre Napoléon à cet égard, était d'ailleurs absorbée par les nouveaux événements. On n'a pas oublié non plus que l'Empereur, en dépit des

sages observations du duc de Vicence, avait persisté à ne donner au Corps législatif qu'une communication incomplète des propositions de Francfort. Faute grave, irréparable, qui eut pour conséquence immédiate le rapport pseudo-patriotique de la commission, la dissolution du Corps législatif, et par suite, un nouveau refroidissement dans l'opinion publique !

En mars 1814, parmi les hautes classes, la bourgeoisie, le peuple même, si l'on veut, de certaines provinces du Midi, le sentiment dominant était donc une immense lassitude, un besoin impérieux de paix à tout prix [1]. Ce désir instinctif, irrésistible de repos, qui fait tomber le voyageur à l'ombre mortelle du mancenillier, ou dans les neiges des Alpes, peut devenir fatal aux nations, comme aux individus !

Hâtons-nous d'ajouter, pour l'honneur de nos pères, que la majorité du peuple français n'était pas atteinte de cet engourdissement déplorable; les sophismes des mécontents n'avaient pas accès

[1] Dans une lettre de Napoléon, datée de Fismes, 5 mars, je trouve « que *beaucoup de maires et de bourgeois s'opposent à ce que les paysans s'arment contre l'ennemi.* » Devant Reims, le 14 mars, il ordonnait l'arrestation du maire de Coulommiers et de son adjoint. Ils étaient détenus à Sainte-Pélagie. Leur élargissement fut une des premières mesures prises par les alliés à Paris. (*Moniteur* du 1er avril.)

sur les classes inférieures. L'admirable instinct des masses ne voyait, dans les souffrances que leur imposaient les réappels des conscriptions et les accroissements d'impôts, qu'un mal nécessaire, dû à l'acharnement des monarchies absolues contre la révolution française. La dictature de Napoléon, qui peut-être n'avait jamais cessé d'être nécessaire en présence de la ligue permanente de nos ennemis, était acceptée avec transport par le peuple, qui voyait en lui le seul libérateur possible de la France.

Comment cette disposition des masses, disposition incontestable et maintenant incontestée, n'a-t-elle pas changé le dénoûment de l'invasion? Napoléon lui-même nous l'explique en quelques mots, que déjà nous avons eu l'occasion de citer: *Il lui a manqué deux mois*. La célérité de l'invasion a été, sans contredit, l'une des principales causes du succès des alliés; toutefois cette cause n'aurait sans doute pas suffi, si les mesures prescrites par l'Empereur n'avaient pas été paralysées par le découragement, la pusillanimité, l'inertie, le mauvais vouloir, et enfin la trahison avérée de certains hauts fonctionnaires [1].

[1] Avant d'aller plus loin, il importe de citer les noms de quelques-uns, dont le patriotisme et le dévouement à l'Empereur ont été à l'épreuve de toutes les catastrophes. Ces honora-

Le nombre des mécontents de l'ordre de choses établi n'avait fait naturellement que s'accroître depuis la rupture du congrès de Prague. Trois partis principaux se dessinaient. Les membres de la minorité opposante du sénat, attribuant tous les malheurs de la France depuis 1812 à l'ambition immodérée du chef de l'État, prétendaient arriver à le maîtriser par une constitution forte. Quelques-uns toutefois désespéraient d'y parvenir, et avaient songé, dit-on, d'abord à Moreau, puis à Bernadotte. Ce premier parti n'était pas dangereux par lui-même; mais nous verrons comment un homme habile sut tourner son influence au profit des Bourbons. Le second parti était celui de la régence, dont le duc d'Otrante fut l'un des plus fervents apôtres à l'étranger, en France et jusque dans l'armée. L'histoire sera sévère pour cette coterie. Elle y signalera des hommes couverts des bienfaits de Napoléon, et qui l'ont trahi pour conserver plus sûrement ce qu'ils tenaient de lui; des

bles souvenirs sont précieux à recueillir, surtout à cette époque. Tels ont été, entre beaucoup d'autres, les ducs de Bassano et de Vicence, que l'histoire, en dépit de leur fâcheuse inimitié, réunira dans le cortége impérial; tels ont été encore le ministre de l'intérieur et celui de l'administration de la guerre, MM. de Montalivet et Daru, et, parmi les maréchaux, Soult, Moncey, Masséna, Mortier et Macdonald.

égoïstes à vue courte, dont l'inertie calculée a paralysé l'effet de la plupart des mesures de défense prescrites par l'Empereur. Enfin, le troisième parti était, on le devine, celui des royalistes, dont les plus modérés, malheureusement en petit nombre, voulaient aussi une constitution.

Bien que les malheurs de 1812 eussent réveillé les espérances de la petite cour d'Hartwell, le parti royaliste n'avait repris que bien tard un peu de consistance. *Le 2 février* 1814, le duc d'Havré écrivait, sous la dictée de Louis XVIII, au célèbre agent suisse Fauche Borel : « Nous avons dans l'intérieur les éléments d'un parti dans les gens bien pensants et dans les mécontents, mais rien d'organisé. » La présence des princes de la maison de Bourbon, au fort même de l'invasion, ne produisit pas l'effet qu'ils avaient pu espérer. Nous avons vu, dans le chapitre II de ce volume, quel triste rôle avait joué le duc d'Angoulême dans le Midi, et combien il s'en est peu fallu qu'il fût contraint d'abandonner Bordeaux avec les Anglais qui l'y avaient introduit. Le duc de Berry n'avait pu quitter Jersey ; enfin, le comte d'Artois, toléré par les alliés, d'abord à Vesoul, puis à Nancy, restait sur le qui-vive dans cette dernière ville, d'où il s'attendait bien plutôt à

repasser la frontière qu'à être appelé vers Paris.

Il existait pourtant, au sein de la capitale et dans diverses provinces (notamment dans le Berry et en Bourgogne), des comités royalistes; mais ces comités, comme on l'a dit depuis avec grande raison, eurent moins d'influence sur la chute du gouvernement impérial que sur l'ordre de choses qui lui succéda. Ils n'eurent en général d'autre utilité que de tenir les princes plus ou moins exactement au courant de ce qui se passait, et d'entretenir des espérances qui se réalisèrent par des moyens tout autres que ceux sur lesquels on avait compté.

Vers le commencement de mars, toutes leurs espérances étaient tournées du côté du prince de Suède, qui depuis longtemps avait paru accueillir avec bienveillance les communications de la cour d'Hartwell : ces communications remontaient à l'époque même de la guerre de Russie. Le 3 mars 1814, Louis XVIII accréditait M. de Bouillé pour se rendre auprès de Bernadotte. L'accueil qu'il fit à ce nouvel envoyé convainquit celui-ci que les royalistes, en s'adressant au prince de Suède, avaient été complétement mystifiés; que Bernadotte n'avait voulu qu'encourager toutes les tendances à un bouleversement dont il espérait encore recueillir le fruit. Sa correspondance avec Alexandre

fait foi qu'à la même époque il combattait sérieusement l'idée du rétablissement des Bourbons [1].

Pendant ce temps, un royaliste dévoué, M. de Gain-Montagnac, imbu du même préjugé en faveur de Bernadotte, avait été député près de lui par les royalistes de Paris. Quelle que soit la cause qu'ils ont servie, les hommes qui ont montré un dévouement loyal et courageux méritent une mention honorable dans l'histoire. M. de Montagnac est à coup sûr de ceux-là; le récit de sa mission jette d'ailleurs de vives lumières sur l'état du parti royaliste à cette époque.

L'assemblée eut lieu le 6 mars. M. de Montagnac, député auprès du prince de Suède, que les royalistes croyaient à Laon, accepta sans hésiter cette mission périlleuse. Il devait le prévenir qu'on était en mesure de faire éclater un mouvement le jour où l'on saurait que Napo-

[1] Nous renvoyons, pour les détails de cette intrigue, à l'*Histoire de Charles-Jean*, par M. Sarrans, t. II, ch. premier. Voyez aussi ce que nous disons de Bernadotte dans l'Appendice de ce volume.

Une proclamation du prince de Suède en faveur des Bourbons, fabriquée dans les bureaux de la police impériale, avait puissamment contribué à prolonger l'erreur des royalistes de Paris.

léon était coupé de Paris. C'était promettre plus qu'on ne pouvait tenir. De plus, comme il importait de prouver aux alliés l'accord qui existait entre les royalistes et *une partie des hommes du gouvernement*, on s'efforça de décider M. Maine de Biran, l'un des membres de la fameuse commission Lainé, à accompagner M. de Montagnac. M. Maine de Biran, après quelques irrésolutions, se décida... à ne pas quitter Paris. D'ailleurs cet honorable député, ouvertement compromis avec le système impérial, pouvait-il, de bonne foi, passer pour *un homme du gouvernement ?*

Dans son passage à travers les départements envahis, M. de Montagnac remarqua avec étonnement que le peuple, fort irrité contre l'ennemi, n'avait pas l'idée de maudire Napoléon. Il ajoute fort raisonnablement, que « le peuple, dans une invasion, ne voit d'autre ennemi que l'étranger. » Notre voyageur n'eut pas besoin d'aller jusqu'à Bernadotte; il fut complétement détrompé par le général Bülow, qu'il trouva à la Fère, et qui lui apprit que Bernadotte n'avait pas dépassé Liége, qu'il se tenait dans une sorte de neutralité de fait, et qu'il n'avait plus d'influence dans la coalition [1].

[1] Royaliste exalté, M. de Montagnac ne peut dissimuler tou-

M. de Montagnac rentra à Paris le 20 mars. Les nouvelles qu'il rapportait surprirent fort tout son parti. Elles furent communiquées à M. de Talleyrand, qui n'avait de relations avec les royalistes que par l'intermédiaire d'une femme, madame Aimée de C....[1]. Dès le lendemain, M. de Montagnac repartit avec un ami dévoué, pour tâcher d'arriver jusqu'à l'empereur Alexandre. Il est bon d'observer que ni eux, ni ceux qui les envoyaient, n'avaient alors connaissance de la mission de M. de Vitrolles, qui avait quitté Paris le 17, ni de l'arrivée à Paris, le même jour, de M. de Sémallé, com-

tefois les sensations douloureuses que lui fait éprouver l'aspect des soldats étrangers en France. « A la Fère, dit-il, la voix de ces hommes du Nord troublait mon sommeil..... Un instinct secret nous fait prendre parti pour la terre qui nous a nourris. Quand la France est envahie, *la raison se trouble*. Français, on regarde comme sacrée la cause de la France. » — Hélas! quels étaient alors les Français dont la raison était le plus troublée, ou de ceux qui s'armaient pour repousser le fléau de l'invasion, ou de ceux qui croyaient mieux servir leur pays en allant tendre la main à l'étranger, et risquer de voir récompenser du supplice des traîtres un courage digne d'une meilleure cause?

Quoi qu'il en soit, le sentiment exprimé par M. de Montagnac est d'une âme généreuse. Le triomphe même de la cause qu'il sert avec tant de conviction et d'ardeur ne le consolera pas. « En revenant vers Paris quand tout fut fini, la vue des Cosaques suffisait, dit-il, pour chasser toute sa joie. » Tous les royalistes, malheureusement, ne pensaient pas de même.

[1] Voyez les Mémoires du duc de Rovigo, t. VII, p. 263.

missaire du comte d'Artois. Cette incohérence d'action prouve surabondamment combien il y avait peu d'entente des royalistes avec *les hommes du gouvernement*, et même entre eux, à cette époque déjà si proche de l'événement.

En se rendant au quartier général des alliés, M. de Montagnac et son collègue devaient transmettre les instructions du comité de Paris aux royalistes des provinces du Centre. Ils passèrent donc par Orléans, Bourges et Nevers. Dans cette dernière ville il y eut, le 24 mars, une conférence à laquelle assistèrent une vingtaine de personnes du parti. On y agita deux questions: fallait-il tenter un soulèvement royaliste dans le Nivernais et le Berry, et engager le comte d'Artois à s'y présenter? Sur ces deux points, l'avis de la majorité fut négatif. Les raisons qui furent alléguées pour justifier cette circonspection excessive sont précieuses pour l'histoire: « Il n'y a pas un lieu où le roi n'ait des amis, dit un des plus zélés royalistes présents; mais c'est plus dans la haute classe que dans la moyenne, et partout le peuple est encore dans l'ignorance. Il n'aime pas Bonaparte; il redoute les étrangers, voilà tout. Si nous voulions l'exciter à prendre les armes contre l'étranger, *à l'instant il se lèverait*, parce qu'il sent la présence

de ce genre d'ennemi; mais de lui faire prendre les armes pour son roi, qu'il ne connaît pas encore, pour une famille qu'il a oubliée, voilà à quoi il ne faut pas penser. » Voilà où en étaient encore véritablement les royalistes en France, moins de quinze jours avant l'entrée de *Monsieur* à Paris. La Vendée même n'aurait pas bougé.

M. de Montagnac ne put accomplir sa mission auprès de l'empereur Alexandre. Arrivé à Dijon un peu après l'empereur d'Autriche et tout le corps diplomatique des alliés, il se trouva comme eux séparé du grand quartier général par le mouvement de Napoléon sur Saint-Dizier et Doulevent. Il sut du moins tirer parti de sa position en s'efforçant d'intéresser à la cause des Bourbons MM. de Stein, de Hardenberg, lord Castlereagh, et enfin M. de Metternich, qu'il évitait d'abord, le supposant naturellement *bonapartiste;* mais il fut rassuré sur ce point par les collègues du ministre autrichien, qui le lui représentèrent comme totalement détaché, ainsi que son souverain, de la cause de Napoléon. M. de Montagnac, il faut le dire, ne se fit pas faute d'hyperboles sur la force et la résolution des hommes de son parti. Il parla beaucoup du concours des membres du gouvernement, toujours garanti *par l'intention qu'a-*

*vait eue* M. Maine de Biran d'aller se présenter au prince de Suède; il attesta que la persistance des alliés à paraître vouloir traiter avec Napoléon avait seule mis obstacle aux manifestations royalistes; que les hommes de la révolution s'entendaient avec les royalistes pour demander le retour de Louis XVIII; « que M. de Talleyrand entrait dans l'entreprise avec la réserve que commandait sa position; » que le parti de la régence n'avait aucune chance sérieuse de succès ; enfin, que les royalistes étaient décidés à se mettre à la tête du mouvement national, si les alliés paraissaient vouloir traiter avec Bonaparte, et si la guerre n'était pas terminée dans quinze jours. C'était là en effet le meilleur parti qu'auraient pu prendre les royalistes, s'ils avaient été aussi forts que les représentait M. de Montagnac. Muni d'une recommandation pressante des trois ministres de la coalition (Metternich, Castlereagh, Hardenberg), M. de Montagnac repartit pour aller trouver l'empereur Alexandre; mais avant qu'il eût pu le joindre, les événements de Paris avaient décidé la question. Ce fut à M. de Talleyrand qu'il remit le papier sur lequel les trois ministres, pour l'accréditer auprès d'Alexandre, avaient tracé leur signature en encre sympathique. « Quelques jours plus tôt cela eût été capital, » lui dit le chef du

gouvernement provisoire. Tel fut le rôle de M. de Gain-Montagnac dans les derniers jours de l'Empire, et certes, bien des royalistes qui restaient tranquillement chez eux ou quêtaient des nouvelles sur les boulevards de Paris, pendant que celui-là risquait vraiment son honneur et sa vie pour la cause des Bourbons, ont pourtant fait sonner ensuite plus haut que lui leur dévouement de fraîche date, éclos à l'ombre du succès [1].

C'est à dessein que nous n'avons pas fait figurer M. de Talleyrand dans l'énumération des partis hostiles à l'Empereur. La conduite de ce personnage, que l'on doit envisager comme l'auteur principal de la Restauration, demande à être expliquée par des motifs d'un ordre supérieur [2]. L'opinion, il faut bien le dire, donnait

[1] L'une des plus grandes hardiesses des royalistes de Paris, pendant le mois de mars, fut de faire imprimer et répandre clandestinement une proclamation de Louis XVIII, qui avait déjà près d'un an de date dans les gazettes anglaises, et une autre du comte d'Artois.

[2] M. Bignon devait au prince de Talleyrand son entrée et une partie de son avancement dans la carrière diplomatique. Néanmoins il avait annoncé d'avance (dans l'*Avertissement* placé en tête du tome X de cet ouvrage) qu'il ne déclinerait pas les rudes épreuves auxquelles le récit des derniers événements de l'Empire allait mettre sa véracité. Nous n'avons donc cru être obligés à aucune réticence vis-à-vis du célèbre diplomate, mais seule-

à M. de Talleyrand une force prodigieuse. En dépit de ses antécédents, la majorité des royalistes modérés fondait sur lui le principal espoir de la cause des Bourbons, et en même temps il avait toute la confiance des hommes du parti de la régence, et se trouvait ainsi le point de mire commun de toutes les factions. Il devait cette grande influence à son crédit si connu sur les princes et les ministres de la coalition, qui ne voulaient rien décider de la France et de l'Europe avant d'en avoir conféré avec lui [1]. Il devait encore sa puissance sur les hommes lassés de la guerre ou de la domination absolue de Napoléon, à l'opinion alors assez généralement reçue, que les excès de pouvoir de l'Empereur, sa soif illimitée de conquêtes, l'usurpation de Bayonne et celle des États du Pape, avaient trouvé dans le prince de Bénévent une opposition constante [2].

Quelques historiens ont avancé que M. de Talleyrand avait flotté jusqu'au dernier moment

ment à une extrême réserve d'expressions, comme on a déjà pu s'en convaincre par ce que nous avons dit à la fin du chapitre précédent, à propos de la fameuse dépêche du 19 mars.

[1] Ce fut, comme on sait, le premier mot de M. de Nesselrode, en abordant Talleyrand à Paris.

[2] Cette opinion était du moins fort exagérée. Voyez tome VII de cet ouvrage, page 213; et t. VIII, p. 87.

entre la régence et les Bourbons; ils donnent par là une assez pauvre idée, non pas de la sagacité du prince de Bénévent, mais de la leur[1]. Associé longtemps à la politique de l'Empereur, M. de Talleyrand avait jugé et condamné ce plan vaste et sublime qui se réduisait, dans sa plus simple expression, à fonder l'avenir du monde sur la grandeur et la suprématie de la France. Dès ce moment, la pensée du célèbre diplomate se trouva naturellement amenée au rétablissement des Bourbons, puisque le maintien de Napoléon était inconciliable avec les idées d'équilibre européen communes à M. de Talleyrand et aux cabinets absolus; et qu'une régence n'aurait sûrement été, dans le grand drame de l'Empire, qu'une sorte d'entr'acte, après lequel Napoléon aurait reparu plus terrible que jamais. Mais M. de Talleyrand connaissait les hommes. Dès cette époque, les ennemis les plus redoutables du rétablissement et du

[1] Ce sont les Mémoires du duc de Rovigo qui ont accrédité cette opinion déraisonnable. Il ne serait pourtant pas difficile de démontrer que le ministre de la police impériale était alors complétement dominé par la situation. Cette vérité ressort complétement des détails confus qu'il donne (t. VI et VII) sur les événements de 1814, détails où les bruits les plus absurdes se trouvent confondus avec des faits véritables. Savary avait été complétement la dupe de M. de Talleyrand, qui, vis-à-vis de lui, affectait de paraître effrayé des menées royalistes.

maintien de la dynastie bourbonienne étaient à ses yeux les royalistes fanatiques, les hommes *qui n'avaient rien oublié*, et qu'il jugeait dès lors incapables de rien apprendre. Louis XVIII était, au contraire, disposé à faire de larges concessions à l'esprit du siècle et aux idées nouvelles; il faisait promettre d'avance, et de la manière la plus solennelle, une entière amnistie à tous les hommes de la révolution, même à ceux qui avaient voté la mort de son frère [1]. Dégager de son funeste entourage ce monarque instruit à l'école du malheur et de l'exil, l'établir sur le trône sans le concours ou plutôt malgré le concours des royalistes, en exigeant de lui des garanties constitutionnelles, en l'entourant d'hommes qui connaissaient la révolution, tel était, longtemps avant le 31 mars, quoi qu'on en ait dit, le plan de M. de Talleyrand; ou plutôt il prévoyait que les circonstances l'amèneraient à faire prévaloir cette solution auprès des alliés.

C'est donc à M. de Talleyrand que la France doit les deux essais de royauté constitutionnelle des Bourbons, qui ont successivement abouti, le

[1] MM. de Sémallé et Armand de Polignac, commissaires de *Monsieur*, remirent, dans les premiers jours d'avril, des lettres patentes d'amnistie, signées du lieutenant-général du royaume, pour quatorze régicides. (*Révélations de Morin*, p. 59 et suiv.)

premier, au retour de l'île d'Elbe, le second à la révolution de juillet. Bien qu'on puisse dire, pour la justification du prince de Bénévent, que les folies des ultrà-royalistes ont pu seules ôter à son œuvre la sanction d'un succès durable, l'histoire contemporaine s'est déjà montrée sévère pour lui, et nous croyons que cette sévérité ira toujours en croissant de la part des générations nouvelles, qui n'auront pas subi l'influence vraiment magique de son esprit et de sa parole. Sans souiller d'injures inutiles la mémoire d'un homme que les plus hautes capacités politiques de l'Europe ont traité toujours d'égal à égal, nous proclamerons que M. de Talleyrand alliait à ses facultés éminentes une profonde et incurable sécheresse de cœur; nous dirons qu'un grand homme d'État doit être avant tout citoyen, et que, pour obtenir de la Providence l'honneur de fixer d'une manière durable le sort de sa patrie, il faut du moins pouvoir sentir qu'on en a une. Nous lui reprocherons de n'avoir pas été sauver l'Empire français à Châtillon; d'avoir accrédité, contre les plus fidèles serviteurs de Napoléon, des calomnies dont il connaissait la fausseté mieux que personne; d'avoir employé son influence à échauffer des ressentiments qu'il savait injustes; de s'être fait l'apôtre des plus indignes

passions, de l'ingratitude, de l'égoïsme et de la peur; *d'avoir endormi la nation*, selon l'expression si énergique et si juste de Napoléon [1]; nous lui reprocherons jusqu'aux folies et aux misères de cette Restauration, dont il a prétendu ensuite nous consoler par des bons mots! Et plus sa vie aura été chère aux rois et aux cabinets absolus, plus sa mémoire restera odieuse aux peuples.

Trois hommes partagent avec M. de Talleyrand, quoiqu'à un degré bien inférieur, l'honneur ou, si l'on veut, la responsabilité du rétablissement des Bourbons: ce sont MM. de Dalberg et Louis, et M. de Pradt, qui, depuis qu'il avait été relégué dans son archevêché pour y faire pénitence de sa fameuse ambassade de Varsovie, trouvait le despotisme de Napoléon insupportable, et disait tout haut (si l'on veut bien l'en croire) *qu'un million et une frégate à Brest* étaient désormais tout ce qu'il fallait à

[1] Lettre de Napoléon à Joseph, du 7 février.

L'Empereur s'était toujours refusé à faire arrêter M. de Talleyrand; il se l'est amèrement reproché depuis. Il pensait peut-être que le prince de Bénévent était de ces hommes dont parle quelque part Tacite : « dont il vaut mieux, pour un souverain, connaître les intrigues que de les punir. » Mais il faut, pour que cette maxime soit applicable, que le souverain soit toujours en mesure de maîtriser les événements que peuvent amener ces mêmes intrigues.

l'Empereur[1]. Ces trois personnages étaient, non pas tout à fait les confidents, mais les interlocuteurs ordinaires de M. de Talleyrand. M. de Dalberg, naturalisé Français, couvert des bienfaits de l'Empereur, neveu d'un souverain de l'Allemagne qui dans ce moment même payait de la perte de ses États son dévouement à la cause française, M. de Dalberg conspirait très-activement. C'était, on s'en souvient sans doute, son secrétaire qui avait porté aux souverains alliés, encore rassemblés à Francfort, des renseignements qui les décidèrent à éluder la négociation entamée avec M. de Saint-Aignan; c'était lui aussi qui avait expédié et recommandé M. de Vitrolles. Conspirateur plus dangereux que MM. Louis et de Pradt, le duc de Dalberg n'avait cependant pas le mot de M. de Talleyrand; il travaillait pour la régence, et n'accueillait les royalistes que comme moyen de bouleversement [2].

[1] *Récit du rétablissement de la royauté*, page 22.

[2] M. de Talleyrand a dit depuis à M. Bignon qu'il avait dès lors la certitude que la paix était impossible à Châtillon, les plénipotentiaires devant recevoir immuablement pour instructions de prendre *ad referendum* toutes les communications du duc de Vicence, fût-il même autorisé à accepter immédiatement et sans réserve toutes leurs propositions. Si M. de Talleyrand n'avait pas eu cette certitude, il n'aurait certainement pas refusé d'aller lui-même à Châtillon, où l'Empereur voulait l'envoyer.

Nous ne pousserons pas plus loin la triste énumération des intrigues de cette époque. C'est une tâche ingrate et pénible sous plus d'un rapport. Il faut soumettre les révélations et les aveux à un contrôle réciproque. Peu de personnes sont à croire sur parole; combien en est-il qui, entraînées dans ce tourbillon d'événements et de péripéties, ont menti aux autres et peut-être à elles-mêmes! Que d'amis dévoués des Bourbons ont surgi inopinément, qui la veille ne songeaient même pas à eux! Avec quelle facilité honteuse n'a-t-on pas vu travestir en trahison ce qui n'avait été que lassitude ou découragement!... Détournons nos regards de cet affligeant spectacle, et reportons-les sur l'Empereur. En lui, du moins, nous retrouverons de la grandeur jusque dans ses fautes.

Pendant toute la campagne de 1814, Napoléon a senti la gravité croissante de la situation. Bien que les communications deviennent de plus en plus difficiles, bien que déjà le ministre de la police n'ose plus confier à des estafettes ses rapports confidentiels sur l'état de la capitale, l'Empereur devine ce qu'on ne peut ou ce qu'on n'ose lui communiquer, et ne se lasse

On voit par là que le congrès de Châtillon *n'était pas le fléau* de M. de Talleyrand, comme il était celui de M. de Pradt. (*Récit*, etc., p. 43.)

pas de prescrire les mesures qu'il juge nécessaires pour éveiller l'esprit public, et assurer la défense de Paris. Il insiste surtout vivement sur la nécessité de donner, comme il tâche lui-même de le faire dans ses bulletins, la plus grande publicité possible aux ravages de l'ennemi, et s'irrite des doutes de ses ministres sur l'efficacité de cette mesure. « *Si les Français étaient aussi méprisables que vous le supposez*, écrit-il à M. de Montalivet, *je rougirais d'être Français ;* mais vous et le ministre de la police ne connaissez pas plus la France que je ne connais la Chine. Mon intention est que les communications des communes envahies aient lieu à Paris comme je l'ai ordonné... Vous découragez le roi (Joseph) par des tableaux et des peintures exagérées, que son caractère est déjà trop porté à se faire [1]. Tous les faits isolés se détruisent les

[1] Joseph écrivait plusieurs fois par jour à l'Empereur depuis son dernier départ. Ces lettres, publiées en 1844, attestent beaucoup de loyauté et de franchise, mais en même temps peu de fermeté et de clairvoyance. Cette correspondance est remplie de phrases comme celles-ci : « Faites la paix à tout prix, sinon il faut périr avec résolution, *comme le dernier empereur de Constantinople* (9 février). Les ministres m'ont fait la peinture la plus désastreuse des choses à Toulouse et à Bordeaux... Ils m'ont déclaré, devant l'archichancelier, que l'administration tombe partout en dissolution, que l'argent manque, et que le système des réquisitions finit par neutraliser toutes les affections et isoler le

uns par les autres. Faites imprimer, placarder toutes les relations des députés des communes à Paris[1]... Ce n'est que quand les horreurs que l'ennemi a commises seront bien connues, qu'on s'armera sérieusement dans toutes les parties de la France où il n'a pas pénétré, mais où il peut aller[2]. » Le 26 février, il a ordonné, par un décret, des levées dans tous les départements qui ont été occupés par l'ennemi. « Les habitants y sont pleins de zèle et sentent le besoin de se défendre » L'Empereur recommande d'envoyer des cadres de bataillons partout où l'ennemi a paru, à Troyes, à Meaux, à Auxerre. On sait comment ces ordres étaient exécutés par le duc de Feltre. Dans une curieuse lettre écrite le même jour, Napoléon témoigne à ses ministres son mécontentement du peu qu'on fait pour l'esprit public : « Ce n'est point, dit-il, par des vers ni des odes qu'il faut agir[3], mais par des détails simples et vrais. Je ne veux

gouvernement (22 février). » C'est sans doute à propos de cette dernière lettre que Napoléon reproche aux ministres de décourager son frère.

[1] Lettre du 24 février, envoyée sans autre signature que celle de M. Fain.

[2] Troyes, 25 février.

[3] Sans doute on lui avait parlé des chants guerriers qui retentissaient alors sur les théâtres; notamment *la Lyonnaise*, pâle copie de *la Marseillaise*, qu'on avait eu tort de proscrire.

pas qu'on fabrique des articles à Paris, je ne veux pas qu'on trompe le public, mais seulement qu'on mette la conduite des ennemis sous les yeux de tous... Le ministre des cultes doit demander des lettres aux évêques, aux curés; celui de l'intérieur, aux (préfets et sous-préfets)[1]; celui des finances, aux (receveurs et percepteurs). Qu'on leur demande ce qu'ils savent, ce qu'ils ont vu; qu'on se garde de faire des tableaux, mais qu'on imprime leurs lettres. C'est alors que chacun sentira la nécessité de courir aux armes, plutôt que de voir sa femme, sa fille violées, que d'être accablé de tous les genres d'outrage; MAIS JE NE SUIS PLUS OBÉI, VOUS AVEZ TOUS PLUS D'ESPRIT QUE MOI, et sans cesse on m'oppose de la résistance, des *mais*, des *si*, des *car;* maintenant le moment est presque manqué!... Qu'on nomme tout le monde indistinctement, qu'on cite le prince de Würtemberg, qui s'est fort mal conduit[2]; qu'on lève tous les masques; *qu'on cite même ce que les souverains ont dit*[3]. Comme je ne puis écrire à

[1] La lettre est dictée avec une telle précipitation, que les mots faciles à sous-entendre sont laissés en blanc.

[2] Il avait fait arrêter, maltraiter et déporter en Russie le préfet des Vosges, coupable d'avoir pris des mesures pour organiser la levée en masse, conformément aux ordres qu'il avait reçus.

[3] Ceci avait rapport à la conversation de l'empereur Alexan-

tous mes ministres, cette lettre doit leur être commune. La France serait déjà tout entière sous les armes, sans la pusillanimité des ministres, qui craignent toujours de mettre en avant l'administration. La police doit tous les jours ramasser des quantités de lettres écrites par des bourgeois, *des anciens seigneurs, des hommes d'affaires des anciens seigneurs*. Qu'elle les fasse imprimer, qu'on mette tous les noms, et qu'on ne cache rien au public [1]. »

Nous avons déjà parlé des ordres donnés pour la levée en masse et pour la répression des intrigues royalistes [2]. Parmi les dernières mesures prescrites par l'Empereur pendant la campagne, il en est une qui lui fait trop d'honneur

dre avec le général Reynier, dont il avait été rendu compte à Napoléon. Reynier, fait prisonnier à Leipzig, venait d'être échangé; il vit les souverains en passant par leur quartier général. L'empereur Alexandre eut une longue conférence avec lui; il lui parla du détrônement de Napoléon comme d'un projet à peu près arrêté. (On était alors à l'époque de la première interruption des séances du congrès.) Alexandre demanda à Reynier ce que le peuple et l'armée française penseraient de Bernadotte, présenté comme successeur de Napoléon, et dut être toutefois ébranlé par les objections du général français. Napoléon avait témoigné le désir de connaître par lui-même les détails de cette conversation; mais Reynier tomba malade en route, et revint mourir à Paris. (Voy. Savary, VI, 328 et suiv.)

[1] Troyes, 26 février.

[2] Décrets des 5 et 6 mars.

pour que nous ne nous empressions pas de la rappeler. *La veille de la bataille de Montereau*, l'Empereur a paru vivement préoccupé en apprenant que des blessés et des malades erraient à Paris sans asile. Il presse l'organisation d'hôpitaux à Versailles, à Saint-Germain, à Évreux, à Rouen [1].

Les travaux pour la défense de Paris ont plus d'une fois occupé sa pensée depuis le passage du Rhin. Un *comité de défense*, composé d'officiers du génie, a été convoqué, trop tardivement peut-être, le 26 décembre. Ce comité, chargé d'abord généralement de la discussion des mesures nécessaires pour la défense du territoire, reçut bientôt l'ordre de faire reconnaître en secret les hauteurs des environs de Paris, et les ouvrages par lesquels il faudrait les occuper pour ne laisser aucune position à l'ennemi [2]. Cette mission importante fut confiée à M. Allent, officier du génie distingué, alors chef d'état-major du maréchal Moncey. Dès le 12 janvier, M. Allent présenta un plan de défense. Supposant que Paris pourrait être assailli par les deux rives de la Seine, « il proposait l'établissement d'ouvra-

[1] Lettres à M. Daru, 15 et 20 février.
[2] Note de l'Empereur, du 29 décembre.

ges en terre, détachés et fermés, sur les principales sommités, et à la tête des faubourgs extérieurs. Ces faubourgs, barricadés et crénelés, devaient se rattacher à l'enceinte principale [1]. » Ce projet avait l'inconvénient de présenter un développement de fortifications trop vaste et à peu près inutile pour la rive gauche de la Seine, puisque, de l'aveu même de M. Allent, la ligne naturelle de l'ennemi sur Paris était la rive droite, qui le conduisait sur les hauteurs dominant immédiatement la ville, et présentant les meilleures positions pour la réduire et la contenir, et au besoin pour assurer la retraite. C'est, en effet, de ce côté que les alliés ont attaqué.

L'Empereur rejeta le projet de M. Allent, et y substitua, pour être exécuté immédiatement, un dispositif dont les bases étaient l'achèvement du mur d'enceinte; l'établissement, aux barrières qui seraient conservées, de tambours en charpente, avec des créneaux pour les fusiliers et des embrasures pour des pièces de campagne; des barricades dans les faubourgs extérieurs, et quelques maisons crénelées sur les hauteurs voisines. Ces mesures avaient pour but de dé-

[1] Journal d'un membre du comité de défense (par M. Allent). — *Suite du Mémorial de Sainte-Hélène*, p. 35 et suiv.

fendre Paris, de tous côtés, contre des incursions de cavalerie légère; mais on aurait tort d'en conclure qu'à cette époque même, l'Empereur ne prévît pas de danger plus sérieux pour la capitale. Pourquoi alors aurait-il fait demander au comité de défense un rapport immédiat *sur le projet fait en 92 pour la défense de Paris?* Ce projet consistait dans *une ligne de défense ou position retranchée*, dont la droite s'appuyait à Nogent-sur-Marne, et la gauche à Saint-Ouen sur la Seine. Cette ligne, depuis Nogent, suivait la crête des hauteurs de Fontenay-aux-Bois, Romainville et Belleville; entre ces hauteurs et Montmartre, une suite de redoutes liées par des retranchements enveloppait les villages de la Villette et de la Chapelle ; à la gauche de ces redoutes, la position suivait les crêtes de Montmartre, et la croupe qui descend de cette hauteur jusqu'à Saint-Ouen [1].

Ce souvenir de 92 était une pensée de salut. Des travaux de fortification sur les hauteurs de Belleville et de Montmartre auraient suffi pour briser lepremier effort des alliés, et les placer eux-mêmes dans une position désespérée! Ce projet fut malheureusement ajourné par l'Em-

[1] Page 57.

pereur; et ce fut de sa part, il faut le dire, plutôt un malheur qu'une faute. Il a cru que les fortes positions de Château-Thierry, la Ferté-sous-Jouarre, et surtout celle de Meaux, où nous avons vu en effet Mortier et Marmont arrêter Blücher une première fois, permettraient toujours à un corps d'observation de tenir en échec les forces ennemies qui s'avanceraient vers Paris, et qu'il pouvait ainsi épargner sans inconvénient aux Parisiens l'aspect de grands travaux de défense [1].

Les faits qui suivent vont nous montrer le plus fatal résultat qu'ait jamais produit l'habitude prise par Napoléon de tout faire par lui-même, *de trop gouverner*, selon l'expression de M. de Talleyrand [2].

L'Empereur est parti le 25 janvier. Les seuls travaux de défense qu'il ait ordonnés, les tambours en charpente, s'exécutent avec beaucoup

[1] « Il craignait l'effet que produirait sur l'opinion un système d'ouvrages... dont la force, exagérée par la peur ou la malveillance, paraîtrait menacer Paris d'un long siége, et le présenterait lui-même comme redoutant les progrès des armées ennemies jusque sous les murs de la capitale... Il recommanda même de préparer *dans les chantiers* les tambours en charpente, de manière qu'on pût, en trois jours, les transporter et les monter sur le terrain. » (*Suite au Mémorial*, p. 126.)

[2] *Napoléon ne régnait pas, il gouvernait trop*, dit un jour M. de Talleyrand à M. Bignon.

de lenteurs et d'interruptions, par suite d'embarras pécuniaires. Le départ de l'Empereur a suffi pour *désorganiser* le comité de défense, auquel il fournissait le sujet et les bases de son travail. Pendant le mois de février, au moment où les efforts héroïques de Napoléon et de ses braves suffisaient à peine pour empêcher Blücher et Schwartzenberg de pénétrer jusqu'à Paris, le comité de défense s'occupait... *de donner son avis sur les travaux ordonnés au port de Cette* [1] ! Cependant les prévisions de l'Empereur se sont réalisées; la position capitale de Meaux (qui toutefois a failli être emportée par surprise [2]) a cependant permis aux deux maréchaux de contenir Blücher. Mais, après la reddition de Soissons, l'Empereur voit enfin approcher le moment où il devra tenter une diversion sur la base d'opérations des alliés; il prévoit que, pour rendre cette diversion décisive, il lui faudra peut-être entraîner avec lui les troupes de Marmont et de Mortier, qui couvrent Paris. Cette ville ne peut donc plus se passer de travaux de défense plus sérieux que les tambours en charpente des barrières; l'Empereur envoie à Joseph, dans les premiers jours de mars,

[1] Séance du 12 février 1814.

[2] Voyez tome XIII, chapitre IV.

l'ordre de commencer ces travaux de défense, *qui serviront en même temps d'ateliers de charité*, sur les hauteurs qui couvrent Paris au nord[1]. «Le comité de défense, répond Joseph à l'Empereur, a fait son projet; l'exécution en est arrêtée par le manque de fonds... J'ai proposé à V. M. de faire donner à M. de la Bouillerie l'ordre d'avan-

[1] On utilisait ainsi les nombreux ouvriers que la stagnation des affaires laissait inoccupés, et l'on donnait un but officiel moins alarmant à ces travaux. Ce fait, relevé de la correspondance de Joseph, est important, en ce qu'il prouve que l'ordre de construire des ouvrages qui suffisaient pour arrêter les alliés plus de deux jours et changer le dénoûment de l'invasion, a été donné à temps encore par l'Empereur. Ceci détruit l'assertion de M. Allent, que Joseph *prit sur lui*, le 12 mars, de revenir au projet présenté deux mois auparavant. Il est maintenant acquis à l'histoire que l'Empereur avait le temps de revenir de Saint-Dizier, et de perdre les alliés par leur entreprise même, si ses ordres avaient été exécutés de suite.

Cependant il faut tout dire; nous retrouvons le passage suivant dans une lettre de Napoléon à Joseph, du 13 mars : «Avant de commencer les travaux des fortifications de Paris, il faut connaître le plan. Celui qui m'a été présenté m'a paru bien compliqué; il faut des choses très-simples.» En interprétant rigoureusement ces expressions, suivant les habitudes gouvernementales de son frère, Joseph s'est cru les mains liées jusqu'à son approbation définitive. Une pareille inertie dénotait la plus déplorable inintelligence des dangers imminents de la situation. Le 31 mars, au soir, Napoléon, apprenant à Fromenteau la reddition de Paris, s'écria de suite : «Il fallait confier à la garde nationale la défense des fortifications que Joseph et le ministre de la guerre *ont dû faire élever et hérisser d'artillerie!*»

cer ces fonds, parce que je prévoyais des retards. *V. M. me prescrit de faire exécuter ces travaux. J'écris à M. de la Bouillerie pour savoir s'il est autorisé à faire ces avances.* Si V. M. ne lui avait pas encore donné d'ordre à cet égard, il est indispensable qu'elle lui fasse écrire sur-le-champ, si elle veut que les travaux aient lieu sans perdre de temps. » Ainsi Joseph, lieutenant-général de l'Empereur, ainsi le conseil de régence, n'osent prendre sur leur responsabilité d'obliger le trésorier de la couronne à faire une avance dont le salut de Paris et de l'Empire peut dépendre et dépendait en effet! Ce n'est pas tout. Le comité de défense soumet à Joseph, le 14 mars, le plan de défense proposé à l'Empereur en janvier, avec quelqûes modifications nécessaires pour en hâter l'exécution. Joseph adresse ce plan à son frère le 15, attendant son approbation pour commencer les travaux. L'Empereur ne paraît pas s'être trouvé en mesure de donner cette approbation, à laquelle l'urgence des événements aurait dû suppléer. Dès le 16, la communication directe par Nogent était interrompue ; et le porteur du plan des fortifications projetées faisait sans doute partie de cette caravane de courriers dont parle M. Fain [1],

[1] *Manuscrit*, page 207.

qui, longtemps retenus à Nogent et à Montereau, purent enfin continuer leur route par Sens et Troyes, quand cette direction se trouva dégagée par le mouvement général des alliés sur Paris, et rejoignirent Napoléon au pont de Deulencourt *le 29 mars au matin* seulement. Joseph attendait toujours une réponse, et cependant il savait que l'Empereur qui, le 18, semblait encore disposé à laisser Marmont et Mortier couvrir Paris contre Blücher [1], s'était ensuite décidé à les attirer dans son mouvement sur les derrières des alliés. Le 22 mars (*huit jours* après l'envoi du plan), Joseph écrivait à son frère : « Les mouvements de Blücher sur Reims et Fismes, et ceux que les ducs de Trévise et de Raguse ont eu l'ordre de faire sur Châlons, découvrent Paris... *On attend impatiemment l'approbation de V. M. pour faire commencer les travaux de défense extérieure de Paris*, dont j'ai envoyé le plan à V. M. le 15 de ce mois!! » Le 23 enfin, le roi, pressé par plusieurs généraux et officiers de génie, et regardant lui-même comme inévitable l'arrivée sur Paris au moins d'un corps considérable des

[1] « Je ne suppose pas que Blücher puisse se mettre en mouvement avant deux jours. Il aura encore l'Aisne à passer, et le duc de Raguse, ainsi que le duc de Trévise, *lui disputeront le terrain.* » (Lettre de Napoléon à Joseph, Épernay, 18 mars.)

alliés, prit enfin sur lui... d'ordonner de tracer seulement les ouvrages extérieurs, *en préparant tout pour les entreprendre au premier ordre de l'Empereur!* Cet ordre ne pouvait pas venir, il ne vint pas; et le 30 mars, les faibles ouvrages élevés par ordre de l'Empereur pour protéger Paris contre un hourrah de Cosaques, restaient sa seule protection contre cent quarante mille hommes.

Et quelques pelletées de terre remuées à temps sur les hauteurs de Belleville et de Montmartre, *conformément aux ordres de Napoléon,* auraient suffi pour faire échouer la première attaque des alliés, le 30 mars! A onze heures du soir, Napoléon arrivait dans Paris encore défendu. Que devenaient alors les ennemis harassés de fatigue, sans vivres et presque sans munitions? Renouvelaient-ils l'attaque sur les mêmes positions, pour être repoussés plus vivement encore par les troupes et la population, qu'aurait électrisée la présence de l'Empereur? Passaient-ils la Seine à Épinay, comme Turenne pendant la Fronde, pour donner à l'armée française le temps d'arriver, ou se trouver pris entre deux feux? Où se retiraient-ils, poursuivis par Napoléon, à travers les populations soulevées?

Qui de nous, Français, n'a suivi parfois dans

sa pensée quelqu'un de ces dénoûments glorieux et vengeurs, et repoussé comme un rêve l'accablante réalité! Qui n'a plus d'une fois tourné et retourné comme un glaive dans sa poitrine les deux plus cruels souvenirs de notre histoire, la prise de Paris, Waterloo!

Riche, souriante et prospère, la France garde sous ses habits de fête ces deux blessures qui saignent toujours!

---



# APPENDICE.

## I. LETTRE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON A M. DARU.

On sait que les ennemis de l'Empereur lui ont toujours imputé le zèle outré de quelques préfets, pendant les deux dernières années de son règne, pour obtenir de leurs administrés des adresses ou des députations. Le gouvernement de Toscane avait été jusqu'à se porter à des voies de rigueur contre quelques personnes désignées pour aller à Paris après la catastrophe de Leipzig, et qui s'y refusaient. Voici comment Napoléon jugeait ces mesures imprudentes :

« Écrivez à la grande-duchesse (Élisa) que je trouve fort ridi-
« cule qu'elle fasse arrêter les personnes qui se refusent à faire
« partie des députations qu'on envoie à Paris, qu'il y a de la
« gaucherie dans tout cela; *que ce n'est pas ainsi qu'on gouverne,*
« et que ces actes arbitraires ne font qu'augmenter le méconten-
« tement; qu'au surplus, je n'ai pas besoin des députations des
« Toscans, et qu'il serait honteux de me faire voir ici des gens
« qui y viendraient sous peine de prison. Témoignez donc mon
« mécontentement à la grande-duchesse. » (Lettre datée de Saint-Cloud, 12 novembre 1813.)

## II. AFFAIRE DE L'OCTROI D'ANVERS.

Cette affaire eut un grand retentissement dans les derniers mois de l'Empire. L'acquittement des régisseurs de l'octroi d'Anvers, dont les dilapidations étaient notoires, avait été signalé à l'Empereur par le grand juge comme un scandale intolérable. On était alors au mois d'août 1813. Malgré les préoccupations du congrès de Prague, Napoléon se fit envoyer à Dresde toutes les pièces du procès. Son indignation fut telle, qu'il fit annuler le jugement par un sénatus-consulte, remettre

les prévenus sous la main de la justice, et poursuivre judiciairement ceux des jurés que la clameur publique accusait d'avoir cédé à la corruption. (Décret du 4 août 1813.) Un esprit de justice malentendu entraînait seul l'Empereur à cette violation de la loi, dont le scandale ne fut guère moins grand que celui qu'il avait voulu punir.

Quelques jours après, et au moment même de la reprise des hostilités, Napoléon écrivait à M. Daru une lettre curieuse, qui prouve à quel point tout le détail des affaires de l'administration était présent à sa pensée, dans les moments les plus critiques des opérations militaires, et qui semble dénoter, au sujet de la liberté judiciaire, des idées bien différentes de celles que pourrait faire supposer la décision relative à l'octroi d'Anvers.

« La clameur publique paraît porter plainte de ce que le di« recteur de la librairie a défendu l'impression de mémoires « signés par un avocat, où l'on assure qu'il n'y avait rien ni « contre le gouvernement, ni contre les mœurs. D'ailleurs, dans « l'un et l'autre cas, le mémoire n'aurait pu être arrêté sans con« sulter le grand juge, qui aurait fait poursuivre l'avocat, et « sans m'en rendre compte. Ce serait en effet une chose inouïe « que, dans une affaire contentieuse, le mémoire d'une partie « ne pût pas obtenir la même publicité que celui de la partie « adverse. » (Lettre datée de Lœwenberg, 23 août 1813.)

## III. SECOURS DONNÉS AUX RÉFUGIÉS POLONAIS.

L'entrevue de Napoléon avec les officiers polonais pendant la retraite de Leipzig fut une des scènes les plus grandioses et les plus touchantes de cette campagne. Dans les premiers jours qui suivirent la bataille, il y avait eu un assez grand nombre de défections parmi les Polonais. Ils étaient travaillés par quelques traîtres, et, d'ailleurs, complétement démoralisés par la disparition de leur illustre chef Poniatowski, dont la mort n'était pas encore certaine. L'Empereur leur fit dire qu'il n'exigeait que d'être reconduit par eux jusqu'au Rhin; il n'en fallut pas plus pour ranimer tous les courages. Enfin, quatre jours avant

la bataille de Hanau, l'Empereur, ayant rencontré la colonne polonaise en marche, réunit autour de lui les principaux officiers. Un témoin oculaire nous a retracé les principaux traits du discours de Napoléon. « Je vous ai appelés, leur dit-il, pour vous parler sur votre situation. Comme empereur, comme général, je n'ai rien à vous reprocher; vous avez agi loyalement envers moi après avoir combattu en braves...: mais je veux vous donner de bons conseils : Où voulez-vous aller? chez votre roi? ou dans vos foyers? Votre roi n'a peut-être pas lui-même d'asile. Je vous l'ai donné pour souverain, parce que les autres puissances n'ont pas voulu voir à votre tête un homme qui eût plus d'énergie.... Il fallait vous donner un Allemand, et, comme c'était un honnête homme, mon ami particulier, je l'ai fait votre duc; vous savez bien qu'il ne l'était que pour la forme; ce n'était pas lui qui était grand-duc de Varsovie, c'était moi; *et votre malheur est que je ne l'aie pas été directement.* Et chez vous, qu'y trouverez-vous ? Des Russes et des Prussiens..... » Dans cette improvisation, l'Empereur laissa échapper un reproche assez déplacé contre les Polonais, celui de n'avoir pas fait plus d'efforts pendant qu'il était en Russie. Si la diète polonaise n'avait pas ordonné la levée en masse, c'est seulement à M. de Pradt que l'Empereur aurait dû s'en prendre. (Voyez t. XI, ch. I^er de cet ouvrage.) Cette boutade donna à l'un des officiers présents l'occasion de lui reprocher de s'être toujours refusé à donner une promesse décisive en faveur de la Pologne. Napoléon se justifia facilement, en leur citant l'article secret de l'alliance du 14 mars 1812, par lequel l'Autriche cédait éventuellement la Gallicie en échange de la restitution de l'Illyrie. Il leur fit valoir toutes les chances favorables qui lui restaient encore, et leur démontra que l'avenir de la patrie polonaise était lié irrévocablement à la fortune de la France. Un cri général de *vive l'Empereur!* accueillit cette éloquente improvisation, et tous jurèrent de ne pas l'abandonner.

Depuis son retour à Paris jusqu'à son dernier départ pour l'armée, l'Empereur ne cessa de donner aux réfugiés des marques d'intérêt. Le 14 décembre, il se fit adresser par M. Bignon

un rapport sur les secours à donner aux Polonais non militaires réfugiés en France. C'était là une tâche tout à fait selon le cœur de M. Bignon; il s'en acquitta dignement, en signalant à la bienveillante justice de l'Empereur ces illustres martyrs de la liberté. « Je ne me laisse point aveugler, disait-il dans son rapport, par un intérêt malentendu pour une nation dont la destinée politique ne semble plus douteuse aujourd'hui; mais je pense que des considérations puissantes doivent imposer à la France le devoir de faire encore quelques sacrifices pour les représentants fugitifs de cette nation, jusqu'à ce que le sort de leur patrie soit fixé par des traités. L'honneur même de la France m'y paraît intéressé, et j'ajouterai que les sommes employées ainsi ne seront pas un argent perdu. En admettant que l'existence de la nation polonaise soit irrévocablement anéantie, il peut n'être pas encore inutile pour la France de laisser parmi les Polonais le souvenir d'une généreuse protection qui ait, jusqu'au dernier moment, soutenu les citoyens compromis pour la cause commune; il peut n'être pas indifférent d'avoir au milieu de cette Pologne, même soumise et partagée, des amis secrets dont la France puisse se servir au besoin; il peut être avantageux d'entretenir ce fonds d'affection et d'espoir qui doit toujours ramener les Polonais vers la France.... C'est donc un placement de fonds bien entendu; c'est, de plus, un sacrifice commandé par l'honneur national... »

L'Empereur accorda aux réfugiés polonais des pensions dont ils n'ont pas joui longtemps. L'un d'eux, le comte Weglenski, ministre d'État du grand-duché, ne voulut accepter d'autre indemnité que la croix de la Légion d'honneur, qu'il n'avait pas encore. Un article spécial du traité de Fontainebleau sauvegarda les intérêts des Polonais qui avaient suivi jusqu'au bout la fortune de la France.

## IV. NOTE SUR LES DERNIÈRES DÉMARCHES TENTÉES AUPRÈS DE BERNADOTTE.

Pendant tout le cours de ce volume, nous avons eu à peine occasion de parler du prince de Suède. Il avait perdu, dès le

mois de novembre, presque toute importance dans les conseils de la coalition, et les alliés s'accordaient à se moquer de ses éternels bulletins, dans lesquels il s'attribuait tout l'honneur des succès obtenus.

Cependant Bernadotte avait eu le mérite de se déclarer en faveur du roi de Saxe, et, dès le lendemain de Leipzig, il s'était fortement opposé aux projets ambitieux du roi de Prusse sur les États de Frédéric-Auguste. Dans les derniers mois de 1813, Bernadotte fut chargé de réduire le Danemark et de contenir Davoust dans Hambourg; ce fut pour lui l'occasion de rédiger de nouveaux bulletins non moins pompeux que les précédents. Après avoir assez énergiquement combattu le projet d'invasion de la France, il finit par y donner une approbation officielle; et bientôt après, ayant obtenu par la paix de Kiel, signée avec le Danemark (14 janvier 1814), la réunion si ardemment désirée de la Norwége à la Suède, il revint sur le Rhin avec ses Suédois. Bien qu'il eût conservé le titre de général en chef de l'armée du Nord, ce titre était purement nominal; car il ne prit aucune part aux hostilités; et les corps de Wintzingerode et de Bülow, détachés de son commandement, agirent, comme nous l'avons vu, sous les ordres de Blücher. Cette espèce de neutralité convenait aux secrètes espérances que Bernadotte fondait encore sur les promesses d'Abo. Vers l'époque même de cette entrevue célèbre, il était entré en correspondance avec divers émissaires du parti royaliste, et depuis avec Louis XVIII lui même; en même temps il faisait protester énergiquement, par les ministres de Suède auprès des puissances alliées, contre tout projet de rétablissement des Bourbons.

Vers la fin de février, Napoléon, qui venait de donner l'ordre d'envoyer M. Faypoult auprès de Murat, voulut tenter une semblable démarche auprès de Bernadotte. « Ne pourriez-vous pas de votre chef, écrivait-il à Joseph le 25 février, envoyer quelqu'un à Bernadotte... Essayez-le, sans que j'y sois pour rien. » Chargé de suivre cette double négociation auprès de ses deux beaux-frères, le roi Joseph dirigea vers le quartier général du prince royal le docteur Franzenberg, dont il annonça le départ

à l'Empereur le 28 février. Cet envoyé avait pour mission de faire valoir les derniers succès de Napoléon, et l'espérance qu'il avait encore de détacher l'empereur d'Autriche de la coalition, d'engager en conséquence le prince de Suède à saisir l'occasion qui se présentait de réparer tous ses torts envers la France, en réunissant ses Suédois aux troupes du général Maison, son ancien aide de camp, et aidant l'Empereur à prendre les alliés entre deux feux, s'ils ne repassaient immédiatement le Rhin. Bernadotte rejeta cette proposition, ajoutant que l'empereur Napoléon n'avait plus qu'un intérêt, celui de faire la paix au plus tôt. Nous aimons à croire qu'il n'accompagna pas son refus de toutes les phrases ridicules qu'on trouve dans l'ouvrage intitulé *Suède et Norwége.*

Franzenberg revint à Paris vers le 12 mars. Joseph l'envoya directement au quartier général rendre compte de sa mission. Il a pu y arriver, comme le raconte en effet M. de Pradt, au moment de l'attaque de Reims. En même temps, Joseph transmettait à l'Empereur une lettre, non pas de Murat, mais de M. Faypoult, qui était parti depuis le 28 février, porteur d'une lettre de Joseph pour le roi de Naples. Ces faits sont attestés par la correspondance de Joseph avec Napoléon, en janvier, février et mars 1814.

Pour tout ce qui concerne la conduite de Bernadotte pendant l'invasion, nous renvoyons à l'ouvrage de M. Sarrans (t. II, chap. 1, 4 et 5). Toutefois nous observerons que cet estimable écrivain s'est trompé en parlant de plénipotentiaires suédois au congrès de Châtillon. Les plénipotentiaires des grandes puissances ont été seuls admis à ce congrès.

FIN DU TOME TREIZIÈME.

# TABLE

## DES CHAPITRES.

### CHAPITRE PREMIER.

ALLEMAGNE ET FRANCE.

## CHAPITRE II.

GUERRE ET POLITIQUE. — ESPAGNE. — INVASION DU MIDI.

## CHAPITRE III.

AFFAIRES D'ITALIE. — LE ROI DE NAPLES ET LE PRINCE EUGÈNE.

## CHAPITRE IV.

GUERRE.

## CHAPITRE VI.

NÉGOCIATIONS DE CHATILLON (SUITE ET FIN).

## CHAPITRE VII.



FIN DE LA TABLE DU TOME TREIZIÈME.





